



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 142 • NUMÉRO 053 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le lundi 25 février 2008

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 25 février 2008

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

• (1100)

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 1^{er} février, de la motion portant que le projet de loi C-219, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déduction pour volontaires des services d'urgence), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, je me sens privilégié de participer au débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-219, ne serait-ce que pour parler un instant de l'importance des bénévoles des services d'urgence et, en particulier, les pompiers volontaires, pour les collectivités canadiennes.

Je pense que personne ici ne contestera le fait qu'en tant que société, nous tenons en haute estime, et à juste titre, nos concitoyens qui revêtent l'uniforme de pompier, et ce, non seulement en raison des risques qu'ils prennent, mais surtout parce qu'ils prennent ces risques dans un noble but, celui de servir les autres et leur collectivité.

Il ne faut pas s'étonner qu'Edward F. Croker, chef du service des incendies de New York au début des années 1900 et pionnier du mouvement pour la protection contre les risques d'incendie, ait déclaré:

Lorsqu'un homme devient pompier, il accomplit par le fait même son plus grand acte de bravoure. Tout ce qu'il fait par la suite, c'est accomplir son devoir.

Ce sentiment de gratitude et de respect est particulièrement marqué dans les petites localités, dans des endroits où, chose étonnante pour beaucoup d'entre nous, les pompiers sont des volontaires qui occupent déjà un emploi régulier de 7 h à 15 h, de 15 h à 23 h, ou de 23 h à 7 h. Ces hommes et ces femmes sont parfois des propriétaires de petites entreprises.

Ces hommes et ces femmes sont prêts à servir leur collectivité à toute heure du jour ou de la nuit. Ils offrent leurs services en s'exposant eux-mêmes à de graves dangers. Comme l'a dit Mike Walsh, ancien président de l'Association canadienne des corps de pompiers volontaires:

Les pompiers volontaires constituent la première ligne de défense contre bon nombre de menaces qui nous guettent dans la vie de tous les jours: incendies, urgences médicales, matières dangereuses, accidents de véhicules moteurs et sauvetages [...]

À chaque appel, chaque incendie, ces hommes et ces femmes s'exposent avec bravoure à des conséquences que nous préférions ne pas envisager, puisque nos héros ne sont pas censés mourir.

Pourtant, cela arrive. Ce sont des héros comme Gary Bryant. M. Bryant faisait partie du service de pompiers volontaires de Wolfe Island, dans la région de Kingston, en Ontario. Il y a de cela quelques années, M. Bryant a connu une fin tragique dans l'exercice de ses fonctions. Ses collègues et ses amis voyaient en lui un être humain qui mettait l'intérêt de sa collectivité au-dessus du sien. Comme l'a dit un proche: « Gary pensait aux autres avant de penser à lui-même. »

Le chef des pompiers volontaires de Wolfe Island, James White, garde le souvenir d'un homme qui était impatient de faire partie de son service parce qu'il souhaitait « rendre à la collectivité ce qu'elle lui avait donné », cette collectivité pour laquelle il a finalement consenti l'ultime sacrifice, un sacrifice que peu d'entre nous auraient même le courage d'envisager. C'est la raison pour laquelle, comme l'a souligné avec sobriété le chef White, nous devrions « être fiers de lui parce que, à nos yeux, il est mort en héros », un héros aussi bien dans sa vie que dans sa mort. Il convient donc de rendre hommage à tous les pompiers volontaires et de les remercier.

Comme législateurs, cependant, nous pouvons et nous devons les remercier autrement que par de simples paroles. Nous pouvons les remercier en appuyant leurs efforts. C'est la raison pour laquelle j'ai accueilli si favorablement une mesure importante prévue par mon gouvernement dans son dernier budget: celle d'aider les pompiers à recevoir la formation dont ils ont besoin pour être en mesure de réagir aux urgences façon sécuritaire et efficace.

Un aspect critique de cette formation vise les interventions concernant les matières dangereuses, y compris les situations d'urgence chimique ou biologique. Les députés savent-ils que l'apport des pompiers volontaires est intégré à la planification des mesures d'urgence partout au Canada? C'est la raison pour laquelle le budget de 2007 prévoyait de confier la somme de 1 million de dollars à l'organisation canadienne de l'Association internationale des pompiers afin d'appuyer un programme de formation sur les matières dangereuses. Cette formation est offerte à tous les premiers répondants, et les pompiers sont du nombre.

Le président général de l'Association internationale des pompiers, Harold Schaitberger, a déclaré qu'il voyait dans cette initiative une avancée majeure pour la sécurité publique au Canada et il a remercié le gouvernement d'avoir écouté son association et d'avoir agi de façon décisive dans ce dossier.

• (1105)

Les services d'incendie locaux ont également bien accueilli cette annonce. Bruce Carpenter, pompier à St. Catharines, en Ontario, et vice-président du 13^e district de l'IAFF, représentant l'Ontario et le Manitoba, a déclaré:

Initiatives parlementaires

En annonçant dans le budget de 2007 son financement des programmes de formation de l'IAFF au Canada, le gouvernement conservateur a démontré le sérieux de son engagement à assurer la sécurité publique et à protéger les Canadiens et les premiers intervenants face aux conséquences des incidents impliquant des matières dangereuses ou des substances CBRN.

Le régime fiscal prévoit aussi des mesures destinées à aider nos volontaires des services d'urgence. Actuellement, la Loi de l'impôt sur le revenu permet aux volontaires de recevoir une rétribution financière maximale de 1 000 \$ en franchise d'impôt, ce qui signifie qu'ils ne paient aucun impôt sur les premiers 1 000 \$ reçus d'une autorité publique.

Cela nous amène à la mesure dont nous sommes saisis aujourd'hui, une mesure très semblable à deux mesures précédentes présentées, débattues et rejetées au cours des 37^e et 38^e législatures. Le député libéral qui parraine ce projet de loi avait justement voté contre l'une d'entre elles.

Un peu à la manière des deux propositions précédentes, celle-ci vise à créer une déduction fiscale pour les volontaires des services d'urgence qui ne sont pas admissibles à la déduction actuelle de 1 000 \$. Plus précisément, ce projet de loi vise à permettre aux volontaires des services d'urgence admissibles de déduire entre 1 000 et 2 000 \$ de leur revenu imposable en fonction du nombre d'heures de service.

Il ne faut toutefois pas oublier que des mesures très similaires ont déjà été rejetées à deux reprises après que des députés eurent soulevé, à la Chambre et au Comité permanent des finances, des préoccupations concernant l'égalité, le coût matériel, la complexité des problèmes de définition et l'efficacité, entre autres.

D'aucuns prétendent que cette mesure ne procurerait aucun allègement aux volontaires dont le revenu imposable est très faible ou inexistant. D'autres soutiennent qu'elle ne fera qu'alourdir les formalités administratives tant pour les organismes bénévoles que pour les volontaires eux-mêmes. D'autres encore estiment qu'elle ne définit pas clairement qui devrait être considéré comme volontaire des services d'urgence. Ces préoccupations faisaient partie des nombreuses préoccupations que le Comité permanent des finances a soulevées lorsqu'il a recommandé à la Chambre, en 2005, de ne pas adopter une mesure législative presque identique à celle-ci.

Il est étonnant, compte tenu du fait que le parrain de ce projet de loi est libéral, de voir à quel point certains de ses collègues se sont montrés critiques à l'égard de mesures similaires dans le passé. La teneur de leurs propos est également étonnante.

Son collègue libéral de Richmond Hill a déclaré ce qui suit à propos d'une telle mesure:

...cela ne serait ni équitable ni raisonnable du point de vue de certains autres contribuables qui travaillent également très fort

Par exemple, pensons à un chef de famille monoparentale qui a de jeunes enfants et travaille dans un restaurant d'alimentation rapide. Cette personne a probablement peu de temps à consacrer à des activités bénévoles. Par conséquent, elle ne pourrait profiter de cette déduction parce qu'elle élève de jeunes enfants. Pourtant, tout son revenu est assujéti à l'impôt.

Que dire de sa collègue libérale de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, qui a levé le nez sur pareille mesure, affirmant que, à son avis, « il serait difficile de justifier une telle situation aux autres Canadiens dont le salaire est faible ».

De plus, le député libéral de Halifax-Ouest s'est opposé à un projet de loi similaire en disant tout simplement ceci:

Je ne vois pas comment ce projet de loi va inciter plus de gens à se porter volontaires pour rendre des services dans notre société.

Il est clair qu'il y aura des questions à régler lorsqu'on examinera en profondeur les problèmes entourant une telle idée. On ne saurait

cependant mettre en doute notre gratitude et notre admiration sans réserve à l'endroit de ces femmes et de ces hommes courageux qui font don d'eux-mêmes avec tant de désintéressement, des héros comme Gary Bryant.

• (1110)

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, prendre la parole sur un projet de loi comme celui-ci est une belle façon de commencer la semaine. Le projet de loi vise à améliorer la déduction fiscale pour les gens qui s'engagent comme pompiers volontaires. Cela s'applique aussi aux techniciens ambulanciers volontaires et aux volontaires qui apportent leur aide lors de la recherche et du sauvetage de personnes ou dans d'autres situations d'urgence. Cela s'applique à tous ces intervenants qu'on appelle les premiers aidants.

L'initiative du député de Malpeque mérite d'être appuyée. Il faut toutefois faire attention de ne pas en faire une question partisane.

Actuellement, une déduction maximale de 1 000 \$ est accordée à un pompier volontaire. En tant que député d'une région rurale depuis 15 ans, je sais à quel point les gens qui s'impliquent comme pompiers volontaires offrent une contribution importante à leur société. On retrouve quelques femmes, mais ce sont majoritairement des hommes. Ces gens exercent un autre métier et acceptent de s'entraîner afin d'être prêts à intervenir en cas d'incendie. Ils font aussi un travail de prévention assez extraordinaire.

Je représente actuellement les municipalités régionales de comté de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup, mais j'ai aussi représenté par le passé celles de Témiscouata et Les Basques. J'ai pu assister à plusieurs concours organisés dans ces endroits pour démontrer le travail accompli par ces volontaires. Je peux dire que lorsqu'on accepte d'être pompier volontaire, ce n'est pas en vue de remplir une tâche administrative. Ces gens doivent transporter de lourdes pièces d'équipement, ils doivent être prêts à faire face à des situations dangereuses et, à l'occasion, ils peuvent même avoir à sauver des vies.

Dans ce contexte, notre société a décidé de leur offrir une déduction fiscale de 1 000 \$, ce qui me semble pleinement justifié. Le député suggère de l'augmenter à 2 000 \$ lorsque les gens y ont consacré 200 heures dans l'année. Ce n'est pas exagéré. Ce montant correspond beaucoup plus à la réalité vécue par ces gens aujourd'hui. J'espère que, à la fin du débat en cette Chambre, le résultat du vote permettra d'étudier plus à fond ce projet de loi.

Mon collègue conservateur qui a parlé avant moi faisait allusion à des arguments soulevés lors de débats antérieurs selon lesquels cette mesure n'était pas pleinement justifiée et n'aiderait pas nécessairement à améliorer le bénévolat. Il faut plutôt considérer ces remarques sous forme de propositions constructives.

En comité, il serait pertinent de s'assurer que la règle correspond exactement à l'esprit de la Loi de l'impôt sur le revenu au Canada, mais aussi que cela est faisable et qu'on peut accorder cette reconnaissance supplémentaire. En effet, les hommes et les femmes qui remplissent cette tâche le font à titre volontaire; c'est un choix de leur part. Ils touchent une rémunération pour accomplir ce métier, mais souvent, au bout du compte, cette rémunération équivaut tout juste à ce qu'ils perçoivent déjà grâce à leur emploi régulier.

Initiatives parlementaires

Le choix d'être pompier volontaire est beaucoup plus un choix personnel. Ces gens contribuent à une certaine qualité de vie dans leur communauté. À la base, ils visent essentiellement à éviter le plus possible les incendies qui occasionnent des pertes matérielles, et parfois des pertes humaines. On a connu certains drames par le passé.

Évidemment, le statut de pompier volontaire n'est pas né d'hier. On se souvient que, il y a plusieurs dizaines d'années, la quantité d'incendies dans nos campagnes était bien supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. On a été obligé de créer des mutuelles d'assurances pour pouvoir assurer un lendemain aux gens dont la maison avait malheureusement été la proie des flammes. On a conçu plusieurs mesures de prévention, et leur promotion est l'une des tâches des pompiers volontaires.

Initialement, il s'agissait vraiment d'un cri du coeur, d'un mouvement volontaire visant à donner un coup de main lors d'un incendie. Au fil des années, cette fonction est devenue de plus en plus complexe. Ces gens doivent suivre plusieurs formations dont les frais associés ne sont pas nécessairement couverts par la déduction fiscale. La déduction fiscale ne couvre les frais que lors d'interventions directes en cas d'incendie ou de mesures d'urgence.

Dans la perspective du recrutement nécessaire pour renouveler les groupes de pompiers volontaires, il s'agit d'un incitatif ou d'un avantage de plus pour la personne qui a obtenu de son employeur l'autorisation d'être libérée lorsqu'elle est appelée en situation d'urgence. D'un autre côté, cette personne ne doit pas être pénalisée. Elle doit pouvoir bénéficier de ce très petit avantage fiscal, aussi minime soit-il, qui lui permet à tout le moins de continuer à assumer ses tâches.

• (1115)

Le projet de loi présenté par le député de Malpeque prévoit que si une personne se qualifie selon l'une des situations prévues — elles ont une déduction 1 000 \$ pour les 100 premières heures de travail, pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ lorsque le nombre d'heures de travail dans l'année atteint 200 —, le gouvernement fait parvenir un formulaire T4/Relevé 1 pour ce revenu. La première tranche de 1 000 \$ sera exclue des feuillets, puisque cette somme n'est pas imposable.

Le projet de loi C-219, dont nous sommes saisis, vise à bonifier l'exemption d'impôt pour que celle-ci soit de 1 000 \$ lorsqu'une personne a accompli 100 heures de travail et de 2 000 \$ lorsqu'elle a accompli 200 heures de travail, de façon à ce que l'on tienne compte à peu près du salaire moyen pouvant être versé à quelqu'un exerçant le métier de pompier volontaire.

Cependant, lorsque l'employeur emploie la personne autrement qu'à titre de volontaire pour rendre ces mêmes services ou des services semblables, il est alors impossible que cette personne puisse bénéficier de la déduction fédérale. Il ne s'agit donc pas d'accorder une déduction à quelqu'un qui accomplit déjà une tâche semblable dans son emploi régulier, mais plutôt à quelqu'un qui fait le choix personnel de s'investir dans ce type de fonction dans sa communauté, alors qu'il occupe un emploi d'un tout autre ordre.

Dans les grandes villes, il y a des services de pompiers permanents et réguliers. Partout dans le Québec et le Canada ruraux, ces gens impliqués doivent suivre un entraînement très rigoureux et exigeant qui les aide non seulement à prévenir des incendies, mais aussi à développer un esprit de discipline devant toute situation d'urgence. J'ai vu — de mes yeux — à certaines occasions, que cet entraînement permet d'avoir une réaction saine et rapide afin de faire face à des problèmes cardiovasculaires, par exemple lorsque quelqu'un a un

infarctus du myocarde, ou à toute autre situation difficile. La formation qu'ils ont reçue pour être prêts à intervenir en cas d'incendie peut aussi servir dans toutes sortes d'autres domaines. Souvent, cela se traduit finalement par une vie qui se continue dans des conditions acceptables et intéressantes, plutôt que par un décès.

De ce côté, notre société, qui doit être évaluée non seulement sur sa capacité de produire la richesse mais aussi sur sa capacité de la répartir, a l'occasion de reconnaître de façon beaucoup plus valable et soutenue le travail accompli par les pompiers volontaires. En ce sens, les députés du Bloc québécois et moi-même — à titre personnel — appuierons cette motion. Nous souhaitons que la discussion en comité puisse raffiner la situation. Selon les informations que nous avons reçues des associations de pompiers volontaires, cette mesure serait vraiment la bienvenue et correspondrait mieux à la réalité actuelle dans nos différentes municipalités. En ce sens, nous croyons que l'initiative du député de Malpeque mérite d'être soutenue.

• (1120)

[Traduction]

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que j'interviens, au nom du NPD fédéral, pour commenter cet important projet de loi présenté par le député de Malpeque, ce dont je le remercie.

Dans la majorité de nos circonscriptions, d'un bout à l'autre du Canada, il y a des pompiers volontaires. Ils font un travail remarquable. Dans ma circonscription, ils s'entraînent tout les mardis soir. Après s'être entraînés avec ardeur, ils se retrouvent pour discuter de ce qu'ils font en toute camaraderie.

Il faut être une personne très spéciale pour répondre à un appel à trois heures du matin, en pleine tempête de neige, pour aller combattre un incendie ou encore réagir à une urgence médicale. Les gens qui le font sont très peu payés ou même pas du tout. En fait, ils ne veulent même pas qu'on les remercie. Ils le font parce qu'ils savent qu'ils servent leur collectivité. Ils le savent parce qu'ils sont convaincus, au plus profond d'eux-mêmes, que ce qu'ils font est juste et bien.

Dimanche, la CBC a diffusé en Nouvelle-Écosse une émission d'une demi-heure sur les régions rurales du Canada. De nombreuses collectivités commencent à perdre leurs pompiers volontaires. Il ne faut pas voir là un manque d'intérêt; c'est la réalité économique des régions rurales du Canada qui est à blâmer. Je me souviens très bien que durant la crise de la morue au début des années 1990, de nombreuses collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador ont perdu leurs éléments les plus prometteurs. Avec tous les déménagements, les pompiers ont été les premiers à disparaître.

Pouvez-vous vous imaginer ce qui se produit quand une localité perd ses pompiers volontaires et ne peut offrir aucun service d'incendie? Les compagnies d'assurance ne savent plus trop si elles peuvent assurer les maisons ou les propriétés en l'absence d'une protection contre les incendies. Ces collectivités et ces familles doivent alors assumer de grands risques.

En bout de ligne, des pompiers volontaires à l'échelle du pays répondront à l'appel. Dans biens des cas, ces derniers savent qu'ils risquent leur vie pour les autres. Voilà pourquoi ce projet de loi est important. Voilà pourquoi tous les partis doivent appuyer ce projet de loi et pourquoi il nous faut procéder rapidement.

Initiatives parlementaires

J'aimerais élargir le débat sur le projet de loi au-delà des pompiers volontaires; nous devons considérer l'ensemble des bénévoles au pays. En Nouvelle-Écosse seulement, le bénévolat crée une activité économique d'une valeur de 2 milliards de dollars. Imaginez ce qu'il en est en Ontario, au Québec et dans les provinces plus peuplées.

Sans les volontaires, notre société ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Je suis certain que bon nombre de mes collègues de la Chambre des communes et du Sénat ont, au fil des ans, donné beaucoup de leur temps et du temps de leur famille pour le bien de leur collectivité. Il est quand même extraordinaire qu'autant d'entre nous, malgré nos horaires chargés, réussissions à faire du bénévolat d'une façon ou d'une autre pour aider nos collectivités, que ce soit dans le cadre de collectes de fonds ou d'autres activités.

Si vous me permettez de pousser plus loin le débat, je crois que tous les volontaires qui donnent un certain nombre d'heures par année, et il est question de 250 heures dans mon projet de loi, devraient avoir droit à un crédit d'impôt de 1 000 \$.

Il y a des années, lorsque ma circonscription, Eastern Shore, allait jusqu'au pont Ecum Secum en Nouvelle-Écosse, j'ai rencontré un membre du Club Lions qui se portait volontaire pour conduire des gens de Sheet Harbour jusqu'à Halifax, ce qui représente plus d'une heure de route. Il le faisait de lui-même. Il ne demandait aucune rémunération ni rien du genre. L'essence coûtait à l'époque 75 ¢ le litre. Maintenant, elle coûte 1,18 \$ le litre à Halifax. On peut s'imaginer à quel point cet acte bénévole peut se révéler coûteux aujourd'hui pour cet homme. Toutefois, il le fait encore parce qu'il sait que c'est utile d'amener des personnes handicapées ou des personnes à très faible revenu à Halifax pour qu'elles puissent effectuer des emplettes importantes ou voir des professionnels de la santé.

Ce sont des gens comme ceux-là qu'il faut saluer chaque jour, non seulement à la Chambre des communes, mais au Sénat également. J'aimerais féliciter spécialement notre collègue de London, qui a été pompier pendant longtemps avant de siéger au Parlement. Il mérite nos applaudissements nourris pour son bon travail.

Mon propre beau-frère a été pompier à l'aéroport de Vancouver pendant plus de 32 ans. Il vient de prendre sa retraite. Heureusement, il n'a jamais eu de gros accident qui aurait pu nuire à sa santé ou à sa vie. Il s'estime très privilégié.

● (1125)

Toutefois, il connaît beaucoup de pompiers qui ont contracté diverses maladies et cancers à cause des produits chimiques auxquels ils ont été exposés. Il s'agissait de pompiers rémunérés. Imaginons le nombre de pompiers volontaires qu'il y a au pays.

Les pompiers volontaires des régions de Fall River, Musquodoboit Harbour, Lake Charlotte, Chezzetcook et Eastern Passage comptent parmi les meilleurs citoyens du pays. Ils adorent ce qu'ils font, mais ils ont besoin qu'on les appuie davantage.

La ville où je vis dispose de ressources financières limitées pour fournir l'équipement et tout le reste. Le gouvernement et tous les parlementaires doivent comprendre qu'une petite allocation de ce genre pourrait au moins couvrir les coûts.

Je voudrais remercier une fois de plus mon collègue de Malpeque d'avoir présenté cet important projet de loi. J'espère qu'on l'adoptera bientôt. Ce serait d'ailleurs extraordinaire si cela figurait dans le budget de demain, mais nous devons attendre jusqu'à 16 heures avant de voir si c'est le cas.

Je tire mon chapeau une fois de plus à tous les pompiers volontaires et à leurs familles. Ceux qui se portent volontaires ont

des familles qui s'inquiètent en attendant leur retour. Je les remercie tous ainsi que l'ensemble des collectivités du pays.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de parler de cette initiative.

J'aimerais tout d'abord féliciter mon collègue, le député de Malpeque, qui a soulevé cette question. Il y a presque une décennie que cette initiative fait l'objet de discussions, de débats et de votes.

Quel cadeau extraordinaire. On a mentionné plus tôt que cela inciterait les gens à devenir volontaires des services d'urgence, ce qui serait très utile, surtout dans les régions rurales, pour de nombreuses raisons.

Commençons par examiner l'incitatif. Pour plus de 100 heures de service, le crédit d'impôt sera de 1 000 \$, et de 2 000 \$ pour plus de 200 heures de service, ce que la majorité des volontaires accompliront facilement.

Il s'agit d'un beau cadeau qui montre que le gouvernement du Canada reconnaît enfin le travail des volontaires.

Je l'ai déjà dit et je le répète: ces gens offrent leur temps bénévolement. Ce sont les premiers à intervenir en cas d'incendie ou de catastrophe. De plus, quand une collectivité a besoin d'un coup de main pour recueillir des dons et sensibiliser la population, ce sont les pompiers volontaires qui répondent les premiers. Ils aident leur collectivité de façon totalement bénévole.

J'appuie le projet de loi C-219, un projet de loi qui aurait d'énormes retombées dans tout le Canada rural, notamment dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador et dans ma circonscription.

Il y a quelques semaines, j'ai présenté à la Chambre une pétition signée par des milliers de gens de Terre-Neuve-et-Labrador, qui demandaient au gouvernement d'adopter le projet de loi et les amendements qui s'imposent au régime fiscal.

Pourquoi est-ce que j'appuie le projet de loi C-219? Je vais donner quelques-unes des raisons les plus importantes. En fait, cela n'est bien souvent qu'une question de chiffres. Je représente plus de 86 000 personnes. Dans ma circonscription, plus de 115 collectivités sont protégées par 52 services de pompiers volontaires, qui comptent 15 ou 20 membres et plus.

Dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, il y a 315 services de pompiers volontaires comptant 6 200 volontaires, des gens qui risquent leur vie pour protéger leurs collectivités et leurs familles. Il y a aussi 27 équipes de recherche et de sauvetage au sol composées de 872 volontaires. Ces volontaires consacrent un temps fou à mener des opérations de recherche et de sauvetage.

Lorsqu'ils quittent le confort de leur foyer, plus souvent qu'autrement dans des conditions météorologiques difficiles, ils ne savent pas s'ils retourneront dans leur famille. C'est là une réalité avec laquelle tous les secouristes doivent composer.

Initiatives parlementaires

Un crédit d'impôt de 2 000 \$ est un don bien modeste, mais, au-delà de la valeur en argent, cela montrerait finalement que le gouvernement du Canada est conscient de leur travail et qu'il veut les en récompenser. Nous voulons qu'ils soient reconnus partout au pays pour leur contribution et le temps qu'ils y consacrent, non seulement pour la sécurité, mais aussi pour la collectivité.

La plupart d'entre nous ne voudrions pas faire face à une personne gravement blessée ou, pire, une personne qui a péri dans un accident de la route. Les secouristes sont les premiers à arriver sur les lieux. La plupart d'entre nous n'avons jamais senti l'odeur particulière d'un incendie, la chaleur intense, le ronflement d'une structure en proie aux flammes ou la sensation désagréable d'être incapable de voir quoi que ce soit en entrant dans un immeuble en flammes pour sauver une personne en danger.

À quoi doivent penser les volontaires lorsqu'ils répondent à un appel d'urgence: Est-ce une fausse alarme ou est-ce bien un incendie? Vais-je en revenir? Vais-je revoir ma famille lorsque ce sera terminé? La pire chose qui pourrait arriver: Y a-t-il un enfant à l'intérieur? La vie d'un enfant est-elle en jeu?

Nos équipes de recherche et de sauvetage au sol ont pour mission de retrouver les personnes perdues, que ce soit sur la côte ou dans la forêt, ou des personnes bloquées sur une paroi rocheuse, blessées ou incapables de se déplacer par crainte de tomber.

Oui, c'est une tâche extrêmement dangereuse que nous donnons aux volontaires et ils l'accomplissent vaillamment.

• (1130)

Les volontaires des services d'urgence s'acquittent de leurs fonctions de manière professionnelle, tout comme le font les travailleurs des services d'urgence qui sont rémunérés. Souvent, les vêtements des volontaires sont abîmés ou détruits parce qu'ils n'ont pas eu le temps de revêtir leurs habits de protection contre le feu ou leurs habits de recherche et de sauvetage au sol. Ils encourrent des dépenses en se rendant quotidiennement en voiture à la caserne de pompiers pour s'entraîner. Ils passent d'innombrables heures à la caserne pour s'entraîner ainsi que pour nettoyer leur matériel et les véhicules d'urgence, sans aucune rémunération ou presque aucune.

Le député de Sackville—Eastern Shore a parlé d'entraînement. Chez moi, à Bishop's Falls, l'entraînement a lieu le mercredi soir. La camaraderie qui unit les pompiers, hommes et femmes, est inégalée. Ils sont très fiers de leur collectivité. De temps à autre, ils me permettent d'y assister. C'est très noble de leur part.

Je dois dire que le peu que nous pouvons faire ici aujourd'hui en votant pour ce projet de loi afin qu'il devienne loi exige très peu de notre part, mais ce serait un beau geste de reconnaissance de leurs sacrifices.

Je vais donner deux exemples tirés de ma circonscription où les services d'urgence volontaires jouent un rôle crucial et indispensable.

Les volontaires des services d'urgence sont intervenus lors des inondations à Badger il y a quelques années. L'état d'urgence avait été déclaré. Il s'agissait des inondations les plus dévastatrices que la province ait jamais connues. Les volontaires consacrent d'innombrables heures à leur travail. Je ne parle pas uniquement des pompiers, des membres de l'équipe de recherche et de sauvetage et des ambulanciers, mais aussi des conseillers municipaux et des politiciens à l'échelle municipale, dont bon nombre sont aussi des volontaires, et tous le sont pour le bien de la collectivité et de leur famille.

Je soutiens respectueusement que nous devrions appuyer cette mesure, et ainsi reconnaître que ces gens sont inextricablement liés à nos collectivités et sont absolument indispensables.

J'aimerais prendre quelques instants pour vous lire quelque chose, intitulé « Qu'est-ce qu'un pompier? »

Il est mon voisin... Il ne s'est jamais habitué à l'émotion que lui procurent les camions de pompier, les sirènes et le danger. C'est une personne comme vous et moi, une personne qui a des besoins, des préoccupations et des rêves inassouvis. Cette personne a toutefois une grandeur d'âme qui fait défaut à la plupart d'entre nous.

Cette personne est un pompier.

Au son de l'alarme, il est toujours prêt à faire le grand sacrifice [...] Un pompier vit en même temps la plus grande des chances et la plus grande des horreurs. Le pompier sauve des vies parce qu'il a déjà trop côtoyé la mort. Le pompier est un être doux, car il a déjà rencontré la puissance terrifiante de la violence débridée. Le pompier est sensible au rire de l'enfant parce que ses bras ont déjà tenu trop de petits corps inanimés dont le rire s'est tu à jamais. Le pompier sait apprécier les plaisirs les plus prosaïques de la vie. Il apprécie cette tasse de café brûlant qu'il tient entre ses doigts engourdis qui ont perdu leur souplesse. Il apprécie la chaleur douillette d'un bon lit pour réchauffer ses os et ses muscles profondément endoloris. Il apprécie la camaraderie des femmes et des hommes courageux de son métier. Il apprécie la paix d'esprit et le sentiment altruiste que procure un travail bien fait au nom de ses congénères.

Voilà les gens dont il est question aujourd'hui. Nous devons leur rendre hommage et reconnaître à sa juste valeur le temps qu'ils sacrifient pour faire en sorte que la collectivité passe en premier. C'est un sacrifice qui n'est jamais récompensé. Il est temps que le gouvernement du Canada dise oui aux pompiers. Tout ce que nous demandons, c'est une simple mesure qui consisterait à leur accorder un crédit d'impôt de 1 000 à 2 000 \$. C'est absolument essentiel.

J'ai demandé à la Chambre d'adopter ce projet de loi à l'unanimité, mais sans succès. Cependant, malgré cela, je demande maintenant au gouvernement d'inclure cette mesure dans son nouveau budget. Il ne reste que peu de temps pour le faire, mais imaginons seulement ces pompiers volontaires au milieu d'un brasier, jonglant avec la vie et la mort. Le temps est limité. Nous voulons les remercier pour tout ce qu'ils ont fait. Nous voulons remercier leurs familles.

Je crois à nos volontaires des services d'urgence, car ils sont la force vive de ce que sont devenues aujourd'hui les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador.

• (1135)

M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler du projet de loi C-219.

S'il était adopté, ce projet de loi accorderait une déduction de 2 000 \$ aux volontaires des services d'urgence ayant accompli au moins 200 heures de service ou de 1 000 \$ à ceux qui auraient accompli entre 100 et 200 heures de service volontaire.

J'aimerais profiter de l'occasion pour souligner le rôle que jouent les volontaires des services d'urgence et autres, dire quelques mots sur leurs motivations et reconnaître les contributions importantes qu'ils apportent à notre pays.

Je voudrais tout d'abord souligner que je suis tout à fait d'accord avec le député de Malpeque sur le principe du projet de loi. Les volontaires des services d'urgence méritent qu'on reconnaisse leurs contributions inestimables à la sécurité et au bien-être de nos collectivités.

Initiatives parlementaires

Ces volontaires des services d'urgence ont joué un rôle important au pays à bon nombre d'occasions. Il suffit de penser à la tornade qui a balayé Edmonton en 1987 en laissant derrière elle un grand nombre de sans-abri, aux inondations au Manitoba et dans la région du Saguenay, à la tempête de verglas de 1998 qui a frappé le Québec et l'Est de l'Ontario et dont les membres de ma famille ont souffert, aux feux de forêts qui ont ravagé la Colombie-Britannique en 2003 et à l'ouragan Juan qui a dévasté la côte Est à l'automne 2003. Ils interviennent également jour après jour pour porter secours à des Canadiens en danger et soulager leurs douleurs et leurs souffrances.

Dans ces situations cruciales, des bénévoles des équipes de secours en cas de catastrophes sont intervenus. Ils ont aidé les victimes de ces catastrophes naturelles et ont contribué à rétablir le calme après la tempête. Ces gens extraordinaires me rendent fiers d'être Canadien. Nous devrions tous en être fiers.

De nombreux bénévoles méritent notre reconnaissance et il existe différentes façons de souligner leur contribution. Cela surprendra peut-être certains députés, mais Statistique Canada estime qu'environ 11,8 millions de Canadiens, partout au pays, ont oeuvré bénévolement en 2004. Comme vous pouvez l'imaginer, ces bénévoles apportent, de différentes façons, une précieuse contribution à leur collectivité. Certains bénévoles sont là pour aider les aînés. D'autres sont entraîneurs d'équipes sportives pour les jeunes. D'autres préparent, servent et livrent des repas à des personnes dans le besoin. D'autres encore fournissent des services d'éducation et de sensibilisation à d'importants enjeux ou contribuent à protéger notre environnement en gardant l'oeil sur les écosystèmes et en nettoyant les plages. Dans ma circonscription, Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, le Hamilton Area Eco-Network fait un magnifique travail de gestion de l'une des réserves de biosphère désignée par l'UNESCO dans notre pays.

En 2004, les bénévoles ont fait don de plus de deux milliards d'heures de leur temps, soit une moyenne de 168 heures par bénévole. Puisqu'il est question de 11 millions de Canadiens et de deux milliards d'heures, arrêtons-nous un instant pour nous demander ce qui arriverait si, pendant une semaine seulement, les bénévoles cessaient toutes leurs activités. Imaginons ce qui arriverait même si nous savons qu'une telle chose ne se produira jamais. Dans quel genre de pays vivrions-nous?

Imaginons un instant quelle surcharge de travail les services locaux de police auraient à supporter s'ils ne pouvaient pas compter sur les auxiliaires de la police.

À chaque compétition sportive à laquelle je suis présent, je vois toujours la fourgonnette de l'Ambulance Saint-Jean, un corps ambulancier bénévole solidement enraciné dans l'histoire du pays. Les ambulanciers se tiennent prêts à aider les gens en cas d'urgence médicale. Imaginons ce qui se passerait s'ils n'étaient pas là.

Imaginons le vide à combler si Dundas, en Ontario, était privée du centre de jour Roots pour jeunes, où on les aide à faire de bons choix plutôt que de se retrouver sur la mauvaise voie et de tomber dans la criminalité.

Que dire des organismes Mission Services, Good Shepherd, Wesley Urban Ministries ou Olive Branch, qui oeuvrent au centre-ville de Hamilton, où ils servent des repas, s'occupent des gens qui errent dans la rue et aident ceux qui vivent en marge de la société pour qu'ils puissent devenir des citoyens à part entière.

Il y a deux semaines, lors d'une collecte, la municipalité d'Ancaster a recueilli 70 000 livres de nourriture, ce qui permettra de répondre aux besoins pendant trois semaines seulement.

Imaginons ce qui arriverait si ce genre d'aide n'était pas disponible. Heureusement, nous n'avons pas besoin de nous en faire à ce sujet.

Nous devons nous demander pourquoi les bénévoles sont si généreux de leur temps. Pour bien situer le contexte, je vais saisir l'occasion pour présenter les résultats d'une enquête de Statistique Canada qui ont récemment jeté un certain éclairage sur cette question. J'imagine qu'on ne sera pas étonné d'apprendre que la plupart des Canadiens n'espèrent pas tirer une récompense de leur bénévolat sous forme d'aide financière ou d'incitatif.

● (1140)

L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation menée en 2004 a révélé qu'aucune des raisons principales de faire du bénévolat n'est liée aux gains financiers. Par exemple, 92 p. 100 des répondants ont affirmé qu'ils faisaient du bénévolat, car ils voulaient apporter une contribution à leur collectivité. Soixante-dix-sept pour cent des répondants ont dit qu'ils faisaient du bénévolat parce qu'ils voulaient mettre à contribution leurs compétences et leur expérience. Près de 60 p. 100 des répondants ont affirmé qu'ils faisaient du bénévolat parce qu'ils avaient été personnellement touchés par la cause de l'organisation qu'ils soutiennent.

Les Canadiens ont cité plusieurs autres raisons de faire du bénévolat. Ils voient celui-ci comme une façon d'explorer leurs propres forces. Ils ont des amis qui font du bénévolat et ils veulent partager cette expérience. Ils veulent agir conformément à leurs croyances ou obligations religieuses. Pour certaines personnes, le bénévolat constitue une façon de mettre en pratique ou d'acquiescer des compétences qui leur procureront de nouveaux débouchés.

Dans la même enquête de Statistique Canada, on a demandé aux Canadiens pourquoi ils ne faisaient pas de bénévolat ou pourquoi ils n'en faisaient pas davantage. Le facteur financier est l'une des dernières raisons invoquées.

En effet, Statistique Canada a conclu que le principal obstacle empêchant les personnes de faire davantage de bénévolat était le manque de temps. Sept Canadiens sur dix disent ne pas faire de bénévolat ou ne pas en faire davantage à cause d'un horaire trop chargé et non en raison de considérations financières.

Le manque de temps n'est pas le seul obstacle au bénévolat. D'aucuns ne peuvent pas prendre un engagement à l'année. D'autres qui envisageraient de faire du bénévolat n'ont jamais été invités à en faire. Ils ont peut-être besoin d'une invitation pour se lancer dans cette entreprise. D'autres disent avoir des problèmes de santé.

Je crois que tous les Canadiens seraient d'accord pour dire que cet important groupe de volontaires mérite d'être reconnu. Toutefois, il serait irresponsable de tenir le présent débat sans explorer les motivations et les attentes de nos bénévoles.

Nous devrions aussi explorer d'autres façons de reconnaître et d'encourager les efforts des bénévoles, car il y en a d'autres. Il suffit parfois de sensibiliser les gens à la cause ou mettre en valeur le travail des bénévoles. Par exemple, nous pourrions souligner la contribution des bénévoles au Canada en décernant publiquement des prix et des honneurs. De nombreux prix distribués chaque année soulignent la contribution exceptionnelle de bénévoles. Pensons au Prix du Gouverneur général pour l'entraide, remis à un bénévole qui a contribué pendant de nombreuses années au bien-être de familles et de groupes de sa collectivité.

Initiatives parlementaires

En reconnaissance du travail des bénévoles, dont les volontaires des services d'urgence, le gouvernement du Canada remet le Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat. Le gouvernement a créé ce prix à l'occasion de l'Année internationale des volontaires 2001.

Les provinces reconnaissent aussi les contributions des bénévoles. En Colombie-Britannique, le programme d'urgence souligne chaque année les contributions des bénévoles pour chacun de ses cinq volets: la recherche et sauvetage; les services sociaux d'urgence; la recherche aérienne; la radio amateur et la recherche routière.

En Ontario, le Programme de remise de distinctions pour services bénévoles reconnaît, entre autres réalisations, la bravoure des policiers et des pompiers volontaires. En outre, nombre de volontaires des services d'urgence ont obtenu la médaille de la bravoure du lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Pour conclure, je dirai que tous les députés appuient et respectent le travail des volontaires des services d'urgence. Il y a unanimité à ce sujet. Toutefois, nous devons aux Canadiens de faire nos devoirs lorsque nous élaborons des politiques.

Je félicite de nouveau le député de Malpeque, qui a présenté ce projet de loi reconnaissant l'importante contribution qu'apportent nos volontaires des services d'urgence à nos collectivités. Cela dit, ce projet de loi soulève d'autres questions auxquelles il me tarde de voir le député fournir des réponses tant ici, dans cette enceinte, qu'au sein du comité auquel la mesure sera peut-être renvoyée.

Nous devons étudier soigneusement ce projet de loi de manière à assurer que nous avons la bonne façon de reconnaître la contribution des volontaires des services d'urgence, car nous leurs sommes tous reconnaissants.

• (1145)

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je veux prendre part à ce débat et appuyer le député de Malpeque qui a saisi la Chambre de cette question très importante concernant la contribution que font à la société les pompiers et les agents de la sécurité publique en général.

L'Association internationale des pompiers a été le principal groupe à parler au nom des agents de la sécurité publique. Elle est intervenue à divers égards, que ce soit le traitement de produits dangereux ou l'affichage sur les wagons d'un plan d'urgence en cas de déraillement.

On a préconisé une autre mesure très intéressante à la Chambre ces dernières années. Il s'agit d'un fonds d'indemnisation des agents de la sécurité publique devant servir au cas où un agent de la sécurité publique perd la vie dans l'exercice de ses fonctions.

Le projet de loi qui a déjà été soumis à la Chambre au nom des pompiers et autres agents de la sécurité publique avait pour objet d'aider les familles et les survivants des agents de police, pompiers et autres agents de la sécurité publique ayant perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. L'Association internationale des pompiers préconisait l'adoption de ce projet de loi parce qu'un tel fonds existe aux États-Unis depuis un certain nombre d'années.

En fait, le montant payé aux États-Unis était initialement de 100 000 \$. C'est le gouvernement des États-Unis qui versait le montant aux familles des agents de la sécurité publique ayant perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Ce montant a été augmenté après les événements horribles du 11 septembre 2001 à cause du grand nombre de pompiers et de bénévoles qui avaient alors perdu la vie. Le gouvernement a porté le montant à 250 000 \$ pour les agents de la sécurité publique qui sont intervenus lors de cette tragédie. Bon nombre de ces derniers souffrent toujours de graves maladies

chroniques dues à leur exposition à un environnement contenant des émanations dangereuses et des substances toxiques.

Tout cela est à l'origine du projet de loi dont le député de Malpeque saisit maintenant la Chambre. Ceux d'entre nous qui viennent de centres urbains peuvent parler des excellents services de lutte contre les incendies qui desservent la population de nos grandes villes ainsi que des économies d'échelle qu'engendrent ces services. Mais dans les banlieues, les régions rurales et les régions éloignées, ceux qui sont appelés à servir les Canadiens et qui mettent leur vie en péril ne font pas partie de corps policiers ou de services de lutte contre les incendies. Ce sont des bénévoles.

On m'a déjà dit que les pompiers consacrent seulement environ 15 p. 100 de leur temps à la lutte contre les incendies et à d'autres situations d'urgence liées aux incendies. Ils passent le reste de leur temps à informer le public, à appuyer des activités communautaires, à réunir des fonds et à être de garde. Les pompiers sont toujours de garde. Ce sont eux qui entrent dans un immeuble en flammes quand tout le monde en sort à la course. C'est ça la différence. C'est la caractéristique que nous tentons de reconnaître dans ce projet de loi.

Les pompiers volontaires ne reçoivent pas le même genre de reconnaissance. Ils sont là, prêts à faire le même travail. C'est un peu comme les réservistes qui reçoivent le même niveau de formation que les militaires à plein temps. Quand les réservistes sont appelés à se rendre dans un théâtre d'opérations, ils risquent leur vie. C'est la même chose pour les pompiers volontaires. Ils doivent avoir le même genre de formation. Lorsqu'une urgence survient, ils doivent être prêts à se rendre à tout moment à un endroit que tout le monde tente de fuir.

• (1150)

Je veux féliciter le député de Malpeque d'avoir présenté ce projet de loi. Cette mesure est importante en ce sens qu'elle constitue, en l'absence d'un fonds d'indemnisation des agents de la sécurité publique ou d'une autre forme de reconnaissance universelle, un autre moyen de montrer le respect et la confiance que nous, les parlementaires, vouons à ces professionnels qui sont prêts à risquer leur santé, leur sécurité et leur vie au nom des Canadiens.

Monsieur le Président, je propose:

Que le projet de loi C-219, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déduction pour volontaires des services d'urgence), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

Initiatives ministérielles

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, j'aimerais demander le consentement unanime de la Chambre pour donner au député de Malpeque le temps de remercier brièvement la Chambre d'avoir accueilli favorablement son projet de loi étant donné qu'il n'aura pas le droit de réplique qu'il aurait eu normalement.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter cette motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): J'allais demander le consentement unanime pour que nous passions immédiatement à la prochaine étape de l'ordre des travaux, mais je vais suspendre la séance jusqu'à 12 h 2.

(La séance est suspendue à 11 h 52.)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 12 h 2.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1200)

[Traduction]

L'AFGHANISTAN

L'hon. Peter MacKay (au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique) propose:

Attendu que,

la Chambre reconnaît l'importante contribution et le sacrifice des Forces canadiennes et du personnel civil canadien dans le cadre de la mission mandatée par l'ONU et dirigée par l'OTAN déployée en Afghanistan à la demande du gouvernement afghan démocratiquement élu;

la Chambre estime que le Canada doit demeurer engagé auprès de la population afghane après février 2009;

la Chambre reconnaît qu'en février 2002, le gouvernement a décidé de déployer 850 soldats à Kandahar pour se joindre à la coalition internationale qui s'est rendue en Afghanistan pour chasser les Talibans, suite aux attaques terroristes du 11 septembre 2001, et que ce déploiement a duré six mois, après quoi, les troupes se sont fait remplacer en Afghanistan et sont revenues au pays;

la Chambre reconnaît qu'en février 2003, le gouvernement a pris la décision que le Canada enverrait 2 000 soldats et dirigerait la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN (FIAS) pour un an à Kaboul, à partir de l'été 2003, et qu'après cet engagement d'une année, les troupes canadiennes seraient réduites à une unité de reconnaissance de 750 soldats puisque la Turquie, notre alliée à l'OTAN, prendrait la relève à Kaboul pour remplacer le Canada en tant que chef de file de la mission de la FIAS;

la Chambre reconnaît qu'en août 2005, le Canada a assumé la responsabilité de l'Équipe provinciale de reconstruction dans la province de Kandahar, ce qui correspond à environ 300 employés des Forces armées canadiennes;

la Chambre reconnaît que le gouvernement a pris la décision d'engager un groupe de combat d'environ 1 200 soldats à Kandahar pour une période d'un an, soit de février 2006 à février 2007;

la Chambre reconnaît qu'en janvier 2006, le gouvernement a participé à la conférence de Londres sur l'Afghanistan, où il a signé le Pacte de l'Afghanistan, qui établit les repères et le calendrier jusqu'à la fin de 2010 en ce qui a trait à l'amélioration de la sécurité, de la gouvernance, et du développement social et économique de l'Afghanistan;

la Chambre reconnaît qu'en mai 2006, le Parlement a appuyé la prolongation du déploiement, pour une période de deux ans, par le gouvernement du Canada en Afghanistan d'un personnel diplomatique, d'aide au développement, policier et militaire ainsi que l'affectation de fonds et de matériel à ce déploiement;

la Chambre accueille favorablement le rapport du Panel indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan, présidé par l'honorable John Manley, et reconnaît l'importante contribution faite par ses membres;

la Chambre reconnaît que les trois volets d'une stratégie globale du gouvernement — défense, diplomatie et développement — ont toujours été des lignes directrices de la participation du Canada en Afghanistan et qu'ils doivent se renforcer l'un l'autre pour que le gouvernement puisse les concilier de la manière la plus efficace possible;

la Chambre reconnaît que le but final de la politique canadienne est de laisser l'Afghanistan aux Afghans, au sein d'un pays mieux gouverné, en paix et plus sécuritaire, et de créer l'espace et les conditions voulues pour que les Afghans réussissent eux-mêmes à trouver une solution politique au conflit;

la Chambre reconnaît qu'afin d'atteindre cet objectif, il est essentiel d'aider la population afghane à faire en sorte que les responsables des quatre organes chargés de leur sécurité (l'armée, la police, le système judiciaire et le système correctionnel) soient bien formés, bien équipés et bien payés;

par conséquent, il est de l'avis de la Chambre,

que le Canada devrait maintenir une présence militaire à Kandahar au-delà de février 2009, jusqu'à juillet 2011, d'une manière pleinement conforme au mandat de l'ONU en Afghanistan, et que cette mission militaire devrait comporter les points suivants:

a) former des forces de sécurité nationale afghanes, afin que celles-ci puissent rapidement assumer une plus grande part des efforts de maintien de la sécurité dans la province de Kandahar et dans l'ensemble de l'Afghanistan;

b) assurer la sécurité de la reconstruction et des projets de développement à Kandahar;

c) maintenir la responsabilité du Canada envers l'Équipe provinciale de reconstruction à Kandahar;

que, en vertu de ce mandat, ce prolongement de la présence militaire du Canada en Afghanistan soit approuvé par la Chambre à la condition expresse que:

a) l'OTAN assure la rotation d'un groupement tactique d'environ 1000 soldats à Kandahar, troupes qui devront être opérationnelles au plus tard en février 2009;

b) le gouvernement obtienne au plus tard en février 2009 des hélicoptères de transport de moyen tonnage ainsi que des véhicules aériens sans pilote (UAV) à haute performance, aux fins de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, afin de contribuer à la sécurité et à l'efficacité du contingent canadien;

c) le gouvernement du Canada informe l'OTAN que notre pays mettra fin à sa présence à Kandahar dès juillet 2011, date à laquelle le redéploiement des troupes des Forces canadiennes à l'extérieur de Kandahar et leur remplacement par les forces afghanes débutera dès que possible, pour se terminer dès décembre 2011;

que le gouvernement du Canada, conjointement avec nos alliés et le gouvernement de l'Afghanistan, établissent des objectifs et un calendrier fermes pour la formation, l'équipement et l'octroi d'un salaire à l'armée nationale afghane, la police nationale afghane, les membres de son système judiciaire et les responsables du système correctionnel;

que la contribution du Canada à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan devrait être:

a) revitalisée et augmentée afin de mieux concilier nos efforts militaires et nos efforts de développement en Afghanistan;

b) axée sur nos forces traditionnelles en tant que nation, particulièrement par le biais de l'élaboration de systèmes judiciaires et correctionnels sains et d'institutions politiques solides en sol afghan, et d'une plus grande participation du Canada à la résolution du problème chronique de la pénurie d'eau potable dans ce pays;

c) axée sur la résolution du problème désastreux de la narco-économie qui mine constamment les progrès réalisés en Afghanistan, par la recherche de solutions qui n'affecteront pas la bonne volonté de la population locale;

d) soumise à un plus haut niveau de transparence et d'examen, de sorte que la population canadienne puisse être certaine que nos efforts de développement donnent des résultats en Afghanistan;

Initiatives ministérielles

que le Canada devrait adopter une position diplomatique plus forte et plus disciplinée concernant l'Afghanistan et les acteurs locaux, notamment en appuyant la nomination d'un envoyé spécial dans cette région, qui pourrait à la fois assurer une meilleure cohérence de toutes les initiatives diplomatiques dans la région et faire des pressions pour une meilleure coordination au sein de nos partenaires de l'ONU dans la poursuite d'objectifs diplomatiques communs pour cette région;

que le gouvernement informe plus franchement et plus fréquemment la population sur ce qui se passe en Afghanistan, qu'il lui présente plus de bilans sur le rôle du Canada, qu'il mette plus d'accent sur les efforts diplomatiques et militaires et les efforts de reconstruction, et que pour une plus grande clarté, le gouvernement présente au Parlement des rapports trimestriels détaillés sur les progrès de la mission en Afghanistan;

qu'un comité parlementaire spécial sur l'Afghanistan soit créé par la Chambre afin qu'il rencontre régulièrement les ministres des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Défense nationale, ainsi que des hauts fonctionnaires, et que la Chambre autorise ce comité spécial à se rendre en Afghanistan et dans les environs pour présenter fréquemment des recommandations sur la gestion et les progrès de nos efforts en Afghanistan;

que ce comité parlementaire spécial étudie les lois et les procédures gouvernant les exceptions touchant la sécurité opérationnelle et nationale en ce qui concerne la dissimulation d'information au Parlement, aux tribunaux et à la population canadienne avec ceux qui sont responsables de la mise en application de ces règles et procédures, afin que les Canadiens obtiennent toute l'information sur la gestion et les progrès de la mission;

qu'en ce qui concerne le transfert de prisonniers afghans aux autorités afghanes, le gouvernement doive:

a) s'engager à respecter les normes les plus élevées de l'OTAN et de la communauté internationale en ce qui concerne la protection des droits des détenus, ne procédant aux transferts que lorsqu'il sera en mesure de croire qu'il le fera en respectant les obligations internationales du Canada;

b) établir une solution avec les alliés de l'OTAN à la question des détenus, par le biais d'efforts diplomatiques issus des valeurs canadiennes profondes que sont le respect des droits humains et de la dignité pour tous;

c) s'engager à mettre en œuvre une politique de transparence accrue en ce qui concerne les mesures entourant la capture et le transfert de prisonniers, qui inclura l'engagement de rapporter au public les résultats de révisions ou inspections des prisons afghanes menées par les représentants canadiens;

que le gouvernement s'engage à une meilleure coordination interministérielle, afin d'offrir une meilleure cohérence et coordination dans toute la gestion gouvernementale nationale de notre engagement en Afghanistan, notamment par la création d'un groupe de travail permanent qui rendra directement des comptes au Premier ministre pour diriger ces efforts.

● (1210)

— Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de m'adresser à la Chambre relativement à la très importante question qui vient d'être soulignée dans la motion présentée.

Je veux commencer en faisant quelque chose qui se produit rarement ici, c'est-à-dire exprimer mon respect envers les députés d'en face et les remercier de participer à cet important débat. Je suis fermement convaincu que cet effort sincère en vue d'en arriver à un consensus dans cet important dossier est de bon augure pour le Parlement et pour l'avenir de notre pays.

À l'heure actuelle, ce dossier est peut-être le plus important pour le Parlement et pour notre pays. Ses répercussions sont vastes et importantes pour les Canadiens, les Afghans et toute la communauté internationale.

Il convient aussi de souligner de façon spéciale le rôle du chef de l'opposition, du chef adjoint de l'opposition et des autres députés du Parti libéral, qui ont favorisé, à un moment critique, un consensus susceptible de déboucher sur l'adoption d'une position vraiment canadienne. Cela est rare à la Chambre, où les débats sont souvent empreints de partisanerie. C'est aussi un bel exemple d'exercice démocratique, qui reflète précisément ce que nous voulons protéger et promouvoir en Afghanistan.

En laissant de côté nos divergences politiques et nos lignes de parti face à un tel dossier, nous montrons à nos concitoyens et à tous ceux qui nous font confiance que nous sommes capables de voir les

choses dans un contexte plus large, que nous sommes capables de nous entendre relativement à une cause pour laquelle d'autres dans notre pays sont littéralement prêts à donner leur vie, afin d'assurer l'équité et la justice.

Le fait que l'on puisse s'entendre sur cette motion rappelle des épisodes antérieurs de l'histoire de notre pays au cours desquels nos soldats ont été déployés, des épisodes au cours desquels le patriotisme a primé sur la partisanerie.

Personnellement, je suis heureux que nous semblions disposés à laisser de côté la rancœur et les attaques personnelles, et à montrer clairement aux Canadiens, aux Afghans et à tous ceux dans le monde qui suivent ce débat, y compris les talibans, que nous sommes unis.

Nous sommes un Parlement sérieux, réceptif et responsable lorsque vient le moment de se pencher sur des dossiers importants. Les gestes posés ici, pendant que nos soldats sont en mission dans des régions éloignées afin d'y promouvoir les valeurs qui nous sont chères, témoignent d'une unité parlementaire qui nous grandit et qui favorise le respect et la crédibilité des titulaires de charge publique.

Comme l'a déclaré le premier ministre, le gouvernement accepte, dans ses grandes lignes, le rapport et les recommandations du groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan.

Je veux remercier John Manley, Pamela Wallin, Derek Burney, Paul Tellier et Jake Epp pour le travail remarquable qu'ils ont accompli et leurs réflexions importantes sur le rôle futur du Canada en Afghanistan. C'est un rapport complet et bien rédigé. Il enrichira beaucoup le débat à la Chambre.

Sous réserve des conditions énoncées dans la motion présentée à la Chambre, le gouvernement est d'accord pour que le rôle du Canada comme gardien de la sécurité à Kandahar soit prolongé jusqu'à la fin de 2011. Ce moment coïnciderait avec les repères sur le développement donnés dans le Pacte pour l'Afghanistan.

Le gouvernement prend déjà des mesures pour appliquer plusieurs des principales recommandations faites par le groupe d'experts indépendant. Un nouveau comité du Cabinet a été créé.

[*Français*]

De plus, un groupe de travail sur l'Afghanistan a été mis sur pied au Bureau du Conseil privé. Il est composé des membres seniors du gouvernement et fonctionnaires. Avec M. David Mulroney du ministère des Affaires étrangères, il a rendu possible la coordination de ce dossier durant la dernière année.

Ces deux groupes amélioreront la coordination du travail du gouvernement en Afghanistan. Afin de continuer à assumer notre rôle actuel en Afghanistan, nous sommes en pourparlers avec nos alliés et nos partenaires afin qu'il y ait davantage de troupes à Kandahar.

Nous explorons également des options qui s'offrent à nous pour que nos militaires aient l'équipement dont ils ont besoin.

● (1215)

[*Traduction*]

Jusqu'à maintenant, la Pologne a offert de mettre à la disposition du Canada deux hélicoptères de transport moyens sur le terrain d'aviation de Kandahar. Nous remercions chaleureusement la Pologne pour cette contribution et nous espérons que d'autres lui emboîteront le pas, car nous savons que chaque petite contribution est utile.

Initiatives ministérielles

Le gouvernement tient à ce que nos concitoyens servant en Afghanistan soient en mesure de réussir. S'ils sont bien équipés et bénéficient d'un appui suffisant, nous croyons que les résultats visés seront atteints plus rapidement.

Je demande à tous les députés d'examiner attentivement le rapport du groupe d'experts indépendant. Il est complet et instructif dans ses recommandations.

Je recommande aussi vivement à tous les députés d'appuyer la motion qui nous est proposée. Cela compte pour les Canadiens, nos soldats et la communauté internationale. Le monde, y compris le peuple afghan et ses oppresseurs, nous regardent. Toute réduction de l'aide aura pour effet de rendre les terroristes plus hardis tout en leur permettant de reprendre des forces pour revenir semer le chaos dans la population afghane.

Les Canadiens peuvent être fiers de ce que nous faisons, de notre rôle de chef de file de la communauté internationale dans ses efforts pour stabiliser l'Afghanistan. Nous avons déjà joué ce rôle auparavant: durant les deux guerres mondiales et en Corée.

Chaque fois que le monde a eu à serrer les rangs face à un agresseur, le Canada n'a pas tardé à faire sa part et n'a pas vacillé dans son appui. Encore une fois, le Canada est présent, au premier rang d'un conflit dont les conséquences sont graves et d'une grande ampleur.

Dans le cadre de la mission en Afghanistan sous mandat des Nations Unies, nous avons mérité un rôle à la hauteur de notre engagement, de notre travail acharné et de nos sacrifices et nous avons gagné le respect de la population afghane, de nos alliés et de nos partenaires.

Nous sommes fiers de nos soldats et nous leur sommes reconnaissants. En assumant leurs tâches militaires, ils deviennent nos meilleurs citoyens.

Tous nos soldats méritent notre respect et notre reconnaissance. Les Canadiens, en nombres grandissants, le disent, l'écrivent et le manifestent de diverses manières et en divers endroits. Leur gratitude s'exprime d'une manière qui est palpable pour nos soldats.

La tâche du chef de file peut être lourde, il faut le reconnaître. Elle implique des coûts que les Canadiens ressentent au plus profond d'eux-mêmes. Les sacrifices consentis par les soldats canadiens sont tout aussi exceptionnels que ceux qui ont dû être assumés à d'autres moments de notre histoire. Leur volonté de résister à la terreur et à la tyrannie, à l'oppression et à l'indignité, fait honneur non seulement à notre pays, mais à l'humanité dans son ensemble.

• (1220)

[Français]

Par contre, nous devons parfois, comme pays, prendre position et nous affirmer. Nous devons nous affirmer en faisant part de nos valeurs fondamentales et de nos intérêts ainsi que de ce que nous sommes prêts à faire pour les défendre. Nous ne pouvons pas présumer que les autres font les tâches difficiles pour nous. Si nous croyons vraiment en cette mission, ce sont les actions et non les mots qui comptent.

C'est maintenant le temps et c'est l'Afghanistan qui a besoin de nous. La stabilisation de l'Afghanistan est une cause noble et essentielle. Considérons les circonstances.

[Traduction]

Ici encore, j'invite tous les députés à considérer les circonstances qui nous ont menés là où nous en sommes. Les Afghans souhaitent notre présence. La population afghane vivait quotidiennement dans

la peur, sous les talibans. Les Afghans étaient privés de tout et s'étaient fait arracher tout espoir d'un avenir meilleur. Les talibans avaient étouffé cet espoir, tout aussi vital que l'air que nous respirons.

Les Nations Unies souhaitent notre présence. L'OTAN a besoin de nous en Afghanistan. Le groupe d'experts de M. Manley nous a recommandé de poursuivre la mission. S'il n'est pas opportun de le faire, alors quel serait donc un meilleur moment?

La mission en Afghanistan est une mission canadienne. Ce n'est ni une mission conservatrice, ni une mission libérale. Nous avons deux positions. Maintenant, nous n'en avons qu'une. Nous savons tout de même que certains députés s'opposent à cette mission et à cette motion.

Il y a, d'une part, la position du gouvernement et du Parti libéral qui, selon nous, consiste essentiellement à appuyer le maintien de la présence canadienne en Afghanistan.

Cette position est conforme à nos obligations internationales ainsi qu'à notre engagement envers le peuple afghan, que nous avons promis de protéger, d'aider dans son développement et dans l'acquisition des capacités qui lui permettront d'assumer pleinement la responsabilité de sa souveraineté nationale et de sa sécurité à l'intérieur de ses frontières. C'est là un but qui peut être atteint. Cependant, il ne le sera pas si nos soldats rentrent chez eux.

Les libéraux et les conservateurs conviennent que la mission devrait prendre fin en 2011. Les libéraux et les conservateurs conviennent qu'il faut concentrer nos efforts sur la formation, le développement et la reconstruction.

Nous convenons que notre mission en Afghanistan est une mission militaire et que les décisions militaires doivent être prises par les intervenants sur le terrain qui sont en mesure d'évaluer la situation et de prendre d'importantes décisions opérationnelles.

Notre position est compatible avec les obligations qui nous incombent à l'égard de nos concitoyens qui servent en Afghanistan; nos hommes et nos femmes en uniforme, nos diplomates et nos spécialistes du développement. Nous les félicitons tous. Ils croient profondément en la mission et ils doivent savoir que les Canadiens vouent un appui clair et dépourvu de toute ambiguïté à l'important travail qu'ils effectuent.

Il importe de souligner à nouveau que les moyens militaires ne suffiront pas à garantir notre succès. Je crois que, parallèlement aux efforts militaires, l'énorme contribution de l'ACDI, du MAECI, de l'Agence des services frontaliers du Canada, de la GRC, des services de police municipaux ainsi que d'autres organismes gouvernementaux sera la clé de notre réussite.

Je félicite ces héros de tout ce qu'ils accomplissent. Je pense notamment à notre ambassadeur hors pair, Arif Lalani, à Bob Chamberlain, à Karen Foss et au reste de l'équipe provinciale de reconstruction. Je souhaite également la bienvenue à Elissa Golberg dans son nouveau rôle en Afghanistan.

Or pendant ce temps, le NPD et le Bloc réclament le retrait des troupes canadiennes dès l'an prochain. La réalité semble leur échapper complètement.

Nous croyons qu'il faut rester et finir notre travail. Nous ne voulons pas abandonner le peuple afghan ni tourner le dos à la communauté internationale. Rester en Afghanistan n'est pas ce qu'il y a de plus facile, mais c'est la bonne chose à faire.

Initiatives ministérielles

•(1225)

[Français]

Le monde doit comprendre pourquoi nous sommes en Afghanistan. En aidant les Afghans, nous nous aidons aussi. Nous ne pouvons ignorer les conflits qui se déroulent un peu partout dans le monde.

Dans un monde qui semble de plus en plus petit, aucune nation n'est immunisée contre le terrorisme. Nous ne sommes pas isolés des horreurs qui peuvent toucher d'autres pays, et nous avons été atteints. Des Canadiens sont morts dans les attentats du World Trade Center à New York.

De plus, les terroristes ont frappé à d'autres endroits enlevant la vie à d'innocentes personnes, notamment à Washington, à Londres, à Madrid et à Bali.

[Traduction]

N'oublions pas que la pire attaque terroriste à frapper l'Amérique du Nord avant la tragédie du 11 septembre a été l'attentat à la bombe perpétré contre un vol d'Air India en partance de Vancouver. Cet attentat a fait 329 victimes. Quand nous siégeons à la Chambre, le symbole et l'essence même de la démocratie canadienne, nous devrions toujours nous rappeler que ces attentats non provoqués contre la démocratie et contre toutes les nations civilisées constituent une atteinte à des valeurs qui transcendent la religion et la culture, une atteinte à la raison elle-même.

Les attentats se sont poursuivis. La semaine dernière, deux explosions mortelles distinctes, survenues à proximité de la vallée d'Arghandab, ont coûté la vie à plus de 100 Afghans et blessé quatre Canadiens. La magnitude de la douleur et de la souffrance a eu des échos partout dans le monde et nous rappelle la brutalité et l'inhumanité qui caractérisent les talibans. Nous pleurons la perte de victimes innocentes en Afghanistan et nous exprimons notre sympathie la plus sincère aux familles touchées.

La situation nous rappelle régulièrement que l'Afghanistan n'est pas le problème des autres. C'est également notre problème. Si l'Afghanistan devait redevenir une terre d'accueil et un incubateur pour le terrorisme, les Canadiens et les gens que le Canada sert dans ce pays seraient plus menacés et le monde serait plus dangereux. Le peuple afghan a les mêmes aspirations que les Canadiens et mérite autant que ces derniers. Les Afghans veulent être libérés de l'oppression. Ils veulent que leur dignité et leur vie soient respectées et protégées. Ils souhaitent une vie meilleure pour leurs enfants. Ils veulent de l'espoir et des possibilités.

Si l'Afghanistan servait d'incubateur et d'exportateur pour le terrorisme, les Canadiens seraient certainement confrontés à un danger plus grand parce que la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit, principes que le Canada incarne et défend, seraient menacés. Il serait terrible de nous retirer de ce pays et de laisser la place à ceux qui prêchent la haine et le meurtre.

Il ne faut pas s'y tromper, notre sécurité et celle de nos alliés est en jeu en Afghanistan, et il en est de même de celle des Afghans et de la région. Voilà pourquoi le Canada se trouve là-bas. Nous sommes là avec nos alliés, nos partenaires de l'OTAN et des Nations Unies. Plus de 60 pays partageant un même point de vue et une même détermination jouent divers rôles et contribuent à la paix, à la sécurité et à l'amélioration de la situation en Afghanistan.

Voilà pourquoi nous ne pouvons abandonner le rôle essentiel de leader que nous jouons actuellement en Afghanistan tant que nous n'aurons pas atteint ce point tournant critique, tant que nous ne serons pas en mesure de donner à ce pays la capacité de jouer un rôle

plus substantiel et de se gouverner en étant complètement libéré de la menace et de la terreur talibanes.

Il est bon de temps en temps de faire une récapitulation non seulement de ce qui reste à faire, mais également de ce qui a été accompli. S'attaquer aux principales causes qui ont fait de l'Afghanistan un repaire de terroristes est un défi en soi. Pour assurer la stabilité à long terme dans ce pays, il faut aider les Afghans à se doter des outils dont ils ont besoin pour se gouverner eux-mêmes avec justice, pour réaliser leur potentiel sur les plans économique et social ainsi que pour assurer leur propre sécurité. Ces éléments centraux du Pacte de l'Afghanistan, signé au début de 2006, servent à orienter les efforts de la communauté internationale et du gouvernement de l'Afghanistan. Le Canada, qui est signataire du pacte, a participé à son élaboration et à sa rédaction.

L'engagement du Canada est conforme à cet accord international. Notre mission comporte plusieurs facettes et exige la participation d'un grand nombre de ministères et d'organismes gouvernementaux. Elle fait appel à nos compétences nationales, que nous unissons à celles de nos alliés et de nos partenaires. Aider les Afghans à reconstruire leur pays après des décennies de conflits est une tâche monumentale, une tâche rendue encore plus difficile par les insurgés qui s'infiltrèrent en Afghanistan en provenance du Pakistan.

Nous ne devons jamais oublier que la province de Kandahar, en termes géographiques, est située au Sud du pays et que la frontière avec le Pakistan est très perméable. Nous demandons donc au Pakistan, malgré ses propres problèmes internes, d'intensifier ses efforts pour arrêter le recrutement dans les camps de réfugiés, d'assurer une sécurité accrue à la frontière, souvent appelée ligne Durand, et de réprimer l'insurrection sur son propre territoire.

N'oublions pas qu'en collaborant avec nos alliés et nos partenaires, nous faisons d'énormes et réels progrès sur le terrain.

•(1230)

Pensons aux germes de la démocratie qui ont été plantés et qui sont en train de prendre racine dans ce pays qui a connu de nombreux bouleversements. Il est révélateur d'évaluer la différence entre la situation actuelle en Afghanistan et celle d'il y a cinq ou six ans.

Plus de 10 millions d'Afghans — y compris les femmes, qu'on empêchait auparavant de participer à la vie publique — peuvent maintenant voter aux élections nationales. Non seulement les femmes peuvent voter, mais elles peuvent être élues. Plus du quart du Parlement afghan se compose de ces femmes courageuses. La population afghane a choisi son gouvernement à l'occasion d'élections libres et justes.

Il règne là-bas une liberté d'expression qui n'existait tout simplement pas avant. Aujourd'hui, le pays compte sept stations de télévision et 40 stations de radio. On y publie plus de 350 journaux. Il s'agit de réalisations remarquables qui vont indubitablement entraîner d'autres.

Ce débat informel sur la question de la conscience nationale tant ici qu'en Afghanistan revêt une importance capitale étant donné que l'Afghanistan est en train de forger sa propre identité nationale.

Ce genre de climat favorisant les débats publics ou l'échange d'idées n'existait pas en Afghanistan il y a quelques années. Il n'y avait ni suffrage universel ni gouvernement élu démocratiquement ni liberté de presse jusqu'à ce que le Canada et d'autres répondent à l'appel à l'aide de l'Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Nous avons fait ce que nous avons déjà fait auparavant. Nous avons répondu à l'appel d'un pays dans le besoin. Les progrès dans d'autres secteurs sont tout aussi frappants. Pensons à l'infrastructure de l'Afghanistan qu'on est en train de rebâtir: écoles, hôpitaux, cliniques, commerces. Les canaux d'irrigation sont en train de transformer la campagne. Des terres qui ne produisaient rien sont désormais fertiles, ce qui permet la culture d'autres plantes que le pavot destiné à la production d'héroïne, un véritable fléau qui prolifère. Actuellement, en Afghanistan, plus de 6 000 kilomètres de routes nouvelles et remises en état permettent aux agriculteurs d'apporter leurs produits au marché.

Je n'ai pas besoin de signaler aux politiciens présents l'importance des routes dans n'importe quel pays. Ces routes font une différence dans la vie quotidienne des Afghans. Pendant le temps des Fêtes, à l'occasion d'une visite dans le district d'Arghandab, nous avons vu un pont près de Ma'sum Ghar. Il s'agit d'une structure impressionnante à tous égards qui relie deux villages. Le pont enjambe une plaine inondable qui les séparait, probablement depuis des siècles. Ce pont a transformé le mode de vie des villageois et leur permet de commercer les uns avec les autres et d'échanger dans le cadre de leurs activités normales.

Ne nous trompons pas: la qualité de vie des Afghans ordinaires s'est améliorée. Le revenu par habitant a doublé au cours des trois dernières années. Les Afghans ont certainement l'espoir d'un avenir meilleur, qui se reflète dans les suffrages et dans la plus importante mesure de cet espoir, les paroles et les actions des Afghans eux-mêmes.

Comme pour tous les pays, l'avenir de l'Afghanistan dépend des jeunes. Il se fait actuellement un travail extraordinaire pour donner aux enfants de l'Afghanistan la capacité de s'assurer un avenir stable et pacifique. On construit des écoles. Les institutions d'enseignement ne se cachent plus. On les voit maintenant partout. Des milliers d'enseignants suivent actuellement une formation. Aujourd'hui, six millions d'enfants vont à l'école en Afghanistan. Cette évolution de la situation peut vraiment transformer leurs perspectives. C'est une augmentation spectaculaire du nombre d'étudiants. Il n'y en avait que 700 000 sous le régime brutal des talibans. Ce qui est le plus remarquable, c'est que deux millions des étudiants afghans d'aujourd'hui sont des filles, alors que les filles n'avaient même pas la permission d'entrer dans une salle de classe il y a quelques années. C'est un changement radical dans la condition de toute une génération de jeunes femmes afghanes.

Plus de 80 p. 100 des Afghans ont maintenant accès à des soins de santé de base. Cette proportion ne s'élevait pas à plus de 7 p. 100 il y a quelques années. Ce sont des progrès indéniables. Le taux de mortalité des nourrissons et des enfants a chuté. Voilà un autre succès remarquable. La prévalence de maladies comme la polio et la tuberculose décline à la suite de campagnes de vaccination généralisées. Tous les Canadiens devraient être fiers de ces résultats.

• (1235)

L'aide internationale a vraiment eu des répercussions positives remarquables dans la vie des Afghans. Des millions d'entre eux sont revenus, puisque les circonstances se sont améliorées au pays. C'est peut-être le signe le plus visible d'un espoir renouvelé pour ceux qui sont partis d'un pays déchiré par la guerre et qui y reviennent pour faire leur vie là où ils se considèrent chez eux.

Des progrès ont été faits malgré les actes violents de l'opposition, des talibans insurgés, ces insurgés qui n'ont rien à faire d'une boîte de scrutin puisqu'ils savent qu'ils ne pourront jamais reprendre le pouvoir autrement que par la violence. Leur plan est simple. Les

insurgés talibans cherchent à semer le chaos, à fomenter la peur, à bouter les forces alliées hors du pays et à réduire à néant les progrès accomplis sur les plans de la démocratie et des droits de la personne.

Nous ne pouvons pas permettre à ces insurgés de réussir, et nous les en empêcherons. C'est pourquoi il est essentiel de maintenir et d'améliorer la sécurité au pays. C'est ce qui favorisera le bon gouvernement, la reconstruction et le développement.

Il ne peut pas y avoir de démocratie sans la sécurité. Il n'y aura ni développement, ni reconstruction, ni prospérité, ni espoir pour le peuple afghan si la sécurité n'est pas assurée au pays. Tous ces objectifs sont inextricablement liés. Si l'on n'y assure pas la sécurité, l'Afghanistan risque de redevenir un terrain fertile pour le terrorisme.

La voie à suivre nous est clairement tracée. C'est la voie de la réussite. Nous ne devons pas laisser notre détermination faiblir. Ce que j'ai dit jusqu'ici ne doit pas nous faire oublier les difficultés et les obstacles qui restent à surmonter. Nous voyons tous très bien qu'il reste beaucoup à faire en Afghanistan. Il est essentiel que nous continuions d'aider le gouvernement afghan à asseoir son autorité dans l'ensemble de la province de Kandahar et dans tout le pays. Le gouvernement doit faire davantage sentir sa présence et doit être plus visible, en particulier dans le Sud.

Je sais que le premier ministre, d'autres membres du Cabinet actuel ainsi que le gouvernement précédent ont souvent fait valoir, auprès du président Karzai et de membres de son gouvernement, l'importance de cette présence gouvernementale.

Les Forces canadiennes vont intensifier leurs efforts en vue de guider et de former les forces de sécurité afghanes, pour qu'elles arrivent en fin de compte à défendre elles-mêmes les frontières et la souveraineté de leur pays.

Les députés doivent savoir que les capacités des forces de sécurité nationales de l'Afghanistan se sont sensiblement améliorées. J'ai eu l'occasion de m'entretenir de cette question à plusieurs reprises avec le président Karzai et mon homologue, le général Wardak. D'autres que moi ont également pu le faire. Le gouvernement de l'Afghanistan comprend l'urgence d'augmenter le rythme de croissance de ses forces de sécurité.

Grâce à l'aide du Canada, 35 000 Afghans ont terminé leur formation au centre national d'entraînement militaire de Kaboul, ce qui constitue un taux remarquable d'augmentation des effectifs. À Kandahar, les forces armées canadiennes guident six bataillons ou kandaks de l'armée afghane. Des policiers canadiens se chargent en outre de surveiller et de guider la force nationale de police afghane pour qu'elle s'améliore, ce qui est une autre contribution importante au renforcement de la sécurité en Afghanistan.

Le Canada aide l'armée et la police nationales afghanes à se doter de la capacité de planifier et de réaliser des opérations. Il leur fournit en outre de l'équipement et des uniformes. La professionnalisation des forces afghanes est nettement une priorité.

Nous avons assisté à des améliorations importantes à d'autres égards, et permettez-moi de donner un exemple des changements concrets qui se sont produits. Au cours de la bataille du district de Panjwai, qui a donné lieu à la plus grande opération terrestre de l'histoire de l'OTAN, les Forces canadiennes étaient en première ligne. L'armée nationale afghane n'a pas eu de rôle décisif à jouer dans cette bataille.

Initiatives ministérielles

Aujourd'hui, 18 mois plus tard, l'armée nationale afghane est désormais une force importante qui peut faire sentir sa présence dans la province de Kandahar. Elle en a fait la preuve récemment lors d'une opération visant à libérer un village qu'elle a effectuée conjointement avec les Forces canadiennes. La réussite de l'opération a été célébrée avec enthousiasme par la population locale, qui a exprimé sa gratitude pour la liberté dont elle peut désormais jouir.

À mesure que les capacités des forces de sécurité afghanes à Kandahar augmenteront, le Canada sera en mesure de leur confier plus de responsabilités. En attendant, les Forces canadiennes doivent continuer leurs opérations et leurs activités de mentorat sur le terrain avec l'aide des EMOL, les équipes de mentorat opérationnel et de liaison, et donner une formation similaire à la police.

• (1240)

Avant de terminer mon intervention, j'aimerais noter qu'au cours des deux dernières années, j'ai eu l'occasion de visiter l'Afghanistan à quelques reprises, plus récemment à Noël avec mon collègue, le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, qui est le député d'Edmonton. Pendant ma présence là-bas, j'ai vécu une des expériences les plus mémorables, une expérience très personnelle que je veux partager avec la Chambre.

Alors que nous visitons l'équipe de reconstruction provinciale à l'extérieur de Kandahar, nous avons rencontré des étudiants afin de leur apporter des fournitures scolaires qui avaient été données par un conseil scolaire local d'Ottawa aux enfants. Certains des enfants n'avaient que sept ou huit ans. Je me souviens combien ils étaient fiers et heureux de recevoir ces simples objets: des crayons, des livres, des cahiers, des stylos, quelques jouets spéciaux et des bonbons, tous mis dans des sacs à dos colorés et préparés avec amour ici au Canada.

Une petite fille serrait son sac à dos si fort et si étroitement qu'on aurait dit qu'elle avait peur qu'il disparaisse si elle ne le gardait pas près d'elle. Je n'oublierai jamais son regard et ses magnifiques yeux verts, qui exprimaient l'espoir d'un avenir meilleur pour les enfants afghans. J'ai pu voir de mes propres yeux, et de manière convaincante, que le travail que nous faisons là-bas porte fruit et que notre présence continue est nécessaire. Nous influençons profondément la vie des enfants afghans.

Je rattache cette expérience à une expérience semblable que j'ai eue un mois auparavant, le jour du Souvenir, dans une école de ma circonscription, Nova-Centre, et qui a renforcé mes convictions. Une jeune fille à peu près du même âge que ces enfants m'a demandé ce qui arriverait aux enfants afghans si les soldats canadiens quittaient l'Afghanistan pour rentrer au pays. La question de cette petite fille, qui liait ces deux éléments, était tout à fait pertinente.

J'ai déjà parlé des nombreuses statistiques qui montrent les progrès réalisés en Afghanistan. Une approche complète et coordonnée est sans doute nécessaire, mais nous ne devons jamais négliger ou oublier l'impact humain que nous avons sur la vie des enfants, des familles, des hommes et des femmes qui veulent simplement un avenir meilleur.

Pour ma part, cependant, rien ne montre plus clairement la valeur de nos efforts, au-delà des statistiques, des discussions de l'OTAN, des rapports et des observations, que l'espoir et la compassion que j'ai vus dans le regard et l'expression de ces deux fillettes. C'est là une preuve de la grande compassion des enfants du monde entier. Je défie quiconque de regarder ces enfants dans les yeux sans leur dire qu'il nous reste beaucoup à faire ou en leur disant qu'il nous faut partir.

Oui, la tâche sera probablement ardue, mais il est possible de rétablir la stabilité en Afghanistan. Nous devons persévérer, car abandonner l'Afghanistan aurait de graves conséquences.

Dans leur examen de l'avenir de la mission en Afghanistan, les députés doivent tenir compte du fait que le monde nous regarde, nos amis et nos alliés aussi. La décision de la Chambre aura des répercussions partout dans le monde et elle marquera l'histoire du Canada. Ce débat fera partie des annales de la Chambre et on pourra s'y référer lorsque surviendront d'autres conflits.

J'espère que le débat et le vote qui se tiendra seront positifs et instructifs. Retirer les militaires canadiens de l'Afghanistan pourrait entraîner d'importantes conséquences ou avoir un effet domino. En deux mots, nos amis seraient plus faibles et nos ennemis, plus forts.

J'aimerais citer Nelofer Pazira, l'auteur du livre *A Bed of Red Flowers*, qui nous parle de certaines de ses expériences personnelles en Afghanistan.

• (1245)

...imaginez qu'un matin vous vous levez pour aller travailler, mais que lorsque vous ouvrez la porte, un groupe de jeunes hommes aux vêtements sales et poussiéreux vous repoussent dans votre maison à la pointe du fusil et déclarent que vous n'avez pas le droit de sortir. Imaginez que votre soeur souhaite aller à l'école et que votre mère doit aller faire l'épicerie. On dit à votre soeur qu'elle n'a pas besoin de s'instruire et votre mère, bien qu'entièrement voilée, est battue ou renvoyée à la maison si elle n'est pas accompagnée par un homme. Imaginez que votre revenu soit essentiel à la survie de votre famille, mais qu'on vous dise avec indifférence que vous n'avez pas le droit d'aller travailler. Imaginez que tout cela vous arrive uniquement parce que vous êtes une femme. Que feriez-vous si, au lieu de mener une vie normale, vous ne pouviez, pour toute occupation, que fixer les murs de votre maison?

Ces réflexions, et tout ce que nous connaissons sur l'Afghanistan, démontrent encore une fois que les enjeux sont tout simplement trop importants pour que nous abandonnions ce pays et désertions nos alliés à ce moment critique.

Le secrétaire général de l'ONU a récemment déclaré que le retrait des forces internationales constituerait une erreur aux proportions historiques. Il a également prévenu que cet échec en Afghanistan augmenterait les risques pour la sécurité de l'alliance.

Le groupe d'experts indépendants dont les conclusions, j'en suis certain, alimenteront une bonne partie de ce débat, a indiqué que les événements en Afghanistan « auront une incidence directe sur la sécurité du Canada, sur notre réputation à l'étranger, ainsi que sur notre capacité future d'amener la communauté internationale à participer à des activités visant à assurer la paix, la sécurité et la prospérité commune. »

Je demande à tous les députés de peser avec soin les conséquences du rejet de cette motion dont nous sommes saisis. Cela pourrait signifier non seulement l'abandon des Afghans et de nos alliés, mais également de nos principes.

Nous ne voulons pas anéantir la campagne en Afghanistan et les efforts de l'alliance. D'autres pays nous ont suivis dans le Sud de l'Afghanistan et d'autres encore arriveront bientôt, espérons-le, pour appuyer nos efforts là-bas.

[Français]

Pourquoi ne se retireraient-elles pas aussi si nous le faisons?

Initiatives ministérielles

Le Canada est respecté pour avoir amorcé le concept de responsabilité de protéger. Nous ne voulons pas avoir la réputation de quitter quand nous sommes requis.

Veut-on que les Afghans retournent en arrière, qu'ils retournent à l'anarchie, qu'ils retournent à l'époque où les exécutions publiques étaient chose courante et que les droits de la personne étaient bafoués, et où les femmes et les enfants étaient habituellement pendus à des poteaux sur les terrains de soccer? C'est sur ces mêmes terrains que jouent les enfants d'aujourd'hui, certains avec des ballons qui proviennent de généreux Canadiens comme Joshua Zuidema, de South Mountain en Ontario.

Veut-on qu'une région déjà fragile se détériore encore plus?

Veut-on que la réputation du Canada soit ternie?

[Traduction]

Pourrions-nous regagner la confiance de nos alliés après les avoir laissés tomber à un moment critique? Ce n'est pas ainsi que le Canada a l'habitude de réagir lorsqu'il s'est engagé dans une noble cause. Qu'est-ce que l'histoire retiendrait du Canada si nous abandonnions l'Afghanistan?

Le Canada d'aujourd'hui est un pays qui rend hommage à ceux qui ont posé des gestes héroïques, qui ont conquis la crête de Vimy, qui ont débarqué sur la plage Juno et qui ont donné leur vie au service de la paix dans le monde en Corée, en Bosnie, en Afrique et j'en passe.

Nous rendons hommage aux générations qui ont tenu tête aux tyrans, sans fléchir et sans battre en retraite. Et nous? Je crois que notre génération ne pliera pas l'échine et n'abandonnera pas les traditions les plus nobles de notre pays.

Aujourd'hui, en Afghanistan, il y a des héros ordinaires. Ils ne portent pas les mêmes uniformes que des athlètes professionnels, ne gagnent pas le même salaire et ne se font pas applaudir, mais ils portent fièrement l'uniforme des soldats canadiens, et cela avec autant de fierté, de cœur et de courage que ceux qui les ont précédés.

Si nous laissons tomber ces traditions, quel genre de monde laisserons-nous à nos enfants?

Il n'y a pas de décision plus grave à prendre pour tout gouvernement, de quelque parti qu'il soit, que celle d'envoyer risquer leur vie toute une génération de jeunes hommes et de jeunes femmes qui portent fièrement l'emblème de leur pays sur leur uniforme et de membres civils du gouvernement qui ont à cœur de défendre les valeurs canadiennes et d'en faire la promotion à l'extérieur de nos frontières.

À titre de ministre de la Défense nationale, rien ne m'a autant touché que la mort de nos compatriotes canadiens en Afghanistan. Nous ne devons jamais oublier l'énorme contribution et le courage de ces 79 Canadiens et de leur famille.

Certains aiment l'éloquence et les grands mots, d'autres préfèrent les politiques. En ce qui me concerne, je préfère l'action à la parole, une devise qui définit bien nos forces armées. Nos militaires mettent en oeuvre les politiques et les directives du Parlement. Ce sont les instruments de notre institution libre et démocratique. Ils donnent un sens à nos politiques.

Ils réalisent les objectifs et les espoirs que nous avons pour d'autres, c'est-à-dire la liberté pour tous, la sécurité et un endroit où ils peuvent vivre en toute tranquillité, aller à l'école, manger à leur faim et boire de l'eau propre. Ces gens font honneur à notre pays. Ils portent avec fierté leur uniforme et leur altruisme leur vaut l'admiration de tous.

Mes collègues et moi sommes convaincus, je crois, que le Canada doit poursuivre cette mission. Comme l'a noté le groupe d'experts indépendant dirigé par l'honorable John Manley:

Après 30 ans de conflit — l'occupation soviétique, la guerre civile et le régime répressif et coercitif des talibans —, les Afghans s'emploient à mettre sur pied un gouvernement adhérent au principe de la primauté du droit démocratique et respectant pleinement les droits de la personne.

Je dirais, pour conclure, que l'aide que nous apportons actuellement aux Afghans en cette période critique pour ce pays est conforme aux valeurs et intérêts des Canadiens. Cette mission peut réussir. Nous devons maintenir le cap.

J'exhorte tous les députés à appuyer la motion, commémorant ainsi ceux qui ont donné leur vie et tous ceux qui ont poursuivi le combat. La meilleure façon pour nous d'honorer la mémoire de nos soldats et d'aider le peuple afghan est d'appuyer l'adoption de cette motion à la Chambre

• (1250)

[Français]

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, je partage les doléances du ministre de la Défense nationale concernant la situation en Afghanistan. Effectivement, je me suis rendu également sur le terrain et nous constatons que nous devons faire les choses autrement. Nous appuyons le Pacte de l'Afghanistan. Nous devons mettre de l'avant beaucoup plus de développement et de reconstruction. Toutefois, le but de ce débat aujourd'hui est aussi d'aller chercher des clarifications. C'est important pour nous de prendre le temps d'en débattre, mais c'est aussi important de bien comprendre les choses parce que l'ensemble des Canadiens regardent actuellement ce débat.

Le ministre mentionnait plus tôt que ce n'était pas une mission libérale, que ce n'était pas une mission conservatrice, mais que c'était une mission canadienne. En fait, c'est une mission de l'OTAN à laquelle le Canada participe. Il est essentiel de demander d'avoir de façon très précise, dans le libellé même de la motion qui est présentée, le point de vue officiel du gouvernement sur certains concepts. Du côté de l'opposition officielle, nous pensons que la mission doit changer.

Je demanderais au ministre de nous expliquer dans ses termes ce qu'il entend par le mot « rotation ».

• (1255)

[Traduction]

Veut-on parler d'appui ou de remplacement? Si nous devons effectuer cette mission, nous devons veiller à partager le fardeau avec d'autres. Autrement dit, d'autres pays devront faire leur part. Par conséquent, j'aimerais que le ministre de la Défense nationale nous dise ce qu'il entend par « rotation ».

[Français]

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. J'apprécie l'esprit dans lequel il pose cette question et fait ses commentaires. Je suis d'accord avec beaucoup des récriminations de sa déclaration. Il est clair qu'il faut maintenant faire l'effort en cette Chambre pour trouver une position commune, une position qui devra se refléter dans cette motion, dans le meilleur intérêt de notre pays et de nos soldats.

Il me demande ce qu'est la définition de « rotation ». Je pourrais peut-être lui poser la même question parce que c'est un mot qu'on retrouve dans le rapport de M. Manley, qu'on retrouve dans la motion présentée par le Parti libéral.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

À mon avis, parler de « rotation », c'est parler de renforts, d'affectation, de service.

À l'heure actuelle, il est prévu que les forces des États-Unis effectueront une rotation dans le Sud de l'Afghanistan dans le cadre de notre effort visant à repousser une offensive printanière. Nous espérons, grâce à nos efforts collectifs, une fois adoptée la motion, si je puis me permettre de présumer qu'elle le sera, obtenir davantage de soldats d'autres pays, comme la France par exemple, qui viendront faire leur rotation afin de nous assurer des renforts, d'accroître notre capacité par rapport au niveau actuel.

Le Canada a donc lui-même effectué une rotation en se déployant dans le Sud de l'Afghanistan. J'espère que tous les députés, y compris le député de Bourassa, appuieront les efforts visant à accroître nos effectifs, à apporter des renforts ou un soutien à notre bataillon déployé à l'heure actuelle en Afghanistan, et notamment dans le Sud de ce pays.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le ministre nous a brossé un tableau très rose, particulièrement dans le passage où il parlait du bonheur qu'on voyait dans les yeux de la petite fille et que tout est extraordinaire. Je veux rappeler au ministre que la motion devant nous est censée parler honnêtement aux Canadiens, de façon transparente, afin de les informer franchement des développements.

Il a peut-être vu du bonheur dans les yeux d'une petite fille, mais je veux juste lui dire que nous sommes rendus à environ 3 000 civils tués cette année en Afghanistan. Je ne sais pas s'il a vu la terreur dans les yeux des petites filles dont les villages sont bombardés. Je ne sais pas s'il a vu la terreur dans les yeux des petits garçons et des petites filles victimes de tirs de soldats de l'armée canadienne lorsque ces derniers sont pris de panique parce que leur véhicule vient de sauter et qu'ils tirent sur tout ce qui bouge. Je ne sais pas s'il a vu aussi le désespoir des petits garçons et des petites filles qui sont dans les camps de réfugiés.

Le portrait qu'il nous a tracé est beaucoup trop rose. S'il veut s'engager à nous dire que dorénavant, il va parler franchement et honnêtement aux Canadiens, il devrait changer de registre et dire vraiment ce qui se passe actuellement. Ce qui se passe là-bas n'est pas juste rose, je pense même que c'est tout à fait le contraire.

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, malheureusement, ce député est quelqu'un de pessimiste. Je suis quelqu'un de réaliste. Il n'était pas là-bas. Il n'a pas vu le visage de cette petite fille. Il n'a pas vu les yeux et l'optimisme pour le futur de la part de ces gens. En même temps, il a raison sur un point, car beaucoup de travail est nécessaire sur le terrain; c'est évident. En Afghanistan, la situation n'est pas très bonne. Ce qu'il a dit n'est pas l'impression que j'ai donné à cette Chambre.

• (1300)

[Traduction]

Je ne suis pas du tout en train de laisser entendre que nous avons réglé les problèmes de pauvreté, de précarité extrême et d'injustice qui continuent d'affliger l'Afghanistan. Si j'ai tenté de présenter à la Chambre certaines de mes observations, c'est tout simplement pour tenter de mettre en relief certaines améliorations, notamment dans la vie des enfants. Je voulais tout simplement dire qu'il valait la peine pour nous de faire le point, de mesurer tout le chemin parcouru en relativement peu de temps dans la transformation d'un pays où régnait un chaos absolu. Je voulais que nous prenions le temps

brièvement de réfléchir sur certains de nos bons coups, tout en évaluant ce qui reste à faire pour que cette petite fille dont je parlais ait un avenir à envisager.

Mon collègue serait certainement d'accord pour dire que le fait de rapatrier nos soldats et de restreindre la capacité des travailleurs humanitaires et des diplomates de poursuivre leurs efforts de reconstruction constitueraient une démission qui n'irait certainement pas dans le sens d'un avenir meilleur pour cette petite fille ou pour tout autre enfant de l'Afghanistan.

En dépit du cynisme et du pessimisme que peut afficher mon collègue, je tiens à dire que les progrès que j'ai constatés en annonçant d'autres, qu'il nous reste encore du travail à faire, mais que nous avons déjà apporté quelque chose à cet enfant. Et j'estime que nous apporterons quelque chose à d'autres enfants si nous restons, si nous maintenons notre apport et si nous continuons à assurer la sécurité et à répondre aux besoins fondamentaux, soit des avantages dont nous jouissons comme Canadiens et que nous prenons souvent pour acquis.

Je crois que c'est là un aspect du débat que nous voudrions approfondir au cours des jours à venir.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec un vif intérêt l'intervention que le ministre a faite aujourd'hui. Il va sans dire que l'ensemble des Canadiens souhaite que la vie des Afghans s'améliore, mais ils s'interrogent sur la façon d'y arriver.

J'ai également écouté l'anecdote qu'il a tirée de l'ouvrage intitulé *A Bed of Red Flowers: In Search of My Afghanistan*. J'ai lu ce livre. L'auteure y raconte également une autre histoire, qui remonte à l'époque où les Russes étaient en Afghanistan et offraient des cadeaux aux écoliers. L'auteure parle de la réaction des enfants à ces cadeaux, souvent des fournitures scolaires et des robes. Elle indique qu'ils les détruisaient après les avoir reçus.

Le groupe tactique demeurera-t-il à Kandahar après 2009, et les Forces canadiennes participeront-elles toujours à des opérations de combat après cette date?

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, j'estime que la motion se passe d'explications pour ce qui est des dates et de l'objectif visé, et que c'est la Chambre qui tranchera la question.

Cependant, je ne crois pas que la députée a pris le temps de lire la motion. De toute évidence, elle ne s'est pas penchée sur l'histoire parce qu'elle saurait que les Russes ont envahi l'Afghanistan. Leur initiative n'était pas appuyée par l'OTAN et ne faisait pas non plus l'objet d'un mandat des Nations Unies. Les Russes ne sont pas allés en Afghanistan à la demande du gouvernement de ce pays. La députée met complètement à côté de la plaque si elle compare l'occupation de l'Afghanistan par les Russes à l'effort actuel mené par une coalition internationale ayant un mandat des Nations Unies et dirigée par l'OTAN. À l'heure actuelle, 60 pays participent au développement sur place et le gouvernement actuel, élu démocratiquement, demande l'aide du Canada. La députée ne suggère certainement pas, comme le NPD semble le faire, que l'envoi de ménestrels et de cueilleurs de fruits améliorera la situation en Afghanistan.

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole au sujet de la nouvelle motion du gouvernement sur l'avenir de l'engagement du Canada en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

La décision d'envoyer les hommes et les femmes des Forces canadiennes mettre leur vie en danger est l'une des décisions les plus importantes que puisse prendre le gouvernement. C'est une décision qu'il ne faut surtout pas prendre à la légère, une décision qui doit faire l'objet de la plus extrême vigilance, une décision qui ne doit surtout pas être perçue comme une occasion de marquer des points à des fins partisans. Nos troupes ne devraient jamais être les pions de notre échiquier politique national.

D'aucuns diront qu'un tel débat est potentiellement dommageable du fait qu'il risque d'accroître le danger auquel font face nos militaires et nos civils sur le terrain. Pourtant, dans une démocratie comme le Canada, ce débat sur la mission militaire est normal et même inévitable. Nous ne pouvons admettre que notre processus politique soit tenu en otage par ces forces que nous combattons en Afghanistan, qui ne demanderaient qu'à priver la population afghane des droits qui nous sont chers, notamment le droit au débat en toute liberté.

Nous ne pouvons envoyer nos troupes au bout du monde pour aider à implanter la démocratie et la bonne gouvernance dans un pays où ces valeurs ont fait défaut depuis trop longtemps, tout en laissant tomber ces principes dans notre propre pays. Les députés ont le devoir solennel de faire ce qu'ils croient être le mieux pour le pays. Par égard pour les hommes et les femmes qui servent dans les Forces canadiennes et pour tous les citoyens de ce grand pays, nous devons débattre cette question en allant au fond des choses, en remettant en question nos positions respectives et en nous assurant que le gouvernement prendra la bonne décision. Personne ne devrait jamais confondre le débat soulevé par l'avenir de la mission avec la question de l'appui à nos troupes.

En dépit de l'opposition exprimée à la Chambre des communes sur la mission en Afghanistan, tous les députés appuient nos militaires. C'est pourquoi, j'exhorte tous les députés à s'abstenir de proférer ces insultes qui ont trop souvent dominé le discours politique sur cette question. Ceux qui préconisent une prolongation de la mission ne sont pas fauteurs de guerre pour autant. Ceux qui voudraient plutôt mettre fin à la mission ne sont évidemment pas des sympathisants talibans. Nous sommes tous des députés dont le but est de faire ce qui convient. C'est pourquoi les positions de tous les partis doivent être examinées soigneusement dans un climat de respect mutuel.

Le caucus libéral est convaincu que ce que le Canada a fait et continue de faire en Afghanistan reflète les traditions les plus nobles de notre pays. Le Canada figure fièrement parmi les trop rares pays qui n'ont dépêché des militaires qu'afin de défendre les valeurs universelles que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la dignité de tous. Nous devrions tous être très fiers de cela.

De toute évidence, la vaste majorité des Afghans ne veut pas que notre présence soit celle d'une force d'occupation qui s'incruste. Elle veut plutôt que nous nous concentrions à aider son pays à se gouverner efficacement et à assurer sa sécurité et sa liberté.

• (1305)

Pour y parvenir, nous devons faire en sorte que la première mission de l'OTAN à l'extérieur de sa base européenne traditionnelle soit une réussite. C'est pourquoi, il y a un an, lorsque j'ai livré un de mes premiers longs discours à titre de chef du Parti libéral du Canada, à Montréal, discours qui portait sur l'Afghanistan, j'ai dit que les libéraux estimaient qu'il était essentiel que le Canada respecte ses obligations internationales et que nous ne pouvions pas renoncer à un engagement pris par le gouvernement du Canada, mais que, pour assurer la réussite de la mission de l'OTAN, on ne pouvait pas

demander au Canada de porter un fardeau aussi lourd pendant une période de temps indéterminée.

C'est pour cela que j'ai dit que notre rôle dans la mission devait prendre une autre forme après la fin de notre engagement actuel, en février 2009. À l'époque, il y a un an de cela, nous avons pressé le gouvernement d'informer l'OTAN de notre décision, de manière à ce qu'elle puisse commencer à chercher les militaires additionnels qui effectueraient la rotation à Kandahar en remplacement des militaires canadiens.

En avril dernier, notre parti a fourni à la Chambre l'occasion d'appuyer cette position en présentant une motion lors d'une journée de l'opposition. Malheureusement, le gouvernement et le NPD ont rejeté cette proposition et défilé notre motion. Le gouvernement nous a assurés qu'il était beaucoup trop tôt pour discuter de telles questions. Il nous a assurés que nous n'avions pas besoin de tenir un débat sur ces questions avant 2008.

À cause de son erreur, une année s'est écoulée et le gouvernement n'a rien fait pour inviter sérieusement l'OTAN à remplacer nos troupes. Nous voici donc un an plus tard, et pas plus avancés. Ça s'est passé l'an dernier, et on voit maintenant dans quelle position difficile ce retard nous a mis. Nous devons maintenant faire des pieds et des mains pour dénicher de nouvelles troupes pour Kandahar.

Plus tôt ce mois-ci, le gouvernement a présenté sa première motion sur l'avenir de la mission après février 2009. Comme je l'ai dit à ce moment, cette motion ne correspondait pas à la position du Parti libéral, qu'une majorité de Canadiens approuvent. En tant que parti, nous avons donc décidé de présenter une autre motion.

En rédigeant cette motion, nous avons été guidés par trois principes simples qui étaient absents de la motion initiale du gouvernement. Premièrement, la mission doit changer. Nous devons la transformer en une mission consacrée à la formation, à la sécurité et à la reconstruction. Deuxièmement, la mission doit prendre fin. Nous devons avoir une date claire et précise pour la fin de la mission, pas une date pour une autre étude qui débouchera sur une mission sans fin. Troisièmement, la mission doit aller au-delà de l'aspect militaire. Il n'existe pas de solution exclusivement militaire au conflit en Afghanistan, de sorte que nos efforts devraient être équilibrés entre la défense, la diplomatie et la reconstruction.

C'est en travaillant avec ces trois principes et la conviction que les Canadiens méritent plus de transparence et de responsabilité en ce qui concerne l'Afghanistan que nous avons formulé notre motion amendée.

J'ai été heureux la semaine dernière de voir le gouvernement abandonner sa motion qui laissait à désirer et adopter en grande partie le libellé proposé par le Parti libéral. Il y a un manifestement de légères différences entre les deux motions. Je vais revenir sur ces différences en faisant mes observations aujourd'hui.

Je conviens avec le premier ministre et le ministre de la Défense que nous avons maintenant une motion qui n'est ni conservatrice ni libérale. C'est une motion canadienne. Mais pour l'instant, du moins, nous avons un gouvernement conservateur qui veillera à la réalisation de cette mission en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

●(1310)

Le gouvernement doit respecter l'esprit et la lettre de la motion. Peu importe ce qui se passe à la Chambre, la décision de déployer des troupes et de mener la mission relève du pouvoir exécutif au sein de notre système politique. C'est le gouvernement qui, en bout de ligne, est responsable de la mise en oeuvre des mesures prévues dans la motion.

C'est la raison pour laquelle nous avons insisté quelque peu sur la transparence et la responsabilité dans la motion dont nous sommes saisis. Il incombera au gouvernement de montrer à la Chambre et à tous les Canadiens qu'il respecte tant l'esprit que la lettre de la motion. Je vais maintenant passer en revue la motion.

●(1315)

[Français]

La mission doit changer. La présente motion respecte cette position. Il y a deux raisons pour lesquelles la mission doit changer en février 2009.

La première raison est qu'il faut commencer à orienter notre mission vers des actes qui permettront aux Afghans et à leur gouvernement d'assumer eux-mêmes la sécurité et la gouvernance de leur pays. Si nous continuons à nous contenter de faire le travail à leur place, la situation ne changera jamais. Voilà pourquoi le Parti libéral met tellement l'accent sur le fait qu'il faut orienter la mission vers la formation des forces de sécurité nationale afghanes.

La deuxième raison pour laquelle la mission doit changer est que nous ne pouvons pas continuer de demander à nos militaires d'assumer un si lourd fardeau pour une période indéterminée. En février 2009, nos militaires auront consacré trois ans à l'une des plus lourdes missions — et sans doute la plus dangereuse — qu'ils aient entreprises depuis la guerre de Corée. Nous ne pouvons pas leur demander de continuer encore bien longtemps à cette échelle et à cet envorgure, et l'OTAN ne peut pas non plus nous le demander.

La présente motion indique clairement qu'après février 2009, la mission du Canada à Kandahar devrait être de former des forces de sécurité nationale afghanes, d'assurer la sécurité des projets de reconstruction et de développement à Kandahar, et de continuer à assumer la responsabilité du Canada envers l'équipe provinciale de reconstruction à Kandahar. Il s'agit là d'une orientation différente de ce que font nos troupes à Kandahar depuis le début de l'année 2006.

Cette nouvelle mission n'est plus définie comme une mission contre-insurrectionnelle proactive qui vise à rechercher et à éliminer les insurgés. Toutefois, nous ne lierons pas les mains de nos militaires en leur disant qu'ils ne peuvent pas s'engager dans une action militaire pour se défendre ou pour défendre les personnes qu'ils doivent protéger.

Comme je l'ai déjà dit, il appartient aux politiciens d'établir l'orientation des missions militaires. C'est la responsabilité des élus du peuple. De la même façon que les généraux doivent s'abstenir d'imposer des orientations aux élus, les élus doivent éviter de microgérer nos généraux.

La présente motion, celle que le gouvernement soumet au Parlement, conformément à la motion libérale qui lui a servi de base, rend le maintien des Canadiens à Kandahar conditionnel à trois grandes conditions: une date de fin précise, des troupes supplémentaires et du nouvel équipement. Qu'on me permette de parler de chacune de ces conditions.

Pourquoi est-il si important d'avoir une date de fin précise à la mission? Lorsque vous avez une échéance précise, il est possible d'établir un plan clair avec des points de repère et des objectifs

réalistes. Il revient au gouvernement d'établir ces points de repère et ces objectifs et de les communiquer clairement à nos militaires et à tous les Canadiens. Nous attendons du gouvernement qu'il indique, au cours du présent débat, ce que seront ces points de repère et ces objectifs pour la formation et le développement.

De plus, une échéance précise incitera nos alliés de l'OTAN et le gouvernement afghan à se préparer à notre départ. Si nous ne sommes pas clairs quant à la date de fin précise de notre mission, ils ne se prépareront jamais à notre départ.

Nous sommes heureux d'apprendre que la nouvelle motion du gouvernement respecte notre demande d'établir une date de fin précise pour la mission canadienne à Kandahar. Bien que nous ayons demandé que la mission prenne fin en février 2011 et que tous nos militaires quittent complètement Kandahar d'ici à juillet 2011, le gouvernement a choisi de mettre fin à la mission en juillet 2011 et de compléter la sortie de nos militaires de Kandahar d'ici à décembre 2011.

Au cours de ce débat, je crois qu'il est important pour le gouvernement d'expliquer pourquoi il a choisi des dates ultérieures. Si nous avons choisi le début de l'année 2011 comme date de fin de la mission, c'est que les points de repère et les calendriers établis par le Pacte pour l'Afghanistan doivent être respectés d'ici à la fin de 2010.

●(1320)

Nous voulons savoir pourquoi le gouvernement a pris la peine de changer la date que nous avons proposée pour la retarder jusqu'au milieu de l'année 2011. Si l'explication est raisonnable et logique, notre parti ne s'y opposera pas.

Par ailleurs, nous espérons que si cette motion est adoptée par la Chambre, le gouvernement informera immédiatement et formellement l'OTAN de la date ferme de la fin de notre mission à Kandahar. Nous ne voulons pas nous retrouver, en 2011, dans la situation où l'OTAN serait surprise d'apprendre que notre mission prend fin. Il ne faut pas répéter deux fois la même erreur.

Nous sommes inquiets du fait que le gouvernement a omis le mot « immédiatement » de la partie de la motion qui demande au gouvernement d'informer l'OTAN de la date à laquelle notre mission prendra fin. Nos alliés de l'OTAN ainsi que le gouvernement afghan auront besoin de cette clarté et de cette transparence lors de la rencontre des chefs d'État de l'OTAN, qui aura lieu prochainement à Bucarest. Nous n'avons pas le droit de manquer de transparence envers nos alliés. À cette réunion, le Canada va demander de l'aide supplémentaire à l'OTAN. Nous devons donc être clairs à propos de la durée de notre engagement.

[Traduction]

J'en arrive maintenant à la question des troupes supplémentaires. La motion libérale demandait que des troupes supplémentaires de l'OTAN soient envoyées à Kandahar. Nous avons inclus ce point parce que nous pensons qu'il est important qu'une autre nation de l'OTAN assure une rotation à Kandahar et assume certaines des responsabilités actuelles du Canada.

Il n'est pas raisonnable de dire que l'objectif de la mission va changer et sera dorénavant axé sur la formation et la reconstruction s'il n'y a personne d'autre pour assumer nos responsabilités militaires offensives antérieures. Demander qu'une rotation soit assurée par l'OTAN, de façon à ce que la tâche soit partagée, est une initiative appropriée et responsable.

Initiatives ministérielles

En fait, toute la mission de la FIAS en Afghanistan repose sur le principe de la rotation depuis que l'OTAN en a assumé la responsabilité, en 2003. La mission globale de l'OTAN en Afghanistan ne sera un succès que si tous les membres respectent le principe de la rotation et assument une part relativement égale du fardeau.

La motion du gouvernement prévoit que l'OTAN assure la rotation d'un groupement tactique d'environ 1 000 soldats à Kandahar, au plus tard en février 2009. Nous demandons au gouvernement de s'assurer que ce soit une véritable rotation, afin que le Canada puisse se délester de certaines de ses responsabilités actuelles pour ainsi pouvoir en assumer de nouvelles.

De toute évidence, le libellé de cette partie de la motion du gouvernement est différent de celui de notre motion, et nous avons deux questions très précises pour lesquelles des réponses devront être fournies au cours du débat.

Premièrement, pourquoi 1 000 militaires? Nous avons tous lu le rapport du premier ministre sur son plan pour l'Afghanistan, et nous savons qu'il recommande l'envoi de 1 000 militaires. Toutefois, de ce côté-ci de la Chambre, nous n'avons jamais compris d'où venait ce chiffre. Y a-t-il une raison, ou s'est-on simplement limité à cela parce qu'on craignait de ne pas en obtenir davantage?

La motion libérale réclame des troupes suffisantes. Nous devons comprendre pourquoi le gouvernement croit que 1 000 militaires suffiront. L'un des hauts gradés de l'armée canadienne, posté dans la région, a laissé entendre qu'au moins 5 000 militaires seraient nécessaires.

La deuxième question concernant le processus de rotation est de savoir combien de temps le gouvernement est prêt à attendre avant de déterminer si cette condition a été respectée. Le gouvernement doit être clair sur ce point.

Nous ne pouvons pas attendre jusqu'au 31 janvier 2009 pour décider si nous jugeons que l'OTAN a fourni les troupes nécessaires. Le gouvernement doit fixer une date et affirmer que, si ces troupes ne sont pas engagées à cette date, le Canada ne promet pas d'assurer une présence militaire à Kandahar au-delà de février 2009.

Parlons maintenant du nouvel équipement. Bien sûr nous sommes d'accord quant à la demande de nouveaux hélicoptères et UAV. Le gouvernement doit être franc avec les Canadiens et leur expliquer exactement ce que cela coûtera.

En outre, le gouvernement doit expliquer comment il entend avoir cet équipement à sa disposition avant février 2009, comme la motion le prévoit. Encore une fois, nous ne pouvons pas attendre jusqu'à la dernière minute pour confirmer que nous avons cet équipement nécessaire.

La mission ne doit pas non plus se limiter à une solution militaire. Nous devons tous comprendre que cela ne suffirait pas à résoudre le conflit en Afghanistan. Cela me rappelle ce qu'a dit le président Karzaï quand il a pris la parole au Parlement, en septembre 2006:

Nous ne réussirons à éliminer le terrorisme que si nous nous attaquons aux origines mêmes du terrorisme, où qu'il soit, afin d'en tarir la source. Jusqu'à présent, notre stratégie de lutte contre le terrorisme en Afghanistan a consisté principalement à éliminer les symptômes du terrorisme, en d'autres mots, à tuer les terroristes qui s'infiltrèrent dans le pays.

Mais cette stratégie est vouée à l'échec à moins que nous n'allions au-delà des opérations militaires en Afghanistan et que nous ne nous attaquions aux bases politiques, idéologiques et financières du terrorisme.

• (1325)

Voilà pourquoi notre motion mettait davantage l'accent sur des efforts diplomatiques plus substantiels et plus disciplinés et sur un

meilleur équilibre en matière de reconstruction et de développement, éléments que le gouvernement avait pour ainsi dire ignorés dans sa motion initiale.

Je suis ravi de constater que la plupart des propositions libérales sur la question figurent maintenant dans la motion du gouvernement.

À l'instar de la motion libérale, de laquelle elle s'inspire, la nouvelle motion dit ceci:

[...] que la contribution du Canada à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan devrait être:

(a) revitalisée et augmentée afin de mieux concilier nos efforts militaires et nos efforts de développement en Afghanistan;

b) axée sur nos forces traditionnelles en tant que nation, particulièrement par le biais de l'élaboration de systèmes judiciaires et correctionnels sains et d'institutions politiques solides en sol afghan, et d'une plus grande participation du Canada à la résolution du problème chronique de la pénurie d'eau potable dans ce pays;

c) axée sur la résolution du problème désastreux de la narcoéconomie qui mine constamment les progrès réalisés en Afghanistan, par la recherche de solutions qui n'affecteront pas la bonne volonté de la population locale;

d) soumise à un plus haut niveau de transparence et d'examen, de sorte que la population canadienne puisse être certaine que nos efforts de développement donnent des résultats en Afghanistan;

[Français]

Les amendements préconisent également une position diplomatique plus ferme et plus encadrée à l'égard de l'Afghanistan et des autres parties en présence dans la région.

Le gouvernement n'a pas pris en compte notre idée de nommer un envoyé spécial canadien qui aurait pour double mission d'assurer une meilleure cohérence dans les initiatives diplomatiques canadiennes dans la région et de réclamer une meilleure coordination entre nos partenaires à l'ONU dans la poursuite d'objectifs diplomatiques communs dans la région.

Au lieu de cela, le gouvernement a dit qu'il serait généralement favorable à la nomination d'un envoyé spécial. Nous présumons que le gouvernement fait allusion au plan tant débattu de nommer un envoyé spécial de l'ONU dans la région. Nous n'avons rien contre une telle mesure, mais nous aimerions comprendre pourquoi le gouvernement a rejeté l'idée d'un envoyé spécial canadien dans la région.

Peu importe quelle sera la décision finale au sujet de l'Afghanistan, une chose est sûre: le gouvernement doit être beaucoup plus transparent et honnête sur la situation et les progrès sur le terrain. Les Canadiens ont le droit de connaître ces informations vitales. Pour réussir, la mission doit être fondée sur le principe de la démocratie. Or, transparence et imputabilité doivent être au cœur de toute action démocratique.

La motion que nous avons présentée exigeait que le gouvernement soit plus transparent et qu'il rende de meilleurs comptes sur la conduite et l'état de la mission. Elle contenait des propositions précises dans ce but.

Plus précisément, l'amendement libéral préconisait que des rapports trimestriels sur l'avancement de la mission soient présentés au Parlement, et demandait aux ministres des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Défense nationale de se présenter régulièrement devant un comité parlementaire spécial chargé de l'Afghanistan. Le gouvernement libéral avait adopté une démarche semblable dans le cadre de l'action de l'OTAN au Kosovo, et je pense que la plupart des parlementaires avaient trouvé cette démarche très bénéfique.

Initiatives ministérielles

Nous sommes enchantés de voir que le gouvernement a intégré ces idées dans la motion, de même que notre proposition visant à remettre en question la pratique consistant à abuser de l'argument de la raison d'État afin de priver les Canadiens d'informations légitimes.

Enfin, la motion que nous avons proposée abordait la question du transfert de détenus afghans.

C'est à juste titre que les partis de l'opposition se sont préoccupés de cette grave question parce qu'à notre avis, il s'agit là d'une question fondamentale de respect des droits, de la dignité de la personne, et que ce sont les valeurs mêmes pour lesquelles le Canada se bat en Afghanistan.

Dans notre motion, nous demandions que soit maintenue la suspension des transferts des prisonniers afghans. Pour résoudre le problème, nous demandions au gouvernement de chercher une solution à l'échelle de l'OTAN au lieu de faire cavalier seul. En outre — et c'est peut-être là le plus important —, nous demandions davantage d'ouverture et de transparence sur cette question en général.

Certes, le gouvernement a formulé les deux derniers points de manière semblable à la nôtre, mais il a modifié notre formulation du premier point. Contrairement à notre proposition, il ne parle pas de maintenir la suspension des transferts de prisonniers. Le gouvernement préfère dire qu'il ne permettra les transferts de détenus que lorsqu'il pensera qu'ils peuvent se faire dans le respect des obligations internationales du Canada.

Pour nous, cela veut dire que la suspension des transferts sera maintenue. À l'heure actuelle, il y a trop de preuves que le Canada ne peut pas transférer de détenus sans manquer à son obligation internationale de défendre et de promouvoir les droits de la personne.

Le gouvernement a maintenant l'occasion de démontrer qu'il tient désormais à être transparent sur cette question. Il n'a qu'à confirmer aujourd'hui à la Chambre que les transferts sont toujours suspendus, qu'ils vont continuer à l'être et que le gouvernement informera immédiatement la Chambre de toute modification de cette politique.

● (1330)

[Traduction]

En conclusion, je salue les efforts raisonnables du gouvernement pour que nous trouvions un terrain d'entente. Nous nous réjouissons que le gouvernement ait accepté les principes fondamentaux qui guident le Parti libéral, à savoir une modification de la mission, la conclusion de la mission, des efforts accrus de développement et de diplomatie et une amélioration de la transparence et de la reddition de comptes de la part du gouvernement.

Aujourd'hui, j'ai énoncé les principes qui sous-tendent la motion. Nous exhortons le gouvernement à adhérer aux nouvelles normes de transparence et de reddition de comptes décrites dans la motion. Ces normes visent à évaluer si le gouvernement respecte les principes énoncés.

Nous allons écouter très attentivement, pendant le débat, les réponses du gouvernement aux questions que j'ai soulevées dans mon allocution. Si le gouvernement nous offre des réponses raisonnables et montre qu'il souscrit à la lettre et à l'esprit de la motion, alors l'opposition officielle appuiera cette dernière.

Le Parti libéral a été à l'avant-plan du débat au cours de la dernière année. Notre parti a lancé des propositions détaillées quant à l'avenir de la mission, tout d'abord dans mon discours en février dernier, puis dans la motion que nous avons présentée à la Chambre en avril à l'occasion d'une journée de l'opposition, ensuite dans ce que nous avons fait valoir au groupe d'experts indépendant en décembre

dernier et, plus récemment, dans notre projet de motion plus tôt ce mois-ci.

Nous nous sommes engagés dans un dialogue constructif avec les Canadiens dans ce dossier. Nous en sommes arrivés à une position qui, à notre avis, recueille l'appui de la majorité des Canadiens. Nous voyons d'un bon œil le fait que le gouvernement ait modifié quelque peu sa position pour rejoindre la nôtre et nous accueillons tous les partis dans ce débat national qui est en cours depuis plus d'un an.

Le Parti libéral est d'avis qu'il est dans l'intérêt de notre pays que l'Afghanistan ait un avenir prospère. Nous jugeons que nos efforts là-bas reflètent les valeurs et les principes dans lesquels croient les Canadiens: la liberté, la démocratie, l'égalité, la sécurité et le respect des droits fondamentaux de la personne. Le Parti libéral pense que ces valeurs méritent d'être défendues. Nous croyons que nos efforts en Afghanistan, appuyés par un mandat clair des Nations Unies, peuvent porter fruits.

À ce jour, les efforts du Canada nous ont coûté cher. Les Canadiens ont déploré toutes les pertes de vie. Nous devons honorer ces sacrifices en veillant à définir la mission qu'il convient de poursuivre. Engageons-nous, dans ce débat, à faire ce qui est le mieux pour le Canada et l'Afghanistan. Gardons à l'esprit les efforts et les sacrifices des hommes et des femmes des Forces canadiennes, de nos diplomates et de nos spécialistes du développement ainsi que de tous les Canadiens qui jouent un rôle actif en Afghanistan.

● (1335)

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le discours du chef de l'opposition et je l'ai entendu dire qu'il déplorait le fait qu'on ait perdu un an. Il faudrait peut-être qu'il m'explique comment il se fait que, justement au cours de l'année 2007, il voulait que la mission en Afghanistan se termine en février 2009. J'ai clairement entendu le chef de l'opposition le dire tout au long de l'année 2007. J'ai aussi clairement entendu son porte-parole en matière de défense nationale, le député de Bourassa, monter sur les barricades avec, en mains, le drapeau indiquant: « Fin de la mission: 2009 ». C'est cela l'enjeu fondamental qui est devant nous aujourd'hui. On ne parle pas des fioritures autour, mais de la fin de la mission.

J'entends aussi le chef de l'opposition nous dire que les soldats pourront continuer les opérations militaires de chasse, de persécution et de tuerie des talibans et que ce sont les généraux qui décideront de cela et non le Parlement. Alors, à mon avis, le chef de l'opposition est en complète contradiction avec tout ce qu'il a soutenu au cours de l'année 2007.

Je demande au chef de l'opposition de nous expliquer pourquoi il a retourné sa veste.

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, ce n'est aucunement le cas. Le Parti libéral, la position libérale, demandait la fin de la mission contre-insurrectionnelle en février 2009, mais n'a jamais dit qu'il fallait terminer la mission en février 2009. Il y a encore des responsabilités. Il y a une équipe de reconstruction provinciale sous protection canadienne. Cela ne se termine pas en février 2009.

Initiatives ministérielles

Nous voulons que la mission change et qu'elle s'oriente beaucoup plus vers la sécurité, le développement et l'entraînement des troupes afghanes. Nous pensons qu'il faut avoir une date ferme qui se termine en février 2011 et que le gouvernement nous amène des objectifs clairs sur ce que l'on peut accomplir d'ici à février 2011. Nous sommes donc cohérents.

Le problème est que le gouvernement n'a pas approché l'OTAN durant toute l'année 2007 pour s'assurer que des troupes de rotation nous permettent de nous concentrer sur la formation, la reconstruction et la sécurité. Il s'y prend très tard. Le premier ministre est suspendu au téléphone et essaie à tout prix d'obtenir ces troupes à la toute fin. Le gouvernement est responsable de ce retard, mais pas l'opposition officielle. C'est aussi le NPD qui est responsable du retard puisqu'il n'a pas voulu voter en faveur de la résolution votée en Chambre.

C'est la situation dans laquelle nous sommes. Nous ne sommes pas ici seulement pour critiquer, mais pour proposer. Nous avons proposé une motion que le gouvernement a en bonne partie acceptée et, sur cette base, nous aurons un débat que j'espère le plus fructueux possible pour le Canada, l'Afghanistan et l'OTAN.

• (1340)

[Traduction]

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt le discours du chef de l'opposition. J'ai également entendu la question de mon collègue du Bloc québécois.

Je voudrais simplement contester les propos du chef de l'opposition selon lesquels le gouvernement n'a pas demandé de renforts dans le Sud de l'Afghanistan. Je pense que le gouvernement en a fait la demande à maintes reprises. Le fait est que les autres pays de l'OTAN ne veulent pas y envoyer des troupes ou n'ont pas le soutien de leur population pour ce faire.

Par ailleurs, je félicite le chef du Parti libéral pour sa souplesse qui a permis que cette motion soit remaniée. Je voudrais lui poser deux questions précises.

Premièrement, est-ce que cette motion empêcherait un futur gouvernement d'adopter une nouvelle motion en faveur du prolongement de la mission jusqu'en 2011?

Deuxièmement, est-ce que cette motion empêcherait les combats conformément à la position défendue par le chef de l'opposition il y a quelques semaines seulement? J'ai ici une citation de lui disant: « la mission de combat à Kandahar doit se terminer d'ici février 2009 ».

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, pour répondre à la première question de la députée, elle sait fort bien que le Parlement est libre de débattre les questions de son choix. Un futur gouvernement pourrait demander que le Canada s'engage dans de nouvelles missions militaires n'importe où au monde.

Nous sommes saisis d'une motion qui dit que la présence militaire du Canada à Kandahar prendra fin en 2011, et c'est cette question que nous allons débattre.

Tout ce que nous disons, c'est que dès que la motion sera adoptée par le Parlement, si cela se produit, l'OTAN et le gouvernement de l'Afghanistan devraient être prévenus immédiatement. Cela leur permettrait de se préparer en vue de la rotation.

La motion dont nous sommes saisis dit clairement que la nouvelle mission sera axée sur la construction, la sécurité, le développement et la formation. C'est clairement ce que nous devons faire.

Nous ne dirons pas à nos forces armées comment conduire la mission, mais, à titre de représentants de la population canadienne, il nous incombe de définir la mission. Voici la définition que nous recommandons depuis un an. C'est celle que nous appuyons.

[Français]

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais demander au chef de l'opposition de nous dire ce qu'il entend par « rotation ». Il base son argumentation sur le fait qu'il y a un changement majeur de la mission. Cependant, plus tôt, on a entendu le ministre de la Défense nationale nous donner une définition assez alambiquée de ce qu'il entend par « rotation », qui serait plutôt un renforcement de la mission.

Le chef de l'opposition en parlera-t-il pour qu'on sache exactement ce qu'il en est? Il me semble que c'est un des éléments majeurs de son argumentation.

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Il est très important de voir que pour que les troupes canadiennes puissent se concentrer sur les trois objectifs qu'indique la motion, il faut la venue de troupes additionnelles et que celles-ci s'occupent des autres aspects de la mission.

La rotation doit donc permettre au Canada de se concentrer sur les tâches de sécurité, de développement et d'entraînement des forces afghanes. Il faut que des objectifs clairs — ce qu'on appelle en anglais des *benchmarks* — soient établis sur cette base. Cela constituera le rôle de la présence canadienne de s'assurer de cela. Il faut donc que des troupes additionnelles s'occupent des autres aspects de la mission, des aspects davantage liés à la contre-insurrection. C'est ce qui doit être fait, c'est ce que la motion demande et c'est sur cette base que nous aurons à débattre. Si nous n'avons pas ces troupes, il est évident que nous ne pourrions pas réussir à changer la mission.

Le gouvernement dit que 1 000 membres de troupes devraient suffire. Nous nous demandons pourquoi 1 000 et sur quelle base ce chiffre a été choisi, puisque d'autres militaires affirment que c'est plutôt 5 000 membres de troupes qui sont nécessaires.

Voilà un peu les termes sur lesquels nous aurons à débattre tous ensemble en cette Chambre.

• (1345)

[Traduction]

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'intervention du chef de l'opposition et je le remercie, car, peu importe la position que nous avons à l'égard de la mission afghane, tous les députés de la Chambre et tous les Canadiens appuient les troupes et leurs familles.

La vérificatrice générale a publié son rapport l'autre jour, et la médecin-chef du MDN a affirmé que plus de 27 p. 100 des membres des forces régulières qui revenaient de la mission avaient des dommages psychologiques ou physiques. On n'a pas mené d'enquête pour les membres de la force de réserve. On pense donc que le tiers des troupes revenant de l'Afghanistan souffre de problèmes mentaux ou physiques. La réalité, c'est que le gouvernement précédent n'a pas reconnu ce problème et mis en place des programmes pour aider ces troupes et leurs familles, et que le gouvernement actuel fait un travail qui laisse beaucoup à désirer à cet égard.

Initiatives ministérielles

Nous avons entendu les histoires des enfants de Petawawa qui ne recevaient pas d'aide, et il a fallu l'intervention des médias et la publication d'un rapport de l'ombudsman pour que quelque chose soit fait dans ce dossier. Nous lisons actuellement les histoires, dans *The Hill Times*, des nombreux combattants atteints du syndrome de stress post-traumatique, qui ont tenté d'obtenir de l'aide du gouvernement précédent et qui poursuivent leurs efforts en ce sens auprès du gouvernement actuel. Nous appuyons tous les troupes, mais cet appui semble diminuer considérablement quand elles reviennent au pays.

Quels programmes le Parti libéral et le député aimeraient-ils que le Parti conservateur mette en place afin de s'assurer que, lorsque nos troupes rentrent au pays, on leur demande simplement si elles ont servi et comment on peut les aider? C'est ce que le Parlement devrait faire pour nos braves militaires à leur retour d'Afghanistan ou de n'importe quelle région du monde.

L'hon. Stéphane Dion: C'est un très bon point, monsieur le Président. Le gouvernement devrait améliorer les programmes de la nouvelle Charte des anciens combattants que le gouvernement libéral précédent avait fait adopter.

Il est tout à fait vrai que nous exigeons beaucoup de la part de nos troupes. Si je ne m'abuse, le prochain contingent sera constitué d'environ 25 p. 100 de réservistes. Cela préoccupe grandement l'opposition officielle ainsi que le député, si je comprends bien. C'est pourquoi nous disons au gouvernement que nous ne pouvons pas poursuivre la mission au-delà de février 2009 à moins que la nature de celle-ci ne change et que l'OTAN nous transmette le processus de rotation. Nous avons demandé au gouvernement pourquoi il est question de 1 000 soldats, alors que tant d'experts ont dit qu'il nous en faut beaucoup plus.

[Français]

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement minoritaire conservateur a présenté le 15 février dernier une motion qui inclut les amendements du Parti libéral. Cette motion ne change rien à la position du Bloc québécois même si le premier ministre en a fait une question de confiance. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons, nous sommes prêts à aller en élections sur cette question.

La présente motion conservatrice fixe l'échéance de la mission canadienne à Kandahar à décembre 2011. Or, le Canada est à Kandahar depuis 2006. Nous jugeons qu'après février 2009, date de l'échéance de la présente mission, le Canada aura fait sa part. Les libéraux et les conservateurs ont exactement la même position quant à l'essentiel de la question. Les deux partis veulent que le Canada reste à Kandahar jusqu'en 2011.

Considérant que la majorité des Québécois veulent que le Canada mette fin à sa présente mission en février 2009, il est clair que seul le Bloc québécois reflète la volonté et les valeurs du Québec. Le Parti libéral et le Parti conservateur sont complètement déconnectés de la réalité québécoise. L'un comme l'autre a des positions alambiquées et truffées de contradictions. À preuve, les libéraux, qui il y a à peine quelques semaines défendaient bec et ongles l'argument selon lequel le Canada devrait se retirer des zones de combat à la fin de la présente mission en février 2009, se disent maintenant prêts à prolonger la mission jusqu'en 2011. Ils ont simplement changé d'idée. Quel manque de cohérence!

Quant au leader du gouvernement à la Chambre, il a affirmé vouloir un débat transparent et ouvert. On peut en douter. Depuis qu'ils sont au pouvoir, les conservateurs entretiennent la culture du secret. De plus, tout en affirmant que cette motion n'est pas une

affaire partisane, ils en font une question de confiance. En réalité, le gouvernement fait de la question afghane une question purement idéologique entre deux options possibles: soit être pour, soit être contre la position énoncée.

Quant au fond de la motion, nous sommes d'avis que le Canada doit faire davantage de reconstruction et de formation militaire. Telle a toujours été la position du Bloc québécois qui souhaite que ce processus soit enclenché dès maintenant et qu'il se poursuive jusqu'à la fin de la mission en février 2009.

Nous devons toutefois ajouter que le gouvernement n'a toujours pas fixé la date du vote sur cette motion. Nous exigeons un engagement clair, à savoir que celui-ci aura lieu avant le Sommet de l'OTAN à Bucarest, qui débutera le 2 avril 2008.

Par ailleurs, il faut se rappeler que ce n'est pas la première fois que le Parlement est ainsi saisi d'un débat à propos de la mission en Afghanistan et de son échéance en février 2009.

Récapitulons. On se souviendra que la guerre en Afghanistan a été autorisée dès le départ par l'ONU après les tragiques événements du 11 septembre 2001. Au départ, il s'agissait d'une opération — Opération liberté immuable — où les États-Unis se sont prévalus de leurs droits à la légitime défense après avoir reçu une autorisation en bonne et due forme de la part de l'ONU. L'opération visait alors à favoriser l'avancée de l'Alliance du nord opposée au régime taliban vers la capitale. L'objectif était d'affaiblir les talibans, reconnus par l'ONU comme une menace à la paix et à la sécurité internationale.

S'il fut relativement facile de faire tomber le régime taliban, il est autrement plus exigeant de gagner la paix et de reconstruire un État afghan viable. Tel est l'objectif de fond de la coalition internationale et des Nations-Unies: reconstruire l'économie, la démocratie et un État viable en Afghanistan pour permettre aux afghans de diriger eux-mêmes leur pays et leur développement.

Le Canada est posté dans la région de Kandahar depuis octobre 2005. En février 2006, il a pris la relève des États-Unis à la tête du commandement régional sud à Kandahar. Le Canada était responsable des opérations menées dans le cadre d'Enduring Freedom par la coalition dans le sud de l'Afghanistan jusqu'en novembre 2006. À ce moment-là, le Canada s'était également engagé à maintenir le gros de ses troupes jusqu'en février 2007.

En mai 2006, le gouvernement conservateur a demandé à la Chambre d'appuyer la prolongation de la mission afghane pour deux ans, à partir de 2007.

● (1350)

La Chambre a entériné cette demande de prolongation. Le mandat de cette mission devait désormais prendre fin en février 2009. En juillet 2006, l'OTAN a officiellement pris le commandement de la région sud. Les forces canadiennes ont donc quitté l'Opération liberté immuable pour se joindre à la Force internationale d'assistance à la sécurité. La situation dans le sud de l'Afghanistan s'est révélée bien plus coriace que prévue. Les troupes de l'OTAN, et plus particulièrement du Canada, ont fait face à une résistance organisée et féroce de la part des talibans. On le sait, c'est à ce moment-là que le nombre de morts québécois et canadiens s'est mis à augmenter à un rythme alarmant, passant de 8 morts entre 2001 et 2005, à 70 morts entre 2006 et 2008. Pour un pays d'environ 30 millions d'habitants, nous pouvons considérer que nous avons fait notre part.

Déclarations de députés

En effet, le Canada est au quatrième rang des pays ayant déployé le plus de troupes en Afghanistan et se situe au troisième rang en termes de mortalité. Le Canada a payé un prix humain élevé pour assurer la sécurité à Kandahar. Jamais il n'avait subi autant de pertes de vies humaines depuis la guerre de Corée. Ajoutons à cela le coût financier de la mission. Selon les chiffres publiés par le rapport sur les plans et les priorités du ministère de la Défense nationale, le coût des opérations canadiennes en Afghanistan s'élèverait à plus de 7,7 milliards de dollars pour la période 2001-2008.

En mettant fin à la mission de combat en février 2009, le Canada s'aménagerait une marge de manoeuvre financière qu'il pourrait réinvestir dans l'aide au développement en Afghanistan. De plus, si l'on considère que la mission de l'OTAN à Kandahar est une mission internationale et que 38 pays sont actuellement présents militairement en Afghanistan, nous pouvons affirmer sans honte que le Canada aura assumé une mission importante et périlleuse à Kandahar pendant plus de trois ans, et que le temps est venu de passer le relais à d'autres dans cette région.

Cependant, tout en voulant que le Canada se retire de Kandahar au terme de sa mission, nous ne considérons pas que la mission de l'OTAN dans son ensemble doit se terminer. C'est pour cette raison que nous avons toujours préconisé une alternance au sein de l'OTAN afin que d'autres pays viennent remplacer le contingent canadien à Kandahar. Le gouvernement fédéral doit donc dès maintenant avertir les pays membres de l'OTAN de la fin de la mission en février 2009. Se retirer complètement de l'Afghanistan, comme le suggère candidement le NPD, serait irresponsable envers la population, le gouvernement afghan et nos alliés qui comptent sur notre collaboration jusqu'en 2009. D'ici là, un rééquilibrage s'impose. À cet égard, le Bloc québécois prône depuis longtemps une plus grande place au développement de l'Afghanistan et une plus grande approche diplomatique. Pour ne pas perdre l'appui de la population afghane, le Canada doit faire de l'aide au développement une priorité dès maintenant. Il y a urgence.

Après plus de 20 ans de guerre, l'Afghanistan est un pays ravagé. Il n'y a pratiquement plus d'infrastructures civiles ni de croissance économique. Tout est à construire. Il n'est donc pas étonnant que l'Afghanistan soit considéré comme l'un des pays les plus pauvres du monde. Rappelons-nous que c'est dans cette optique que s'est tenue en 2006 la Conférence de Londres sur l'Afghanistan, qui réunissait le gouvernement afghan et la communauté internationale. À cette occasion, les participants ont adopté le Pacte pour l'Afghanistan. De plus, ils se sont donnés des objectifs et un échéancier de cinq ans visant les améliorations dans trois domaines cruciaux, soit celui de la sécurité, celui de la gouvernance de l'État de droit et des droits humains et, enfin, celui du développement économique et social de l'Afghanistan.

Pour réussir à atteindre les objectifs de Londres, il faut gagner l'appui de la population afghane, non seulement en assurant sa sécurité, mais aussi et surtout en améliorant ses conditions de vie quotidiennes.

● (1355)

La réussite du développement en Afghanistan passe par une action concertée de la communauté internationale. Pour convaincre nos alliés d'en faire davantage, le Canada doit donner l'exemple en augmentant dès maintenant son aide. Il faudra donc augmenter cette contribution afin de faire de l'aide humanitaire à court terme et de s'engager dans la construction de routes, de puits, d'infrastructures de base, etc.

Par ailleurs, il est notoire que, en général, les efforts internationaux en matière d'aide et de reconstruction sont mal coordonnés. Le secrétaire général de l'OTAN l'a souligné: nous avons besoin d'une meilleure structure de coordination internationale pour l'Afghanistan qui supervise à la fois la sécurité, la reconstruction et les politiques qui s'y rattachent. Ses propos font écho à ceux formulés par le secrétaire général de l'ONU.

En l'absence d'un effort plus résolu du gouvernement afghan, d'une cohésion accrue de l'action des donateurs, en particulier d'une meilleure coordination entre les éléments militaires et civils de la présence internationale en Afghanistan, de même que d'un ferme engagement des pays voisins, nombre des acquis de la période qui a suivi la conférence de Bonn dans le domaine de la sécurité, du renforcement des institutions et du développement risquent de piétiner, voire de s'inverser.

En janvier 2007, inspiré de ce qui s'était fait en Bosnie et au Kosovo, le Bloc québécois a proposé de nommer un haut représentant de l'ONU, avec des pouvoirs réels et forts, pour mieux coordonner l'ensemble de l'aide internationale, en collaboration avec l'État afghan. Ce haut représentant ferait aussi le lien entre l'OTAN et les équipes de reconstruction de façon à orienter l'aide vers les priorités. Nous avons été heureux de constater que, dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 2 octobre 2007, le ministre des Affaires étrangères s'est prononcé en faveur d'une telle fonction dont la...

● (1400)

Le vice-président: À l'ordre. Je suis désolé d'interrompre la députée, mais c'est maintenant l'heure des déclarations de députés. La députée disposera d'environ huit minutes lors de la reprise du débat.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SIMONDS

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Monsieur le Président, dans Langley, la circonscription que je représente, les élèves de l'école élémentaire Simonds ont composé des chansons qui vantent notre merveilleuse collectivité. Permettez-moi de vous lire une de ces chansons. Elle a été composée par des élèves de première et de deuxième année, les classes de Mme Roger et de Mme Lewis.

La Salmon, la Nicomekl et le Fraser
Traversent notre coin de pays
Dans nos parcs et sur nos terrains de jeu
Nous pourrons jouer toi et moi.

À vélo, à pied ou à cheval,
Il y a des randos pour tous les goûts.
Voilà ce qui t'attend.
Si tu viens vivre à Langley.

Ces élèves talentueux ont bien capté l'esprit de Langley. Je félicite les élèves de l'école élémentaire Simonds et j'invite tout le monde à nous rendre visite dans la merveilleuse circonscription de Langley et à célébrer avec nous le 150^e anniversaire de la Colombie-Britannique, cette année.

LE CURLING

L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le Président, le Manitoba a encore une fois réaffirmé sa suprématie au curling grâce aux résultats qu'il a obtenus au Tournoi des Coeurs Scotties à Regina.

Le quatuor de Jennifer Jones, qui vient du club de curling Saint-Vital de ma circonscription, Saint-Boniface, a montré que ses joueuses étaient les meilleures au monde.

Cathy Overton-Clapham, troisième, Jill Officer, deuxième, et Dawn Askin, première, ont monté sur le podium avec Mme Jones. Elles ont joué de façon brillante et sont sorties victorieuses d'un combat classique sur glace pour remporter leur deuxième championnat canadien.

[Français]

Jennifer et ses coéquipières sauront profiter de ce puissant *momentum* lorsqu'elles participeront au championnat mondial qui se tiendra à Vernon, en Colombie-Britannique, le mois prochain.

[Traduction]

La victoire d'hier donne au quatuor un laissez-passer pour participer au Tournoi Scotties de 2009 en sa qualité d'Équipe Canada et lui assure une qualification très convoitée en vue des essais olympiques du Canada qui se tiendront en octobre 2009.

Je demanderais à tous les députés de féliciter Mme Jones et ses coéquipières pour leur performance extraordinaire et de se joindre à moi pour leur souhaiter la meilleure des chances quand elles représenteront le Canada le mois prochain aux championnats du monde à Vernon, en Colombie-Britannique.

* * *

[Français]

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

M. Robert Carrier (Alfred-Pellan, BQ): Monsieur le Président, le 5 décembre dernier, j'ai eu l'honneur de déposer le projet de loi C-490, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse. Ce projet de loi prévoit la pleine rétroactivité des sommes dues à des milliers de personnes âgées, l'augmentation du montant du Supplément de revenu garanti de 110 \$ à être versé mensuellement ainsi que le versement, pendant une période de six mois, des prestations d'un défunt à son époux ou à son conjoint de fait. Il prévoit aussi l'inscription automatique des personnes admissibles au Supplément de revenu garanti.

Les personnes qui reçoivent ou qui devraient recevoir le Supplément de revenu garanti comptent parmi les plus vulnérables de notre société. Il s'agit de personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté et qui se trouvent très souvent sans ressources alors qu'elles sont contraintes à défendre leurs droits.

Je demande à mes collègues de tous les partis d'appuyer cette initiative afin d'améliorer le sort de nos personnes âgées.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Monsieur le Président, Radio-Canada joue un rôle essentiel dans la vie culturelle des communautés francophones du Nord de l'Ontario, mais Radio-Canada a oublié son obligation d'appuyer les voix locales. Le nouveau plan de Radio-Canada va couper les services offerts dans la région de Timmins. Cette réorganisation signifie que seulement un journaliste sera disponible dans notre vaste région.

Déclarations de députés

Nous avons beaucoup de communautés sans services de radios francophones privées ou de journaux francophones. Radio-Canada est la seule voix qu'elles ont. Cela doit continuer, et cette voix doit être encore plus présente. Les gens de Cochrane, Kapuskasing et Timmins ont le droit d'écouter les histoires à Radio-Canada. Ils entendent beaucoup parler de Montréal ou de Toronto.

Je m'oppose à ce plan. Les francophones du Nord méritent de meilleurs services. Radio-Canada doit se rappeler que le Nord de l'Ontario fait partie du Canada francophone.

* * *

[Traduction]

LES FRUITICULTEURS

M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour mettre en valeur le bilan du gouvernement et son appui aux viticulteurs et aux producteurs de fruits à chair tendre de ma circonscription, Niagara-Ouest—Glanbrook, et de l'ensemble du pays.

Depuis 2006, le gouvernement a versé des millions de dollars sous forme de réduction de la taxe d'accise pour soutenir les viticulteurs et les producteurs de vin.

L'année dernière, le gouvernement a versé 45 millions de dollars d'argent frais aux fruiticulteurs, afin de les aider à éradiquer le virus mortel de la sharka de leurs vergers.

Les viticulteurs et les fruiticulteurs bénéficient également des retombées des investissements fédéraux de 15 millions de dollars dans la recherche à notre centre dynamisé de recherche viticole Vineland.

Au début du mois, j'ai annoncé, au nom du ministre de l'Agriculture, un investissement de 23 millions de dollars qui aidera les agriculteurs à se convertir à la culture de nouvelles variétés de fruits, pour demeurer concurrentiels sur le marché mondial.

Lors des dernières élections, j'ai fait campagne sur le soutien fédéral à nos viticulteurs et à nos fruiticulteurs locaux. Je suis donc fier du bilan du gouvernement et des résultats qu'il a obtenus dans ma circonscription et dans l'ensemble du pays.

* * *

● (1405)

LE PRIX D'EXCELLENCE POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

M. Lloyd St. Amand (Brant, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à M. Henry Hedges, qui a mérité le prix d'excellence de l'Ontario décerné à des aînés qui contribuent de façon exceptionnelle à leur collectivité par leurs activités bénévoles ou professionnelles.

Certes, M. Hedges apporte une contribution remarquable à sa collectivité. C'est un auteur accompli, un professeur, un horticulteur, un environnementaliste et un défenseur des personnes ayant des besoins spéciaux.

M. Hedges était déjà un visionnaire, un innovateur et un progressiste bien avant que ces termes ne deviennent à la mode et soient employés à toutes les sauces. En dépit de ses immenses réalisations, M. Hedges est un homme modeste, humble et d'une grande dignité.

Déclarations de députés

Quelle bonne idée que de décerner à cet homme de très grande qualité la plus haute reconnaissance accordée aux aînés dans la province. Nul ne mérite cet honneur plus que Hank Hedges.

* * *

LA GALERIE MARIANNE VAN SILFHOUT

M. Gord Brown (Leeds—Grenville, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai annoncé, au nom de la ministre du Patrimoine canadien et du gouvernement du Canada, le versement d'une subvention de 100 000 \$ au campus de Brockville du Collège Saint-Laurent, situé dans ma circonscription, Leeds—Grenville, pour l'établissement de la nouvelle galerie Marianne van Silfhout.

Je remercie le collègue et son président, Chris Whitaker, pour leur excellent travail dans l'établissement de cette galerie. De plus, je félicite la municipalité de Brockville, qui se dote ainsi de sa première galerie d'art publique.

En permettant aux artistes professionnels de la relève des arts visuels de faire connaître leurs oeuvres au public, la galerie jouera un rôle important au sein de la collectivité.

Pendant plus de 35 ans, le campus de Brockville a offert des programmes d'études en arts à temps partiel. L'an dernier, le collège a inauguré son premier programme en arts à temps plein.

La galerie se veut un lieu d'exposition des oeuvres des artistes professionnels de la région, des talents de la relève et des étudiants. Elle accueillera aussi des expositions itinérantes.

Bien des gens ont fait don de leur temps et de leur énergie pour assurer le succès de cette formidable initiative. Je les remercie tous d'avoir rendu possible cet important ajout à notre collectivité.

* * *

[Français]

LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ALPHABÉTISATION

M. Christian Ouellet (Brome—Missisquoi, BQ): Monsieur le Président, partout à travers le monde, nous célébrons la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. Au Québec, c'est 1 million de personnes âgées de 16 à 65 ans qui sont très faiblement alphabétisées. Il s'agit donc de près d'un adulte sur cinq.

En 2006, le gouvernement conservateur sabrait 5 millions de dollars au Québec dans le financement des programmes d'alphabétisation. Le mois dernier, les conservateurs ont maintenu les compressions.

Les organismes voués à la promotion et au recrutement des personnes analphabètes sont présentement sous respirateur artificiel. Les ententes ponctuelles ne permettent pas de développer des stratégies à long terme.

Les conservateurs sont insensibles aux demandes de la Fondation québécoise pour l'alphabétisation. Il est temps pour eux d'adopter une vision à long terme si nous souhaitons célébrer la Décennie pour l'alphabétisation promue par les Nations Unies.

* * *

[Traduction]

L'HÉROÏSME

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, le 5 février dernier, le courage dont a fait preuve un

pompier de Winnipeg qui n'était pas en service a permis d'éviter une terrible tragédie dans ma circonscription, Kildonan—St. Paul.

Une jeune femme de 23 ans, Lisa Klassen, se rendait au travail lorsque son véhicule a dérapé sur la glace d'un pont routier et plongé dans la rivière Rouge, 15 mètres plus bas.

Témoin de l'accident, M. Dale Kasper, qui habite également ma circonscription et qui est pompier volontaire au service d'incendies d'East St. Paul, n'a pas perdu de temps pour rejoindre la rive, sauter sur la glace au péril de sa propre vie et entrer dans les eaux glacées de la rivière pour venir en aide à Mme Klassen. Après l'avoir extirpée de son véhicule submergé, il a pratiqué la réanimation cardiorespiratoire jusqu'à l'arrivée des services d'urgence.

J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter M. Kasper de l'héroïsme dont il a fait preuve le 5 février dernier pour sauver la vie de Lisa Klassen. En risquant sa propre vie pour en sauver une autre, il incarne bien, à mon avis, l'essence du courage pour lequel les Canadiens sont bien connus.

* * *

●(1410)

LE DARFOUR

Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai eu l'honneur de participer à un événement organisé sous l'égide de STAND, Students Taking Action Now in Darfur, au Westmount Collegiate Institute, qui se trouve dans ma circonscription, Thornhill. Les étudiants et les enseignants se sont donné la main pour soutenir les habitants du Darfour.

Les étudiants ont ramassé des fonds en parrainant leur professeur préféré dans le cadre d'un concours de danse et ils ont profité de l'occasion pour sensibiliser la population à la crise qui sévit au Darfour, dans le but de soutenir les hommes, les femmes et les enfants touchés par le génocide qui afflige le Darfour.

D'abord et avant tout, j'aimerais féliciter Kayla Simms, Adam Schwartz, les membres du groupe STAND et le personnel enseignant du Westmount Collegiate Institute d'avoir organisé cet événement important qui a remporté un grand succès.

J'ai reçu de nombreuses lettres d'étudiants du Westmount Collegiate Institute. Ces jeunes, préoccupés par les atrocités qui sévissent au Darfour, exhortent le gouvernement du Canada à prendre les mesures qui s'imposent et à intervenir davantage.

Il est très encourageant de voir les jeunes de Thornhill tendre la main concrètement et faire preuve de détermination pour aider des gens en situation de besoin extrême. J'ose espérer que ce travail inspirant nous incitera tous à faire davantage pour les habitants du Darfour.

* * *

LA LOI SUR LA LUTTE CONTRE LES CRIMES VIOLENTS

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, la Loi sur la lutte contre les crimes violents a été renvoyée au Sénat il y a 89 jours, et elle n'a toujours pas été adoptée. Il faut faire cesser les tactiques d'obstruction et les reports à une date ultérieure employés par la majorité libérale au Sénat. Il faut que cela cesse maintenant. Les libéraux devraient avoir honte.

Le message est clair. Il est grand temps d'adopter la Loi sur la lutte contre les crimes violents. Les victimes d'actes criminels veulent qu'elle soit adoptée. Pourquoi pas les libéraux? Ceux qui veulent voir l'âge du consentement haussé de 14 à 16 ans souhaitent l'adoption de cette loi. Pourquoi pas les libéraux? Ceux qui veulent protéger leurs enfants contre l'exploitation sexuelle par de dangereux délinquants veulent qu'elle soit adoptée. En fait, les Canadiens en général veulent qu'elle soit adoptée. Pourtant, les libéraux sont sortis de la Chambre et, ce faisant, ils ont tourné le dos non seulement à la Chambre, mais aussi aux parents, aux jeunes enfants, à ceux qui sont victimes de délinquants dangereux et à tous les Canadiens.

C'est inacceptable qu'on tergiverse ou qu'on tourne le dos aux Canadiens au point où l'on en est. Le chef de l'opposition doit se montrer assez fort pour mettre un terme à ces tactiques. Il est temps de dire au Sénat d'adopter le projet de loi C-2, et de l'adopter maintenant.

* * *

LES ARTS ET LA CULTURE

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NDP): Monsieur le Président, aujourd'hui, les six grands organismes culturels de Toronto ont réitéré leur appel au gouvernement fédéral pour qu'il inclue un financement complémentaire d'une grande nécessité, demain, dans le budget.

Des organismes comme le Musée des beaux-arts de l'Ontario et le Musée royal de l'Ontario sont des institutions inestimables qui racontent la vie des Canadiens, incarnent notre identité nationale et permettent aux Canadiens de voir les oeuvres de nos grands artistes et interprètes.

Ces organismes culturels ont bien géré leurs ressources financières limitées, mais le maintien et l'amélioration de leurs infrastructures coûtent très cher. Le tourisme au Canada est déjà menacé par la montée spectaculaire de notre dollar. Les Canadiens appuient, en très grande majorité, leurs artistes et leur ont déjà fait don de centaines de millions de dollars et plus encore.

Ce serait une tragédie que l'industrie culturelle du Canada soit pénalisée parce que notre ministre des Finances ne donnerait pas les sommes modestes qu'un grand nombre de Canadiens ont déjà surpassées avec leurs propres dons.

* * *

LES INFRASTRUCTURES

M. Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Monsieur le Président, une étude récente menée par la Fédération canadienne des municipalités et l'Université McGill évalue à 123,6 milliards de dollars le déficit national en matière d'infrastructures en 2007.

Les élus municipaux de ma circonscription ne cessent de m'envoyer des lettres demandant aux gouvernements fédéral et provinciaux de se concerter afin d'élaborer un plan à long terme visant à régler ce très grave problème. Dans de nombreuses municipalités comme Rainy River, on se demande où sont passés les demandes et l'argent.

Le Parti libéral a un plan pour venir à bout de cette crise, un plan que la FCM qualifie d'audacieux et de visionnaire, et qui offre la possibilité de modifier le visage de notre pays. Ce plan rendrait permanent le transfert de la taxe sur l'essence. Ce plan des libéraux ferait du Canada un pays plus juste, plus riche, plus vert et respectueux de toutes les collectivités.

Déclarations de députés

[Français]

DENIS LAZURE

M. Maka Kotto (Saint-Lambert, BQ): Monsieur le Président, si l'humanisme portait un nom au Québec, il s'appellerait Denis Lazure. Il n'est plus.

Le Dr Denis Lazure est décédé samedi à l'âge de 82 ans. Il a été l'un des artisans d'une véritable révolution de la psychiatrie au Québec. Toutefois, pour la majorité des Québécois, son nom est surtout associé au premier gouvernement de René Lévesque, au sein duquel il a joué un rôle de premier plan, notamment dans la défense des droits des personnes handicapées. Sa longue carrière de plus de 50 années a été un combat tenace contre les inégalités sociales, les injustices et les préjugés de toutes sortes.

Les Québécois se souviendront également de l'ardent militant de la souveraineté du Québec, ce noble combat qu'il a menée avec intégrité, rigueur et intelligence. La passion, la compassion, l'action et la persuasion sont les signes caractéristiques de ce grand social-démocrate.

Mes collègues du Bloc québécois se joignent à moi pour offrir à son épouse Anne-Marie, à ses enfants et à tous ses proches, nos plus sincères condoléances.

* * *

[Traduction]

LES MINES ANTIPERSONNEL

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui devant la Chambre pour prendre part à la célébration des progrès réalisés par le Canada et la communauté internationale dans le but de faire interdire totalement les mines antipersonnel. La semaine qui débute est la neuvième édition annuelle de la Semaine canadienne d'action contre les mines antipersonnel.

Cette semaine constitue une occasion importante d'accroître la détermination des Canadiens à assurer partout la sécurité des êtres humains, une cause qui mérite qu'on lui consacre manifestations, activités de sensibilisation et campagnes de financement.

Le Canada a agi concrètement pour aider les organisations multilatérales comme l'ONU dans leur lutte contre les mines antipersonnel. Il continue d'appuyer le traité sur les mines antipersonnel signé en 1997, que l'on connaît aussi sous le nom de la Convention d'Ottawa. Il a été un pionnier de ce traité. Le gouvernement ne doit absolument pas cesser d'avoir recours aux petits organismes canadiens qui ont un excellent bilan en matière de déminage.

Les Canadiens doivent continuer d'agir en chefs de file pour débarrasser la planète de ces terribles engins qui détruisent tant de vies.

* * *

• (1415)

LE CHEF DE L'OPPOSITION

M. Rick Dykstra (St. Catharines, PCC): Monsieur le Président, il semblerait que le chef de l'opposition se soit acheté une nouvelle paire de lunettes, juste à temps d'ailleurs puisqu'il ne cesse de promettre dépenses après dépenses. Il en est au point où les promesses qu'il a faites relativement aux taxes et aux dépenses coûteraient aux contribuables au moins 62,5 milliards de dollars — et nous ne comptons là que les promesses dont il a précisé le coût. Dans le cas de 33 d'entre elles, il ne l'a pas encore fait.

Questions orales

Il a même envoyé son porte-parole en matière de finances dans ma circonscription et tout le monde est resté perplexe, se demandant quel était son plan.

Nous allons donc voir si de nouvelles lunettes permettront au chef du Parti libéral de mieux voir où nous conduiraient ses promesses de dépenses et ses budgets déficitaires. À bien y penser, peut-être que de nouvelles lunettes ne suffiront pas pour faire face à cet océan de dettes. Ce dont le chef du Parti libéral aurait vraiment besoin, c'est d'un maillot de bain pour qu'il puisse nager dans son propre océan de dettes et de promesses non tenues.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, sur la question de l'Afghanistan, le premier ministre a fait preuve d'une ouverture toute nouvelle chez lui, une ouverture qu'on aimerait voir s'étendre à d'autres sujets. Qu'on me laisse essayer à propos d'une des pires menaces à laquelle fait face l'humanité: les changements climatiques. Le gouvernement a tué un projet de loi — le projet de loi C-30 sur l'air pur —, un plan complet pour combattre les changements climatiques.

Le premier ministre ne pourrait-il pas ressusciter ce plan et offrir un débat à cette Chambre sur la base de ce projet de loi, et ainsi montrer que sa nouvelle ouverture ne se limitera pas à la question de l'Afghanistan?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, à l'automne, dans le discours du Trône, ce gouvernement a présenté son approche très précise sur les changements climatiques. Nos cibles de réduction sont de 20 p. 100 d'ici à 2020 et de 70 p. 100 d'ici à 2050. La Chambre a adopté ces cibles.

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, le plan du ministre de l'Environnement a été critiqué de toutes parts, considéré comme un plan très faible, alors que le projet de loi C-30 a été louangé par tous pour de bonnes raisons. Il est d'ailleurs basé sur l'idée libérale d'un budget carbone. Le Pembina Institute l'a qualifié de proposition la plus solide qu'ait faite quelque parti politique canadien que ce soit pour contrôler la pollution industrielle causée par les gaz à effet de serre.

Je demande donc ceci au premier ministre: qu'est-ce qui l'empêche de reconnaître l'excellent travail du Parlement et de permettre que l'on débâte ici du projet de loi C-30, la Loi canadienne sur la qualité de l'air et les changements climatiques?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, nous sommes à développer les détails de notre plan. Nous considérons non seulement les travaux de la Chambre, mais aussi des analyses économiques. Il est important de tout considérer.

Par ailleurs, je dois dire que ce gouvernement a présenté ses cibles à ce Parlement dans le discours du Trône et que, avec l'aide du Parti libéral, le discours du Trône a été adopté par le Parlement.

[Traduction]

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre devrait choisir sa version des faits une fois pour toutes. Parfois il affirme que nous sommes incapables de nous décider, puis il affirme que nous l'appuyons.

Nous n'appuyons absolument pas ce plan anémique. Nous sommes déçus de voir le premier ministre redevenir vague maintenant que nous ne parlons plus de l'Afghanistan. Le premier ministre manque peut-être d'engagement et de conviction quand il parle de ce qu'on appelle les gaz à effet de serre.

Voilà que la revue *Nature* dénonce le gouvernement pour son mépris manifeste à l'égard de la science. Comment le premier ministre explique-t-il qu'il soit ainsi dénoncé par cette revue spécialisée internationale si...

• (1420)

Le Président: Le premier ministre a la parole.

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, dans le discours du Trône, le gouvernement a été très clair quant à ses cibles de réduction des gaz à effet de serre, soit une réduction de 20 p. 100 d'ici 2020 et de 60 à 70 p. 100 d'ici 2050. Le gouvernement a été très clair sur cette question, et il est en train de mettre au point les détails de son plan.

Le chef de l'opposition devrait déjà connaître ces cibles et bien comprendre notre plan puisque c'est lui qui a permis l'adoption du discours du Trône.

* * *

ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, nous avons essayé de travailler avec le gouvernement dans le dossier de l'Afghanistan. Nous avons également essayé de travailler avec lui pour la remise en marche du réacteur de Chalk River, mais l'expérience n'a pas été aussi heureuse.

Le gouvernement avait promis de garantir les pouvoirs de l'organisme canadien de réglementation du nucléaire, mais il s'est empressé d'en congédier la présidente dès que nous avons adopté le projet de loi. Nous commençons maintenant à comprendre pourquoi.

Le ministre admettra-t-il qu'il a congédié Mme Keen afin de paver la voie à la privatisation d'EACL?

L'hon. Gary Lunn (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, rien ne pourrait être plus loin de la vérité. Pour ce qui est du congédiement de Mme Keen, je ne ferai aucun commentaire à ce sujet puisque l'affaire est actuellement devant les tribunaux.

Notre gouvernement avait déjà entrepris un examen d'EACL bien avant que ces événements ne se produisent.

Ce qui est intéressant, c'est que les députés d'en face n'arrivent pas à se brancher. Un jour ils disent que nous aurions dû agir plus rapidement, mais le lendemain ils disent que nous n'aurions pas dû intervenir du tout. Ils ne savent pas ce qu'ils veulent. Ils changent d'idée d'une semaine à l'autre.

[Français]

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement doit dire la vérité aux Canadiens sur ses projets pour l'énergie atomique du Canada. Le ministre doit répondre — et répondre cette fois — à une question très simple.

Admet-il maintenant qu'il a contourné les règles de sécurité nucléaire pour qu'Énergie atomique du Canada soit plus attrayante auprès des investisseurs privés?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Gary Lunn (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, ce que nous entendons de la bouche des députés d'en face est absolument ridicule. Lorsque nous avons eu à faire face à une situation au début de décembre, le gouvernement a pris des mesures raisonnables pour assurer la santé et la sécurité de tous les Canadiens en veillant à ce qu'on reprenne la production d'isotopes d'application médicale, et il l'a fait avec l'appui de tous les partis politiques.

Le député d'en face et son parti ne savent pas quelle position adopter. Un jour ils disent que nous n'aurions pas dû intervenir, mais le lendemain ils disent que nous n'avons pas agi assez rapidement. Ils disent appuyer le projet de loi C-38, mais changent d'idée la semaine suivante, disant ne pas être certains s'ils auraient dû appuyer cette mesure. Ils n'arrivent tout simplement pas à se brancher.

* * *

[Français]

LES FINANCES

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, indépendamment du budget qui sera déposé demain, il y a 10,6 milliards de dollars de surplus pour l'année budgétaire en cours. Un rapport du Mouvement Desjardins, publié la semaine dernière, arrive à la conclusion que les surplus ne doivent pas être entièrement consacrés à la dette et qu'une partie doit servir à stimuler l'économie. Quelques jours plus tard, c'est au tour de la Banque de Montréal d'en arriver aux mêmes conclusions.

Le premier ministre réalise-t-il que, oui, c'est important de consacrer de l'argent à la dette, mais que c'est tout aussi important de répondre aux besoins immédiats des gens, surtout en période de ralentissement économique?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, ce gouvernement a déjà fait des dépenses et des investissements importants pour plusieurs cibles. En même temps, nous avons sabré les taxes et les impôts des entreprises et des particuliers. De plus, nous avons des cibles pour la dette publique. C'est important de garder une approche équilibrée et c'est ce que ce gouvernement a l'intention de faire.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, sabrer les impôts des compagnies qui ne font pas de profits, ce n'est pas équilibré: cela aide les sociétés pétrolières, mais cela n'apporte rien aux industries manufacturières et forestières — strictement rien.

Avec 10,6 milliards de dollars de surplus pour l'année en cours, le premier ministre dispose d'une marge de manoeuvre pour intervenir, et ce, sans créer de déficit — on parle de surplus. Or, si ces surplus ne sont pas utilisés d'ici au 31 mars, ils seront entièrement versés sur la dette.

Ne serait-il pas responsable d'utiliser cet argent non seulement en l'affectant à la dette, mais également en répondant au problème qui se pose pour les industries manufacturières et forestières, et pour les travailleurs touchés par cette crise?

• (1425)

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le chef du Bloc a tout à fait tort. En réalité, ce gouvernement a coupé les taxes et les impôts de tout le monde — pas seulement pour certaines entreprises, mais pour toutes les entreprises du pays, pour les familles et pour les individus.

Les Québécois ont appuyé la réduction de la TPS, par exemple, et les réductions de taxes du revenu personnel. En même temps, les exportateurs et manufacturiers du Québec ont appuyé les réductions offertes aux compagnies. Il y aura là une coupe de 8 milliards de dollars pour les manufacturiers, y compris 2 milliards de dollars pour les manufacturiers québécois.

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, en parlant, dans la même phrase, de déficit et d'approche équilibrée concernant les surplus, le ministre des Finances et le premier ministre tentent de cacher leur obsession pour le remboursement de la dette au détriment des besoins de l'économie. Avec 10,6 milliards de dollars de surplus, il est farfelu de parler de déficit. Le ministre doit plutôt écouter la CSN, la FTQ, les manufacturiers et les institutions financières qui lui demandent un véritable équilibre permettant de rembourser la dette tout en bonifiant le plan d'aide aux secteurs manufacturier et forestier.

Le ministre va-t-il être responsable et donner suite à ce consensus québécois?

[Traduction]

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, voilà une question intéressante de la part de mon collègue d'en face.

Je ne veux pas, pour ma part, léguer à mes enfants et à mes petits-enfants le genre de dette dont nous avons hérité des libéraux. Le gouvernement ne procédera pas ainsi.

Nous équilibrons le budget. D'ailleurs, j'ai hâte à demain puisque, encore une fois, le ministre des Finances déposera à la Chambre un budget équilibré qui permettra de réduire la dette et qui aidera les collectivités.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, ce n'est pas ce genre de spectacle de vaudeville entre les libéraux et les conservateurs dont on a besoin, mais de l'action pour l'économie.

Le Québec a perdu près de 150 000 emplois dans les secteurs manufacturier et forestier en cinq ans, dont la moitié sous ce gouvernement conservateur.

Le ministre posera-t-il le seul geste responsable dans de telles circonstances, soit celui de prendre des mesures coûteuses pour faire face aux crises manufacturière et forestière? C'est demain le budget et il faut que cela soit connu le plus tôt possible.

[Traduction]

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, je rappellerai au député qu'en janvier seulement, 7 200 nouveaux emplois ont été créés au Québec. Le député s'inquiète des pertes d'emploi comme nous tous, mais 7 200 nouveaux emplois ont été créés. Il s'agit, en outre, d'emplois de grande valeur.

Cela est attribuable aux mesures que le gouvernement a prises l'automne dernier dans son énoncé économique pour encourager les industries à continuer d'embaucher, à créer des emplois et à faire prospérer l'économie.

*Questions orales***L'ÉCONOMIE**

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, contrairement à ce qu'affirment les représentants du gouvernement, lorsque nous allons dans les villes canadiennes et prenons le temps de discuter avec les gens qui contribuent à édifier notre économie, nous constatons que des milliers d'entre eux perdent leur emploi en raison des politiques du gouvernement. Ces gens n'ont absolument aucun espoir.

Pourquoi? Parce que le gouvernement a déjà choisi les gagnants: les grandes banques et les pétrolières. Elles obtiennent toute l'aide. Entre-temps, le secteur manufacturier, le secteur forestier et la classe moyenne se font pressurer.

Pourquoi ne voyons-nous pas le premier ministre prendre des mesures propres à aider les Canadiens qui ont réellement besoin d'aide plutôt que ceux qui ont déjà beaucoup?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, comme le ministre de l'Industrie et d'autres l'ont admis à la Chambre, il y a certes eu des pertes d'emplois dans certains secteurs de quelques régions. Cependant, au même moment, le nombre d'emplois créés au Canada a nettement dépassé ces pertes.

Nous discutons avec les gens qui travaillent dans l'économie réelle. Nous croyons qu'ils nous disent de conserver une approche équilibrée.

Ils nous disent de dépenser là où le gouvernement a besoin de dépenser, de faire les investissements que le gouvernement doit faire pour aider les gens et les collectivités, mais ils nous disent également de continuer à réduire les impôts et la dette. C'est ce que fait le gouvernement.

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, le premier ministre devrait commencer à utiliser de vrais chiffres: un tiers de million d'emplois ont été perdus. Les familles touchées souffrent à l'heure actuelle.

J'ai voyagé au Canada et, lorsque j'ai rencontré des étudiants en médecine, à Halifax, ils m'ont déclaré qu'ils étaient écrasés par leur dette d'étude.

Nous sommes allés à Sault Ste. Marie, où la salle d'urgence doit fermer. Le pays est confronté à une crise dans les services de santé et, en plus, les gens n'ont pas les moyens de payer les médicaments d'ordonnance pour leur famille. Il y a des millions de Canadiens qui n'ont pas de médecin.

Le premier ministre a déclaré qu'il ferait quelque chose au sujet de la santé. Pourquoi ne fait-il rien?

• (1430)

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a beaucoup investi dans les soins de santé, notamment en lançant d'importants projets sur les délais d'attente et en mettant en place des garanties liées à ces délais.

Pour ce qui est de l'emploi, les chiffres sont clairs. Oui, il y a eu des pertes d'emplois. Nous nous en occupons. Il y a eu beaucoup plus d'emplois de créés que de perdus.

Le problème de l'opposition, c'est que tout n'est pas sombre. Le gouvernement réagit aux problèmes, mais nous nous assurons de ne pas simplement augmenter les dépenses; nous voulons continuer d'assurer la croissance économique.

LE SECTEUR MANUFACTURIER

L'hon. Sue Barnes (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, dans son fameux discours du budget à 122 000 \$, le ministre des Finances avait faussement affirmé l'année dernière que « la longue chicane épuisante et stérile entre les provinces et le gouvernement fédéral est finie ». Pourtant, il a passé tout le dernier week-end à insulter le premier ministre de l'Ontario, qui avait été obligé de faire un grand ménage pour éponger le gâchis de 5 milliards de dollars que lui avait légué le ministre du temps où il était membre du gouvernement ontarien.

Pourquoi le ministre ne travaille-t-il pas de concert avec le premier ministre de l'Ontario pour aider vraiment le secteur manufacturier au lieu de lancer des attaques sans provocation?

L'hon. Jim Prentice (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, pour ce qui est de la collaboration avec l'industrie, il est très clair que nous travaillons de concert avec l'Ontario pour mettre la dernière main à l'entente sur la fiducie de développement des collectivités. Nous travaillons également de concert avec tous les secteurs, et notamment celui de l'automobile.

Tout cela se fonde sur un solide cadre financier. Notre gouvernement veille à nos finances publiques, que tous les pays du G7 nous envient. Nous avons créé un cadre solide. Nous collaborons avec l'industrie. Nous créons des emplois.

L'hon. Sue Barnes (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, les économistes du pays conviennent que la hausse du dollar canadien et le ralentissement de l'économie américaine se sont durement répercutés sur l'économie de l'Ontario. Ce sont là des domaines qui relèvent clairement de la compétence fédérale.

Pourquoi le ministre fédéral des Finances poursuit-il ses attaques mesquines contre le premier ministre de l'Ontario? Pourquoi se moque-t-il des difficultés qu'affrontent les familles des travailleurs ontariens?

L'hon. Jim Prentice (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, je suis surpris que la députée soit de si mauvaise humeur. J'étais dans sa circonscription, à London, la semaine dernière. Il y a dans cette circonscription une entreprise qui réussit très bien.

La société Diamond Aircraft Industries fait des choses remarquables. C'est l'une des entreprises du secteur aérospatial canadien qui ont le mieux réussi. Elle crée des centaines d'emplois et collabore à cette fin avec le gouvernement.

La députée voudrait que nous augmentions les dépenses publiques au point de replonger le pays dans le déficit. C'est ce que veulent les libéraux, mais il est hors de question pour nous d'emprunter cette voie.

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, comme l'industrie aérospatiale est subventionnée partout dans le monde, je ne vois aucun inconvénient à ce que le gouvernement appuie notre secteur aérospatial. Je vois cependant des inconvénients à l'application sélective par le gouvernement des principes du laisser-faire.

Pourquoi le soutien direct de l'industrie aérospatiale est-il acceptable, mais pas le soutien direct de l'industrie automobile ontarienne? Pourquoi le gouvernement a-t-il des dollars à donner au secteur aérospatial, mais tient à sa politique de laisser-faire et de je-m'en-foutisme pour l'Ontario?

Comment le gouvernement peut-il justifier ce manque flagrant d'équité envers les Ontariens?

Questions orales

L'hon. Jim Prentice (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, il est vraiment très courant pour le Parti libéral et le député d'essayer de monter les régions du pays et les Canadiens les uns contre les autres. Notre gouvernement ne le fera pas. Nous ne recourons pas à ces méthodes pour construire notre pays.

Nous collaborons avec l'industrie aérospatiale. Nous avons du succès. Nous continuerons à le faire. J'engage le député à être patient. Nous ferons ce qu'il faut dans le cas de l'industrie automobile aussi, parce qu'elle nous fait confiance.

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, le ministre ne comprend pas. Je n'ai rien contre les subventions à l'industrie aérospatiale, mais je veux que le gouvernement soit cohérent. S'il subventionne un secteur, il doit subventionner l'autre. Pourquoi le ministre ne comprend-il pas cet argument?

Il s'agit d'être cohérent et de faire preuve d'équité envers les Ontariens. Pourquoi le ministre insiste-t-il pour appliquer des politiques d'une injustice flagrante envers la population de l'Ontario?

L'hon. Jim Prentice (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, d'après ce que disent le député d'en face et son parti, il est clair que la cohérence, pour eux, consiste à subventionner tout le monde. Ils donneraient tant de subventions qu'ils plongeraient le pays dans le déficit.

Les libéraux n'ont pas cessé de faire de grandes promesses dont la valeur s'élèverait à 98 milliards de dollars dans les quatre prochaines années. Ils n'ont donné aucun renseignement sur la source de ces fonds. Tout ce qu'ils veulent, c'est subventionner toujours plus, sans se soucier du déficit que cela produirait.

* * *

•(1435)

[Français]

LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, la crise dans les secteurs forestier et manufacturier touche beaucoup de personnes, dont plusieurs travailleurs âgés de plus de 55 ans qui, très souvent, n'ont pas la formation scolaire de base. Les conservateurs disent à ces victimes de la crise d'entreprendre une formation pour trouver un nouvel emploi, de déménager en Alberta ou de vivre dans la misère en attendant leur pension.

Qu'attend le ministre des Finances pour financer un vrai programme de soutien au revenu destiné aux travailleurs âgés qui n'ont malheureusement pas la possibilité de se reclasser?

[Traduction]

L'hon. Monte Solberg (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, il va de soi que nous éprouvons beaucoup de sympathie à l'égard des travailleurs qui perdent leur emploi par suite de changements sectoriels, comme par exemple dans les secteurs forestier et manufacturier. Cela dit, nous ne partageons pas le pessimisme du Bloc québécois.

En fait, les travailleurs âgés ont beaucoup plus de succès que le reste de la population pour ce qui est de se trouver un emploi. Nous les appuyons et nous les aidons à s'adapter en investissant de façon importante dans la formation.

Je ne peux m'empêcher de dire au député du Bloc qu'il devrait faire un peu plus confiance aux Québécois. À l'inverse, les Québécois devraient faire beaucoup moins confiance au Bloc, qui

ne peut absolument pas aider ces travailleurs en étant assis de ce côté-là de la Chambre.

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, c'est une réponse irresponsable que le ministre devrait aller donner directement aux travailleurs. Il devrait donner cette réponse aux travailleurs de Donnacona et à toutes les autres victimes de la crise.

Pour venir en aide à tous ces travailleurs âgés de plus de 55 ans, il en coûterait seulement 60 millions de dollars alors qu'il y a des surplus de 10,6 milliards de dollars.

Le gouvernement devrait aider ces victimes en finançant un programme de soutien au revenu à même ses surplus. Le gouvernement sait-il que cela représenterait à peine un demi-pourcent des surplus?

[Traduction]

L'hon. Monte Solberg (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, le Bloc remonte aux années 1980 pour trouver des idées.

La réalité c'est que notre gouvernement aide les travailleurs. Chaque fois qu'il y a des mises en disponibilité, Service Canada fournit des renseignements, afin que les gens sachent où se trouvent les nouveaux emplois, quelles initiatives existent en matière de formation et, évidemment, quel genre de soutien du revenu est disponible. Nous mettons en place de nouvelles initiatives de formation.

Toutefois, ce qui est plus important c'est que le ministre des Finances et le premier ministre font en sorte que nous ayons le marché du travail le plus dynamique de l'histoire de notre pays, afin que les Québécois puissent occuper ces emplois, et nous les aidons à le faire.

* * *

[Français]

LE KOSOVO

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, alors que le Kosovo a déclaré son indépendance, le gouvernement canadien devrait, comme plusieurs pays d'Europe et les États-Unis, accompagner la démarche d'une nation qui prend en main sa propre destinée.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il nous dire si le Canada va reconnaître l'indépendance du Kosovo?

[Traduction]

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Monsieur le Président, nous prenons note du fait que le Parlement du Kosovo a adopté une déclaration d'indépendance. Nous sommes en train d'évaluer la situation. Le Canada a toujours appuyé les efforts de l'ONU en vue d'en arriver à une solution pacifique, et nous encourageons toutes les parties à demeurer calmes.

Questions orales

[Français]

TV5

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, la France vient de décider unilatéralement de prendre le contrôle complet de la gestion de TV5 en l'affiliant à son holding France-Monde. Le Québec, la Belgique et la Suisse ont remis en question cette décision qui menace l'avenir de cette voix importante de la Francophonie.

Comment la ministre du Patrimoine canadien peut-elle expliquer le silence assourdissant du gouvernement canadien dans cette affaire?

[Traduction]

L'hon. Jim Abbott (secrétaire parlementaire pour le Patrimoine canadien, PCC): Monsieur le Président, la réunion qui a eu lieu en fin de semaine au sujet de TV5 entre les représentants des gouvernements partenaires a été une occasion rêvée de souligner que TV5 est un outil important de promotion de la culture et des valeurs de la Francophonie internationale, et qu'elle doit continuer d'être un projet de la Francophonie.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur a renié sa promesse en ce qui concerne l'Accord atlantique. Il a parlé d'espionnage à propos du Cabinet de Terre-Neuve-et-Labrador, et il vient de s'attaquer à l'Ontario, à un moment où elle a besoin d'aide.

La semaine dernière, le premier ministre Williams s'est porté à la défense du premier ministre McGuinty, dénonçant le gouvernement conservateur qui cherche à distribuer les blâmes et à diviser pour régner. Souvenons-nous que l'an dernier, le ministre des Finances a fait une déclaration remarquée, disant à tous les Canadiens qu'il y avait une fin aux années de querelles entre les autorités fédérales et provinciales.

Pourquoi le ministre des Finances ne se montre-t-il pas à la hauteur de sa propre incompétence et n'admet-il pas que c'est lui, le petit homme de la Confédération?

• (1440)

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, nous pouvons toujours compter sur des propos intéressants lorsque ce député pose une question.

Néanmoins, je rappelle au député que c'est l'actuel gouvernement conservateur qui a réglé pacifiquement le déséquilibre fiscal, dont les libéraux ne reconnaissent même pas l'existence, en offrant 39 milliards de dollars.

Nous avons signé l'accord avec les provinces atlantiques de Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Nous sommes heureux qu'elles se soient ralliées.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Je remercie le secrétaire parlementaire de sa confiance, monsieur le Président. Il est très obligeant.

Poursuivons-nous dans la liste? Les conservateurs ont prétendu que le premier ministre McGuinty était le petit homme de la Confédération parce qu'il défend la démocratie, et voici qu'ils s'en prennent à l'Ontario, qui serait responsable de la hausse du dollar et des faiblesses de l'économie américaine.

Peut-être le ministre des Finances suit-il l'exemple de quelqu'un d'autre qui se trouve à la Chambre et qui a dit à Danny Williams que, aux prochaines élections, il n'avait pas besoin de l'appui de Terre-Neuve. Qui a tenu ces propos? Le premier ministre.

Quand les conservateurs vont-ils cesser de chercher la bisbille et de salir la réputation des premiers ministres provinciaux?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, que les choses soient claires: je n'ai jamais rien dit de tel, ni à cette réunion, ni à aucun autre moment.

Je dirai cependant que j'ai été ravi de voir que Terre-Neuve-et-Labrador optait pour la nouvelle formule de péréquation que le gouvernement actuel a élaborée, et que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en faisait autant.

Nous sommes loin de pouvoir nous passer de l'appui de Terre-Neuve-et-Labrador, et la contribution du ministre des Pêches et des Océans et de ses collègues a été indispensable au gouvernement.

* * *

LE KOSOVO

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, il y a plus d'une semaine, le Kosovo s'est déclaré indépendant de la Serbie. Depuis, un certain nombre de pays ont reconnu l'indépendance du Kosovo, mais d'autres ne l'ont pas fait.

Il y a quelques minutes, la secrétaire d'État aux Affaires étrangères a annoncé une position qui n'en est pas une.

Le premier ministre peut-il nous dire quelle est la position de son gouvernement?

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Monsieur le Président, de toute évidence, le député n'est pas assez rapide pour trouver une question différente. Je vais donc lui donner la même réponse.

Nous sommes en train d'évaluer la situation. Nous avons toujours appuyé les efforts de l'ONU en vue d'en arriver à une solution pacifique, et nous encourageons toutes les parties à demeurer calmes.

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, on peut difficilement dire que c'est une position. Peut-être que c'en est une aux yeux du gouvernement, mais il est clair que les Canadiens ne seront pas satisfaits.

Le gouvernement peut-il nous dire clairement quand il entend définir une position, comment il entend s'y prendre et quand il annoncera aux députés la conclusion de sa démarche?

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Monsieur le Président, le député voudra peut-être écouter l'avis de son ancien collègue, l'ancien premier ministre Chrétien. Selon lui, il vaut mieux faire preuve de prudence.

* * *

LES FINANCES

M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC): Monsieur le Président, notre gouvernement s'est acquitté de manière précoce, dans son énoncé économique de l'automne, de l'engagement d'offrir des allègements fiscaux aux Canadiens.

Demain après-midi, le ministre des Finances présentera le troisième budget de notre gouvernement.

Questions orales

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances aurait-il l'amabilité de faire savoir à la Chambre si le gouvernement acceptera les amendements que l'opposition pourrait vouloir apporter au budget de 2008?

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): En effet, monsieur le Président, le ministre des Finances présentera demain à la Chambre le troisième budget conservateur équilibré d'affiliée.

Contrairement aux libéraux qui, par le passé, modifiaient leur budget après l'avoir déposé, nous n'accepterons aucun amendement que les libéraux pourraient vouloir proposer et qui aurait pour effet de nous plonger dans un déficit.

* * *

• (1445)

LES NOMINATIONS PUBLIQUES

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement fait des nominations partisans les unes après les autres. Le candidat conservateur défait Mark Patrone a été parachuté au CRTC. Le monsieur qui avait financé la campagne du ministre des Finances à la direction de son parti est nommé à la Monnaie et le vieux Elwin Hermanson, à la Commission canadienne des grains.

Le gouvernement avait pourtant promis de changer les choses à Ottawa. Il n'a fait que reprendre les vieilles méthodes partisans des libéraux.

Si nous avons créé la Commission des nominations publiques, les conservateurs ne s'en seraient pas tirés à si bon compte. Pourquoi ont-ils manqué à cet élément clé de la responsabilité envers les Canadiens?

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je sais que le problème, à la Chambre des communes, c'est que nous avons des gens, comme les députés néo-démocrates, qui s'attaquent sans cesse aux membres des médias.

Mark Patrone est un éminent Canadien qui a une longue expérience de la radiodiffusion. Il est très représentatif des gens talentueux que nous nommons, qui servent leur collectivité et ont toutes les compétences voulues pour remplir leurs fonctions. Nous devrions être fiers du fait qu'ils sont disposés à mettre leurs talents au service des Canadiens.

Quant aux députés néo-démocrates, s'ils avaient voulu que nous ayons une Commission des nominations publiques, ils n'auraient pas travaillé si fort pour l'empêcher d'exister.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je n'ai jamais entendu une défense aussi passionnée du favoritisme.

Il est intéressant de revenir sur ce que le juge Gomery a dit. Il a vertement critiqué les prétextes avancés par le gouvernement pour ne pas créer la Commission des nominations publiques. Il a dit que cet aspect essentiel de la responsabilité s'était perdu dans le trou noir de l'indifférence conservatrice.

Pour avoir un gouvernement responsable au Canada, nous devons éliminer le favoritisme et le copinage. Le gouvernement utilise l'argent des contribuables pour donner des contrats sans appel d'offres aux amis du parti. Il utilise le processus des nominations publiques comme programme massif de création d'emplois pour les candidats conservateurs défaits.

Pourquoi le gouvernement a-t-il manqué à sa promesse de mettre fin au copinage?

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, pour poursuivre dans la même veine que tout à l'heure, je dirais que nous avons parfois de la considération pour les membres des médias que le NPD tient en si basse estime. Tim Naumetz a écrit ceci dans l'*Ottawa Citizen* au sujet de nos nominations: « ... beaucoup, peut-être plus, vont à des Canadiens ayant de grandes compétences. Plus que jamais, des personnes de grand talent qui serviront bien le Canada sont nommées. Ce ne sont plus du tout les nominations partisans dont nous avions l'habitude dans le passé. »

Voilà ce que notre gouvernement choisit: des personnes qualifiées de haut calibre venant de tous les milieux.

* * *

LA CONDITION FÉMININE

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement continue d'essayer de justifier le fait qu'il ait sabré dans le financement des groupes de défense des femmes, et les Canadiennes s'en rendent compte. Pourtant, la Conférence des associations de la défense, le plus ancien et plus influent groupe de défense du Canada, reçoit 500 000 \$ du gouvernement.

Pourquoi les groupes de défense qui obtiennent des contrats du gouvernement profitent-ils d'une telle attention pendant que ceux qui militent pour les droits des femmes se font fermer la porte au nez?

[Français]

Mme Sylvie Boucher (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, notre gouvernement verse 20 millions de dollars par année dans des projets qui ont un impact direct sur les femmes et les filles, un record pour Condition féminine Canada.

De plus, plusieurs programmes du gouvernement du Canada touchent directement les femmes. En voici quelques exemples: le financement du programme des langues officielles pour les minorités linguistiques, le Programme des Autochtones, en particulier le volet Organisations nationales de femmes, et le Programme du multiculturalisme pour les femmes.

[Traduction]

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, la députée n'a pas répondu à la question.

Nous n'avons aucune objection à ce que la Conférence des associations de la défense reçoivent du financement. C'est l'hypocrisie du gouvernement qui nous trouble.

Le gouvernement a supprimé le Programme de contestation judiciaire en disant aux Canadiens qu'il était illogique de financer une organisation qui contestait les décisions prises par le gouvernement fédéral. Pourtant, il n'hésite pas à donner de l'argent à des organisations qui approuvent tout ce que le gouvernement conservateur dit.

Quand les conservateurs vont-ils avouer qu'il y a deux poids deux mesures?

Questions orales

L'hon. Rob Nicholson (ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC): Monsieur le Président, la députée devrait savoir que les tribunaux sont actuellement saisis de cette question. Je crois que tous les députés conviendront qu'il serait inapproprié d'en parler à l'heure actuelle.

* * *

[Français]

LA CONTREBANDE DE CIGARETTES

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, la contrebande de cigarettes refait surface dans l'actualité. Souvenons-nous que nous avons déjà eu affaire à ce genre de problème. Au début des années 1990, les contrebandiers coûtaient des milliards de dollars en pertes de revenus de taxes aux divers paliers du gouvernement. Les autorités réussissent parfois des coûts de filet, mais ce n'est là que la pointe de l'iceberg.

Comment ce gouvernement entend-il lutter contre la contrebande de tabac?

● (1450)

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, je suis d'accord avec mon honorable collègue. C'est pourquoi nous avons augmenté les ressources de la GRC et d'autres autorités afin de voir diminuer le problème qu'elle a mentionné.

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, augmenter ne suffit pas. Il faudrait les chiffres exacts. La contrebande de cigarettes n'est pas uniquement un problème parce qu'elle fait perdre des revenus au gouvernement. Les contrebandiers se soustraient également à tous les programmes antitabac mis en avant pour préserver la santé publique. De plus, les contrebandiers favorisent l'essor du crime organisé.

Que fait explicitement le gouvernement pour veiller à ce que le commerce illicite de tabac ne nuise pas à la santé publique ni au bien-être des communautés autochtones?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, nous avons les chiffres exacts et précis. Je peux les envoyer à ma collègue. Par exemple, entre le 2 et le 4 décembre dernier, la GRC a saisi presque un million de cigarettes illégales, et elle continue sa tâche.

M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ): Monsieur le Président, ce problème est si grave qu'il mérite bien quatre questions. La contrebande de cigarettes continue de plus belle et est devenue incontrôlable. Les gouvernements fédéral et provinciaux perdent ainsi des millions de dollars en taxes actuellement. Durant les dernières années, la consommation de cigarettes vendues illégalement a doublé au Québec et cela ne fait qu'empirer.

Le ministre de la Sécurité publique est-il prêt à demander à la GRC d'entreprendre une action vigoureuse pour mettre fin à ce trafic illégal?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, la GRC va continuer à poursuivre son but afin de voir une réduction des problèmes que mon collègue a mentionnés. C'est pourquoi nous avons renversé la réduction des fonds et des ressources. En effet, dans les années passées, quand nous avions un gouvernement libéral ici, nous avons vu une réduction des ressources et une augmentation des crimes. Nous voulons avoir une augmentation des ressources et une réduction des crimes.

M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ): Monsieur le Président, en novembre dernier, je posais la même question et je recevais le même genre de réponse. Pourtant, la preuve est faite que la contrebande augmente. Pour lutter contre ce fléau, plusieurs organismes et ministères doivent se coordonner. En pareil cas, il faut qu'un ministre prenne le leadership d'une action concertée, et le candidat le plus logique, c'est le ministre de la Sécurité publique.

Pourquoi est-il si faible, si absent? Pourquoi ne prend-il pas le leadership d'une telle opération? Peut-il nous expliquer les mesures qu'il entend prendre?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, nous avons augmenté les ressources et les gens qui s'occupent du problème. Nous avons aussi augmenté les ressources pour nos équipes intégrées aux frontières pour réduire le problème.

C'est quelque chose que les députés du Bloc ne peuvent pas faire. Ils ne peuvent rien faire pour aider le peuple du Québec dans cette situation, mais nous pouvons l'aider.

* * *

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur sans coeur a renvoyé au Costa Rica Mme Dunia Rivera-Mora et, par conséquent, son fils qu'elle allaite. Elle est la conjointe d'un Canadien, et leur enfant est né au Canada. J'ai écrit deux lettres demandant de surseoir au renvoi et fait de nombreux rappels, mais je n'ai à ce jour reçu aucune réponse. Madame ferait maintenant l'objet d'une demande de parrainage.

La ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration montrera-t-elle plus de compassion que son collègue de la Sécurité publique? Quand compte-t-elle permettre la réunification de cette famille au Canada?

[Traduction]

L'hon. Diane Finley (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, comme le député le sait, chaque cas est évalué indépendamment des autres, selon les circonstances et les faits particuliers. Nous ne manquerons pas d'étudier chaque dossier de cette manière.

* * *

● (1455)

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC): Monsieur le Président, lors des derniers mois, différentes régions du pays ont constaté une prolifération des algues bleues dans leurs lacs et rivières. Il s'agit d'un dossier très important pour plusieurs régions du Canada, dont l'Ontario, le Manitoba et le Québec.

Le ministre de l'Environnement serait-il en mesure d'expliquer ici, à la Chambre, quelles mesures seront prises pour régler le problème?

L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, toutes les questions que j'ai reçues sont du caucus gouvernemental.

Le gouvernement a publié, la semaine dernière, un avis d'intention afin de réglementer les phosphates. Nos mesures réduiront à 0,5 p. 100 leur concentration. Nous travaillons très fort et en bonne collaboration avec ma collègue du Québec, Mme Beauchamp, de même qu'avec la ministre Christine Melnick, du Manitoba.

C'est un autre bon exemple du fédéralisme d'ouverture pratiqué par ce gouvernement. Nous travaillons de concert avec les provinces et obtenons de vrais résultats pour notre environnement.

* * *

[Traduction]

L'AFGHANISTAN

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, comme les militaires canadiens et américains l'ont bien indiqué, il est impossible de déployer des forces dans le Sud de l'Afghanistan sans engager le combat. Tout dernièrement, l'amiral Fallon, du commandement central des États-Unis, a confirmé qu'il était impossible de faire la distinction entre les prétendues opérations défensives et les opérations qui se déroulent actuellement à Kandahar.

Le ministre de la Défense nationale est-il d'accord avec l'amiral qui affirme sans équivoque qu'on ne peut pas rester à Kandahar sans engager le combat ou est-il plutôt d'accord avec ses nouveaux partenaires de coalition, les libéraux, qui disent qu'ils le peuvent?

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, il y a des gens qui sont en train de se réveiller.

Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue de Bourassa, lorsqu'il dit à peu près ce que la députée vient de dire, à savoir que le Canada ne peut pas envoyer des soldats là-bas sans qu'ils risquent de devoir se battre. Grâce aux Forces canadiennes qui guident les militaires afghans dans leurs opérations et qui les forment dans le domaine des liaisons, ces derniers voient manifestement chaque jour leurs capacités augmenter. L'objectif clair à atteindre, qui correspond à la vision ayant inspiré la motion, est de continuer à accroître ces capacités, de manière à ce que les soldats afghans soient un jour capables d'assurer eux-mêmes la sécurité de leur pays.

* * *

LES FORCES CANADIENNES

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, ce qu'il nous faut réellement, c'est un nouveau départ en Afghanistan.

Tous les députés de la Chambre appuient nos valeureux militaires, mais cet appui doit aller au-delà des mots. La vérificatrice générale rapporte déjà que 27 p. 100 des soldats qui reviennent au pays souffrent de traumatismes mentaux ou de blessures physiques. Les ressources ne sont tout simplement pas suffisantes, même pour la mission actuelle.

Le ministre mettra-t-il des ressources additionnelles à la disposition des personnes qui sont atteintes du syndrome de stress post-traumatique ou qui ont subi un traumatisme crânien? Ou serait-ce qu'il partage l'avis de son secrétaire parlementaire, qui a dit que les députés ne devraient pas rencontrer les familles des personnes qui souffrent de...

Le Président: Le ministre des Anciens Combattants a la parole.

L'hon. Greg Thompson (ministre des Anciens Combattants, PCC): Monsieur le Président, cette question montre à quel point les néo-démocrates sont hypocrites. Comme ils le savent très bien, nous avons doublé le nombre de cliniques de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel dans notre dernier budget, et ils ont voté contre ce budget. Ils ne défendent jamais les intérêts de nos soldats ni de nos anciens combattants. Leur bilan est déplorable.

Questions orales

J'invite les députés à consulter les comptes rendus pour voir qui s'est porté à la défense de nos soldats et de nos anciens combattants.

* * *

L'INFRASTRUCTURE

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, il y a un an ce mois-ci, le gouvernement annonçait qu'il assurerait le financement du canal de dérivation au Manitoba à même le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. Un mois plus tard, il informait la province que le financement promis proviendrait plutôt de la quote-part de la province prévue dans le cadre d'un autre programme d'infrastructure, privant ainsi la province d'une somme de 170 millions de dollars.

Pourquoi le gouvernement fait-il preuve d'autant de mesquinerie envers le Manitoba? Pourquoi refuse-t-il maintenant d'honorer les engagements qu'il avait pris auparavant? Pourquoi ne donne-t-il pas au Manitoba la part du Fonds sur l'infrastructure qui lui revient?

L'hon. Vic Toews (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir, les coffres étaient vides. Nous avons hérité des promesses que l'ancien gouvernement avait faites, mais pas des fonds nécessaires pour les remplir.

Mon collègue, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, et le premier ministre ont dit que nous trouverions l'argent nécessaire. Le député devrait vérifier les faits. Le Manitoba a obtenu l'argent qui lui avait été promis. La construction du canal de dérivation va bon train. La députée devrait avoir honte. Elle n'a rien fait pour le Manitoba.

* * *

● (1500)

LES RESSOURCES HUMAINES

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Monsieur le Président, le taux de chômage dans ma province, l'Ontario, a encore baissé le mois dernier. Plus de 13 000 nouveaux emplois ont été créés au cours de ce seul mois, dont plus de 10 000 emplois à plein temps. Bien que l'économie ontarienne soit en croissance et affiche un rendement exceptionnel, le gouvernement de l'Ontario critique l'appui accordé par le gouvernement fédéral aux travailleurs de cette province.

Le ministre des Ressources humaines et du Développement social peut-il dire à la Chambre et aux Ontariens ce que ce gouvernement a fait pour appuyer les travailleurs de ma province, particulièrement ceux des industries vulnérables?

L'hon. Monte Solberg (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, il y a des gens qui ne peuvent tout simplement pas accepter de bonnes nouvelles.

Selon Statistique Canada, 75 p. 100 des Ontariens qui cotisent à l'assurance-emploi sont admissibles aux prestations. L'Ontario reçoit plus que toute autre province sur le plan du soutien au revenu, mais la vraie bonne nouvelle, c'est qu'on crée des emplois. Au total, 95 000 nouveaux emplois ont été créés en Ontario au cours de la dernière année. Nous aidons les chômeurs à se recycler et nous aidons les grands secteurs à se restructurer. Nous avons fait une importante annonce la semaine dernière, soit 1,2 milliard de dollars pour aider les travailleurs de l'Ontario à combler ces nouveaux postes dans le marché de l'emploi le plus vigoureux de notre histoire.

Recours au Règlement

[Français]

LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

Mme Louise Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, Ind.): Monsieur le Président, souvent les statistiques ne disent pas toute la vérité. Selon tous les observateurs, bien que le taux de pauvreté ait baissé chez les aînés, certains vivent des situations de plus en plus critiques. Dans quelle société vivons-nous lorsque nos aînés sont contraints de se nourrir dans des banques alimentaires, comme c'est le cas de plus en plus?

Le gouvernement conservateur peut s'engager, dès maintenant, à améliorer la condition de vie des aînés en haussant le Supplément de revenu garanti au-dessus du seuil de la pauvreté.

Le ministre des Finances présentera-t-il dans le budget des mesures concrètes à cet effet?

[Traduction]

L'hon. Monte Solberg (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, je tiens à assurer à la députée que les gens sensés se préoccupent tous de la situation des aînés qui ont du mal à joindre les deux bouts. Voilà pourquoi nous avons mis en place bon nombre de mesures pour alléger leur fardeau financier; nous avons porté le Supplément de revenu garanti au-dessus du niveau d'inflation deux années de suite et nous avons réduit les impôts pour que de nombreux aînés n'aient plus à en payer. Nous avons également baissé la TPS.

Par surcroît, aujourd'hui, les aînés ont une voix au Cabinet qui s'assure que leurs préoccupations sont entendues, ce qui est unique au gouvernement actuel et dans l'histoire récente.

* * *

ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Mme Catherine Bell (Île de Vancouver-Nord, NDP): Monsieur le Président, l'intrigue se corse dans l'affaire d'EACL. Nous savons que les conservateurs souhaitent privatiser la société EACL et qu'ils suppriment, étape par étape, tous les obstacles à la vente de cette société à des intérêts étrangers.

L'organisme de réglementation a donné à EACL une préapprobation à l'égard du réacteur Candu ACR-100 pour l'Ontario, mais, en 2006, Linda Keen a annulé cette approbation parce que la CCSN ne disposait pas des ressources nécessaires pour s'acquitter de la tâche. Moins d'un mois après le licenciement de Mme Keen, la préapprobation donnée à EACL pour le réacteur Candu ACR-100 est de nouveau valide.

Est-ce la raison pour laquelle on a congédié Mme Keen de son poste de principale responsable de la sûreté nucléaire au Canada? Était-ce pour permettre la vente de la société EACL à l'acheteur étranger le plus offrant?

L'hon. Gary Lunn (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, il va sans dire que, en ce qui concerne Mme Keen, je ne peux faire de commentaires sur cette affaire qui se trouve actuellement devant les tribunaux.

La Commission canadienne de sûreté nucléaire, qui est tout à fait indépendante du gouvernement, a pris des décisions qui relevaient entièrement d'elle. Je peux néanmoins dire que, en novembre dernier, notre gouvernement a annoncé qu'il procéderait à un examen de la société EACL. Nous recueillons actuellement de l'information. Nous voulons avoir les meilleurs conseils possibles avant de prendre une décision quant à l'avenir de cette société. Nous avons hâte de présenter l'information obtenue à la Chambre dans les prochains mois.

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA RÉPONSE À UNE QUESTION ORALE

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, pendant la période des questions, le ministre de la Justice a déclaré que ma question avait été renvoyée aux tribunaux. Sauf tout le respect que je lui dois, je ne parlais pas du Programme de contestation judiciaire, même si j'ai mentionné ce programme. Ma question avait trait au fait que les programmes de défense des femmes avaient subi des coupes et, qu'en plus, nous n'y avons pas accès. La réponse était tout à fait inacceptable.

Le Président: Je crois que la députée de Beaches—East York, avec ses longs états de service à la Chambre, sait que les Présidents ne se prononcent pas sur la pertinence des réponses données par rapport aux questions posées. Je n'ai rien à dire sur la situation.

La députée de Winnipeg-Centre-Sud invoque le Règlement sur un autre sujet.

● (1505)

LES AMENDEMENTS PROPOSÉS PAR LE COMITÉ AU PROJET DE LOI C-21

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour répondre au rappel au Règlement soulevé le jeudi 14 février par le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits concernant deux amendements au projet de loi C-21 qui ont été adoptés par le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord.

Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention d'abuser du temps de la Chambre, mais je crois tout de même qu'il est important de faire ressortir quelques points avant que vous ne rendiez votre décision. Le secrétaire parlementaire a soutenu que, selon lui, deux amendements adoptés par le comité permanent devraient être jugés irrecevables parce qu'ils vont au-delà de la portée du projet de loi.

J'aimerais citer certains extraits de la 6^e édition de la *Jurisprudence parlementaire* de Beauchesne. Le commentaire 689 2), à la page 212, dit ceci:

Il est loisible au comité de modifier les dispositions du projet de loi à tel point que [...] il se trouve être tout autre qu'il était avant son renvoi en comité. Le comité peut rejeter tous les articles et les remplacer par d'autres, sous réserve de ne pas s'écarter du principe entériné lors de l'adoption du projet de loi en deuxième lecture.

Le commentaire 694, à la page 213, dit ceci:

Il est permis d'amender toutes les parties du projet de loi, tant le titre et le préambule que les articles et les annexes, de supprimer des articles et d'ajouter des annexes ou des articles nouveaux.

On peut également lire ceci à la page 212 de la 6^e édition de l'ouvrage de Beauchesne:

L'objet (on parle aussi de principe ou de portée) du projet de loi est indiqué dans son titre intégral, lequel doit exposer succinctement toute la matière du projet de loi présenté à l'origine.

Le titre intégral du projet de loi C-21, selon le libellé qui figure sur la première page, sous le n^o du projet de loi, est le suivant: « Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne ». Par conséquent, le principe et la portée sont définis dans ce titre, à savoir, modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Affaires courantes

Les deux amendements que conteste le secrétaire parlementaire visent essentiellement l'ajout de nouvelles dispositions: une disposition d'interprétation, soit l'article 1.2, et une disposition de non-dérogation, soit l'article 1.1. La disposition de non-dérogation est d'une grande importance puisque toute mesure législative doit être conforme aux obligations constitutionnelles de la Couronne.

Cette disposition est importante pour les Premières nations puisqu'elle constitue la confirmation de leurs droits qui sont énoncés dans la Constitution et qu'elle garantit que ces droits seront respectés dans toute nouvelle mesure législative. Une disposition de non-dérogation protège les droits existants, ancestraux ou issus de traités, qui sont reconnus et confirmés à l'article 35 de la Constitution. L'amendement visant cette disposition de non-dérogation a été accepté par la présidence du comité.

Pour ce qui est de la disposition d'interprétation, il ressort de l'examen du compte rendu de la réunion pertinente que la présidence a reconnu avoir reçu des avis partagés du « personnel législatif » concernant sa recevabilité.

Ces deux amendements additionnels n'altèrent en rien le principe ou la « portée » du projet de loi, tel qu'énoncé dans le titre intégral, à savoir de modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne. De plus, le secrétaire parlementaire a reconnu lui-même que le projet de loi contenait trois éléments précis: premièrement, il abroge l'article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne; deuxièmement, il prévoit l'examen par un comité parlementaire des effets de l'abrogation au cours des cinq années suivant la sanction; et troisièmement, il contient une disposition transitoire relative à la mise en oeuvre de l'abrogation de l'article 67.

Comme je l'ai dit, les deux amendements n'altèrent en rien les trois éléments dont a fait état le secrétaire parlementaire. Tel qu'il a été modifié, le projet de loi continue de proposer l'abrogation de l'article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Il continue de proposer un examen et une période de transition visant ladite abrogation. Par conséquent, je ne vois pas comment la portée ou le principe a été touché.

Monsieur le Président, je vous invite respectueusement à déclarer ces amendements recevables de manière à permettre à la Chambre dans son ensemble de s'exprimer lorsque le projet de loi sera débattu à l'étape du rapport.

M. Rod Bruinoog (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, je répliquerai très brièvement au rappel au Règlement de la députée de Winnipeg-Centre-Sud, car je vous ai déjà exposé mes idées sur le sujet et, évidemment, j'attends votre décision avec impatience.

J'aborderai un élément très important. La portée du projet de loi est très limitée. Il s'agit simplement d'abroger l'article 67 de la Loi canadienne sur les droits de la personne. La députée de Nunavut, en répliquant à ma présentation, a déclaré qu'elle croyait qu'il était nécessaire d'aller plus loin. Elle a en fait admis que les amendements proposés par les libéraux outrepassaient la portée du projet de loi.

Monsieur le Président, si vous décidiez d'accepter ces amendements, vous créeriez un précédent qui serait à mon avis regrettable pour les futurs projets de loi qui seront présentés à la Chambre. J'attends avec impatience que vous rendiez une décision qui maintiendra la cohérence de la procédure parlementaire.

●(1510)

Le Président: Je remercie le secrétaire parlementaire et la députée de Winnipeg-Centre-Sud pour leurs interventions sur cette affaire et je prendrai la question en délibéré avant de rendre une décision.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, avec la permission de la Chambre et en vertu du paragraphe 32(2) du Règlement de la Chambre, je voudrais déposer, dans les deux langues officielles, deux traités intitulés « Convention internationale de 2001 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures de soute (2001) » et « Protocole de 2003 portant création d'un fonds complémentaire au Fonds international d'indemnisation de 1992 pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures ». Chaque traité a une note explicative incluse.

* * *

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 24 pétitions.

* * *

LA LOI SUR LES PROGRAMMES DE COMMERCIALISATION AGRICOLE

L'hon. Gerry Ritz (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, PCC) demande à présenter le projet de loi C-44, Loi modifiant la Loi sur les programmes de commercialisation agricole.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

L'hon. Ralph Goodale: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Ce projet de loi qui vient d'être déposé était très attendu. Maintenant qu'il est rendu public et que les députés peuvent en étudier les dispositions, je me demandais si le gouvernement serait disposé, plus tard cet après-midi, à obtenir le consentement unanime de la Chambre afin d'en accélérer l'adoption, en supposant que son contenu corresponde bien à la description préalable qui en avait été faite.

Je crois qu'il existe une disposition permettant d'accélérer l'adoption de ce projet de loi, peut-être même en ayant recours au comité plénier pour étudier les dispositions du projet de loi.

Le Président: Je ne suis pas certain qu'il s'agisse ici d'un recours au Règlement, mais j'aimerais entendre l'opinion du leader du gouvernement à la Chambre à ce sujet.

Affaires courantes

L'hon. Peter Van Loan: Monsieur le Président, comme mon ami le sait, nous nous efforçons, avec les autres partis, de trouver des moyens pour que la Chambre traite le plus vite possible ce projet de loi d'initiative ministérielle destiné à venir en aide au secteur agricole. Cela pourrait être en prolongeant les heures de séance ce soir, ou en prolongeant les heures de séance en vue de permettre la poursuite du débat sur l'Afghanistan. J'espère pouvoir faire rapport à la Chambre du résultat de ces discussions plus tard cet après-midi.

Le Président: Je suis persuadé que nous avons tous hâte d'avoir des nouvelles des leaders parlementaires à ce sujet.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

CONDITION FÉMININE

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, les quatrième et cinquième rapports du Comité permanent de la condition féminine, rapports concernant les femmes autochtones et les maisons d'hébergement pour les femmes autochtones.

Les collectivités autochtones, et les femmes autochtones en particulier, sont victimes de discrimination et de beaucoup trop d'actes de violence. Par conséquent, le comité recommande que la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien augmentent le financement de base récurrent pour les maisons d'hébergement pour les femmes autochtones et cessent de repousser l'évaluation des besoins en cette matière.

De plus, le comité demande à la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles de réinstaurer les anciens critères du Programme de promotion de la femme, car la suppression de la promotion des droits pénalise beaucoup trop les groupes de femmes autochtones.

● (1515)

COMPTES PUBLICS

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre aujourd'hui, dans les deux langues officielles, les rapports suivants du Comité permanent des comptes publics: quatrième rapport, « Le chapitre 1, Le système de gestion des dépenses au centre du gouvernement et le chapitre 2, Le système de gestion des dépenses dans les ministères du Rapport de novembre 2006 du vérificateur général du Canada »; cinquième rapport, « Le chapitre 11, La protection des fonds publics — Bureau de l'Enquêteur correctionnel du Rapport de novembre 2006 du vérificateur général du Canada »; sixième rapport, rapport portant sur les réponses des ministères aux questions relatives aux réponses du gouvernement; septième rapport, « Le chapitre 3, Les grands projets de technologies de l'information du Rapport de novembre 2006 du vérificateur général du Canada »; et huitième rapport, rapport du comité sur les rapports de rendement ministériels.

* * *

LE CODE CRIMINEL

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD) demande à présenter le projet de loi C-511, Loi modifiant le Code criminel (moyens de communication liés à une infraction de leurre).

— Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter ce projet de loi d'initiative parlementaire visant à améliorer les lois qui protègent nos enfants. Les enfants sont des êtres spéciaux et vulnérables et méritent

d'être protégés contre ceux qui pourraient tenter de les exploiter ou d'en abuser sexuellement.

Ceux qui commettent ces méfaits commencent souvent par leurrer et conditionner les enfants. À l'heure actuelle, leurrer un enfant est un crime seulement si cela se fait au moyen d'un ordinateur, mais nous savons que les choses ne se passent pas toujours ainsi. Mon projet de loi élargirait la définition de ce qu'est un leurre et inclurait le conditionnement par tous les moyens, y compris par téléphone portable et par courriel.

Le moment est venu de moderniser nos lois qui protègent les enfants si nous voulons garantir la sécurité de ces derniers.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LE CODE CRIMINEL

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD) demande à présenter le projet de loi C-512, Loi modifiant le Code criminel (leurre d'un enfant à l'étranger).

— Monsieur le Président, pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, le Canada a des lois permettant de poursuivre en justice les Canadiens qui vont à l'étranger pour abuser d'enfants sexuellement. Nous devons rester vigilants et le moment est venu d'améliorer et de moderniser ces lois.

Nous savons que ceux qui abusent des enfants commencent souvent par les leurrer, et mon projet de loi permettrait d'inclure le leurre dans la liste des infractions commises à l'étranger.

Si mon projet de loi était adopté, des Canadiens ne pourraient plus leurrer des enfants vivant à l'étranger pour en abuser.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

LA LOI SUR LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ) demande à présenter le projet de loi C-513, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale (mission militaire à l'étranger).

— Monsieur le Président, le projet de loi que je dépose maintenant en première lecture souhaite modifier la Loi sur la défense nationale pour faire en sorte que, lorsqu'une mission militaire à l'étranger comporte ou pourrait comporter un volet offensif, le ou la ministre en question doive déposer devant la Chambre des communes une motion de ratification de la déclaration d'intention de mise en service active des Forces canadiennes.

Grosso modo, cela signifie que lorsque le gouvernement, quel qu'il soit, décide d'aller en mission comportant un volet militaire, il doit soumettre une motion à la Chambre.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

● (1520)

[Traduction]

PÉTITIONS

LE SECTEUR MANUFACTURIER

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, je suis fier d'intervenir aujourd'hui au nom de pétitionnaires qui demandent une meilleure stratégie canadienne pour le secteur manufacturier.

Les manchettes sont troublantes. Elles parlent de vastes suppressions d'emplois, de fermetures de compagnies et du fait que des familles de travailleurs perdent leur source principale de revenus. Ce ne sont là que quelques-uns des effets secondaires de la crise actuelle du secteur manufacturier canadien. C'est un problème qui touche des millions de Canadiens travaillant directement ou indirectement dans ce secteur.

En tant que députés, nous devons mettre en place un plan pour aider ces familles et aider à assurer la prospérité économique future du Canada.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan d'action pour protéger les emplois dans le secteur manufacturier du Canada, en consultation avec toutes les parties intéressées, y compris les syndicats et le milieu des affaires.

Il est urgent de mettre en place une meilleure stratégie pour protéger les travailleurs canadiens et l'avenir économique du Canada.

LE PARTENARIAT POUR LA SÉCURITÉ ET LA PROSPÉRITÉ

Mme Catherine Bell (Île de Vancouver-Nord, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse de présenter aujourd'hui une pétition signée par presque 200 habitants de ma circonscription. Les 250 personnes qui ont participé à un colloque sur le Partenariat pour la sécurité et la prospérité craignaient que la mise en oeuvre du PSP ne favorise davantage l'intégration économique continentale de l'ALENA et ne pousse le Canada vers une intégration croissante avec les États-Unis.

Les pétitionnaires se préoccupent également du fait que les audiences échappent de plus en plus à l'examen du public et ne reposent sur aucun mandat démocratique. Ils demandent au Parlement d'organiser un examen législatif complet visant notamment les travaux, les recommandations et les rapports de tous les groupes de travail du Partenariat pour la sécurité et la prospérité, et un débat exhaustif de même qu'un vote au Parlement.

[Français]

LES DÉLINQUANTS DANGEREUX

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, je voudrais déposer aujourd'hui deux pétitions.

La première pétition fait suite à une autre pétition qu'on avait déposée précédemment et qui demandait un meilleur contrôle des délinquants dangereux. Cette pétition se composait d'environ 5 000 signatures, auxquelles j'en ajoute d'autres. On demande notamment un amendement de l'article 810 du Code criminel, de façon à protéger les enfants contre les agresseurs sexuels.

LA LAÏCITÉ DANS LES INSTITUTIONS

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, l'autre pétition a aussi été signée par des citoyens de mon comté, afin

Affaires courantes

que l'on tienne compte de la laïcité dans les institutions. Ils demandent donc, grosso modo, que l'on puisse amender la Charte des droits et libertés pour inscrire comme principe premier celui de la laïcité.

L'ÂGE DU CONSENTEMENT SEXUEL

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions aujourd'hui.

[Traduction]

Une des pétitions est présentée au nom de milliers d'électeurs qui demandent au Sénat libéral de ne plus retarder l'adoption de la Loi sur la lutte contre les crimes violents, afin de pouvoir porter l'âge du consentement sexuel de 14 à 16 ans. Ils croient que c'est important pour protéger les enfants, surtout dans cette nouvelle ère de prédateurs d'enfants en ligne.

L'AIDE INTERNATIONALE

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Monsieur le Président, ma deuxième pétition provient d'électeurs qui félicitent le gouvernement d'avoir interrompu l'aide au gouvernement du Hamas dans les territoires et qui exhortent le gouvernement à résister aux pressions de l'opposition libérale en vue de rétablir le financement au Hamas.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je suis heureux et honoré de présenter une pétition signée par plusieurs milliers de Canadiens de la région du Grand Toronto et portant sur les soldats israéliens enlevés pendant l'été de 2006.

Comme nous le savons, trois soldats, Gilad Schalit, Ehud Goldwasser et Eldad Regev, ont été enlevés par le Hamas et le Hezbollah. Nous sommes tous au courant des événements de 2006.

Les pétitionnaires demandent au Parlement, par l'entremise du gouvernement, d'utiliser tous les moyens raisonnables, y compris des sanctions économiques et la rupture des liens avec les organisations responsables des enlèvements et avec les gouvernements qui les appuient, pour que ces jeunes hommes soient rendus, indemnes, à leurs familles le plus vite possible.

Pendant que j'ai la parole, j'ai une autre pétition semblable signée par 1 070 citoyens d'Eglinton—Lawrence. Les pétitionnaires demandent aussi au gouvernement de faire tout en son pouvoir pour que ces trois jeunes hommes, Gilad Schalit, Ehud Goldwasser et Eldad Regev, qui ont été enlevés par le Hamas et le Hezbollah, soient rendus à leurs familles et que le Parlement utilise tous les moyens à sa disposition, y compris des sanctions économiques et la rupture des liens avec les organisations responsables des enlèvements — nous savons qu'elles sont considérées comme étant des organisations terroristes — et avec les gouvernements qui les appuient.

Tous les pétitionnaires se fient sur le Parlement pour veiller à ce que ces soldats, qui représentent les valeurs démocratiques partout dans le monde, soient rendus, indemnes, à leurs familles le plus vite possible.

Initiatives ministérielles

• (1525)

LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, je suis honoré de présenter une pétition signée par 2 054 personnes de partout au pays, de Terre-Neuve-et-Labrador à la Colombie-Britannique. Les pétitionnaires demandent au Parlement de prendre des mesures législatives pour protéger les droits des enfants non encore nés victimes d'actes criminels.

Je remercie M. Aydin Cocelli, le beau-frère d'Aysun Sesen, qui a été assassinée, de même que l'enfant qu'elle portait. C'est lui qui est à l'origine de cette pétition. Il s'emploie grandement à obtenir des appuis pour mon projet de loi, notamment en recueillant des milliers de signatures grâce à des pétitions partout au pays.

LE PARTENARIAT POUR LA SÉCURITÉ ET LA PROSPÉRITÉ

Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, je présente une pétition qui est une réaction de milliers de Canadiens au Partenariat pour la sécurité et la prospérité.

Les pétitionnaires prient le gouvernement d'interrompre la mise en oeuvre du partenariat avec les États-Unis et le Mexique jusqu'à ce qu'il ait reçu un mandat démocratique à cet effet de la population du Canada et jusqu'à ce que ce partenariat soit soumis à une surveillance parlementaire et qu'on ait examiné les conséquences profondes de celui-ci sur la souveraineté du Canada et sur notre capacité d'adopter des politiques économiques, sociales et environnementales autonomes et durables.

Ils exhortent également le gouvernement à organiser un débat public transparent et responsable sur le processus, ce qui comprend des consultations exhaustives menées auprès de la société civile et un examen législatif complet, visant notamment les travaux, les recommandations et les rapports de tous les groupes de travail du Partenariat pour la sécurité et la prospérité, et un débat exhaustif de même qu'un vote au Parlement.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Le Président: Avant les déclarations de députés et la période des questions orales, l'honorable députée de Papineau avait la parole. Il lui reste maintenant huit minutes pour compléter ses remarques.

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, je continuerai donc mon discours où je l'avais laissé. Parlant de l'aide en Afghanistan, le Canada et ses alliés doivent également canaliser leur aide autant que possible par l'entremise des organisations multilatérales, en particulier des agences de l'ONU, ce qui éliminera nombre de chevauchements et d'efforts contradictoires.

D'autre part, la question de la culture du pavot est centrale dans le développement économique de l'Afghanistan. Le trafic illicite d'opium alimente la corruption au sein de l'État afghan et sert au financement des insurgés talibans. Cependant, la difficulté vient du fait que la culture du pavot à la base de l'opium est encore un moyen de subsistance lucratif pour plusieurs cultivateurs afghans. Il faut noter que, depuis 2002, la culture du pavot est en constante hausse. Elle est passée de 70 000 hectares cultivés en 2002 à 165 000 hectares en 2006.

Il faut donc résoudre la quadrature du cercle: comment mettre fin à une culture qui est la source de plus de 90 p. 100 de l'héroïne dans le monde, tout en permettant aux Afghans de travailler et de gagner leur pain? Jusqu'à maintenant, les stratégies à l'oeuvre pour contrer ce fléau ont été synonymes d'échecs.

Selon nous, il faut examiner sérieusement une stratégie en trois étapes. D'abord, continuer et intensifier la répression contre les narcotrafiquants. Ensuite, financer et mettre sur pied des programmes de cultures alternatives tout en construisant les infrastructures qui permettront leur mise en marché. Enfin, pour une période transitoire, acheter la récolte de pavot directement des paysans pour des fins médicales.

Je voudrais aussi parler du rôle que le Canada devrait jouer dans le champ de la diplomatie.

Un des problèmes majeurs que rencontrent les forces internationales dans le Sud de l'Afghanistan, c'est que les talibans disposent d'une base de repli au Pakistan. Le moins que l'on puisse dire de cette frontière, c'est qu'elle est extrêmement poreuse et que l'Afghanistan n'a jamais reconnu la frontière commune avec le Pakistan. Certains Pachounes qui transitent allègrement d'un pays à l'autre depuis des millénaires désirent même voir la création d'un « Pachtounistan » sur cette frontière.

Le gouvernement du Canada doit accroître la pression diplomatique sur le gouvernement pakistanais afin de résoudre ce problème. Le Pakistan est une clé de voûte incontournable de la stabilité et du développement cohérents de l'Afghanistan.

Actuellement, le Pakistan connaît une grande instabilité politique. Depuis l'assassinat de Benazir Bhutto, le pays est au bord d'une guerre civile où démocrates, militaires et religieux s'affrontent pour la prise du pouvoir. Le Canada devrait intervenir diplomatiquement, dans la mesure du possible, afin de créer des conditions propices à la stabilisation du pays. Si le Pakistan sombrait dans le chaos, l'impact sur l'Afghanistan serait considérable.

Outre le Pakistan, il faut aussi intensifier les efforts diplomatiques auprès des acteurs régionaux de l'Afghanistan dont, entre autres, l'Iran, l'Inde et la Chine. Ces pays devront être impliqués dans la résolution du conflit et, dans la mesure du possible, dans la reconstruction de l'Afghanistan.

Finalement, le gouvernement afghan, la communauté internationale et le Canada doivent être ouverts à des négociations avec les talibans, toujours dans la mesure du possible, afin d'arriver à une paix durable. Des négociations ont déjà eu lieu en septembre 2007 entre le gouvernement afghan et les talibans. Ces derniers exigeaient que les forces étrangères quittent le pays en échange de leur abandon des armes. Le gouvernement afghan a refusé. Néanmoins, il faut noter que c'est la première fois depuis 2001 que le gouvernement et les talibans s'engageaient dans une négociation.

Permettez-moi d'aborder un dernier point. Que ce soit en Afghanistan ou ailleurs, le Bloc québécois a toujours défendu le principe selon lequel le Canada doit traiter humainement les détenus, conformément à la Convention de Genève et à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Ce n'est guère le cas pour ce qui est des détenus transférés aux autorités afghanes. Ayant eu vent de lacunes importantes et de torture des détenus, nous avons réclamé de façon répétée des modifications à l'entente correspondante signée entre le ministre de la Défense afghan et le Canada.

Par suite des nombreuses pressions du Bloc québécois et de la société civile, le Canada a signé une deuxième entente avec l'Afghanistan quant au traitement des détenus le 3 mai 2007.

• (1530)

Cette entente améliore celle de 2005. Cependant pour qu'elle soit effective, il faut en assurer rigoureusement l'application.

Or, des problèmes persistent, de telle sorte qu'en novembre 2007, le président afghan, Hamid Karzaï, a avoué en ces termes qu'il y avait des cas de torture dans les prisons afghanes. Il a dit: « Merci, mon Dieu, notre gouvernement agit mille fois mieux que dans le passé, mais il y a des cas où les gens sont menacés, même torturés. »

Le premier ministre ne peut donc plus continuer à affirmer que les allégations de torture ne sont que de la propagande talibane. Le Canada a le devoir d'agir pour que la sécurité et la dignité des prisonniers soient assurées lorsqu'ils sont transférés aux autorités afghanes.

Pour le Bloc québécois, le transfert de détenus devrait faire l'objet d'une entente cadre entre l'OTAN et le gouvernement afghan. Une telle entente assurerait l'uniformité dans le traitement des détenus et un meilleur contrôle sur ce qui se passe dans les prisons afghanes.

Cela étant, le Bloc québécois, considère qu'en proposant le prolongement de la présente mission jusqu'en décembre 2011 au lieu d'y mettre fin en février 2009 comme prévu, le gouvernement conservateur ne tient aucunement compte de la volonté des citoyens et citoyennes du Québec qui y sont farouchement opposés.

Nos soldats ont fait leur part en combattant durant plusieurs années dans la zone la plus dangereuse de l'Afghanistan. Que d'autres troupes prennent la relève et que nous mettions nos talents au service du peuple afghan dans la voie de l'entraînement des forces afghanes, de la reconstruction, du développement et de la diplomatie. C'est d'ailleurs ce que nous savons faire de mieux.

• (1535)

M. Christian Ouellet (Brome—Missisquoi, BQ): Monsieur le Président, je tiens à féliciter ma collègue de Papineau de son excellent exposé très clair et très incisif.

On sent effectivement qu'il y a un vide chez l'ensemble des parlementaires qui ne veulent surtout pas parler de la culture du pavot. Je trouve que ma collègue a été réellement claire à ce sujet. Mais peut-être pourrait-elle terminer en nous disant comment la culture du pavot, à travers l'aide à la santé, pourrait effectivement devenir un appui pour les citoyens de l'Afghanistan.

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

La culture du pavot est évidemment un fléau en Afghanistan. Cependant, si les puissances internationales s'entendaient pour qu'il y ait une utilisation du pavot à l'échelle internationale, particulièrement à des fins médicales, cela pourrait aider à résoudre une partie du problème. Toutefois, étant donné que les afghans utilisent le pavot pour gagner l'argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins, il ne

Initiatives ministérielles

faudrait pas non plus éradiquer complètement cette culture. D'où la nécessité de trouver d'autres fins.

Ce n'est donc pas la répression qui va résoudre ce problème, mais il faut vraiment trouver d'autres moyens pour aider les afghans et les amener tranquillement à délaisser cette culture, dans la mesure du possible.

[Traduction]

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, je me félicite des observations de la députée d'en face sur la motion visant à prolonger la guerre en Afghanistan. Que pense-t-elle des déclarations qui ont été faites, notamment par M. Karzaï, le président de l'Afghanistan, selon lesquelles il serait nécessaire d'entreprendre des négociations avec des éléments de l'insurrection? La députée est-elle de cet avis? En outre, selon elle, l'absence d'ouverture à une possible négociation dans la motion n'est-elle pas une omission flagrante?

[Français]

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa très bonne question.

En ce qui concerne la motion qu'on a actuellement devant nous, il n'y a rien de vraiment nouveau. Le fait de reporter la fin de la mission à 2011 ne remplit aucune nouvelle condition. C'est exactement la même chose si on mettait fin à la mission en 2009.

Par conséquent, nous ne voyons pas du tout le bien-fondé de cette mesure. Pour nous, c'est du pareil au même. Dans ce qui a été présenté devant nous jusqu'à présent, il n'y a pas quoi que ce soit qui pourrait nous amener à considérer différemment cette question et à refuser de voter pour la motion.

Mme Louise Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, Ind.): Monsieur le Président, j'ai sûrement manqué quelque chose.

Compte tenu de ses préoccupations concernant cette culture de pavot et tout ce dont la population afghane a besoin pour se refaire, se reconstituer et être en sécurité, ma collègue ne trouve-t-elle pas que quitter l'Afghanistan serait dangereux et irresponsable?

Que fera-t-on à l'avenir si nous envoyons maintenant le message aux membres de l'OTAN disant que nous pouvons effectivement nous joindre à eux, mais que lorsque viendra le temps et que cela ne fera plus notre bonheur, nous voudrions simplement partir, à quelques mois d'avis?

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question. Ce que nous disons, c'est que les troupes canadiennes ont assez donné. Telle est la question de base.

À notre avis, quitter la zone de combat de Kandahar ne signifie pas la fin de la mission. Il y a tout de même 38 pays directement impliqués. Il nous semble qu'après trois ans et des pertes de vies humaines considérables, le Canada devrait pouvoir aller ailleurs et faire ce qu'il fait le mieux, c'est-à-dire de l'aide humanitaire, de la reconstruction et du développement.

Par ailleurs, cela coïncide tout à fait avec ce que veut le peuple québécois. Celui-ci ne veut pas que nous abandonnions les Afghans, mais que nous fassions ce qui nous a valu, au fil des ans, une réputation hors pair que nous sommes en train de perdre actuellement, parce que nous sommes en train de faire une guerre que nous ne gagnerons jamais de toute façon.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt l'exposé de la députée et certaines de ses réponses. Elle a mentionné les valeurs du Québec et des Québécois. Je crois que ceux-ci partagent les mêmes valeurs que tous les Canadiens en matière de droits de la personne, notamment les droits de la femme et de l'enfant. Pourrait-elle me le confirmer?

La députée ne pense-t-elle pas que les Québécois seraient plutôt préoccupés si nous retirions nos troupes plus tôt, avant que le travail ne soit terminé, avant que ces droits ne soient fermement établis, avant que les forces et le gouvernement afghans ne réussissent à protéger les droits des femmes et des enfants en Afghanistan? Serait-elle d'accord pour dire que ces femmes et ces enfants méritent de jouir de ces droits autant que les Québécois le méritent, autant que tout autre humain le mérite?

● (1540)

[Français]

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, parler des valeurs des Québécois ne présume en rien les valeurs des autres ni la correspondance entre les valeurs. Il ne s'agit pas du tout d'opposer les valeurs québécoises à d'autres valeurs. Par ailleurs, on sait qu'en général, 70 p. 100 des Canadiens sont en faveur d'un retrait des troupes de l'Afghanistan. Cela ne va rien changer à la question.

Cependant, il est important de comprendre qu'il faut nous retirer, Canadiens ou Québécois, des zones de guerre de l'Afghanistan. Nous y sommes depuis trois ans. Pendant la majeure partie de ce conflit, nous avons été au front dans la partie la plus dangereuse — je le répète —, alors que d'autres pays prennent la relève et continuent de faire ce qu'ils savent faire.

De tout temps, nous avons été reconnus en matière de droits de la personne, de même que pour nos valeurs de réconciliation et de diplomatie. Il nous faut maintenant pouvoir jouer davantage ce rôle et laisser à d'autres le soin de faire la guerre dans la partie la plus dangereuse. Encore une fois, nous l'avons fait, nous avons rempli notre rôle. Nous sommes à Kandahar depuis trois ans et j'estime que nos soldats devraient être ailleurs.

[Traduction]

L'hon. Bev Oda (ministre de la Coopération internationale, PCC): Monsieur le Président, selon la députée, quel travail efficace le Canada pourrait-il faire dans le domaine des droits de la personne s'il n'était pas sur place? Si la communauté internationale n'était pas en Afghanistan, les talibans réagiraient brutalement contre toute activité, toute réunion, toute conversation ou toute autre forme de promotion des droits de la personne en Afghanistan. Selon elle, comment pourrait-on favoriser le respect des droits de la personne en Afghanistan sans la protection du Canada dans la province du Sud?

[Français]

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, la ministre veut me faire croire qu'il n'y a que le Canada qui soit préoccupé par les droits de la personne. D'ailleurs, nous devons continuer de défendre et de promouvoir les droits de la personne, cependant, nous ne voulons pas être dans la zone de guerre. C'est aussi simple que cela. Il ne s'agit pas de mettre en péril la mission, mais en tant que Canada, nous avons donné et nous avons déjà joué ce rôle pendant la majeure partie du conflit.

Serait-il possible de nous orienter davantage vers les droits de la personne, vers la reconstruction, vers le développement et vers la diplomatie? La mission a effectivement plusieurs volets. De ce que

nous avons entendu, la guerre a pris beaucoup plus de place que les autres volets justifiant la présence canadienne.

Pour le moment, nous demandons donc que nous fassions une rotation et que nous nous attaquions aux autres volets que nous avons négligés lamentablement depuis le début de notre présence en Afghanistan.

[Traduction]

L'hon. Bev Oda: Monsieur le Président, comme la députée le sait, le Canada participe à des efforts de développement humanitaire un peu partout dans le monde. Nous faisons ce genre de travail dans d'autres régions touchées de la planète. Dans certains cas, le conflit est tellement grave que nous devons faire appel à des partenaires étrangers pour que l'on puisse répondre aux besoins humanitaires sur place. Je me demande si la députée est en train de nous dire que le Canada devrait limiter sa présence aux pays où il n'y a aucun danger, ni possibilité de conflit.

Ne croit-elle pas que le Canada devrait être présent au Soudan pour des raisons humanitaires? Si tel est le cas, ne devrions-nous pas également participer aux efforts dans d'autres pays?

Comme nous l'avons déjà dit, de nombreux endroits dans le monde ont besoin de l'aide du Canada, et nous allons devoir essayer de répondre à tous ces besoins du mieux que nous pouvons.

Croit-elle que nous devrions seulement être présents dans les pays où il n'y a pas de danger? Ce n'est pas nécessairement là que les besoins sont les plus pressants.

● (1545)

[Français]

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, je considère que cette question est une grossière tentative de noyer le poisson.

La ministre me parle justement du Soudan. Y sommes-nous actuellement? Non, parce que toutes nos billes sont en Afghanistan en train de faire la guerre. C'est justement ce dont je parle. Ce que nous savons faire le mieux, nous ne le faisons pas.

Cependant, je précise et je répète que nous avons fait la guerre. Nous sommes encore en train de la faire en Afghanistan.

Il ne s'agit donc pas de noyer le poisson en parlant de tous les conflits possibles et imaginables pour faire croire que ce que je dis est que le Canada ne devrait faire que de l'aide humanitaire. Il ne s'agit pas du tout de cela.

Je dis qu'en Afghanistan, nous avons suffisamment fait la guerre. Nous devrions être en train de travailler aux autres éléments de la mission que nous avons négligés à venir jusqu'à présent.

[Traduction]

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec le député de New Westminster—Coquitlam.

Je prends la parole aujourd'hui au nom des millions de Canadiens qui ne veulent pas de trois autres années de combat pour nos braves soldats, trois autres années de guerre, trois autres années de contre-insurrection qui, comme bien des gens le reconnaissent, n'apporteront pas la stabilité ou la sécurité dans cette région.

Initiatives ministérielles

[Français]

Même ici, au Canada, certains pensent que ce débat à propos de notre participation dans cette guerre est un signe de faiblesse. Rien ne pourrait être plus faux.

On ne peut pas encourager le débat au Parlement et permettre aux gens de s'exprimer librement seulement lorsque cela fait notre affaire. Au contraire, débattre et écouter les opinions des autres, voilà ce qu'est une société démocratique, le genre de société que nous souhaitons d'ailleurs au peuple afghan et aux autres peuples du monde.

Tenir un tel débat ne veut pas dire que nous sommes faibles; cela veut dire que nous sommes forts.

[Traduction]

Dans l'intérêt des hommes et des femmes en uniforme qui servent en Afghanistan, nous avons le devoir d'examiner sérieusement cette mission pour décider si elle atteint son objectif et si c'est la bonne chose à faire.

Il y a deux voies que le Canada peut suivre en Afghanistan: l'ancienne voie vers le prolongement de la guerre et la nouvelle voie vers la paix. Cette motion des vieux partis nous entraînerait plus loin sur la voie de la guerre. La recommandation conservatrice-libérale amènerait le Canada à poursuivre la politique étrangère de George Bush longtemps après le départ de ce dernier. C'est la mauvaise voie.

L'année dernière, quand les libéraux ont proposé de prolonger la mission jusqu'en février 2009, les néo-démocrates ont dit que deux autres années de guerre, ce serait deux années de trop. Les libéraux et les conservateurs travaillent maintenant ensemble et ils veulent prolonger la mission jusqu'en 2011, pendant trois longues années de plus.

Les troupes canadiennes sont en Afghanistan depuis six ans et pourtant, l'OTAN n'est pas plus près de remporter une victoire militaire aujourd'hui qu'il ne l'était au départ.

[Français]

La situation humanitaire en Afghanistan n'est pas améliorée. Au contraire, elle se détériore. Il y a plus d'insécurité. L'Afghan moyen continue de vivre dans des conditions de pauvreté extrêmes. La violence à l'encontre des femmes atteint des niveaux épidémiques: 87 p. 100 des femmes interrogées confirment, dans un rapport récent, qu'elles ont été abusées. La corruption, le crime et la production d'opium sont tous en train de croître.

Nous sommes loin d'avoir atteint nos objectifs. Nous sommes loin de protéger les droits que nous prétendons défendre. De plus, nos soldats qui ont servi courageusement en Afghanistan ne reçoivent pas l'appui dont ils ont besoin pour leurs blessures et leur stress post-traumatique quand ils sont de retour chez nous.

[Traduction]

Il est évident que la voie choisie par les libéraux et les conservateurs, la voie de la guerre, n'est pas la bonne. Il est temps de choisir la bonne voie. Il est temps de prendre la voie de la paix. Cela exige une stratégie politique et non pas militaire. Le principal organisme international qui peut intervenir dans ce sens est l'ONU et non pas l'OTAN.

Contrairement à l'OTAN, l'ONU a pour mandat explicite de préserver et de promouvoir la paix et la sécurité internationales. Les organismes de l'ONU tels que le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme, l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Commission de maintien de la paix qui sont

chargés de la mise en oeuvre de ce mandat ont un rôle essentiel à jouer pour relever les défis que pose l'Afghanistan.

Je crois que le Canada devrait marcher à l'avant-garde sur cette voie de la paix. Je crois que nous devrions utiliser les compétences et les connaissances considérables des Canadiens pour amener les divers acteurs du conflit afghan à négocier. Nous devrions travailler à la mise en place d'un programme de désarmement efficace. Nous devrions soutenir les organismes qui défendent les droits des femmes et les droits de la personne ainsi que les groupes de la société civile qui commencent à faire leur apparition et qui peuvent aider à rebâtir ce pays épuisé par trois décennies de guerre. Nous devrions amener les divers acteurs de la région à négocier parce qu'une coopération régionale est indispensable pour assurer le succès de toute stratégie de paix en Afghanistan.

Nous ne pouvons pas faire confiance aux conservateurs et aux libéraux pour abandonner le sentier de la guerre, même en 2011. En mai 2006, le premier ministre a déclaré que si le Parlement ne votait pas pour prolonger la mission de deux ans et au-delà, son gouvernement la prolongera d'une autre année « et s'il nous faut consentir des efforts supplémentaires ou obtenir un nouveau mandat de prolongation, nous allons faire cavalier seul ». Nous ne pouvons pas être certains que le premier ministre ramènera nos troupes au pays en 2011, malgré le libellé de cette motion.

En avril dernier, le chef de l'opposition a déclaré au cours d'un débat: « Les Canadiens s'attendent à ce que notre mission à Kandahar se termine en février 2009 ». Son parti a même proposé une motion pour que la mission prenne fin à cette date. Maintenant, les libéraux font équipe avec les conservateurs pour prolonger la mission pendant trois ans de plus. On ne peut pas leur faire confiance pour s'en tenir aux délais qu'ils fixent ou même à leur engagement à mettre fin à la contre-insurrection. Il y a deux semaines, à l'occasion d'une conférence de presse, le chef de l'opposition a déclaré et je cite: « Il faut laisser les militaires prendre les décisions concernant les combats ».

Malgré ce que disent les conservateurs et les libéraux, cette motion ne fait rien pour mettre un terme à la contre-insurrection. Ne vous y trompez pas, c'est une motion pour continuer la guerre.

Les six dernières années d'engagement des troupes de l'OTAN en Afghanistan ont démontré que l'approche militaire ne conduira pas à la victoire. L'Afghanistan pourrait être un bel exemple d'aboutissement de la politique étrangère, mais il faut pour cela faire preuve de leadership en choisissant la voie de la paix et en se servant des capacités canadiennes au niveau international pour exhorter les chefs d'État des autres pays à opter, avec nous, pour cette solution aux Nations Unies.

L'Afghanistan pourrait devenir la concrétisation de l'engagement du Canada envers la paix et la reconstruction plutôt qu'envers une guerre interminable.

Initiatives ministérielles

• (1550)

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt et d'attention le chef du Nouveau Parti démocratique. Il me paraît évident, à moi ainsi qu'à d'autres personnes qui écoutaient, qu'il met en avant une position en faveur des droits des femmes, de la protection et du développement, en fait en faveur de toutes les bonnes choses qui se font actuellement en Afghanistan, mais il voudrait que cela se fasse sans le périmètre de sécurité qui permet justement que ce travail se fasse et qu'il se répande dans les régions de l'Afghanistan où les gens sont encore exposés aux attaques des talibans, si ceux-ci reviennent.

Ce qui me trouble le plus dans cette position contradictoire, c'est que je me demande si le chef du NPDP croit que l'armée a un rôle à jouer pour protéger et élargir le type de progrès auquel lui et son parti semblent tenir avec tant de ferveur. Le député croit-il que l'armée peut faciliter le type de développement qu'il souhaite?

Je soulignerai un fait historique important qui prend une grande résonance, particulièrement ici, au Canada. C'est la mission au Rwanda, où nous savons qu'un demi-million de gens, et certains parlent même d'un million, sont morts parce qu'un commandant des Nations Unies, le général Dallaire, a été empêché de faire ce qu'il jugeait approprié de faire.

En lisant le livre du général et en l'écoutant parler avec beaucoup de passion de la question, je constate qu'il était dans une position pratiquement identique à celle que le chef du Nouveau Parti démocratique préconise, c'est-à-dire avoir des militaires sur place, mais sans qu'ils puissent faire le travail que permet le type de développement auquel le chef néo-démocrate croit tellement. Il y a une contradiction claire entre les déclarations du chef du NPDP et ce qu'il espérerait voir se réaliser.

• (1555)

L'hon. Jack Layton: Monsieur le Président, il n'y a aucune contradiction, loin de là. Ce que nous disons, c'est qu'après six années de guerre anti-insurrectionnelle, l'approche pour laquelle ont opté le gouvernement actuel, le gouvernement précédent et l'OTAN dans le dossier de l'Afghanistan, la situation continue d'empirer sur presque tous les plans et à presque tous les points de vue.

Ce n'est pas moi qui le dit. C'est ce qui ressort des faits et du rapport Manley, qui dresse exactement les mêmes conclusions à l'égard des faits.

Bien entendu, certaines circonstances nécessiteraient une intervention militaire, mais ce que nous disons, c'est qu'après six années et compte tenu des faits qui montrent clairement que cette approche ne fonctionne pas, nous devons maintenant réorienter nos efforts en vue de rétablir la paix et faire appel pour cela à l'institution qui a été créée justement à cette fin par la communauté internationale.

L'OTAN est un organisme régional de défense dirigé par des généraux. Le rétablissement de la paix, les solutions politiques, les négociations, l'aide étrangère et la reconstruction, toutes ces tâches complexes qui doivent être coordonnées, dépassent le mandat et les capacités de l'OTAN.

C'est pour cette raison que l'ONU a été créée. Au lieu d'implorer les autres pays de l'OTAN pour qu'ils acceptent de déployer des troupes additionnelles dans le cadre d'une mission vouée à l'échec, le premier ministre devrait demander aux leaders mondiaux d'assumer un rôle de chef de file à l'ONU aux côtés du Canada en vue d'élaborer un plan prévoyant le plein engagement de l'ONU dans la

résolution de la crise en Afghanistan, car l'approche actuelle ne fonctionne tout simplement pas.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, depuis les dernières élections, nous avons tenu à la Chambre un certain nombre de débats sur l'Afghanistan, des débats sur l'accroissement spectaculaire de la production d'opium, sur l'augmentation de la corruption, sur la montée des attentats-suicide, sur la multiplication des engins explosifs improvisés, sur les tortures infligées aux détenus et sur les milliards de dollars que les contribuables canadiens dépensent pour cette guerre. Et, par-dessus tout, sur les centaines de courageux soldats canadiens qui ont donné leur vie ou qui ont été gravement blessés.

Oxfam, les Nations Unies, la Croix-Rouge et bien d'autres disent que la situation en Afghanistan ne cesse d'empirer. En fait, d'après l'Office de sécurité des ONG en Afghanistan, 2007 marque le début et non la fin de la guerre.

J'ai prononcé mon premier discours sur l'Afghanistan le 10 avril 2006 au cours du débat exploratoire sur la guerre. À ce moment, j'avais exprimé la tristesse que je ressentais à cause des 11 Canadiens qui avaient perdu la vie jusque-là. Aujourd'hui, moins de deux ans plus tard, nous avons perdu 78 soldats et un diplomate. Des centaines d'autres ont subi des blessures invalidantes et bien plus encore ont souffert de troubles psychologiques.

Il y a aussi toute la souffrance infligée aux familles, aux mères, aux pères, aux femmes, aux maris, aux autres proches et, par-dessus tout, aux enfants qui voient des gens qu'ils aiment rentrer au Canada dans un cercueil ou bien dans un état physique, mental ou psychologique lamentable.

Aujourd'hui, dans le cadre du débat sur cette motion, il est extrêmement important pour nous de ne pas perdre de vue le coût humain de la prolongation de cette mission. Combien d'autres jeunes Canadiens mourront à cause de l'idéologie politique du Parti conservateur et de la lâcheté politique des libéraux? Combien d'autres mères, pères, épouses et maris endeuillés allons-nous créer? Combien d'autres enfants condamnerons-nous à grandir sans père ou sans mère?

Si cette motion est adoptée, quatre autres groupes de soldats canadiens iront relever leurs camarades en mission de combat à Kandahar. Le gouvernement n'a pas précisé qui sera envoyé remplir cette dangereuse mission. D'ailleurs, pourquoi le ferait-il? Il ne tient pas vraiment à dire qui, exactement, paiera de sa vie, de son corps et de son esprit cette motion que nous débattons aujourd'hui.

J'ai cependant réussi à obtenir des renseignements concernant les déploiements prévus dans les mois et les années à venir. Le Royal Canadian Regiment, qui est surtout composé de soldats de London et de Petawawa, en Ontario, ainsi que de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, partira pour Kandahar en août prochain.

Le 2^e Groupe-brigade mécanisé du Canada, qui est basé à Petawawa, a été envoyé s'entraîner à Fort Bliss, au Texas, le mois dernier et ira rejoindre le contingent du Royal Canadian Regiment à Kandahar. Si nous rejetons cette motion aujourd'hui, ce seraient là les derniers soldats canadiens qui iraient risquer leur vie dans le Sud de l'Afghanistan.

Nous discutons aujourd'hui des quatrième, cinquième et sixième relèves en Afghanistan, qui seront approuvées par les libéraux et les conservateurs lorsque nous voterons sur cette motion. Les soldats en cause commenceront leur entraînement sous peu et partiront pour Kandahar à partir de février 2009. À partir de février 2009, le Royal 22^e Régiment du Québec ira de nouveau se joindre au groupe de combat canadien à Kandahar.

Entre février et août 2009, d'autres courageux Québécois seront probablement tués ou blessés. D'autres familles seront dans le deuil. Ensuite, ce sera le tour du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, qui est composé de milliers de soldats de l'Ouest du Canada, d'être redéployé en août 2009. Et d'autres courageux soldats d'Edmonton et de Winnipeg pourraient bien être tués ou blessés. D'autres familles de l'Ouest vont peut-être devoir soigner des corps et des esprits brisés.

En février 2010, le Royal Canadian Regiment repartira encore une fois pour Kandahar afin de poursuivre le combat et peut-être de sacrifier quelques autres vies. Combien d'autres encore? Combien d'autres?

En juillet 2010, ce sera le Royal 22^e Régiment qui ira une troisième fois à Kandahar. Oui, c'est exact. Nous discutons aujourd'hui de l'opportunité d'envoyer au combat des troupes du Québec non pas une autre fois, mais deux autres fois.

• (1600)

Je me demande comment les mères, les pères, les maris et les femmes de ces soldats vont réagir à cette nouvelle dévastatrice. Qu'en est-il des enfants? Nous discutons de leur avenir aujourd'hui.

Je demande instamment aux députés conservateurs et libéraux d'écouter. Nous envisageons d'envoyer des soldats faire plusieurs affectations à tout juste 12 mois d'intervalle. Nous demandons à leurs familles, à leurs amis et à leurs collectivités de supporter le plus lourd des fardeaux et de le faire encore et encore. À cause du point de vue étroit des conservateurs et de la lâcheté politique des libéraux, la Chambre votera de manière à ce qu'on demande à ces Canadiens courageux, nobles et qui travaillent fort de subir l'enfer trois années de plus.

En avril l'an dernier, j'ai demandé ceci à la Chambre: « Combien de pertes devons-nous encore subir avant que le gouvernement n'entende raison? » À l'époque, j'étais quelque peu optimiste, étant donné que la population était de plus en plus alarmée et compte tenu de la situation de gouvernement minoritaire. Je me disais que nous ne discuterions pas beaucoup plus longtemps de la continuation de la guerre.

Une majorité de libéraux, y compris leur chef, ont voté pour mettre fin à la mission de combat d'ici février 2009. Or, maintenant, pour éviter des élections, les libéraux approuvent la continuation de cette guerre pendant encore trois ans. Nous constatons donc un recul à la Chambre.

Certains députés n'ont pas prêté attention à ce qui arrive à ceux qui reviennent du combat. Nous avons tous vu les cercueils. J'ai vu les blessures physiques et psychologiques de ceux qui ont la chance de revenir vivants. J'ai rencontré des mères et j'ai pleuré avec elles. J'ai trois fils, dont deux sont policiers. Je peux donc comprendre un peu l'enfer que traversent ces mères, même si leurs fils et leurs filles ne reviennent pas blessés.

Personne ne m'a expliqué pourquoi il est nécessaire de poursuivre les combats jusqu'en 2011 contre un adversaire que nous ne pouvons ni identifier ni éliminer. Personne à la Chambre n'arrive à m'expliquer pourquoi le rôle très important du Canada en

Initiatives ministérielles

Afghanistan doit reposer sur le combat et la guerre, alors que toutes les figures politiques de la région disent que des négociations s'imposent.

Personne ne peut m'expliquer pourquoi, en dépit de ce qu'affirme le gouvernement, tout indique que la sécurité à Kandahar diminue, que la mission est un échec et que c'est de la pure folie que d'envoyer nos jeunes femmes et nos jeunes hommes. C'est une mission futile qui ne parviendra à rien sauf à briser d'autres vies.

On ne fait que continuer sur la même voie. À la fin de 2011, nos troupes auront subi des pertes pendant près de dix années en Afghanistan.

J'exhorte tous les députés présents à ne pas se laisser intimider par les menaces proférées par le premier ministre. Nous pouvons trouver une façon d'aider les Afghans sans qu'il y ait de combats ou d'opérations de recherche et de destruction. Le Canada doit contribuer à une solution politique aux problèmes de l'Afghanistan. Nous devons emprunter la voie de la paix, non la voie d'une guerre sans fin.

Ceux qui voteront en faveur de cette motion devront expliquer pourquoi ils ont choisi la guerre, alors qu'ils auraient pu opter pour la paix et la négociation. Je leur demanderais de faire ce que j'ai moi-même fait: assister aux funérailles des soldats décédés et rencontrer les survivants.

Je demande à tous les députés de parler aux Canadiens de cette guerre. Des millions de Canadiens ordinaires s'opposent à cette mission contre-insurrectionnelle. La majorité des Canadiens savent instinctivement que ce n'est pas correct et que ça ne fonctionne pas.

Je ne fais pas confiance au gouvernement pour mener cette guerre et je ne fais pas confiance au premier ministre pour établir la paix. Je ne suis pas prête à faire vivre à des milliers d'autres soldats canadiens et à leurs familles l'horreur d'une guerre sans fin.

Les politiciens fédéraux portent une responsabilité on ne peut plus lourde lorsqu'ils doivent déterminer si leur faut envoyer des soldats risquer leur vie. Voilà pourquoi, le coeur gros, je voterai contre cette motion.

• (1605)

Je présente donc l'amendement suivant à la motion:

Que la motion soit modifiée

A: par substitution aux mots commençant par « Attendu que » jusqu'aux mots « d'objectifs diplomatiques communs pour cette région; », de ce qui suit:

Que la Chambre demande au gouvernement de commencer à préparer le retrait sécuritaire des troupes canadiennes de la mission de combat en Afghanistan sans prolonger davantage la mission;

que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait participer à un processus diplomatique robuste visant à mettre en place les conditions propices à une solution politique, sous la direction et l'autorité explicites de l'ONU, avec la participation des intervenants régionaux et locaux, et en garantissant le plein respect des droits de la personne et du droit international humanitaire;

que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait maintenir la suspension actuelle du transfert des détenus afghans aux autorités afghanes jusqu'à ce que des réformes considérables du système carcéral soient entreprises;

que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait fournir une aide au développement efficace et transparente, sous direction civile, conformément au Pacte pour l'Afghanistan;

et B:

par suppression des mots suivants « afin que les Canadiens obtiennent toute l'information sur la gestion et les progrès de la mission ».

Le vice-président: La présidence avait reçu une copie de la motion et estime qu'elle est recevable.

Questions et observations. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale a la parole.

Initiatives ministérielles

●(1610)

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de ma collègue avec beaucoup d'intérêt.

Les députés de son parti ne cessent de prôner le retrait de l'OTAN et la participation des Nations Unies. Qui croient-ils donc que sont les participants de la FIAS, ces 39 pays alliés sur place et les 60 membres qui ont signé le Pacte de l'Afghanistan, sinon des représentants des Nations Unies? Ont-ils oublié que nous sommes présents là-bas en vertu d'un mandat des Nations-Unies? Ont-ils oublié que nous sommes là-bas à la demande expresse du gouvernement démocratiquement élu de l'Afghanistan?

J'ai en main une citation d'un article du secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, qu'ils vénèrent tellement. C'est d'ailleurs un organisme auquel nous devrions accorder beaucoup de respect. Il a dit:

Notre réussite collective repose sur la présence continue de la Force internationale d'assistance à la sécurité commandée par l'OTAN et sur l'aide que nous pourrions apporter aux administrations locales dans presque toutes les provinces afin d'assurer la sécurité et de mener à bien des projets de reconstruction.

La députée n'est-elle pas d'accord avec le secrétaire général des Nations Unies?

Mme Dawn Black: Monsieur le Président, la situation en Afghanistan est incroyablement complexe. Je pensais que le secrétaire parlementaire en était conscient, mais je me suis peut-être trompée.

En fait, un bon nombre d'organismes des Nations Unies sont tout désignés pour intervenir en Afghanistan. Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme ne joue aucun rôle important. À l'heure actuelle, l'UNICEF, qui travaille avec les enfants, ne joue pas non plus un rôle important. Le Programme des Nations Unies pour le développement devrait être présent. Mais, surtout, les Nations Unies ont une commission de consolidation de la paix, dirigée par un Canadien. Cet organisme, qui est le plus récent à avoir été mis sur pied à l'ONU, est tout désigné pour favoriser le genre de négociations qui mèneraient l'Afghanistan vers un avenir sécuritaire et pacifique pour sa population.

Tous les rapports, y compris de l'ONU, disent que l'utilisation de dispositifs explosifs de circonstance est en hausse, que la culture du pavot est en hausse, que la corruption est en hausse, mais que la sécurité est en baisse. Sarah Chayes a donné une entrevue à la télévision la semaine dernière. Cette personne travaille en Afghanistan, à Kandahar, depuis la chute des talibans. Elle a dit qu'au début, lorsque les talibans ont été chassés, elle pouvait conduire sa voiture de Kandahar à Kaboul en sécurité, même si c'était sur une route de terre. Maintenant, cette route est pavée, mais elle ne peut plus l'emprunter, parce que cette partie du pays n'est pas assez sécuritaire.

Nous n'avons pas fait de progrès là-bas. Le moment est venu d'adopter une approche différente et de chercher des façons d'aider efficacement les gens du Sud de l'Afghanistan.

L'hon. Bev Oda (ministre de la Coopération internationale, PCC): Monsieur le Président, j'ai aussi écouté attentivement. La députée a raison. La situation est fort complexe. Il faut notamment comprendre que les tactiques des insurgés et des talibans évoluent. Elles sont plus recherchées. Ils ont recours à des moyens différents. Ils vont même jusqu'à utiliser des enfants handicapés pour faire transporter les bombes.

J'ai également entendu parler d'un incident qui est survenu peu après l'éviction des talibans. Il y avait une école de filles, et les

insurgés ont attendu la fin des cours, lorsque les filles quittaient le bâtiment. Dès qu'elles ont été à l'extérieur, les talibans les ont mitraillées. Depuis que nous avons envoyé des forces de sécurité en Afghanistan, il est possible de prévenir de plus en plus ce genre de chose. La députée propose-t-elle que nous retirions les soldats Canadiens de Kandahar pour que ce genre de chose puisse encore se produire?

La députée sait-elle que des engins explosifs improvisés sont installés pendant la nuit? Les soldats canadiens connaissent ces engins. Ils sont au courant des rassemblements de talibans autour des villages. Nos forces devraient-elles rester inactives et attendre que les travailleurs du développement et de l'aide humanitaire se mettent en route le matin, que les femmes et les enfants afghans partent à l'école ou au marché et se fassent descendre? Les soldats canadiens, qui sont disposés à faire ce travail, qui font preuve d'un grand courage en allant en Afghanistan, doivent-ils retirer ces engins au péril de leur vie?

Les Canadiens savent pourquoi ils sont là-bas. Nous sommes là-bas pour de bonnes raisons. Nous y accomplissons un certain travail. La députée veut-elle que nous laissions durer la violence?

●(1615)

Mme Dawn Black: Monsieur le Président, la très triste et tragique vérité, c'est que tous ces incidents se produisent toujours, mais des soldats canadiens ont perdu la vie ou ont subi de terribles blessures, ou bien ils sont rentrés au Canada souffrant du syndrome de stress post-traumatique et de lésions cérébrales acquises.

Il y a de plus en plus d'engins explosifs improvisés. La production de pavot augmente. C'est la plus grosse production au monde. Elle alimente la majeure partie du trafic mondial d'opium et d'héroïne illicites. Les attentats suicides sont plus nombreux. Tout s'aggrave.

Il ne plaît à personne que des gens souffrent en Afghanistan. Personne ne veut que des femmes ou des enfants se fassent blesser en Afghanistan. C'est entendu. Nous déplorons tous ces incidents, mais ce n'est pas de cela que je parle.

Je dis qu'il faut trouver un moyen sérieux et efficace de mettre un terme à ces incidents. Ce que nous faisons maintenant ne donne rien. La situation dégénère. Tous les observateurs indépendants, l'ONU, la Croix-Rouge, Oxfam disent que les femmes sont moins en sécurité en Afghanistan qu'elles ne l'étaient après la chute des talibans.

C'est dramatique. C'est déplorable. Ce n'est pas la faute des hommes et des femmes des Forces canadiennes, mais celle d'une mission mal orientée qui n'a que peu de chances de réussir. Voilà de quoi il est question aujourd'hui.

L'hon. Bev Oda (ministre de la Coopération internationale, PCC): Monsieur le Président, il y a peu de sujets aussi prioritaires aujourd'hui que le rôle du Canada en Afghanistan et notre gouvernement est prêt à participer à tout débat sur la mission du Canada. Comme l'a souligné mon collègue, le ministre de la Défense nationale, la mission du Canada consiste à travailler aux côtés de nos alliés de l'OTAN et des forces de sécurité et forces militaires afghanes.

Initiatives ministérielles

Le Canada est en Afghanistan pour stabiliser le pays après des années de chaos, d'oppression et de violence. Les insurgés terrorisent la population en commettant des actes d'une barbarie sans limites. Dans le cadre de l'effort international des Nations Unies, sur l'invitation d'un gouvernement élu démocratiquement, nos militaires et nos travailleurs humanitaires conjuguent leurs efforts pour ramener l'espoir et assurer un avenir meilleur à ce pays ravagé par la guerre.

Par conséquent, c'est avec plaisir que je participe aujourd'hui au débat sur la motion dont la Chambre est saisie, mais ce débat devrait également porter sur le développement et les aspects humanitaires de la mission. Dans le cadre de cette mission, c'est en effet la dimension développement qui ramènera l'espoir et la confiance au peuple afghan.

Cela veut dire pour les Afghans pouvoir rentrer dans leur pays au lieu de se réfugier dans un pays voisin. Cela veut dire la protection de la loi pour tous. Cela veut dire pouvoir nourrir sa famille et protéger ses enfants contre l'exploitation. Cela veut dire apprendre à lire et à écrire. Cela veut dire la santé et l'accès aux services médicaux. Cela veut dire pouvoir passer un après-midi au stade pour regarder une partie de soccer au lieu d'être témoin d'exécutions. Cela veut dire célébrer et préserver une riche culture et une histoire qui remonte à des milliers d'années. Voilà ce que l'aide humanitaire et le développement signifient pour le peuple afghan.

[Français]

Aujourd'hui, j'aimerais me concentrer sur l'aspect développement de la mission. Notre débat se doit d'être un débat éclairé. Il doit se baser sur des faits et non sur de la désinformation. Il doit tenir compte de l'environnement difficile en Afghanistan, particulièrement à Kandahar.

[Traduction]

Il ne s'agit pas d'une mission d'aide typique pour le Canada. Les Afghans connaissent les conflits et les troubles depuis plus de 30 ans. Ils ont vu leurs écoles et leurs universités fermées, leurs hôpitaux détruits, leurs maisons bombardées et leurs familles en crise. On leur a enlevé leurs biens et leurs entreprises. Les membres de leurs familles ont été arrêtés, battus et tués en dehors de tout système judiciaire et ils ont vécu sous un régime où la vie humaine avait peu de valeur.

Le Canada est en Afghanistan pour aider à rebâtir l'un des pays les plus pauvres au monde, un pays qui était encore, il y a quelques années, sous la coupe d'un des régimes les plus oppresseurs des temps modernes. Nous sommes là-bas pour rétablir la liberté, la démocratie, les droits de la personne et l'état de droit. Nous sommes là-bas pour aider à rebâtir les institutions, alléger les souffrances et les difficultés et réduire la pauvreté.

Les conditions qui existent pour apporter de l'aide sont loin d'être idéales, mais nous n'avons aucune raison d'abandonner le peuple afghan. En fait, c'est une raison de plus pour laquelle l'aide du Canada est nécessaire et le restera pendant bien des années.

Il faut beaucoup d'efforts et de détermination pour jeter les bases d'une paix et d'une stabilité durables. Malgré les difficultés auxquelles nous sommes confrontés en Afghanistan, il est important de ne pas perdre de vue les changements réels et mesurables que notre présence apporte dans la vie de millions d'Afghans. L'expérience nous a enseigné que le meilleur moyen d'obtenir des résultats durables était de permettre à la population locale de diriger le processus, d'y participer et de le faire sien. Le travail que nous accomplissons sous la direction du gouvernement afghan est centré

sur des initiatives qui favorisent la participation de la population locale et la reddition de comptes.

Le programme national de solidarité est le principal programme de développement communautaire de l'Afghanistan. Jusqu'ici, avec l'appui du Canada, ce programme a donné des résultats remarquables en réalisant plus de 16 500 projets communautaires dont la construction de puits, de routes, de ponts et de canaux d'irrigation, des projets qui améliorent la situation.

Le Canada est également le principal donateur du Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan ou MISFA. Cette initiative fournit des petits prêts et des services financiers à plus de 400 000 clients dont plus des deux tiers sont des femmes. Près d'un demi-million de personnes peuvent maintenant augmenter leurs revenus, rebâtir leur vie et soutenir leur famille. Nous savons que cela améliore la situation.

En coopérant avec le gouvernement afghan par l'entremise du Fonds en fiducie pour la reconstruction de l'Afghanistan, l'ACDI contribue au paiement des salaires des fonctionnaires, y compris des enseignants. Je peux assurer aux députés que ce fonds est structuré avec les freins et contrepoids nécessaires pour que l'argent aille vraiment là où il doit aller.

Je suis fier du fait que le Canada verse la plus forte contribution au projet d'amélioration de la qualité de l'éducation, la plus importante initiative en matière d'éducation en Afghanistan. Ce projet vise à construire des écoles, à améliorer la capacité de gérer les écoles et à former des enseignants, en mettant l'accent sur la promotion de meilleures possibilités pour les filles. Aujourd'hui, un nombre sans précédent de garçons et de filles fréquentent l'école, une amélioration que j'ai été heureuse de constater lors de ma visite dans ce pays.

Grâce à un projet, 4 000 écoles sont en voie de construction et 9 000 enseignants suivent une formation.

Un autre projet, relevant cette fois de l'Aga Khan Foundation, sera centré sur l'éducation préscolaire et visera à améliorer la formation en enseignement pour les femmes, à fournir de l'éducation à distance et à améliorer les installations scolaires. À lui seul, ce projet profitera à 100 000 filles et à 4 600 enseignantes dans près de 360 écoles afghanes.

• (1620)

Avec de tels projets et résultats, le Canada change vraiment les choses. Il est indiscutable que le fait d'améliorer l'accès à l'éducation pour les enfants afghans est essentiel pour l'avenir du pays.

Un autre secteur qui retient l'attention est celui de la santé. Ce n'est qu'avec des habitants ayant un esprit sain et un corps sain que l'Afghanistan pourra se rebâtir et reconstruire ses collectivités. Aujourd'hui, plus de 80 p. 100 de la population a accès à des services médicaux de base, alors que la proportion était inférieure à 10 p. 100 en 2002.

Le taux de mortalité infantile a nettement diminué. Le nombre de nourrissons qui meurent en Afghanistan diminue chaque année. Plus de sept millions d'enfants seront immunisés contre la polio, une maladie invalidante qu'on ne voit plus au Canada. Il est vraiment possible d'envisager le jour où la polio aura également disparu en Afghanistan.

Ce sont de véritables résultats, des résultats qui changent la donne aujourd'hui et qui sont prometteurs d'un bel avenir.

Initiatives ministérielles

Au cours de mon voyage en Afghanistan, j'ai aussi constaté que le Canada collabore, non seulement avec le gouvernement afghan, mais aussi avec 60 autres pays alliés et des partenaires internationaux et canadiens engagés. Ces partenaires comptent parmi les organisations les plus expérimentées, les mieux renommées et les plus responsables dans le monde. Par exemple, notre appui au Programme alimentaire mondial a aidé à fournir une aide alimentaire à plus de six millions d'Afghans l'an dernier, dont plus de 400 000 dans la province de Kandahar. Dernièrement, j'ai annoncé une aide additionnelle qui permettra de nourrir jusqu'à 2,5 millions d'habitants de plus qui sont aux prises avec des pénuries de vivres résultant d'une hausse du prix des aliments.

C'est grâce à l'UNICEF et à l'Organisation mondiale de la santé que les enfants sont vaccinés contre la polio et, sur ces sept millions d'enfants vaccinés, il y en a environ 350 000 dans la province de Kandahar. Grâce à notre aide dans le Sud du pays, plus de 200 000 enfants et 175 000 femmes en âge fertile ont reçu les vaccins contre la rougeole et le tétanos.

L'ACDI apporte aussi son soutien aux centres pour femmes qui fournissent des services de base, en matière d'alphabétisation par exemple, des services de santé et d'aide juridique, ainsi qu'un refuge où les femmes se sentent en sécurité et reçoivent de l'aide. Nous reconnaissons que nos efforts pour améliorer la vie des Afghanes sont indispensables. L'alphabétisation des femmes contribuera à améliorer l'alimentation et les soins de santé pour leurs enfants et les familles.

L'accès aux droits de la personne et à un système de justice feront faire marche arrière à un régime où n'existaient pour les femmes ni protection légale, ni droits de la personne, ni liberté de mouvements à l'extérieur de la maison, ni accès à l'éducation, ni droit de voter ou de participer au processus démocratique, ni droit de propriété ou d'emploi.

Cependant, à mesure que les Afghans seront plus aptes à satisfaire leurs besoins fondamentaux, notre travail le plus important consistera à les aider à bâtir leurs institutions. Nous aidons à reconstruire et à consolider les institutions du gouvernement. Par exemple, avec l'appui de l'ACDI, l'Organisation internationale de droit du développement a formé plus de 70 procureurs en matière de criminalité financière et juvénile et plus de 200 juges en droit civil, pénal, et commercial.

Nous aidons à renforcer les droits de la personne, en soutenant notamment le travail de la nouvelle Commission afghane indépendante des droits de la personne qui fait la promotion des droits de la personne tout en exerçant une surveillance et en faisant enquête en matière de violations de ces droits.

À mesure que nous progressons, nous gardons à l'esprit l'importance d'une bonne gouvernance pour la viabilité à long terme de l'Afghanistan, tout en sachant qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

● (1625)

Comme l'a déclaré le président Karzaï de l'Afghanistan: « Bâtir un pays démocratique n'est pas l'affaire d'une seule journée ». Les années qui viennent seront celles des grands efforts. Au cours de cette période, les institutions afghanes devront s'avérer viables et, de concert avec le secteur public, acquérir la capacité d'assurer les services à l'ensemble des citoyens et d'assumer pleinement la responsabilité du pays.

Le Canada travaille en proche collaboration avec non seulement le gouvernement de l'Afghanistan mais d'autres pays alliés et des partenaires d'expérience en matière de développement. Cependant,

que l'aide de l'ACDI soit acheminée par des programmes nationaux ou par des ONG, le gouvernement actuel doit veiller à ce que les ressources financières du Canada soient dépensées de façon efficace et responsable.

En Afghanistan, l'ACDI vise des résultats en tenant compte des risques qui vont de pair avec une structure étatique fragile et l'existence d'un conflit. Des mesures de surveillance, des rapports et des évaluations sont prévus à trois niveaux: tout d'abord, à l'échelle du pays, un Conseil de coordination et de surveillance conjoint évalue les résultats en fonction de repères établis dans le Pacte de l'Afghanistan; deuxièmement, à l'échelle des programmes, des mesures de surveillance et d'évaluation détaillées des résultats garantissent leur conformité aux attentes; enfin, à l'échelle des projets, l'ACDI fait appel à des études de faisabilité et à des évaluations de risques, à des ententes contractuelles comportant des exigences de rapport, de visite sur les lieux et de vérification. De plus, l'ACDI approuve les plans de travail annuels de ses partenaires et reçoit des rapports d'étape et des rapports financiers.

En travaillant avec des partenaires en qui nous avons confiance, par exemple, la Banque mondiale et l'UNICEF, l'ACDI est aussi en mesure de miser sur les mécanismes de reddition de comptes et de surveillance de ces organisations bien établies.

Pourtant, certains ont critiqué nos activités de développement en Afghanistan, et nous prenons ces critiques au sérieux. Bien sûr, l'Afghanistan est un pays qui présente des difficultés de sorte que nous essayons constamment d'améliorer la coordination et de centrer l'attention sur l'optimisation des résultats. À cette fin, nous avons mis en place le Programme d'initiatives locales au Kandahar, un programme d'intervention rapide pour combler les besoins pressants sur place.

Pour plus de souplesse, nous avons doublé la présence de l'ACDI sur le terrain depuis un an et nous allons continuer d'accroître le nombre de nos représentants en Afghanistan. Nous avons proposé des décisions sur les mouvements de personnel en Afghanistan. Je vais hausser le niveau de responsabilité des projets et les pouvoirs exercés sur le terrain; de plus, nous avons un nouvel envoyé canadien en Afghanistan pour coordonner nos efforts.

Ensemble, ces mesures illustrent les efforts constants que nous déployons pour régler les problèmes qui ne se rencontrent qu'en Afghanistan.

Il y a d'autres recommandations concernant le travail de l'ACDI en Afghanistan qui seront également améliorées. Nous allons veiller à ce que des rapports sur les progrès réalisés soient régulièrement mis à la disposition des Canadiens. Nous allons chercher les occasions de mieux faire valoir la présence du Canada dans le travail de développement et nous allons continuer d'œuvrer afin d'améliorer la coordination des donateurs parmi les pays qui sont nos partenaires, les organismes d'aide et les organisations non gouvernementales pour une plus grande efficacité.

Il ne faut cependant pas oublier les résultats que nous avons déjà obtenus: quelque six millions d'enfants à l'école, l'accès à des soins de santé de base pour plus de 83 p. 100 des Afghans, la réduction de moitié des cas de tuberculose, la réduction du taux de mortalité infantile de près du quart, et une baisse de 55 p. 100 du nombre des victimes des mines terrestres grâce à la destruction de plus de 520 000 mines et au nettoyage de plus d'un milliard de mètres carrés de terrain.

Initiatives ministérielles

• (1630)

Nous obtenons des résultats. Nous changeons la donne. À mesure qu'avance notre travail, nous devons veiller à ce que la population afghane soit davantage convaincue qu'elle et son gouvernement sont en mesure d'assurer une bonne gouvernance, la primauté du droit et le respect des droits fondamentaux de la personne. Ils doivent entrevoir un avenir meilleur pour leurs familles et leurs collectivités.

Pour que ces résultats soient permanents, nous devons garder le cap.

Cela dit, personne ne nie que nous sommes confrontés à des obstacles de taille. Comme on l'a fait remarquer, il ne peut y avoir de développement sans sécurité. Il n'y aura pas de spécialistes du développement ni de travailleurs de l'aide sur place s'il n'y a pas de sécurité. Pour citer le rapport Manley, «la sécurité est une condition essentielle d'une bonne gouvernance et du développement durable.»

• (1635)

[Français]

Nous opérons dans un environnement des plus volatils et des plus exigeants auquel les travailleurs canadiens d'aide et de développement n'ont jamais eu à faire face. En tant que membres responsables de la communauté internationale, nous ne pouvons tourner le dos au peuple afghan. J'encourage tous les députés de cette Chambre à appuyer la motion du gouvernement.

[Traduction]

Je le rappelle à la Chambre, face à l'adversité, ceux qui ont du cœur au ventre savent se montrer à la hauteur. Lorsqu'ils sont convaincus que leur intervention est justifié, les Canadiens ne reculent pas. Par le passé, ils ont montré qu'ils ne prennent pas la fuite. Ils affrontent la bataille.

Les militaires que nous avons honorés au cours de la dernière année à la crête de Vimy et à Dieppe ne se sont pas présentés au combat, n'ont pas revêtu leur uniforme et pris leurs armes en pensant que la tâche serait facile, mais ils ont foncé. Voilà pourquoi nos spécialistes de l'aide humanitaire et du développement sont présents en Afghanistan. Voilà pourquoi nos soldats s'y trouvent. Ils sont là pour assurer protection et sécurité, de façon que nous puissions améliorer le sort des Afghans dans l'immédiat et pour l'avenir.

Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, je remercie la ministre de sa participation au débat d'aujourd'hui, que tous les députés prennent au sérieux. J'espère que tous les points de vue seront respectés et qu'on mettra un terme à cette tendance à chahuter ceux qui s'opposent à la position du gouvernement.

Je tiens d'abord à dire à la ministre que je m'associe aux bons vœux de notre groupe parlementaire pour tous les soldats qui sont allés en Afghanistan ou y partent. Je veux rendre un hommage spécial aux quelque 800 soldats manitobains qui partent ou sont partis pour l'Afghanistan. Nous sommes tous préoccupés de leur sécurité, nous leur adressons nos meilleurs vœux et nous prions pour qu'ils rentrent sains et saufs. Voilà pourquoi le NPD appuie la campagne du ruban jaune, au Manitoba. Elle est le symbole de nos pensées, de nos prières qui accompagnent les soldats manitobains.

À la Chambre, personne n'a le monopole de la compassion. Personne n'a le monopole de la détermination. Nous avons des positions très fermes sur cette question et je suis fière de celle qui a été adoptée par mon chef et mon groupe parlementaire.

Je voudrais que la ministre me donne l'assurance qu'elle comprend que le débat risque de prendre des tournures différentes en ce qui concerne le rôle – ou l'absence de rôle – de combat en

Afghanistan. Je voudrais qu'elle et ses collègues me disent que personne, de leur côté, ne remet en cause la compassion d'aucun d'entre nous, même si nous affirmons que les troupes canadiennes ne doivent pas participer au combat en Afghanistan. Voilà la première question.

Permettez-moi d'aborder aussi un autre enjeu qui est lié à la motion à l'étude, motion que les libéraux semblent appuyer. Au cours du débat, jusqu'à maintenant, personne n'a donné l'assurance que, en fait, cette motion est ferme à tout point de vue. Qu'est-ce qui empêchera qui que ce soit, à l'avenir, de revenir sur cet accord et d'appuyer un prolongement de la mission après 2011? Nous avons bien trop souvent vu ce genre de chose. La franchise et la transparence s'imposent.

• (1640)

L'hon. Bev Oda: Monsieur le Président, j'apprécie les observations de ma collègue. Il va sans dire que j'estime qu'aucun député ne siègerait à la Chambre s'il était incapable de compassion, s'il ne croyait pas dans les droits de la personne et s'il n'estimait pas que les Canadiens jouissent d'une qualité de vie dont davantage des gens au monde devraient bénéficier.

Personne n'a le monopole et je ne mets pas cela en question, mais je dis que le gouvernement doit non seulement connaître ses principes et ses valeurs, mais également évaluer la réalité. Or, la réalité est que la situation actuelle en Afghanistan constitue un précédent sur la scène mondiale. L'Afghanistan est confronté à un certain niveau d'insurrection. Les insurgés recourent à diverses tactiques. Des civils, des enfants et des écoliers sont ouvertement pris pour cibles.

Voilà pourquoi nous estimons devoir fonder notre évaluation de la situation sur la réalité. Nous devons nous fier à ceux qui travaillent jour après jour sur le terrain, ceux qui peuvent évaluer le degré de sécurité nécessaire pour permettre le développement. Plus important encore, nous devons nous fier à ceux qui sont en mesure d'évaluer la sécurité nécessaire pour permettre aux enfants de continuer d'aller à l'école et aux femmes d'aller au marché seules et de travailler. Nous devons évaluer sur le terrain le niveau de sûreté et de sécurité nécessaire pour permettre le transport par route des matériaux pour la construction d'écoles et l'acheminement de l'aide alimentaire aux villages qui en ont besoin.

Voilà pourquoi nous collaborons, à Kandahar, avec les Forces canadiennes, nos spécialistes du développement, nos partenaires internationaux, l'UNICEF et d'autres organismes des Nations Unies. Tous ces intervenants comptent sur l'évaluation, la protection et la sécurité que notre secteur militaire fournit actuellement.

Pour ce qui est de la motion dont la Chambre est saisie, comme je l'ai dit, nous sommes ouverts au débat et à tous les points de vue. Néanmoins, comme je l'ai indiqué dans ma conclusion, j'exhorte les députés à voter en faveur de cette motion.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, j'ai quelques questions et un commentaire pour la députée.

Initiatives ministérielles

La vérificatrice générale du Canada a publié un rapport qui indique que 27 p. 100 des membres des forces régulières revenant d'Afghanistan souffrent de blessures physiques ou de troubles psychologiques et que le gouvernement actuel est très mal préparé pour répondre à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Comme le rapport ne fait pas mention des soldats ayant repris du service, la médecin-chef elle-même a donc estimé qu'en incluant ces derniers, les chiffres pourraient en fait être aussi élevés qu'un soldat sur trois. Encore une fois, nous ne sommes pas prêts à leur venir en aide. Même si nous faisons de notre mieux en ce moment même, je crois que notre aide laisse à désirer.

Ma question s'adresse au ministre. Nous savons que les soldats de retour au pays et leurs familles éprouvent des difficultés. Je peux seulement supposer que les travailleurs de l'aide extérieure revenant au pays doivent eux aussi éprouver certaines des mêmes difficultés tant physiques que psychologiques. Que fait le gouvernement pour aider ces civils de retour au Canada après ce dont ils ont été témoins en Afghanistan? Que fait le gouvernement pour aider ces civils et leurs familles afin qu'ils se réintègrent dans la société canadienne?

• (1645)

L'hon. Bev Oda: Monsieur le Président, je n'en reviens pas d'entendre ces questions de la bouche du député. Le député de Sackville—Eastern Shore, où se trouve d'ailleurs une base militaire, nous demande de quelle façon nous aidons nos militaires, alors qu'il n'a jamais rien fait pour améliorer l'aide et les services offerts à ces derniers. Chaque fois qu'il en a eu l'occasion, il a voté contre l'amélioration des services qu'il réclame aujourd'hui. Il n'a pas voulu que le gouvernement affecte les ressources nécessaires à la prestation de ces services aux militaires, aux personnes qui se trouvent sur la base située dans sa circonscription. C'est déplorable.

Nous fournissons les ressources nécessaires aux travailleurs civils qui reviennent au pays, et je peux dire que les personnes qui ont besoin de ces services les reçoivent. Les civils avec qui j'ai discuté ressortent satisfaits de leur difficile séjour en Afghanistan, et je dois dire que les civils qui travaillent dans ce pays sont des héros au même titre que les soldats et qu'ils sont tout aussi dévoués qu'eux.

Lorsqu'ils reviennent au pays, ils nous disent qu'ils veulent retourner en Afghanistan parce qu'ils voient le fruit de leur travail dans les yeux des enfants, dans la gratitude des mères qui leur disent que leurs bébés se portent mieux. Ils voient le fruit de leur travail lorsque les mères gagnent un peu plus d'argent pour nourrir leur famille.

Nous faisons en sorte de fournir les ressources nécessaires. Nous appuyons les mesures qui rendent ces ressources disponibles. J'aimerais que le député nous dise de quelle façon il appuie les militaires.

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Richmond Hill.

Je commencerai par commenter brièvement, si possible, l'amendement que le NPD a déposé cet après-midi.

J'ai deux questions à poser aux députés néo-démocrates au sujet de leur amendement. Le premier paragraphe demande « le retrait sécuritaire des troupes canadiennes de la mission de combat ». Le deuxième paragraphe demande la participation de l'ONU « à un processus diplomatique robuste ».

J'aimerais savoir exactement ce que les députés néo-démocrates diraient aux Afghans. Comment expliqueraient-ils le retrait des Forces canadiennes qui les protègent? Que diraient-ils aux Afghanes

qui comptent sur les Forces canadiennes pour assurer leur sécurité? Comment le NPD peut-il s'adresser aux Nations Unies et prétendre que les Nations Unies peuvent lancer une initiative diplomatique si la sécurité n'est pas assurée?

Si je soulève ces questions, c'est que je veux signaler qu'il arrive qu'un parti présente à la Chambre des communes des propositions montrant son incapacité à gouverner. À mon avis, nous en avons ici un bel exemple.

Vendredi, le chef d'état-major de la Défense a mis tous les députés de la Chambre au défi de préciser le but de la mission en Afghanistan après 2009. Il s'agit d'un défi que j'accepte avec plaisir.

[Français]

C'est aux parlementaires de définir l'objectif de notre mission et c'est aux militaires de définir les moyens. Notre parti n'essaie pas de dire aux militaires comment faire leur travail.

[Traduction]

Notre parti reconnaît que les politiciens ne doivent pas lier les mains de nos militaires sur le terrain, mais nous insistons pour que les dirigeants élus définissent l'objectif stratégique que notre pays doit viser en Afghanistan.

[Français]

La position de notre parti est claire. Dans notre motion, nous avons élaboré trois principes: la mission doit changer; la mission doit prendre fin en 2011; et la mission doit devenir redevable envers le Parlement et les Canadiens.

[Traduction]

Le gouvernement a maintenant accepté notre point de vue, c'est-à-dire que la mission doit prendre fin en 2011. Je salue ce signe de progrès de la part des députés d'en face.

Je crois que les ministériels conviennent, comme nous, qu'il est important d'établir une date limite claire et précise. Tant que les autorités afghanes ne comprendront pas clairement qu'il y a une limite précise à la participation canadienne, rien ne les incitera à prendre d'autres mesures concernant leur propre sécurité.

Le Canada doit rester solidaire avec le peuple afghan. Notre parti y croit fermement, mais cette solidarité ne doit pas correspondre à un chèque en blanc. La solidarité est comme une relation. Elle devrait évoluer au fil des ans. Nous devons nous retirer graduellement et apprendre aux Afghans à se défendre eux-mêmes. C'est en gros, selon moi, le but que nous voulons atteindre entre 2009 et 2011.

• (1650)

[Français]

Si nous nous concentrons clairement sur l'entraînement des forces armées et policières afghanes, nous pourrions nous retirer en 2011. À partir de cette date, nous serons capables de terminer la mission militaire pour acheminer une nouvelle mission qui saurait assister les Afghans à reconstruire leur pays.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Nous pouvons donc envisager de poursuivre notre engagement avec l'Afghanistan après 2011, mais pas sur le plan militaire.

[Français]

Le gouvernement a aussi accepté le deuxième point, soit le fait que la gestion de cette mission doit devenir plus transparente et redevable. Il a accepté la création d'un comité parlementaire spécial sur l'Afghanistan. Il a accepté une révision de la politique d'information, surtout en ce qui a trait au transfert et à la gestion des détenus. Nous allons tenir le gouvernement à ces engagements.

[Traduction]

J'en viens maintenant au coeur de la question. Il reste une ambiguïté cruciale dans la position du gouvernement au sujet de cette question fondamentale: quel sera l'objectif global de la mission après 2009?

La résolution du gouvernement, qui ressemble beaucoup à l'amendement libéral, affirme que la mission militaire à Kandahar consistera à a) former des forces de sécurité nationale afghanes; b) assurer la sécurité de la reconstruction et des projets de développement à Kandahar; et c) maintenir l'Équipe provinciale de reconstruction à Kandahar.

Tirons tout cela au clair. Le Canada forme déjà les forces de sécurité afghanes. Il assure déjà la sécurité de la reconstruction et des projets de développement. Il assure déjà le maintien de l'Équipe provinciale de reconstruction.

[Français]

Notre parti croit que ces trois aspects doivent devenir le but exclusif de nos efforts à Kandahar pour les années restantes de notre mission. D'autres éléments de notre mission courante doivent être confiés à un autre contingent de bataille de l'OTAN qui sera en rotation dès février de l'an 2009.

Notre parti accepte le fait que l'entraînement des forces afghanes comprend une participation militaire. Toutefois, ces opérations militaires jointes doivent être reliées à une stratégie compréhensive de développement et de reconstruction afin de pouvoir faire du progrès réel quant à la sécurité et à la qualité de vie des Afghans. Après tout, nous sommes là pour les protéger.

[Traduction]

Nous savons que la formation des forces afghanes exige la conduite, par les EMOL et d'autres équipes, d'opérations militaires combinées, mais nous croyons sincèrement que ces opérations doivent s'inscrire dans une stratégie exhaustive de développement et de reconstruction. Selon nous, la mission doit porter avant tout sur la formation.

Nous ne pouvons rester en Afghanistan indéfiniment. Ce n'est pas notre pays. C'est leur pays et notre rôle est de les former et de les aider à se doter de la capacité de se défendre. Nous devons veiller à ce qu'ils soient prêts pour 2011. Nous avons du pain sur la planche, mais nous pouvons y arriver si nous demeurons concentrés sur cet objectif.

J'insiste sur l'importance de cibler nos efforts. Avec les troupes dont nous disposons, nous ne pouvons pas tout faire. Le Parti libéral propose, à la base, de nous concentrer sur la formation de l'armée et de la police afghanes pour qu'elles soient en mesure de défendre leur propre pays. Cela devrait être l'objectif de la mission.

Lors de ma récente visite en Afghanistan, j'ai rencontré des membres des forces de sécurité afghanes qui étaient en train de suivre une formation en compagnie de Canadiens dans les bases

d'opérations avancées des régions de Zare et Panjwai. Les agents afghans à qui j'ai parlé ont dit très clairement qu'ils étaient prêts à se battre et à défendre leur pays, mais qu'ils avaient besoin d'encre encore deux ans de formation. Nous devrions leur fournir cette formation, mais en respectant un échéancier très clair grâce auquel les Afghans sauraient exactement quand ils seraient exclusivement responsables de leur propre défense.

Mais la grande question dans ce débat est de savoir si le gouvernement comprend bien la lettre et l'esprit que nous avons voulu donner à cette motion revue et corrigée. Il faut qu'il donne au libellé le même sens que nous. Sinon, le consensus canadien que les deux camps recherchent ne se matérialisera pas.

Nous voulons que notre mission change pour être axée sur la formation et la reconstruction. Si le gouvernement accepte que la mission prenne cette nouvelle dimension, alors il sera possible d'arriver à un consensus canadien sur l'Afghanistan. La clarté que nos généraux désirent avec raison et que nos concitoyens réclament découlera de la volonté commune de nous tous, au Parlement.

Si le gouvernement refuse d'axer clairement la mission sur la formation et la reconstruction, s'il croit qu'il peut faire adopter en douce une motion visant à prolonger la mission actuelle et à maintenir le statu quo, j'ai bien peur que le consensus canadien que ce parti recherche ne nous échappe.

• (1655)

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, j'ai une observation à faire et je me demande si le député daignerait commenter.

Pendant mon voyage de retour à Ottawa, en fin de semaine, je me suis arrêté visiter mon fils. Il a passé plus d'un an en Afghanistan. Je lui ai dit que je revenais ici pour participer à ce débat. Je lui ai demandé ce qu'il pensait de la question. Il m'a répondu: « Papa, rappelle-leur seulement que les Afghans méritent d'être libres, de jouir de cette liberté que nous tenons pour acquise. Ils méritent d'en jouir pour la première fois de leur vie. Nous avons tous un rôle à jouer dans leur libération. »

Nos troupes sont en Afghanistan et nous les appuyons tous. Je ne veux pas parler d'opinions divergentes sur la question de savoir si les troupes devraient revenir au pays, comme semblent le penser les néo-démocrates. Nous voulons parler de reconstruction et de construction, mais n'est-il pas vrai que cette mission globale consiste notamment à faire ce qui est en notre pouvoir pour implanter la liberté dans cette contrée lointaine? Si nous libérons ainsi un nombre croissant de pays, tôt ou tard nous nous rapprocherons de l'objectif ultime, la paix. Il y a parfois un prix fort à payer.

Je suis originaire des États-Unis. J'ai immigré au Canada il y a 40 ans. À l'école, j'ai réalisé le prix que nous avons dû payer pendant la Révolution américaine, la Guerre civile, la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale afin de défendre la liberté dans d'autres pays, de façon à pouvoir continuer de jouir de la nôtre. Nous devons préserver la paix et prendre tous les moyens à notre disposition pour que chaque collectivité, chaque paroisse, chaque école et chaque organisme au pays s'engage à promouvoir la liberté et à la préserver. Le meilleur moyen d'y arriver, c'est bien entendu de soutenir sans réserve toutes les missions de nos troupes.

Initiatives ministérielles

Je ne comprends pas très bien pourquoi le NPD et le Bloc s'y opposent, eux qui jouissent de la liberté de siéger au Parlement et de poursuivre leurs idéaux. Le Bloc fait la promotion de la séparation, en toute liberté. Pourrait-il faire la même chose ailleurs? Je reconnais également que les néo-démocrates ont toute liberté d'exprimer leur point de vue aujourd'hui et je ne saurais les condamner pour cela, même si je suis en complet désaccord avec eux.

La liberté a un prix, mais le député ne croit-il pas que la liberté est le principal objectif de cette mission? Oui ou non?

• (1700)

M. Michael Ignatieff: Monsieur le Président, le député de Wild Rose est de ceux que je verrai à regret quitter la Chambre. Je le remercie d'avoir été au service de sa province et de son pays. Je dirai également sans détour que je remercie son fils d'avoir servi son pays en Afghanistan.

Je vois ce que le député veut dire à propos de la liberté et je suis tout à fait d'accord. Notre rôle là-bas consiste à donner aux jeunes filles la liberté d'aller à l'école et à assurer la sécurité qui rend possible la liberté. Je n'ai qu'une chose à ajouter à ce qu'a dit le député de Wild Rose. Qui dit liberté dit également responsabilité. Je pense que le gros de notre tâche à nous, au Canada, consiste à veiller à ce que la responsabilité en matière de sécurité soit partagée avec les autorités militaires et policières afghanes. Nous devons former les Afghans pour qu'ils puissent assumer la responsabilité de défendre eux-mêmes leur liberté.

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'en face de sa participation et de ses importantes contributions au débat.

Il devrait cependant savoir que la mission a débuté sous un régime précédent dont, j'en conviens, il ne faisait pas partie. Donc, quand il parle de faire adopter en douce des choses au Parlement, je lui signalerais que la mission précédente a été entreprise sans débat de fond comme celui que nous tenons actuellement, pour ainsi dire sans mandat du Parlement.

Il a parlé du besoin de clarté dans l'énoncé comme dans les objectifs, et je suis d'accord. Ce message doit être clairement communiqué à nos militaires. Leur vie et les gestes qu'ils posent sur le terrain en dépendent.

Toutefois, le député ne serait-il pas d'accord pour dire que l'important message qu'envoie le Parlement se retrouve bel et bien dans la motion? On peut ergoter sur des mots et sur des interprétations, mais il me semble que le message de fond est clair, à savoir que les soldats — et j'ai entendu le député le dire — et leurs chefs doivent exercer cette discrétion sur le terrain, ce qui suppose parfois — et je sais qu'il sera d'accord — le recours à la force mortelle. Cela fait partie intégrante de la mission. Approuve-t-il cette interprétation?

M. Michael Ignatieff: Monsieur le Président, le ministre de la Défense nationale et moi-même partageons un idéal commun, la clarté. Je reconnais que le gouvernement a soulevé cette question à la Chambre pour qu'elle fasse l'objet d'un débat sérieux.

Si je puis me permettre, ce débat est infiniment supérieur à celui de 2006, qui était extrêmement sommaire. Je pense que nous avons fait des progrès, et je reconnais que le ministre y est pour quelque chose.

Je reconnais également, comme je l'ai dit très clairement dans mes observations, que les opérations militaires menées conjointement par

l'armée et la police afghanes et les Forces canadiennes devront recourir à une force mortelle. J'ai aussi dit clairement que nous comprenons que la dernière chose qu'un député fédéral responsable veuille faire est de dire aux soldats quand recourir à une force mortelle.

Toutefois, je veux revenir sur l'idée qu'il faut surtout cibler les bons objectifs. Il s'agit de déterminer sur quoi nous ciblerons nos efforts entre 2009 et 2011, et nous disons qu'il faut nous concentrer sur la formation.

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, je suis certainement heureux de participer à ce débat. Je suis le fils d'un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, et j'ai donc appris très tôt l'importance des forces armées et des sacrifices que font nos militaires sur le terrain.

Je suis aussi heureux de voir que le ministre de la Défense nationale est ici, parce que j'ai eu la chance d'aller en Afghanistan avec lui, à l'époque où il était ministre des Affaires étrangères, en avril 2006. Nous avons pu voir de nos propres yeux la qualité de l'entraînement de nos soldats, rencontrer les gens qui ont entrepris la reconstruction, constater la nécessité d'avoir des hélicoptères de moyen tonnage et accepter d'être transportés d'un endroit à l'autre à bord de Chinook américains. Cela m'a certainement secoué.

J'ai remercié le ministre à ce moment-là, parce que nous avons eu la possibilité de voir ce que beaucoup de Canadiens ne pouvaient voir: des hommes et des femmes au front, prêts à mettre leur vie en danger au nom de notre pays, pour défendre la liberté et donner aux Afghans ces mêmes avantages que les Canadiens tiennent pour acquis. C'était extrêmement important.

Peu de temps après notre retour, le gouvernement a présenté la motion visant à prolonger la mission jusqu'en février 2009. C'était la motion du gouvernement. Je suis maintenant heureux de voir que le gouvernement, en réponse à la proposition de l'opposition officielle, a fait un bon bout de chemin en acceptant ce que nous avons dit.

Il est important de souligner que nous avons dit que la mission devait changer. Elle doit prendre fin et elle doit aller au-delà des objectifs militaires. Le gouvernement parle maintenant de rotation. Cela est essentiel car, lorsque les troupes canadiennes sont allées à Kandahar en 2002, elles étaient relevées tous les six mois. À Kaboul, elles avaient été relevées par les Turcs. Pourquoi? Parce que c'est une mission dirigée par l'OTAN.

Il ne s'agit pas, comme certains l'ont dit dans le passé, de servir pendant une certaine période, puis de partir sans se soucier du reste. C'est une mission dirigée par l'OTAN à laquelle participent plus de 35 pays. Beaucoup ont placé des restrictions sur leur participation, mais le Canada a toujours assumé ses responsabilités. Toutefois, ce n'est pas une mission strictement canadienne. Il n'est donc pas réaliste de s'attendre à ce que les Canadiens reviennent trois ou quatre fois faire des périodes de service.

Bien entendu, dans la proposition qu'ils ont faite en réponse au gouvernement, les libéraux voulaient que certaines choses soient précisées d'une façon claire. La première, c'est la date à laquelle la mission prend fin. J'espère que le gouvernement nous expliquera pourquoi il a choisi la fin de 2011.

Les libéraux avaient dit que nos troupes devaient avoir quitté l'Afghanistan en juillet 2011. Il est dommage que ce débat n'ait pas eu lieu il y a un an, car de ce côté-ci de la Chambre, nous insistons depuis plus d'un an pour que le gouvernement avertisse officiellement l'OTAN. Nous sommes heureux que le gouvernement ait finalement pris la décision d'informer l'OTAN et de mettre fin à la mission en 2011.

Nous sommes également heureux que le gouvernement ait adopté la position libérale au sujet de l'entraînement qui se fait actuellement. Il est cependant nécessaire d'intensifier l'entraînement non seulement pour l'armée afghane, mais aussi pour la police. En effet, dès qu'un secteur est sécurisé, c'est la police afghane qui s'en occupe. Malheureusement, à l'heure actuelle, elle est très mal entraînée et très mal payée. Les Canadiens peuvent faire leur travail, mais les importantes tâches dont nous parlons nécessitent une rotation avec d'autres.

Le gouvernement a dit qu'il a besoin de 1 000 soldats de plus. J'aimerais bien savoir où ce chiffre figure dans le rapport Manley ou le rapport du gouvernement sur l'Afghanistan. Pourquoi ne parlons-nous pas plutôt de 2 000 ou de 5 000 soldats pour appuyer nos troupes, à part les hélicoptères de moyen tonnage dont j'ai déjà parlé? C'est absolument essentiel.

Lorsque j'ai visité l'Afghanistan en avril 2006, les soldats m'ont dit que le contingent canadien est le mieux équipé sur le terrain et que le gouvernement précédent lui avait fourni le meilleur matériel possible, à l'exception des hélicoptères. Le gouvernement essaie actuellement de trouver ces appareils. Si nous n'obtenons pas ces deux éléments clés, nous ne pouvons plus continuer à appuyer la mission de l'OTAN.

La mission doit également changer, car son objectif ne doit pas être exclusivement militaire. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons depuis longtemps que le problème afghan ne sera pas résolu par des moyens strictement militaires.

● (1705)

Nous le savons parce que, dans le cadre d'une mission 3D évaluant la participation soviétique en Afghanistan dans les années 1980, le ministre de la Défense a déclaré, dans une de ses conclusions, qu'en fin de compte, il faudrait miser sur la réconciliation, qu'une solution militaire n'était pas possible et qu'il fallait donc entreprendre des efforts diplomatiques. Notre parti préconise depuis longtemps d'opter pour la diplomatie en trouvant des alliés dans la région et, bien entendu, en nommant un envoyé spécial.

Encore une fois, il est vraiment regrettable que le gouvernement ait attendu si longtemps pour réagir, mais le fait est que nous avons préconisé cette solution et que notre chef en a parlé en février 2007. Si certains députés avaient alors écouté, c'est certainement ce que nous avons suggéré, mais je le répète, parfois, mieux vaut tard que jamais.

Il est vraiment regrettable que le gouvernement n'ait pas réagi beaucoup plus tôt. Une solution diplomatique est absolument essentielle et, de toute évidence, il faut une réconciliation.

Il est question des prisonniers et à cet égard, nous croyons qu'il faut mettre en place un meilleur système judiciaire et un meilleur système carcéral. N'est-ce pas conforme aux valeurs canadiennes?

Pour ce qui est du gouvernement, nous ne voulons pas qu'il se conduise comme les talibans. Nous voulons être certains qu'il y a une procédure juridique, que les gens ont droit à un procès équitable, qu'ils ne sont pas détenus dans des cellules surpeuplées et qu'ils ne sont pas traités d'une façon que nous ne pourrions pas tolérer. Nous avons demandé des normes à l'échelle de l'OTAN. Cela figure dans la résolution et là encore, nous nous réjouissons de voir que le gouvernement a souscrit à ce principe.

Quelle que soit notre opinion, nous soutenons tous nos troupes sur le terrain. Nous avons parfois entendu à la Chambre des propos inappropriés. Peu importe que ce soit le Nouveau Parti démocra-

Initiatives ministérielles

tique, le Bloc ou le gouvernement, nous soutenons tous nos troupes. Nous ne voyons peut-être pas toujours les choses du même oeil, mais personne n'a le monopole du soutien à nos troupes.

Je vois certainement la nécessité d'une meilleure coordination et transparence. Nous faisons valoir depuis longtemps que les Canadiens doivent être informés de la situation. Malheureusement, dans bien des domaines, le gouvernement fédéral est très cloisonné. Les gens ne parlent pas entre eux, la Défense ne communique pas avec les Affaires étrangères et les Affaires étrangères ne communiquent pas avec l'ACDI. Par conséquent, il faut des discussions interministérielles. C'est absolument essentiel.

Il faut que les choses soient claires et c'est pourquoi il est crucial de mettre en place un comité spécial pour obtenir des mises à jour régulières de tous les ministères intéressés. Les parlementaires ont des décisions à prendre et il faut qu'elles se fondent sur les faits. Encore une fois, c'est ce que nous préconisons depuis longtemps.

Je sais qu'on me répliquera peut-être, en face, que nous avons eu l'occasion de faire comparaître les membres de la Commission Manley devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international et le Comité permanent de la défense nationale pour en parler. Mais c'était après coup.

J'ai fait valoir au Comité des affaires étrangères que nous aurions dû être informés avant que la commission ne rédige son rapport afin d'avoir voix au chapitre. Toutefois, le gouvernement voulait probablement éviter cela, car il n'était pas sûr de ce que la commission allait dire dans son rapport.

Après coup, une fois que les conservateurs eurent approuvé le rapport, ils ont dit que le comité devait convoquer les membres du groupe Manley. Nous avons déjà lu leur rapport. Nous voulons avoir une vraie discussion. Encore une fois, il est regrettable que le gouvernement ait attendu jusqu'à la onzième heure pour agir.

Il n'est pas pratique à ce stade-ci de dire que nous voulons modifier la mission de façon à reconnaître le principe de la rotation et à reconnaître que la formation est absolument indispensable et que d'autres doivent faire leur part.

En fait, jusqu'à maintenant nous n'avons pas été capables d'obtenir les autres troupes dont nous avons besoin, et je ne sais pas ce que le gouvernement fait pour s'assurer que, lorsqu'il se rendra à Bucarest, si cette résolution est adoptée, il aura ce qu'il faut. Quand va-t-il prendre une décision ferme? Va-t-il prendre une décision le 31 janvier 2009, ou va-t-il dire, lorsqu'il se rendra à Bucarest et que personne n'aura fait sa part, que nous ne pouvons continuer?

La mission ne peut se poursuivre dans sa forme actuelle. Si quelqu'un pense que notre parti appuierait une telle situation, il se trompe. De toute évidence, le gouvernement n'est pas non plus en faveur du statu quo, parce que s'il l'était il n'aurait pas présenté une motion dont le libellé reprend à 95 p. 100 ce que nous avons proposé.

C'est bien que les conservateurs se soient finalement ralliés, mais, encore une fois, dans leurs efforts afin d'obtenir l'appui de tous les partis, ils aideraient leur cause si, pour une fois, ils écoutaient les autres. Ils sont souvent très bons pour faire du chahut, mais leur écoute laisse à désirer. Or, en politique, il est parfois préférable d'écouter.

● (1710)

Travaux de la Chambre

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt, comme toujours, mon collègue d'en face. Il a dit une chose qu'on a maintes fois répétée à propos de la position du gouvernement, qui souhaiterait, dit-on, que la mission ne prenne jamais fin. Aucun membre du gouvernement ne s'est jamais exprimé dans ces termes ni n'a jamais souhaité que la mission se poursuive indéfiniment. C'est une invention du Parti libéral. Je le signale au député.

J'ignore si le député a écouté le dernier discours du Trône, mais nous y avons parlé de la nécessité de la formation. Nous avons fait de la formation sur le terrain non seulement au cours de la dernière année, mais bien depuis le début de la mission. Mon collègue a-t-il écouté le discours du Trône? Comprend-il que, dans la mission, l'accent est mis sur la formation depuis fort longtemps, que nous maintenons et accentuons même cette orientation?

• (1715)

L'hon. Bryon Wilfert: Monsieur le Président, je signale au député que, il y a quelques semaines à peine, à la Chambre, le gouvernement a dit que la mission prendrait fin « aux environs de 2011 ». Ce n'est pas très précis. Les conservateurs pensent peut-être que ce l'est, mais cela ne donne pas la date de la fin de la mission. Nous sommes heureux qu'ils appuient maintenant notre choix de 2011. Je voudrais que le gouvernement me dise : pourquoi la fin de 2011?

Quant à la formation, il est certain que nous sommes d'accord. Nous avons entendu cela dans le discours du Trône. Le problème, c'est que le gouvernement n'était pas disposé à mettre la formation à l'avant-plan. Il a dit qu'il maintiendrait la mission de combat et que, à un moment donné, il y aurait une évolution vers la formation.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Bryon Wilfert: Si le député veut entendre ma réponse, ce n'est probablement pas une bonne idée de me chahuter. Si quelqu'un pose une question, on peut présumer qu'il veut écouter la réponse. Et la réponse est très claire. Les conservateurs ont parlé de la formation, mais ils ne l'ont pas mise à l'avant-plan. Ils auraient peut-être pu en arriver à cette conclusion beaucoup plus tôt. Nous aurions obtenu de meilleures réponses.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NDP): Monsieur le Président, je tiens à ce qu'on sache que les députés de Durham et de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest ont dit sans arrêt que le NDP n'avait rien fait pour les anciens combattants. Je rappelle à la Chambre que les conservateurs, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, ont promis d'étendre l'application du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, destiné aux veuves et aux anciens combattants. L'ancien ministre de la Défense a dit que le fichier informatique serait retiré. Les conservateurs ont voté contre les premières motions portant sur les anciens combattants, qui auraient été avantageuses pour un très grand nombre de personnes. De plus, la vérificatrice générale du Canada a parlé de la vision à courte vue du gouvernement lorsqu'il s'agit d'aider les soldats qui rentrent au Canada.

Les libéraux et les conservateurs semblent s'être entendus sur 2011. Pense-t-il honnêtement, comme M. Hillier l'a dit, que, il y a deux ans, on aurait pu croire que cette mission durerait dix ans et même plus? Croit-il vraiment qu'on peut régler la question afghane avec 1 000 soldats de plus et interrompre la mission d'ici 2011?

L'hon. Bryon Wilfert: Monsieur le Président, j'ai dit très clairement dans mon intervention que la réconciliation nationale serait au bout du compte la voie à suivre. C'est pourquoi nous avons

besoin de la diplomatie et nous devons encourager ce type de discussions continues.

Sur le plan militaire, d'ici 2011, si nous mettons l'accent sur la formation, nous espérons sincèrement que les Afghans seront au moins mieux en mesure de se défendre.

Mon collègue a peut-être de la difficulté à entendre la réponse à sa question en raison du chahut des députés ministériels. Comme je l'ai dit, je ne comprends pas cela. Nous tentons de parvenir à un consensus à la Chambre. Le député demande si nous aurons une solution militaire d'ici 2011. La réponse est non.

Les conservateurs peuvent crier comme ils le veulent, mais la réalité est qu'ils sont en retard dans ce dossier. Nous avons réclamé la réconciliation, des efforts diplomatiques et des efforts de développement. Nous savons que les trois volets ensemble permettront de faire progresser la question, mais pas seulement l'un d'entre eux.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je m'excuse d'interrompre le débat très important sur un sujet où je le sais, nous avons beaucoup de convergences de vues, du moins pour ce qui est des deux principaux partis à la Chambre, mais il y a eu beaucoup de discussions entre tous les leaders parlementaires de tous les partis et je crois que nous nous entendons sur certaines autres questions. J'aimerais présenter la motion suivante et obtenir le consentement unanime de la Chambre pour l'adopter. Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, durant l'étude de l'initiative ministérielle n° 5, la Chambre continue de siéger après 18 h 30, que la présidence n'accepte ni appel de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime; que lorsque plus aucun député ne prendra la parole au sujet de l'initiative ministérielle n° 5, ou au plus tard à 22 heures, le débat soit ajourné sans mise aux voix; qu'après l'ajournement du débat sur l'initiative ministérielle n° 5, la Chambre procède à l'étude de la motion portant deuxième lecture du projet de loi C-44, Loi modifiant la Loi sur les programmes de commercialisation agricole; qu'un député de chaque parti politique reconnu puisse se prononcer sur la motion pendant au plus 20 minutes, et qu'après cela, le projet de loi C-44 soit réputé avoir été lu une deuxième fois et renvoyé à un comité plénier, étudié en comité plénier, avoir fait l'objet d'un rapport sans proposition d'amendement, adopté à l'étape du rapport et lu une troisième fois et adopté, et que la Chambre s'ajourne ensuite à la séance suivante.

• (1720)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): J'informe la Chambre que j'ai lu la motion et que je la juge recevable, mais je suivrai cependant le processus habituel. Le ministre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude de la motion, ainsi que de l'amendement.

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord indiquer que je souhaite partager mon temps avec mon collègue secrétaire parlementaire, le député de Edmonton-Centre.

Hier soir, j'étais à l'aéroport de Québec pour saluer le retour d'une centaine de militaires à Valcartier qui revenaient de leur exigeante et périlleuse mission en Afghanistan. En compagnie du général Barabé, commandant des forces terrestres du Québec, j'ai pu accueillir et saluer personnellement chacun de ces militaires à son arrivée en sol canadien. J'ai pu lire sur leur visage certes un peu de fatigue, mais aussi le sentiment du devoir accompli et, surtout, l'excitation et la fébrilité de retrouver leur famille après une absence si longue.

C'est en pensant à eux que je prends la parole aujourd'hui dans le cadre de ce débat sur la motion qui porte sur l'avenir de la mission en Afghanistan. Cette mission se fait à la demande du peuple afghan et de son président, Hamid Karzaï — que nous avons reçu ici, à la Chambre des communes —, et sous l'égide des Nations Unies, au côté de nombreuses autres nations, dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas et nos voisins du sud.

[Traduction]

Premièrement, j'aimerais insister sur le fait que la mission en Afghanistan n'est ni une mission conservatrice, ni une mission libérale. C'est une mission canadienne.

[Français]

Depuis maintenant plusieurs mois, des réservistes et des militaires de Chaudière-Appalaches, de Charlevoix, de Québec, de Gaspésie et de partout en province sont déployés à Kandahar et dans les environs pour porter et défendre les valeurs universelles de démocratie, de paix et de liberté. Il s'agit de Québécoises et de Québécois librement engagés pour promouvoir un avenir meilleur au peuple afghan secoué par des décennies de terreur et de violence.

Je tiens aujourd'hui à rendre hommage à ces hommes et à ces femmes de chez nous. Je tiens à saluer leur courage, leur ténacité et leur fidélité en ces heures parfois difficiles et dans des conditions souvent dangereuses et exténuantes.

Dans un même temps, je tiens à rendre hommage à ceux qui sont restés derrière: les conjoints et les conjointes, les proches ainsi que les membres des familles de nos militaires et réservistes, qui sont demeurés ici au pays avec la marmaille et qui attendent et espèrent le retour de l'un des leurs parfois avec anxiété, parfois avec nervosité, puis c'est avec soulagement qu'ils voient revenir cette personne saine et sauve.

Je pense par exemple à la secrétaire trésorière de Sainte-Justine, dans Les Etchemins, dont le fils oeuvre comme infirmier à l'hôpital militaire de Kandahar et contribue quotidiennement à sauver des vies humaines, afghanes comme canadiennes. Je suis impatient de les savoir à nouveau réunis au pays.

Initiatives ministérielles

Je tiens aussi à saluer ceux qui, plus dramatiquement, ont perdu un des leurs qui a fait le sacrifice ultime, qui est tombé au combat pour sa patrie et dont je salue le courage aujourd'hui. Je témoigne mon plus grand respect envers ces personnes éprouvées.

J'aurai sous peu l'occasion de souligner tous ces sacrifices dans le comté et d'être avec nos militaires et réservistes pour leur témoigner ma reconnaissance et mon admiration, en mon nom et au nom de toute la population lévisienne, bellechassoise et etcheminoise.

Or d'ici là, nous devons agir en tant que parlementaires responsables et mener un débat éclairé sur l'avenir de cette mission, car il est essentiel que nos femmes et nos hommes qui portent l'uniforme et que nous envoyons en mission outre-mer reçoivent l'appui du Parlement canadien. Il est aussi primordial que, comme parlementaires, nous apportions notre soutien et notre appui indéfectibles à nos militaires, en fonction de nos valeurs, tant celles canadiennes que celles québécoises.

Pour la première fois dans l'histoire de notre jeune pays, nous pouvons tenir et nous tenons un second débat à la Chambre sur l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan, et ce, librement, démocratiquement, où nous pouvons échanger sur nos différents points de vue.

En fait, il s'agit d'un engagement que nos militaires des Forces canadiennes réalisent avec brio. Ils nous ont démontré et nous démontrent chaque jour qu'ils ont les aptitudes, l'expérience et la volonté nécessaires pour poursuivre leur mission jusqu'à sa réussite et jusqu'à la prise en main par les Afghans de leur propre destinée. Et c'est le rôle de notre gouvernement de veiller à ce qu'ils disposent de l'équipement et du soutien dont ils ont besoin pour accomplir leur travail.

Ils bénéficient non seulement de l'appui des parlementaires, mais aussi de celui de plusieurs Canadiens.

• (1725)

[Traduction]

Nous sommes actuellement en train de débattre du rôle futur du Canada en Afghanistan. Dans un effort pour bien communiquer l'information et enrichir le débat, le premier ministre a chargé un groupe d'éminents Canadiens de conseiller le Parlement en lui présentant des options pour la suite de la mission en Afghanistan, une fois le mandat actuel arrivé à terme, dans un an. Nous sommes heureux de pouvoir bénéficier des recommandations formulées par M. Manley et son groupe d'experts, que nous tenons en haute estime.

Malheureusement, alors que notre gouvernement souhaitait que se tienne un débat ouvert au sein du Comité de la défense et des affaires étrangères, l'opposition a refusé ce débat et a rejeté la motion. J'ai peine à comprendre cette attitude dans le cas d'un enjeu aussi important.

Notre gouvernement croit que la mission actuelle devrait être prolongée. Cependant, nous croyons aussi au parlementarisme et nous pensons que les voix du peuple canadien doivent être entendues. Le peuple canadien pense que le Canada fait sa juste part en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Récemment, nous avons donné avis d'une motion visant à prolonger jusqu'à la fin de 2011 l'engagement du Canada en Afghanistan dans le cadre de la mission des Nations Unies. Nous posons les deux conditions suivantes à cette prolongation: premièrement, le Canada doit pouvoir compter, dans le Sud de l'Afghanistan, sur un renfort de 1 000 soldats prêts au combat venant d'un pays allié; deuxièmement, il doit pouvoir compter sur des drones et des hélicoptères de transport de moyen tonnage.

J'espère que les Canadiens de partout au pays vont participer à ce débat, qui ne s'adresse pas seulement au Parlement.

[Français]

Tous les Canadiens qui suivent les débats au sujet de la mission du Canada en Afghanistan connaissent le travail exigeant que nos militaires y accomplissent. J'en été moi-même témoin, avec des membres de tous les partis du Comité permanent de la défense nationale qui se sont rendus pendant une semaine en Afghanistan et qui ont vécu parmi les militaires, couché dans les baraques, partagé des repas et visité leurs installations. Ils ont été à même de voir le travail remarquable de nos troupes en Afghanistan.

Ces Canadiens appuient notre travail en Afghanistan et veulent demeurer informés sur cette mission. Bien sûr, ils écoutent les bulletins de nouvelles et voient, comme nous tous, nos troupes qui offrent de l'aide aux Afghans et les efforts pour la reconstruction. Ils écoutent la radio et entendent parler du rôle que nos militaires jouent pour dégager des routes afin que les gens puissent circuler en sécurité, que les agriculteurs puissent être actifs et que l'économie puisse suivre son cours en Afghanistan.

Ces Canadiens savent que nos 2 500 militaires qui se trouvent en Afghanistan sont là avec l'OTAN dans une mission sous l'égide des Nations Unies. On les a vus partir l'été dernier. J'étais avec mes collègues de Beauport—Limoilou et de Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière. Le premier ministre du Québec était également présent pour saluer le départ de nos troupes. Il y avait aussi le lieutenant-gouverneur ainsi que la marraine du Royal 22^e Régiment, la mairesse Boucher, qui s'est adressée avec beaucoup d'affection à ces militaires qu'elle qualifiait de neveux et de nièces et qui leur avait ouvert son cœur.

Hélas, la voix chaude et vibrante de la mairesse Boucher s'est tue. Qui aurait pu alors prédire que ce serait elle qui ne serait pas au rendez-vous pour le retour des troupes à Québec? Je suis convaincu qu'elle serait très fière des exploits et des réalisations de nos troupes, et je dirais même qu'ils honorent sa mémoire.

Il est clair qu'il n'y aura pas de développement sans sécurité, et c'est la raison pour laquelle la mission doit se poursuivre de manière équilibrée selon les trois volets. Un grand nombre de Canadiens consacrent temps et ressources, et font des sacrifices pour le bien des opérations en Afghanistan. En tant que pays, nous réalisons d'énormes investissements en ce sens. Les Forces canadiennes font un travail remarquable et nous ont démontré qu'elles pouvaient réussir avec brio et permettre au peuple afghan de poursuivre son émancipation.

J'encourage tous mes collègues à sortir des débats partisans stériles et à examiner, avec le sérieux qu'elle mérite, cette motion qui vise à permettre aux troupes canadiennes et à notre pays, le Canada, aux côtés des grandes démocraties de ce monde et sous l'égide des Nations Unies, de poursuivre et de compléter le travail de reconstruction entrepris en Afghanistan dans un contexte de diplomatie, de développement et de sécurité.

● (1730)

[Traduction]

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NP): Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour le discours mûrement réfléchi qu'il a prononcé aujourd'hui au sujet de l'avenir de nos troupes en Afghanistan.

J'ai une question à lui poser. Il a dit qu'il avait eu l'honneur d'accueillir, à son aéroport local, 100 soldats qui rentraient au pays. C'est un geste exceptionnel de sa part que d'aller souhaiter la bienvenue aux soldats qui reviennent.

Je me demande s'il possède des renseignements privilégiés concernant les préoccupations de ces militaires. Bon nombre d'entre eux reviennent avec des problèmes physiques ou mentaux, et ces soldats, ainsi que leurs familles, ont besoin de beaucoup plus d'aide que ce que le gouvernement leur fournit actuellement. C'est ce qu'ont déclaré la vérificatrice générale et le médecin-chef de la Défense nationale.

J'espère que le député sera en mesure d'encourager son gouvernement à accroître de façon importante les ressources humaines et financières à la disposition de ces courageux hommes et femmes qui rentrent au Canada afin qu'ils puissent avoir accès aux services dont ils ont besoin immédiatement et non plus tard.

M. Steven Blaney: Monsieur le Président, je siége au Comité de la défense avec la collègue du député, la députée de New Westminster—Coquitlam, dans la région de Vancouver. Le Comité de la défense étudie actuellement la question des militaires canadiens qui reviennent de mission.

[Français]

Il est certain que nos militaires qui reviennent de l'Afghanistan vivent des expériences hors du commun. Il est clair qu'ils doivent être encadrés et recevoir du support pour maintenir une bonne santé mentale. Comme je viens de le mentionner, le comité étudie présentement, par exemple, les séquelles qu'il pourrait y avoir au niveau d'un syndrome post-traumatique.

À ce jour, dans le cadre de tout ce que nous avons comme information, il est normal pour les militaires d'avoir des réactions en revenant d'une mission. Toutefois, l'armée est là et elle connaît ces phénomènes. Il y a un bon encadrement au plan des services de santé. Évidemment, s'il y a des recommandations à faire dans le cadre des travaux du comité, elles seront faites au gouvernement. Mais pour l'instant, tout indique que les militaires bénéficient du soutien dont ils ont besoin.

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je vais poser une question à mon collègue avec qui je siége au Comité permanent de la défense nationale. Je me demande s'il partage un peu les mêmes préoccupations que moi.

La politique en matière d'affaires étrangères du Canada depuis les 50 dernières années était une politique axée sur les missions de paix. Tout le monde convient que la mission actuelle n'est pas une mission de paix. On serait donc justement en train de miner la politique des 50 dernières années du Canada où l'accent était mis sur les missions de paix, où le Canada devenait un médiateur sur le plan international puisqu'il y avait le bénéfice de ce type de mission. Or, présentement, dans la mission dans laquelle nous sommes plongés, c'est tout le contraire.

Les Américains sont extrêmement heureux de notre mission, mais le reste de la communauté internationale doit se priver maintenant d'un médiateur qui jouait justement un rôle entre les États-Unis et le reste de cette communauté internationale.

J'aimerais savoir s'il partage la même opinion que moi sur le fait qu'on est train de miner la politique des affaires étrangères canadiennes.

• (1735)

M. Steven Blaney: Monsieur le Président, je siège effectivement avec mon honorable collègue d'en face au même comité et je dois dire que je ne partage pas du tout son point de vue.

Au contraire, on constate qu'il est important d'adapter la mission en fonction du contexte. Il est clair que le contexte de la mission en Afghanistan est totalement différent de celui des précédentes missions. Parfois, on constate également que l'approche canadienne n'a pas donné les résultats escomptés. On n'a qu'à penser à la situation dramatique qui s'est produite au Rwanda, par exemple, et Dieu sait si on ne voudrait pas revivre une telle situation.

J'ai également de la difficulté avec la position de mon collègue et celle de son parti — il le sait —, qui m'apparaît, à bien des égards, irresponsable, incohérente et qui, ma foi, fait aussi preuve d'improvisation. En effet, je cite ce que disait mon collègue en juin 2006: « Je pense que si on s'en va, les talibans vont revenir et ce peuple-là va être mal pris. » Alors, je pense vraiment qu'au contraire, la mission canadienne est adaptée aux besoins du terrain. En fonction de l'évolution de la situation, on va pouvoir mettre davantage d'efforts sur l'aspect du développement et celui de la diplomatie.

[Traduction]

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer à ce débat, le plus important de mes deux courtes années à la Chambre.

Notre pays possède une longue et honorable tradition de maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Il s'agit d'un héritage né sur les champs de bataille de Flandres, parmi les haies-clôtures du Nord-Ouest de l'Europe et dans les collines de Corée. C'est l'héritage de Canadiens qui ont agi pour le plus grand bien de tous.

Les Canadiens sont fiers de notre rôle passé sur la scène mondiale et ils peuvent être fiers de notre rôle en Afghanistan. L'Afghanistan n'est ni une mission conservatrice, ni une mission libérale. Elle est une mission canadienne, la plus importante entreprise par notre pays en plus de 50 ans.

Les libéraux et les conservateurs s'entendent pour dire que cette mission devrait prendre fin en 2011. Les deux partis conviennent que nous devons concentrer nos efforts sur la formation, la reconstruction et le développement. Comme le rapport Manley l'indique :

Nous aimons bien parler du rôle que joue le Canada sur la scène mondiale. Or, nous avons un rôle important à tenir en Afghanistan. Ainsi que nous l'écrivons dans notre rapport, le Canada ne doit pas s'engager de façon timorée ni sans balises. Par-dessus tout, il ne doit pas se désengager prématurément.

Comme dans le cas de toutes nos missions militaires, celle-ci se déroule avec l'aide d'alliés qui partagent notre appui et notre engagement envers la démocratie et les valeurs qu'elle véhicule.

On demande aux Canadiens de se prononcer sur la mission, mais la plupart d'entre eux ne connaissent qu'une partie des faits.

[Français]

Franchement, ce qui m'agace profondément est le fait que bon nombre de critiques interprètent automatiquement toute mauvaise nouvelle comme parole d'Évangile et se permettent de faire des généralisations sur l'ensemble de la mission. Quand nous annonçons une bonne nouvelle, on nous accuse de voir la vie en rose. Quiconque affirme qu'il n'y a pas de progrès n'est pas allé en

Initiatives ministérielles

Afghanistan, n'écoute pas les personnes qui y sont allées ou cherchent à faire valoir ses propres intérêts.

Certes, il y a d'importants défis à relever en Afghanistan. C'est la raison pour laquelle nous y sommes avec 38 alliés, sous mandat des Nations Unies, sous la direction de l'OTAN et à la demande expresse du gouvernement démocratiquement élu de l'Afghanistan.

Il y a plusieurs choses que nous devons améliorer, et c'est la raison pour laquelle nous avons pris l'engagement que l'on connaît, en sachant que ce ne sera pas facile, que ce sera un engagement à court terme et qu'il y aura des sacrifices à faire.

[Traduction]

Si nous avons abandonné en Corée du Sud, cela serait un pays communiste aujourd'hui au lieu d'une des économies les plus puissantes au monde. La Croatie est l'un des 39 alliés de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Il n'y a pas longtemps, la Croatie éprouvait des difficultés, et l'alliance est intervenue pour l'aider. Si les choses sont bien faites, l'Afghanistan pourra peut-être un jour faire partie d'une alliance en vue d'aider quelqu'un.

En 1938, un député britannique, Leo Amery a dit de la situation à l'époque: « La question est très simple. Allons-nous abandonner à une brutalité impitoyable un peuple libre dont nous avons adopté la cause mais que nous voulons maintenant sacrifier pour nous sauver ou sommes-nous encore en mesure de tenir tête à un tyran? Ce n'est pas la Tchécoslovaquie, mais notre propre âme qui est en jeu. »

Je crois que les principes de base en cause aujourd'hui ne sont pas tellement différents. Cette mission porte sur trois éléments.

Elle porte sur l'intérêt national. En effet, il est clairement dans l'intérêt du Canada de ne pas laisser l'Afghanistan devenir de nouveau un terreau fertile pour le terrorisme. Nous avons vu ce qui est arrivé à nos marchés et à notre économie après les événements du 11 septembre. Nous avons vu ce qui est arrivé à notre liberté de passage des frontières et à la fluidité du commerce. Ce qui arrive à nos alliés, tels que les États-Unis, a des répercussions directes sur notre sécurité, notre prospérité et notre qualité de vie.

La mission porte également sur les valeurs. Elle porte sur les valeurs des démocraties libérales que nous partageons tous — à savoir la liberté, le respect des droits de la personne et la primauté du droit — et dont les Afghans méritent de bénéficier.

La mission porte sur la confiance. Nous avons dit à l'Afghanistan de nous faire confiance.

• (1740)

[Français]

Nous serons là pour les aider jusqu'à ce qu'ils soient en mesure d'assurer leur propre sécurité.

Si nous quittons trop tôt, ceux qui nous ont fait confiance et qui ont collaboré avec nous ne seront pas bien traités par ceux qui nous remplaceront.

La prochaine fois que nous demanderons à quelqu'un de nous faire confiance, il aurait raison de nous répondre: « Non, merci. Même si notre vie est difficile, au moins nous savons à quoi nous attendre. »

[Traduction]

Nous ne pouvons pas laisser cela se produire.

Initiatives ministérielles

[Français]

Permettez-moi de partager quelques souvenirs de mes visites en Afghanistan, durant le temps des Fêtes.

La veille de Noël, en 2006, à Mas'um Ghar, j'étais accompagné du général Hillier. Nous discutons de guerre et de paix, écoutons des bombes exploser à quelque distance et contemptions un paysage noirci.

Lorsque je me suis retrouvé au même endroit, la veille de Noël, l'an dernier, en compagnie du ministre de la Défense nationale, le paysage avait été complètement transformé. On se serait cru dans les Prairies canadiennes, avec les lumières de plusieurs villages scintillant à l'horizon.

[Traduction]

Après des décennies de noirceur, la lumière luit à nouveau parce que les forces armées canadiennes sont maintenant équipées pour faire le travail et que le Canada est sur place.

Il y a plusieurs façons de mesurer le succès que nous remportons là-bas. Le jour de Noël, j'ai rencontré une petite fille d'environ 6 ans. Elle avait les ongles vernis. Les talibans lui auraient coupé les doigts pour la punir d'un tel crime. Aujourd'hui, elle fréquente l'une des 4 000 écoles que le Canada a aidé à construire et elle suit des cours de quelques-uns des 9 000 professeurs que le Canada a aidé à former. Elle pourra obtenir un emploi quand elle sera plus grande. Elle fera peut-être partie des milliers de femmes qui mettent de petites entreprises sur pied grâce à ces micro-prêts qui sont consentis par le Canada.

[Français]

Elle sera en mesure de quitter son domicile en se vêtant comme elle le souhaite et sans être escortée par une personne de sexe masculin issue de sa famille immédiate.

La violation de l'une ou l'autre de ces règles se serait traduite par une pendaison en public sous le régime des talibans.

Elle pourrait devenir députée en Afghanistan, où plus de femmes jouent maintenant ce rôle qu'au Canada. Elle est peut-être l'un des 40 000 bébés afghans qui ne meurent plus au moment de leur naissance, chaque année, en Afghanistan.

Aucun de ces progrès n'aurait été possible sous la férule des talibans, et nous ne pouvons pas laisser les talibans ramener ce pays en arrière.

Qui aurait pensé qu'un jour, il y aurait l'équivalent d'une course Terry-Fox à Kandahar, avec des milliers de participants vêtus de culottes et de tee-shirts blancs? Cela s'est pourtant produit l'an dernier.

[Traduction]

Certaines personnes parlent de Lester Pearson pour justifier cette philosophie de béret bleu qu'ils adoptent pour tenter de résoudre la crise en Afghanistan. Je crois qu'ils devraient reprendre leur livres d'histoire.

Lester Pearson n'était pas Mahatma Gandhi, ni Pollyanna. M. Pearson comprenait très bien l'importance de pouvoir compter sur une force militaire robuste disposant des fonds et de l'équipement appropriés. C'était un membre important d'un gouvernement libéral qui a haussé à 7 p. 100 du PNB les dépenses engagées dans le domaine de la défense. Le gouvernement de Lester Pearson n'est pas venu à bout de nos ennemis en ayant recours au pouvoir de l'amour et de l'isolationnisme. Il les a matés en appliquant une combinaison de force et de détermination nationale en collaboration avec des alliés aux vues similaires.

Aussi convaincante que puisse être l'image du pouvoir des bérets bleus, il est tout simplement dangereusement irréaliste de croire qu'elle pourrait semer la peur dans le cœur des talibans et assurer la stabilité en Afghanistan.

Ces mêmes gens vous diront que nous devrions prôner le retrait de l'OTAN et la participation des Nations Unies. Une idée brillante. Tellement brillante même qu'on y a eu recours il y a des années. Qui croient-ils donc que sont les 39 pays alliés de la FIAS sinon des représentants des Nations Unies?

Permettez-moi de vous citer un article paru récemment dans le *Globe and Mail*, rédigé par le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon:

L'Afghanistan est un puissant symbole du prix à payer quand on abandonne un pays aux forces anarchiques. Ce seul motif justifie les efforts internationaux pour rebâtir le pays [...]

Notre réussite collective repose sur la présence continue de la Force internationale d'assistance à la sécurité commandée par l'OTAN et sur l'aide que nous pourrions apporter aux administrations locales dans presque toutes les provinces afin d'assurer la sécurité et de mener à bien des projets de reconstruction [...]

Le gouvernement de l'Afghanistan a beaucoup de chemin à faire avant de reprendre les rênes de sa propre destinée. Mais ce jour viendra. C'est un boulot difficile. On en tirera peu de gloire et il faudra des sacrifices. C'est pour ça que nous sommes là-bas.

D'autres disent que nous devrions tout simplement cesser les opérations de combat et nous concentrer sur la formation et le développement. J'aimerais leur dire que la mission vise cet objectif depuis le tout premier jour; c'est exactement ce que nous cherchons à accomplir.

Malheureusement, d'autres acteurs jouent un rôle dans la rapidité avec laquelle nous pouvons progresser dans la région, et ce sont les talibans. Comme le général Hillier et John Manley l'ont souligné à juste titre, nous ne pouvons pas former l'armée nationale et la police nationale de l'Afghanistan sans participer nous-mêmes au combat.

Il est également irréaliste de dire que nous devrions nous en aller dans une autre région du pays. Le gouvernement libéral précédent a choisi Kandahar, avec notre appui, et il est trop tard pour revenir en arrière. Dans la seule région du Sud, nous avons pu compter sur la collaboration étroite de la Grande-Bretagne, des États-Unis, du Danemark, des Pays-Bas, de l'Australie, de la Roumanie et de l'Estonie.

En comptant nos alliés et partenaires, nous avons près de 19 000 soldats dans le Sud de l'Afghanistan et d'autres se joignent à nous. Nous sommes en pourparlers avec nos alliés et partenaires afin d'obtenir du renfort sur place, à Kandahar. Aux quatre coins de l'Afghanistan, les membres de la communauté internationale concertent leurs efforts pour appuyer la mission.

Le premier ministre a mis sur pied un groupe d'experts dirigé par M. Manley l'automne dernier dans le but délibéré de dégager un consensus bipartite concernant cette importante mission. Dans le rapport Manley, on peut lire ceci:

Si l'on veut vraiment changer les choses en Afghanistan — c'est-à-dire aider à bâtir un pays plus stable, où règne la paix, qui soit mieux gouverné et qui connaisse un développement plus dynamique — les Canadiens devront demeurer résolu et faire preuve de réalisme quant à ce qui peut être accompli.

« Liberté, démocratie, droits de la personne et primauté du droit » ne peuvent demeurer que des belles paroles. Ces valeurs doivent être défendues avec force et fermeté. Nous devons travailler ensemble et nous souvenir de notre fière tradition. Au cours des 140 dernières années, nous avons fait ce qu'il fallait dans le cadre des missions canadiennes sous les gouvernements conservateurs et libéraux.

Nous le devons à nos alliés. Nous le devons à ceux qui dépendent de notre aide. Nous le devons aux Canadiens.

Initiatives ministérielles

• (1745)

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, je suis gré au secrétaire parlementaire de ses propos. Je voue un grand respect au député pour l'éclairage qu'il fournit à la Chambre et au débat.

Nombre de réservistes et de militaire à temps plein de ma circonscription sont allés en Afghanistan. Il n'y a pas de doute, les résidents de Tobique—Mactaquac offrent un appui extraordinaire aux militaires. Je n'ai pas eu l'occasion d'aller en Afghanistan, et j'ai une question à poser au secrétaire parlementaire.

Il a parlé de la formation et du développement dont ont besoin les militaires afghans pour assurer la sécurité de leur pays. Le député peut-il parler des constats qu'il a faits en Afghanistan en ce qui concerne le mentorat offert aux militaires afghans par nos équipes canadiennes? Est-ce que le député a constaté des progrès constants?

M. Laurie Hawn: Monsieur le Président, lors de ma deuxième visite en Afghanistan, un an après la première, j'ai constaté des progrès importants. J'ai parlé à des centaines de militaires, dont certains n'en étaient pas à leur premier tour là-bas. Comme je l'ai dit, seules des personnes qui ne sont pas allées là-bas, qui n'écoutent pas les témoignages de celles qui sont allées ou qui ont des intentions cachées peuvent oser dire qu'il n'y a pas de progrès.

Nous avons réalisé des progrès extraordinaires au chapitre de la formation de l'armée nationale afghane. Le ministre de la Défense nationale et moi-même avons rencontré des militaires afghans lors de la visite que nous avons faite là-bas à Noël. Je crois que nous avons six bataillons en formation à l'heure actuelle. Certains sont affectés à des opérations réelles. De plus en plus, ils dirigent des missions. Ils font la planification avec l'aide et sous la supervision des Canadiens, mais l'armée nationale afghane dirige de plus en plus de missions.

Voilà l'enjeu: leur redonner leur pays qu'ils pourront gérer eux-mêmes grâce à la formation et à la capacité que nous leurs aurons données. Nous faisons du bon travail.

Il y a encore beaucoup à faire, c'est évident. Nombre de défis restent à relever, mais nous faisons des progrès grâce aux courageux militaires canadiens.

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue de Markham—Unionville a déclaré que, selon la position adoptée par l'opposition, il devrait y avoir une mise à jour sur les progrès réalisés en fait de reconstruction et de revitalisation des institutions et également au sujet des initiatives militaires.

Il a été suggéré de créer un comité spécial pour recevoir les rapports de mise à jour périodique. J'ai mon opinion sur la question et j'ai entendu d'autres députés de l'opposition présenter des opinions différentes, mais j'aimerais que le député nous dise ce qu'il pense de cette suggestion.

• (1750)

M. Laurie Hawn: Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question parce qu'elle me donne l'occasion de souligner que nous avons pris la situation très au sérieux. En fait, les deux derniers ministres de la Défense nationale ont été entendus par des comités à 17 reprises au cours des deux dernières années, c'est-à-dire plus souvent que les quatre derniers ministres libéraux de la Défense.

Il y a eu 11 séances d'information technique depuis 2001. Dix de ces séances ont été organisées par le gouvernement actuel et une par le gouvernement précédent. Nous prenons très au sérieux la communication avec le Parlement et avec les Canadiens. Nous l'avons prouvé et nous continuerons.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La députée de Don Valley-Est doit savoir qu'il ne reste qu'une minute pour la question et la réponse.

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, je serai très bref. J'aimerais poser au député une question fondée sur les données qu'il a avancées concernant les 4 000 écoles qui ont été créées et financées. Dans ma circonscription, il y a un très gros centre communautaire afghan et aussi une organisation de femmes afghanes. Ils dénoncent le manque de fonds et disent ne pas voir de résultats. Je demande donc au député s'il peut me dire où, exactement, se trouvent ces écoles. Le savoir me permettrait de donner des réponses justes à ces gens.

M. Laurie Hawn: Monsieur le Président, il me faudrait trop longtemps pour dresser la liste des 4 000 localités en moins de 30 secondes, et je ne les ai pas à portée de main, mais je peux obtenir l'information et en faire part à la députée.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, avec votre permission, il serait important de réviser un peu l'ensemble des positionnements politiques que le Bloc québécois a adoptés lors de toutes les discussions sur l'Afghanistan. Il est important que les gens qui nous écoutent sachent qu'au départ, le Bloc québécois donnait son appui à la mission en Afghanistan. Nous l'avons donné le 8 octobre 2001, quelques semaines après les attentats de New York et de Washington.

Nous convenions également des résolutions 1368 et 1373 de l'ONU, qui donnaient aux États-Unis la permission de réagir puisqu'ils avaient été attaqués et se trouvaient en position de légitime défense. Cela a entraîné un certain nombre de pays dans le sillage américain. À l'époque, nous étions d'accord pour reconnaître la légitime défense des Américains et favorables à une intervention de la communauté internationale. Comme je vous l'ai dit, c'était en octobre 2001.

Il faut aussi se situer dans le temps et admettre que le Bloc québécois, au fur et à mesure de ses positionnements politiques, était de plus en plus exigeant. Je me reporte au 28 janvier 2002. C'était le deuxième positionnement politique lors duquel nous étions appelés à donner notre accord pour l'envoi de troupes en Afghanistan. Encore une fois, le Bloc québécois a dit oui, mais à certaines conditions. Entre autres, nous voulions qu'on épargne les civils. Nous étions également contre les mines antipersonnel et les bombes à fragmentation. Nous trouvions important que les prisonniers soient traités selon le droit international et nous ne voulions surtout pas que des prisonniers se retrouvent à Guantanamo.

C'est d'ailleurs à ce moment-là que les deux gouvernements — autant libéral que conservateur — ont commencé leurs cachettes. On nous disait qu'il n'y avait aucun problème. Je vous rappelle la photo parue dans le *Globe and Mail*, montrant la FOI 2, c'est-à-dire la Deuxième Force opérationnelle interarmées, amener trois prisonniers afghans aux Américains. Selon nous, c'est là que cela a commencé — je ne dirais pas à dérapé. Nous nous sommes posé de sérieuses questions et nous avons envisagé de sérieuses remises en question de la mission proprement dite.

Initiatives ministérielles

Le 15 novembre 2005, nous étions encore favorables à un redéploiement de Kaboul à Kandahar. De nouveau, nous avons posé beaucoup de conditions parce que la façon dont cela se passait n'était pas satisfaisante. Nous apprenions les nouvelles par les médias, la télévision ou la radio, mais jamais le gouvernement libéral de l'époque ne nous disait exactement quels étaient les faits sur le terrain. Nous sommes donc revenus à la charge. Nous étions d'accord pour l'envoi de troupes à Kandahar, mais le droit des prisonniers était encore quelque chose de très important pour nous. Nous voulions aussi une stratégie de pacification. C'est à partir de ce moment que le Bloc a commencé à se demander s'il n'y aurait pas une possibilité de pacification, de discussion avec des franges de talibans moins agressives, peut-être. Déjà, en 2005, nous avançons cet échéancier.

Nous voulions aussi une stratégie de reconstruction. À la télévision, dans les médias, on faisait état de missions agressives: on signalait tant de talibans tués; de notre côté, tant de soldats canadiens perdaient la vie. Jamais on n'entendait parler de construction d'écoles, de systèmes d'irrigation ou de cliniques. Nous avons alors commencé à douter.

Le 16 mai 2006, le Bloc québécois a présenté une motion au Comité permanent de la défense nationale, qui disait que nous voulions dorénavant avoir des paramètres beaucoup plus serrés et solides. Entre autres, nous nous questionnions sur la durée de la mission. On ne peut pas continuer perpétuellement comme cela, en ne connaissant pas la durée.

Il y avait aussi la question de l'état des troupes et de l'équipement. Y avait-il le nécessaire là-bas? On a vu qu'au fur et à mesure que ce théâtre d'opérations s'est développé, on a acheté des équipements. Ce sont les contribuables canadiens qui ont payé pour doter les troupes d'un équipement faisant l'affaire et propice au terrain là-bas. Il fallait absolument que nos soldats aient le nécessaire. Cela s'est fait sans appel d'offres. À la Chambre des communes, cela nous est complètement passé par-dessus la tête. Il est des équipements là-bas dont les gens ne se doutent même pas. Il faut aller voir pour constater. On se demande alors comment il se fait qu'il y ait eu un tel contrat dont on n'a jamais entendu parler.

Nous avons encore des conditions et nous tenions à ce qu'il y ait de la reconstruction et aussi de la diplomatie.

• (1755)

Les trois D existaient à cette époque. De plus, on voulait avoir des critères d'évaluation et une stratégie de sortie. Comment allions-nous sortir de là? Il fallait en discuter. Cela se passait le 16 mai.

Le lendemain, le premier ministre a déposé à la Chambre la motion demandant l'extension de la mission. C'est à ce moment-là qu'on a dit qu'il voulait probablement éviter de répondre à ces questions. Pour l'extension de la mission, je peux en parler. Je n'étais pas ici. J'étais justement en Afghanistan — j'en reparlerai un peu plus tard — avec les troupes allemandes dans le nord. C'était une délégation de l'OTAN. Bruxelles m'avait demandé d'accompagner cinq ou six autres députés et j'étais allé voir moi-même ce qui se passait dans le nord de l'Afghanistan. Les points cardinaux ont une grande importance en Afghanistan. J'en parlerai plus loin.

Donc, le 17 mai, on était confrontés à une motion du gouvernement qui disait qu'il y a une extension jusqu'en février 2009. Comme le gouvernement ne voulait absolument pas répondre à nos questions ni à ce que le Bloc avait proposé la veille en comité, nous avions dit qu'on nous n'étions pas d'accord avec cette mission. On nous demandait de signer un chèque en blanc et le Bloc québécois ne le voulait pas. C'est à partir de ce moment-là que le

Bloc a été logique avec lui-même et qu'il y a eu une rupture. On ne suivrait pas le gouvernement n'importe où sur cette question.

Finalement, le 19 avril 2007, il y a un autre positionnement politique important. On parlait de la fin des opérations dans une motion présentée par le Parti libéral. Le Bloc s'est joint aux libéraux pour dire qu'il fallait effectivement arrêter la mission de combat en 2009. On en est là actuellement. On est confrontés maintenant à une deuxième extension.

Je veux d'abord faire une mise au point avant d'aller plus loin dans mes arguments. Le Parlement canadien a entièrement le droit de déterminer la mission, de dire que la mission commence à telle date et qu'elle se termine à telle date. Les partis d'opposition sont fatigués de se faire dire qu'on n'appuie pas les soldats sur le terrain. Je suis allé voir ces soldats à deux reprises. Je réaffirme haut et fort qu'ils font un excellent travail là-bas. D'ailleurs, le premier ministre en convient. Il dit d'ailleurs que c'est aux généraux de déterminer les périmètres d'action des troupes parce qu'on n'est pas sur place tous les jours. Par contre, comme parlementaires, nous avons une responsabilité, soit celle de déterminer quand cela commence, quand cela finit et, souvent, dans quelles conditions nous voulons que cela se passe. Après cela, en ce qui a trait aux opérations quotidiennes sur le terrain, on sait que l'état-major déterminera là-bas comment cela se passera.

On est un peu tannés de se faire dire que si on n'est pas d'accord avec la mission, c'est parce qu'on est contre les soldats là-bas. C'est absolument faux. C'est un mauvais argument et on n'y souscrit pas.

Le Parlement prend aussi des décisions. Je trouve que le gouvernement laisse beaucoup aller les choses. Quand on parle des prisonniers — j'en parlerai davantage plus tard — cela m'apparaît incroyable qu'on dise: « Faites ce que voulez avec les prisonniers. Nous, nous ne vous donnons pas de façons de procéder. C'est à vous de décider. » On est des gens responsables. On est des élus du peuple. On doit décider des grands enjeux. Je trouve qu'on renonce facilement à ces grands enjeux.

Un autre argument nous est donné et c'est une autre mise au point que je veux faire, à savoir que les talibans serait en train de nous écouter. Les talibans vont probablement mettre à prix la tête de plusieurs ministres ici parce qu'ils sont contre eux et on va nous dire qu'on est pour les talibans parce qu'on n'est pas pour la poursuite de la mission. Voyons donc! Il y a des limites. Je comprends qu'ils suivent les débats, mais de là à dire qu'à chaque instant ils sont en train d'écouter ce que je dis, il y a une limite. Je trouve que c'est exagéré. On ne nous maîtrisera et on ne nous mettra pas les freins en nous disant que les talibans nous surveillent actuellement et qu'il faut faire attention à ce qu'on dit. Nous le disons haut et fort, nous, du Bloc québécois. Nous ne sommes pas d'accord pour que cette mission soit prolongée et nous allons maintenant donner les arguments pour justifier cette position.

La politique des trois D est importante à ce sujet. Quand je suis allé en Afghanistan la première fois, j'ai vu les troupes allemandes et je leur ai dit: « Il est seulement 20 heures. Comment cela se fait-il qu'on doit rentrer à la base? » Le fait est qu'il y avait ce qu'on appelle des *caveats* ou des règles d'exception imposés justement par leur Parlement dans, lui, va parfois beaucoup plus loin. Pour nos soldats canadiens dans le sud, il n'y avait pas de règles d'exception. J'ai alors compris qu'il y avait peut-être des nations qui n'en faisaient pas autant que nous.

Initiatives ministérielles

● (1800)

Je tiens à répéter que les points cardinaux sont importants en Afghanistan. C'est beaucoup plus dangereux dans le sud et dans l'est que dans le nord et dans l'ouest. De façon traditionnelle, ce n'est pas là que cela se passe. Le fief des talibans est Kandahar. Ce point cardinal est donc important.

La deuxième fois que je suis allé en Afghanistan avec le Comité permanent de la défense nationale — mon collègue était également présent —, on nous donnait des breffages. J'ai demandé si la mission était équilibrée. Notamment, j'ai demandé combien de personnes s'occupaient de la défense, le premier volet des trois D. On m'a donné le chiffre: environ 2 500. C'est à peu près ce que représente le Royal 22^e Régiment actuellement en Afghanistan. Puis, j'ai demandé combien d'employés de l'ACDI travaillaient au développement. On m'a répondu qu'ils étaient six pour évaluer les projets dans toute la province de Kandahar. J'ai donc constaté qu'il y avait certainement un déséquilibre.

J'espérais alors qu'on me rassure quant à l'autre volet des trois D, soit la diplomatie. J'ai donc demandé combien de diplomates allaient rencontrer les gouverneurs, tenaient des réunions de villages, avaient des contacts directs avec Kaboul, la capitale, et effectuaient des relais entre eux pour essayer d'avoir un plan d'action un peu plus global. Il s'agissait du même nombre que pour le développement, c'est-à-dire qu'ils n'étaient que six diplomates en Afghanistan, dans le coin de Kandahar. On constate donc que cette mission est complètement déséquilibrée.

Tout à l'heure, j'ai posé une question à mon collègue. En effet, le Bloc québécois est inquiet de la politique canadienne des affaires étrangères. Depuis toujours, elle est axée sur la médiation. Lester B. Pearson avait lancé cela avec les Casques bleus et les missions de paix. Présentement, tout le monde convient qu'il ne s'agit pas d'une mission de paix. Qui en est content? C'est George W. Bush. La colombe qui représentait auparavant le Canada et qui servait de médiateur entre les deux grands blocs est maintenant devenue un aigle posé sur la même branche que les Américains. À mon avis, cela a des conséquences très négatives pour le Canada.

J'ai maintenant certaines accusations à porter. J'ai accusé les conservateurs d'avoir détourné la mission. Je les mets au banc des accusés. Ils ont détourné la mission actuelle en Afghanistan en mettant l'accent uniquement sur le militaire et en faisant en sorte qu'il n'y ait presque pas de développement.

J'ai hâte de voir les 4 000 écoles. Je suis allé à Kandahar et quand on a demandé à voir des écoles, ils ont répondu que c'était dangereux et qu'on ne pouvait pas sortir du camp, et que les hélicoptères n'avaient plus de carburant puisqu'il y avait eu une explosion dans un convoi de carburant en direction de Kandahar. Il n'y avait donc plus de carburant pour alimenter les hélicoptères et il nous était impossible de sortir du camp et de franchir le fil qui l'entourait. Je leur ai demandé où se trouvaient les écoles et s'ils avaient des photos, où se situaient les cliniques, les puits d'eau potable et les systèmes d'irrigation. On n'a rien vu de cela.

On parlait des breffages, tout à l'heure. C'est grâce au Bloc québécois qu'on a en a eu, parce que le ministre de l'époque ne voulait pas en donner aux parlementaires du Comité permanent de la défense nationale. Depuis ce temps, on a des breffages, mais ils sont complètement vides. On nous montre des photos des nouveaux avions C-17 qui atterriront à Kandahar. Ce sont toutes des choses non classifiées. On nous montre le cargo et la façon dont on décharge le C-17 de sa cargaison. Où sont les écoles? S'il y en avait, on se ferait un plaisir de nous les montrer. On ne parle pas de

dizaines ni de centaines d'écoles; le secrétaire parlementaire parle de milliers d'écoles. À mon avis, c'est exagéré. Il n'y a pas des milliers d'écoles et c'est un problème. Les conservateurs ont détourné la mission.

Je n'ai pas non plus de félicitations à faire au Parti libéral. J'ai posé la question au chef de l'opposition tout à l'heure. Pendant un an, les libéraux ont dit que les missions de combat seraient terminées en 2009. Le député de Bourassa, porte-parole en la matière, est monté aux barricades avec son drapeau de 2009. La semaine passée, j'ai éclaté de rire quand j'ai entendu le député de Bourassa nous expliquer que c'était grâce à eux qu'il y avait maintenant une belle résolution, et qu'ils avaient fait avancer le débat.

Le noeud fondamental est la fin de la mission. Le Parti libéral avait dit que la fin de la mission serait en 2009; aujourd'hui, c'est 2011. Cela ne fonctionne pas. Il s'agit d'une contradiction profonde.

● (1805)

J'espère que mon collègue de Bourassa me posera la question tout à l'heure, et j'espère qu'il sera également en mesure de répondre à ce que je dis actuellement.

Ils ont changé leur veste de bord. Je ne sais pas ce que le chef de l'opposition est allé négocier dans le bureau du premier ministre, mais vraiment, ils n'essaieront pas de nous passer des vessies pour des lanternes. C'est la reddition du Parti libéral devant le Parti conservateur. Il a rendu les armes, pour reprendre une expression militaire. Ils essaient de nous dire que c'est une grande victoire pour eux, mais je ne crois pas qu'il s'agisse d'une grande victoire.

Il y a uniquement le Bloc québécois qui tient le fort, parce que le NPD a également ses torts. Justement, quand mon collègue de Bourassa a présenté sa motion visant à mettre un terme aux opérations de combat en 2009, le NPD s'est joint au Parti conservateur pour voter contre cela. Cela serait fini aujourd'hui, et ce débat n'aurait pas lieu. Nous aurions dit à nos amis et alliés de l'OTAN que le Parlement venait de décider que les opérations de combat prendraient fin en 2009.

Au moment où l'on se parle, tous ces gens sont au banc des accusés. Le Bloc québécois a tenu la trajectoire. J'ai vu les sondages: les conservateurs et les libéraux sont complètement à contre-courant des intentions des Québécois. Ce n'est pas ce que veulent les Québécois. Ils ne veulent plus de cette mission. Ils veulent qu'elle s'arrête en 2009. Nous tenons donc le cap et nous n'avons pas de problème. J'ai hâte de les voir en campagne électorale.

Pour reprendre un slogan qu'on a pu lire dans les journaux, je dirai qu'on nous retrouvera sur les chemins du Québec pour justement dire aux Québécois de quel bois ces partis se chauffent. Un parti détourne la mission et l'autre couche dans le même lit que le précédent après avoir dit qu'il est une vierge, qu'il joue les vierges offensées, qu'il ne couchera jamais avec le Parti conservateur en ce qui a trait à la fin de la mission. Or, ce n'est pas ce qui s'est passé, puisqu'ils sont dans le même lit aujourd'hui, et les Québécois se le rappelleront.

Je parle de points cardinaux. Nous ne souhaitons pas partir et tout laisser tomber. Voilà des années que je demande personnellement, lorsque je me rends dans les réunions de l'OTAN, s'il y a moyen qu'on fasse une rotation, qu'on vienne nous remplacer et que ce ne soit pas toujours aux mêmes de combattre: aux Canadiens, aux Américains ou aux Britanniques — je les ai tous nommés plus tôt.

Initiatives ministérielles

Actuellement, ceux qui paient le plus gros prix, ce sont les Canadiens. En effet, 78 morts dans un contingent d'à peu près 2 500 soldats en rotation, c'est énorme. C'est nous qui payons la plus grosse facture sur le plan des pertes humaines, et c'est sans compter que cela coûte beaucoup plus cher.

Je me suis tranquillement promené dans des G-Wagons climatisés avec les Allemands dans le Nord de l'Afghanistan, mais cela ne se passe pas ainsi dans le Sud car c'est un terrain d'opérations dangereux. Il en coûte actuellement 3 millions de dollars par jour au Trésor public pour mener des opérations en Afghanistan. Or, il n'en coûte pas autant dans le Nord ni dans l'Ouest, mais c'est ce qu'il en coûte dans le Sud de l'Afghanistan.

J'aurais encore beaucoup de choses à dire sur l'ACDI, où il n'y a aucune reddition de comptes. Par exemple, un Afghan se présente à l'ACDI puisqu'il veut faire construire un puits dans son village. On lui demande combien cela coûte et il répond 15 000 \$. On signe alors le chèque. Or, personne ne va voir si le puits a été construit, et l'on apprend par la suite que la construction d'un puits en Afghanistan coûte 2 000 \$. Cela fonctionne ainsi en ce qui concerne aussi la roche qu'on étend sur les routes. On vend le tonnage de roches dix fois le prix qu'il coûte, parce que ce sont des dollars canadiens et qu'il n'y a pas de reddition de comptes.

Monsieur le Président, puisque vous me faites signe, je vais conclure en disant que je suis heureux de faire partie du Bloc québécois. Je suis heureux que nous ayons maintenu le cap et que nous soyons les seuls à ne pas nous contredire dans ce débat. À mon avis, les Québécois seront reconnaissants lors des prochaines élections. Ils reconnaîtront que nous ne les avons pas trahis, que nous ne les avons pas laissé tomber et que nous avons été corrects avec eux. Cela prouve encore une fois que le message du Bloc québécois est bien ancré dans les mentalités du Québec: nous défendons ses intérêts et ses valeurs. Mes collègues en cette Chambre nous retrouveront sur les chemins du Québec lors de la prochaine élection fédérale.

• (1810)

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son allocution.

[Traduction]

Il s'agissait là de 20 minutes d'élucubrations parmi les pires et les plus trompeuses que j'aie jamais entendues dans cette enceinte.

Le but de notre mission n'a jamais été de maintenir la paix. Voilà qui est complètement trompeur. J'aimerais lire une citation à mon collègue et lui poser une question par la suite. Il s'agit d'une citation de John Stuart Mill:

La guerre est laide, mais ce n'est pas ce qu'il y a de plus laid. Le sentiment pervers et malsain de patriotisme et de rectitude morale qui incite à penser qu'il n'y a rien qui justifie la guerre est bien plus odieux [...] Un homme qui n'a rien pour quoi il est prêt à se battre — rien qui ne le préoccupe plus que sa propre sécurité — est une créature misérable qui n'a aucune chance d'être libre, à moins qu'il ne le devienne et ne le reste grâce aux efforts d'hommes meilleurs que lui.

Je demande à mon collègue, y a-t-il une chose pour laquelle le Bloc est prêt à se battre?

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, je ne sais pas si mon collègue a écouté ce que j'ai mentionné précédemment. J'ai expliqué que le Bloc québécois avait soutenu cette mission. On y adhère. Jusqu'en l'année 2005, on était d'accord pour l'envoi de troupes, mais là, on a commencé à être beaucoup plus sévères. Je dois également dire que nous sommes heureux du travail fait par les militaires. Je ne

veux pas tomber dans le piège qui voudrait nous faire dire qu'on n'aime pas nos militaires et qu'on est contre eux. Ce n'est pas cela. D'ailleurs, je considère que les soldats du Royal 22^e Régiment sont les meilleurs soldats au monde, pas juste au Canada.

Donc, je pense que nous avons été corrects. C'est à nous de décider si nous voulons un changement de tangente pour cette mission. C'est au Parlement canadien de le décider et cela ne veut pas dire qu'on veut se défilier. On veut que d'autres prennent notre place. Ce n'est pas toujours aux mêmes à payer en prix de vies humaines et aussi en argent. On ne dit pas qu'on veut s'en aller de là demain matin, mais on veut que cela finisse. Nous parlons du cap de 2009 depuis longtemps, alors que beaucoup ici ont changé d'idée au sujet de l'échéancier.

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, je ne veux pas tomber dans ces petits clips publicitaires en vue d'une prochaine campagne électorale. Il faut être au-dessus de cela. Quand on parle du rôle du Canada dans le monde, il faut être plus grand que cela. Je ne veux donc pas embarquer dans cela, dire qu'on va se retrouver dans le camp du Québec, voir ce que disent les sondages et tout cela.

Je sais une chose, c'est qu'au sein du Parti libéral du Canada, on a dit qu'il fallait que la mission change, qu'on devait passer à une mission de reconstruction. Oui, on a même parlé de rotation. J'ai été un de ceux qui en a parlé.

J'ai une question pour le député de Saint-Jean. Je l'ai souvent entendu dire que, finalement, il serait d'accord avec une rotation, mais qu'il faudrait aller dans d'autres régions de l'Afghanistan. Est-ce que je dois comprendre maintenant que le Bloc a changé son fusil d'épaule? Le député veut-il que les troupes s'en aillent de Kandahar, mais aussi qu'elles se retirent complètement de l'Afghanistan? Ou bien a-t-il changé d'idée lui aussi?

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, la position du Bloc est claire: nous voulons mettre fin à la mission en 2009. Nous voulons que le Canada soit remplacé à Kandahar par une autre nation ou d'autres nations. J'ai souvent entendu mon collègue de Bourassa dire aussi que ce n'est pas toujours aux mêmes de payer, que ce n'est pas toujours aux mêmes de porter le fardeau.

C'est ce que nous disons également. Nous en sommes à l'étape où cela se passe. On ne veut pas cela en 2011, mais en 2009. Il y a 78 soldats qui sont décédés et cela nous coûte 3 millions de dollars par jour. Jusqu'en 2011, on peut penser que cela coûtera la vie encore à plusieurs dizaines de soldats et que cela coûtera encore cher au Trésor public.

Alors, notre position n'est pas contradictoire. Pour nous, la fin de la mission a toujours été 2009. Ce l'est toujours et, demain, ce sera aussi 2009.

• (1815)

[Traduction]

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, mon collègue sait que j'ai déjà siégé au Comité de la défense et que nous nous préoccupons au plus haut point des soldats qui reviennent et de leurs familles.

Dans le numéro d'aujourd'hui du *Hill Times*, on peut voir un grand titre qui dit « Des soldats jetables ». Dans un numéro antérieur du même hebdomadaire, un dénommé Stephen White, de la Nouvelle-Écosse, critiquait vertement le ministère des Anciens combattants pour la façon dont il traite les soldats. Et il y avait aussi Joyce Carter, la veuve d'un ancien combattant, qui s'en prenait au gouvernement pour ses promesses non tenues.

Initiatives ministérielles

Que nos militaires reviennent maintenant ou en 2011, la réalité est que la vérificatrice générale et le médecin-chef de la Défense nationale nous ont tous deux dit qu'environ un tiers d'entre eux souffriront de problèmes psychologiques ou physiques à leur retour. Selon la vérificatrice générale, il n'y a pas suffisamment de ressources humaines et financières pour donner à ces militaires et à leurs familles les services dont ils ont besoin.

Nous avons vu les grands titres à Petawawa nous disant que les enfants de soldats tués en Afghanistan ne pouvaient pas recevoir les soins dont ils avaient besoin. Il a fallu des grands titres dans un rapport d'ombudsman pour qu'on leur donne ces soins.

Nous avons également entendu parler de la famille Dinning, dont le fils courageux a perdu la vie en Afghanistan. Il a fallu que ces gens fassent un trajet de huit heures en voiture pour venir ici afin de forcer le gouvernement à assumer les dépenses funéraires.

Le gouvernement avait promis tellement plus pour les anciens combattants et nos soldats qui reviennent au pays, mais il les a complètement laissés tomber.

J'aimerais que mon collègue du Bloc explique pourquoi le gouvernement dit appuyer les militaires alors que cet appui semble s'effriter rapidement quand ils rentrent de mission.

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, je suis obligé d'être d'accord avec mon collègue. À mon avis, ce qui est encore plus alarmant, c'est que le Bloc québécois a souvent demandé aux Forces canadiennes combien il y avait de blessés en Afghanistan. Il y a eu 78 morts jusqu'à maintenant et il a fallu attendre des mois avant d'en avoir la liste. À force de questionner les généraux devant le Comité permanent de la défense nationale, on a finalement obtenu une liste du nombre de blessés.

On a entrepris une étude sur cette question qui nous préoccupe: les militaires reçoivent-ils les bons soins? Je me suis même fait dire qu'on donnait certaines pilules aux soldats atteints du syndrome de stress post-traumatique et qu'on les renvoyait sur le terrain d'opérations.

On ira donc au fond de cette affaire. Je suis content que mon collègue ait soulevé la question et j'espère que les collègues des autres partis membres du Comité permanent de la défense nationale se feront un devoir d'aller au fond de cette question. Il faut que l'on traite ces gens de façon humaine. Ils ont laissé sur le champ de bataille une partie de leur vie ou encore leur intégrité physique ou psychologique. Ils doivent recevoir les soins à la hauteur du sacrifice qu'ils ont fait.

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté les circonvolutions du député pour tenter d'expliquer toutes les volte-face du Bloc québécois au cours des six dernières années. Je trouve déplorable de devoir changer ainsi de position, au gré du vent et des sondages. J'ai plein de citations contradictoires des représentants du Bloc. Le chef lui-même a dit à plusieurs reprises qu'il appuyait le prolongement de la mission, puis il est revenu sur ses pas. Il a dit des choses qui n'étaient pas vraies.

Il faut penser à tout ce qui s'est fait en Afghanistan. Par exemple, on sait que le produit intérieur brut a doublé et que du microfinancement a cours en Afghanistan. De fait, près de 418 000 petits prêts ont été consentis. Tous les experts en développement international, surtout dans les pays pauvres, reconnaissent la force du microfinancement pour redresser des économies. De plus, on fait ces prêts à des femmes et 90 p. 100 de ces prêts sont remboursés. Il s'agit de 418 000 prêts. C'est 83 p. 100

des Afghans qui ont droit à des soins de santé de base, alors qu'ils n'étaient que 9 p. 100 à pouvoir en recevoir en 2004.

Le Canada appuie 4 000 écoles. Le député n'a qu'à aller aux Galeries de la Capitale pour voir des montages de voyage itinérants qui ont fait le tour du pays. Il n'a pas besoin d'aller en Afghanistan. La raison pour laquelle on ne s'est pas rendus dans tous ces endroits de l'Afghanistan relève évidemment de la sécurité, mais cela n'empêche pas le travail de se faire sur le terrain. Six millions d'enfants sont retournés dans les écoles. Le taux de mortalité infantile a diminué. Cinq millions de réfugiés sont retournés en Afghanistan depuis l'intervention des troupes des Nations Unies.

On a ici un parti qui veut briser le Canada et qui voudrait avoir voix au chapitre un jour en tant que nation. Le chef de ce parti a même dit, en janvier 2007, que le Québec souverain aurait participé à l'intervention internationale en Afghanistan. Le député lui-même a dit, en février 2006, qu'il était favorable au prolongement de la mission des Forces canadiennes.

Ma question est simple. Après toutes ces volte-face, comment les députés du Bloc peuvent-ils présenter une position cohérente sur la mission en Afghanistan? Surtout, comment peut-on faire de la reconstruction en Afghanistan sans sécurité?

• (1820)

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, d'abord, le député lui-même fait beaucoup de circonvolutions. Si le PIB augmente si vite, c'est parce que l'opium est en train d'en doubler et même d'en tripler la vitesse de croissance. Voilà ce qui se passe, mais on n'en parle pas beaucoup. Souvent, le gouvernement dira qu'il faut détruire les champs, mais, ce faisant, les paysans se tourneront contre nous. On aimerait mieux chercher des avenues beaucoup plus intéressantes.

Le Conseil de Senlis, entre autres — on me fera des sourires parce que je parle du Conseil de Senlis —, présente tout de même une bonne approche en suggérant de prendre ce produit pour alimenter les compagnies pharmaceutiques. Ce produit pourrait même être transformé dans les villages. Cela constitue une belle approche.

Il y a aussi l'idée du changement d'agriculture. Il devait y avoir des discussions entre l'OTAN et l'Union européenne pour trouver des nouveaux marchés en Europe. Si l'on sème des concombres au lieu de semer du pavot, il faut un marché pour ces concombres. Il pourrait y avoir des discussions à ce sujet avec l'Union européenne.

Je pourrais en parler plus longuement...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): L'honorable député de Crowfoot a la parole.

[Traduction]

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Westlock—St. Paul.

Je suis heureux de participer, au nom de mes électeurs de Crowfoot, en Alberta, à ce débat sur la motion concernant l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Au cours de l'interruption de la semaine dernière, les députés sont rentrés dans leur circonscription et ont assisté à différentes manifestations. J'ai visité des écoles de Drumheller, Strathmore et ailleurs pour parler de notre mission en Afghanistan. C'est une question qui intéresse de très près tous les Canadiens, mais surtout les gens de ma circonscription. Mes électeurs appuient sans réserves les hommes et les femmes pleins de courage qui servent dans nos Forces canadiennes. Beaucoup d'anciens combattants vivent dans la circonscription et sont très fiers de nos soldats.

Nous sommes une nation pacifique. Au cours des dernières décennies, des Canadiens ont été gardiens de la paix dans beaucoup de régions du monde. Les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui vivent dans ma circonscription demeurent actifs et sont toujours prêts à parler aux membres de la génération montante de la force de notre détermination, de nos capacités militaires et des sacrifices consentis dans le passé.

La motion révisée que nous débattons aujourd'hui se fonde sur la motion initiale déposée par notre gouvernement sur la base des recommandations du rapport Manley. La motion révisée comporte d'importants éléments de la motion proposée par le Parti libéral, qui forme l'opposition officielle à la Chambre. Le gouvernement étant minoritaire, nous faisons des efforts pour en arriver à une entente bipartite sur l'avenir de la mission. Nous voulons travailler ensemble.

La motion révisée établit ce qui est nécessaire pour que la mission du Canada et de l'OTAN réussisse. Je suis sûr que les Canadiens sont encouragés de constater que le gouvernement et l'opposition officielle s'entendent sur les éléments fondamentaux du travail très difficile que notre pays doit faire en faveur du peuple afghan.

Nos partis conviennent que la mission doit se poursuivre jusqu'en 2011 et que les décisions opérationnelles doivent être laissées aux commandants canadiens sur le terrain, qui connaissent le mieux les conditions locales. Tandis que nous, à la Chambre, prenons les grandes décisions politiques, nous croyons qu'il est nécessaire de laisser aux commandants militaires sur le terrain une marge de manœuvre suffisante pour qu'ils puissent prendre les décisions pouvant assurer le succès de la mission.

Nos deux partis, qui détiennent le plus grand nombre de sièges à la Chambre, estiment que la motion dont nous sommes actuellement saisis constitue un compromis raisonnable qui répond aux questions que les Canadiens se posent au sujet de l'avenir de la mission en Afghanistan. Comme on l'a déjà dit, cette motion ne représente ni un point de vue conservateur ni un point de vue libéral. C'est un point de vue canadien que peut appuyer la majorité des représentants élus de la population du Canada.

Dans mon coin du pays, les gens croient que cela représente, d'abord et avant tout, un devoir envers nos troupes. Tous les jours, nos soldats risquent leur vie parce que le Parlement le leur a demandé. La Chambre doit très clairement définir les missions confiées à nos troupes. La motion d'aujourd'hui assure cette clarté.

Notre gouvernement a décidé de réserver un financement stable et prévisible du plan exposé dans cette motion. Nous avons porté de 1,5 à 2 p. 100 l'augmentation annuelle automatique des dépenses consacrées à la défense à partir de 2011-2012. Parallèlement à des équipements nouveaux et modernisés, ce financement augmentera l'efficacité et la sécurité générales des troupes canadiennes.

En outre, je sais que le premier ministre fait un effort pour obtenir de nos alliés qu'ils envoient 1 000 soldats de plus pour aider les soldats canadiens sur place à faire leur travail. Je suis certain que notre premier ministre fera le nécessaire pour obtenir les résultats

voulus. Aujourd'hui, nous avons entendu notre ministre de la Défense nationale et le secrétaire parlementaire d'Edmonton. Je sais que tous participent à des rencontres avec d'autres pays pour obtenir le soutien nécessaire.

● (1825)

Je ne crois pas un seul instant que l'OTAN va nous laisser tomber. Je pense que les députés, tant du gouvernement que de l'opposition officielle, peuvent, ensemble, demander aux pays de l'OTAN de remplir leurs obligations collectives et de nous épauler. J'ai bon espoir que cela se réalisera.

Comme j'ai dit, mes électeurs sont contents que notre gouvernement fédéral fournisse véritablement à nos hommes et nos femmes des Forces canadiennes ce dont ils ont besoin pour mener à bien leur tâche.

Nous accueillons favorablement la plus grande clarté de la position libérale sur la mission en Afghanistan. Le Canada devrait continuer à participer à la mission en Afghanistan jusqu'en 2011.

Notre gouvernement a créé le comité Manley, l'automne dernier, dans l'intention explicite de dégager un consensus non partisan relativement à cette mission particulière, et la motion que nous débattons, ici, cet-après-midi, témoigne des progrès que nous avons réalisés, ici, au Parlement.

Pourquoi le Canada est-il présent en Afghanistan? La motion est conforme à notre engagement envers l'Afghanistan. Le Canada participe à l'effort international demandé, non pas par d'autres super-puissances, mais par le gouvernement de l'Afghanistan élu démocratiquement.

Dans le cadre de la mission mandatée par l'ONU et dirigée par l'OTAN, le Canada, de concert avec ses partenaires étrangers, s'est engagé à aider le peuple afghan à édifier un pays démocratique, stable et autosuffisant. Nous avons pour objectif de créer un milieu plus sûr, où des travaux de développement et de reconstruction pourront être entrepris, et d'aider les Afghans à poser les fondements dont ils auront besoin pour que cette stabilité continue de régner et pour que dure la paix.

Le travail du Canada et de la communauté internationale est guidé par le Pacte de l'Afghanistan de janvier 2006, qui établit le cadre devant servir à coordonner le travail et les ressources du gouvernement afghan et de ses partenaires internationaux dans trois domaines prioritaires, qui ne suivent pas un ordre précis: la sécurité, le développement et la bonne gouvernance.

Le Canada joue un rôle de premier plan au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, dirigée par l'OTAN et approuvée par les Nations Unies. Nous faisons notre part de concert avec 37 autres pays. Nous sommes fiers de notre participation et nous sommes un modèle pour d'autres pays, comme nous le sommes dans la région de Kandahar.

Le but est de faciliter la création d'un environnement sûr et stable pour permettre la construction de routes, d'hôpitaux et d'écoles, le renforcement des gouvernements locaux et la réalisation d'autres projets de développement. Dans la région de Kandahar, si l'on devait retirer les troupes canadiennes, aucun de ces projets ne pourrait se réaliser un jour.

Initiatives ministérielles

Divers pays membres de l'OTAN sont aussi responsables de 25 équipes de reconstruction provinciale à l'œuvre dans tout l'Afghanistan.

Au cours de la 39^e législature, j'ai eu le privilège d'occuper la présidence du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Notre comité s'est penché sur la mission du Canada en Afghanistan. Nous avons tenu 31 réunions concernant la situation et la mission en Afghanistan. Nous avons entendu plus de 50 témoins. Nous avons présenté un rapport préliminaire à la Chambre et notre étude se poursuit.

À titre de président de notre comité, je dois dire que nous avons entendu des témoignages très percutants sur l'excellent travail qu'accomplissent les Canadiens en Afghanistan. Nous avons entendu parler d'erreurs, de réussites et de réalisations, et nous avons entendu des témoins décrire à quel point la vie a été et est dure dans ce pays.

À l'instar de l'ancien vice-premier ministre, John Manley, je suis très déçu de voir qu'un si grand nombre des témoignages présentés devant notre comité n'a pas été communiqué aux Canadiens. J'invite tous les Canadiens à consulter le site www.parl.gc.ca, à se rendre à la page d'accueil du comité et à lire les témoignages.

Notre mission a fait face à des problèmes. Dans toute guerre où le Canada a combattu, la bataille n'a pas été facile, mais notre pays n'a jamais renoncé à ses responsabilités. Je suis fier de voir que cela ne changera pas aujourd'hui. Aujourd'hui, en Afghanistan, les talibans ont choisi la voie des lâches en tendant des pièges dans l'ombre pour tuer.

• (1830)

Le Canada reste en Afghanistan et nous restons forts.

J'ai été heureux de communiquer certains des renseignements que nous avons reçus au comité. J'espère qu'il y aura deux ou trois questions pour que je puisse terminer certaines de mes observations.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon bon voisin, le député de Crowfoot, de ses remarques. Les bons électeurs de Wetaskiwin, que je représente, aimeraient que mon collègue apporte encore quelques précisions.

M. Kevin Sorenson: Monsieur le Président, notre travail en comité nous a permis de constater de façon très claire que, dans ce conflit, les gens en Afghanistan nous appuient. Non seulement ils prient les soldats canadiens de rester et de combattre l'ennemi, mais ils partagent aussi notre peine chaque fois qu'un Canadien perd la vie là-bas.

Les Afghans aimeraient bien que les Canadiens n'aient pas à payer un prix aussi élevé en blessures et en décès. Ils nous remercient de nos efforts. Ils savent que nous ne sommes pas là pour leur enlever leur pays. Ils savent que nous essayons uniquement d'aider à rétablir la sécurité, de façon à ce que la reconstruction de l'Afghanistan puisse se poursuivre. Les travaux de développement et de reconstruction, qu'il s'agisse de routes, de ponts, d'écoles ou d'hôpitaux, ne peuvent se faire que si les travailleurs civils et les projets sur lesquels ils travaillent sont en sécurité.

Aujourd'hui, nous débattons de cette motion, parce que nous en sommes venus à une entente quant à la façon dont notre nation va s'y prendre pour aider l'Afghanistan. Il s'agit d'une tâche très difficile et coûteuse. Il nous a fallu décider ce que nous allions continuer à faire, et durant combien de temps. Il nous a aussi fallu prendre une décision quant à ce que nous allions dire aux autres nations relativement à ce que, selon nous, celles-ci devraient faire pour nous

aider à accomplir le travail. La motion traite clairement de ces questions.

Les discours prononcés aujourd'hui par tous les partis présentent et examinent les détails de la motion. Mes électeurs sont fiers de la présence des Forces canadiennes en Afghanistan. Je pense qu'ils souhaitent, comme la majorité des Canadiens, que le Canada continue à influencer le monde, de façon à assurer la démocratie, la liberté, la paix et la primauté du droit en Afghanistan, qui sont toutes des valeurs que nous tenons pour acquises. N'abandonnons pas ce pays. Ne disons pas que nous allons cesser de jouer un rôle là-bas. Faisons en sorte que les valeurs canadiennes soient transmises à l'Afghanistan et qu'elles prennent racine dans ce pays, qui nous exhorte de continuer à lui apporter notre aide.

• (1835)

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, je constate que le député n'est pas satisfait de la réponse. Je vais donc recommencer.

Mon collègue préside le Comité permanent des affaires étrangères et il serait approprié, étant donné que nous voulons modifier la mission, qu'on recentre les efforts et qu'on parle de diplomatie, car le député a travaillé fort dans ce dossier.

J'aimerais savoir ce que le député pense à propos du Pakistan. Si nous voulons trouver une solution pour l'Afghanistan, nous devons examiner ce qui passe à l'échelle régionale. Il y a des problèmes à la frontière, il y a des mines terrestres dans le Sud et il y a des gens qui traversent la frontière sans souci.

J'aimerais savoir ce que le député de Crowfoot pense que nous devrions faire maintenant et ce que nous aurions dû faire il y a un an au plan diplomatique. Je sais qu'il y a une Jirga et que Musharraf discute avec le président Karzaï, mais étant donné que le député s'est penché sur la question au sein du comité permanent, j'aimerais qu'il dise ce que nous devrions faire au plan diplomatique.

M. Kevin Sorenson: Monsieur le Président, dans tous les conflits il faut savoir que les pays limitrophes jouent aussi un rôle important. Nous croyons savoir que les problèmes trouvent en grande partie leur origine au-delà de la frontière.

Quant au Canada, il n'a pas qu'une relation bilatérale avec le Pakistan ou l'Afghanistan, il a des relations multilatérales par l'intermédiaire des Nations Unies, entre autres, pour des discussions avec le Pakistan. Nous avons invité ce pays à mieux contrôler sa frontière.

Lors de la dernière réunion de notre comité, j'ai été impressionné d'apprendre le nombre de militaires que le Pakistan a perdus. Ce pays a dû sacrifier des milliers de militaires pour assurer la sécurité de la frontière.

Au plan diplomatique, le député a frappé dans le mille. Nous continuons notre ballet diplomatique en coulisses en vue de discuter avec les gouvernements et l'éventuel chef du Pakistan, afin d'avoir une influence positive là-bas. Toutefois, nous faisons davantage que de tenter de combattre les talibans; nous collaborons avec d'autres pays.

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais commencer par dire que c'est un grand honneur pour moi de pouvoir m'engager dans ces couloirs et de suivre les traces de véritables héros, de prendre la parole à la Chambre pour parler de la question prédominante de notre époque en matière de politique étrangère avec certains des héros d'aujourd'hui, comme le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, un lieutenant-colonel des Forces canadiennes à la retraite.

Initiatives ministérielles

C'est un honneur pour moi de prendre la parole pour parler de la mission en Afghanistan, une mission qui a des répercussions positives sur la vie des Afghans et des Canadiens. C'est un honneur de représenter les gens de Westlock—St. Paul et, au sein de cette circonscription, c'est un véritable privilège de représenter les bases militaires de la 4^e Escadre Cold Lake et de la garnison d'Edmonton.

La présence de deux bases militaires dans ma circonscription me donne l'occasion exceptionnelle d'écouter nos courageux hommes et femmes en uniforme me faire part de la manière dont ils contribuent à améliorer la vie des Afghans. Nos courageux soldats risquent leur vie chaque jour afin d'apporter la paix, l'espoir et le changement à un peuple qui avait été pour ainsi dire oublié par le monde.

Cet espoir s'est concrétisé sous diverses formes. On peut le voir dans l'enthousiasme de la femme afghane dont le prêt commercial vient d'être approuvé, ce qui était inimaginable auparavant, où chez l'agriculteur, obligé auparavant de cultiver l'opium, qui envisage un avenir meilleur du fait que diverses possibilités de cultures s'offrent à lui. Cet espoir est visible aussi dans le visage radieux d'une petite fille qui, pour la première fois, prend sa place dans une salle de classe.

Voilà les raisons pour lesquelles des hommes et des femmes de chez nous mettent courageusement leur vie en péril chaque jour. Et il y en a bien d'autres. Pour toutes ces raisons, j'appuie entièrement nos hommes et nos femmes en uniforme qui, courageusement, redonnent espoir à la population de l'Afghanistan.

En plus du sacrifice de nos soldats et de leurs familles, j'aimerais parler aujourd'hui de nos diplomates et de nos civils qui, chaque jour, risquent également leur vie au nom du développement durable, de la bonne gouvernance et de la lutte contre la pauvreté. Nos civils, nos diplomates et nos soldats travaillent en étroite collaboration avec nos partenaires de l'OTAN, et ce à l'invitation du gouvernement démocratiquement élu de l'Afghanistan, pour faire progresser l'Afghanistan, pour un monde meilleur et un avenir plus radieux.

Telle est la vision canadienne: la mission en Afghanistan apporte l'espoir, le rêve d'épanouissement et d'une vie meilleure à un peuple qui, durant trop longtemps, a été laissé pour compte et opprimé.

En Afghanistan, le rôle du Canada a été multiple. Il a favorisé des changements constructifs en matière d'éducation, d'économie, de soins de santé, de sécurité, de bonne gouvernance et de primauté du droit, pour ne citer que ces exemples. Aujourd'hui, environ six millions d'enfants fréquentent l'école, dont le tiers sont des filles. En 2001, seulement 700 000 enfants étaient inscrits. Cela mérite réflexion. Aujourd'hui, trois fois plus d'élèves de sexe féminin sont inscrites dans les écoles publiques afghanes que par le passé.

Le Canada soutient directement l'établissement de 4 000 écoles communautaires et la formation de 9 000 enseignants, dont 4 000 sont des femmes. Environ 120 000 enfants vont bénéficier de ces écoles communautaires. Voilà des résultats incroyables dont les Canadiens peuvent être fiers à juste titre.

Entre 2004 et 2007, le revenu par habitant a doublé en Afghanistan. En tant que principal donateur dans le cadre d'un programme de microcrédit, le Canada a aidé des femmes à obtenir des prêts et à lancer des entreprises, ce qui ne s'était jamais fait auparavant. Plus de 418 000 personnes de 23 provinces ont profité du microcrédit et deux tiers d'entre elles étaient des femmes. Fait à signaler, le taux de remboursement dépasse déjà 90 p. 100.

Je suis fier de dire que 83 p. 100 des Afghans ont accès à des soins médicaux de base. En 2004, ils n'étaient que 9 p. 100 à y avoir accès. Grâce au Canada, plus de 7 millions d'enfants ont été vaccinés contre

la polio et 400 000 personnes dans la province de Kandahar ont bénéficié de l'aide alimentaire.

Les Canadiens devraient aussi être fiers des contributions que nous avons apportées pour faire de l'Afghanistan un pays meilleur et plus sûr. Nous avons contribué à la réforme des services de police, approche globale qui comprend le mentorat, la formation, le financement, la rémunération, la construction de postes de police et la fourniture d'équipement et d'uniformes pour les agents de la police nationale afghane. Nous avons aussi travaillé aux côtés de l'armée afghane afin qu'elle devienne une force autosuffisante et qu'elle fasse preuve de leadership dans l'espoir que le gouvernement central ait de l'influence partout au pays.

Enfin, en ce qui a trait à la sécurité, le Canada a déployé des efforts pour que l'Afghanistan soit exempt de mines antipersonnel. Nous avons injecté des millions de dollars dans des initiatives de déminage, ce qui comprend des volets de sensibilisation aux risques, d'aide aux victimes et de renforcement des capacités. C'est là la pointe de l'iceberg de ce que nous faisons pour renforcer la sécurité en Afghanistan.

● (1840)

Le Canada s'attache également à favoriser une bonne gouvernance pour le peuple afghan. Plus de 10 millions d'Afghans se sont inscrits sur la liste électorale lors des élections présidentielles libres et justes de 2004. Aux élections parlementaires de 2005, 374 femmes se sont portées candidates.

Le principe de la primauté du droit est en train d'être rétabli dans un pays qui ne le reconnaissait plus depuis beaucoup trop longtemps. Le Canada a formé plus de 70 procureurs, 68 défenseurs publics et 200 juges. Ce n'est qu'un aperçu des résultats du travail acharné et du dévouement de Canadiens courageux.

Toutefois, les espoirs et les rêves que nous faisons naître en Afghanistan ont un prix. C'est une chose de construire des infrastructures et de former l'armée nationale afghane, mais c'en est une autre de veiller à ce que le pays demeure stable même après que les intervenants étrangers seront partis.

De nombreux défis demeurent, mais les réussites que nous avons déjà constatées nous rappellent pourquoi nous avons travaillé si fort et pourquoi nous devons continuer à le faire. Il ne fait aucun doute que ce que je suis en train de raconter aujourd'hui étonnera bon nombre de Canadiens, mais l'histoire de notre rôle sur la scène internationale est bien connue. Nos ancêtres ont toujours défendu la justice et la paix.

Depuis la Première Guerre mondiale et, comme Nathan Greenfield l'a si justement qualifié, depuis notre baptême du feu lors de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre de Corée et des nombreuses missions de maintien de la paix un peu partout dans le monde, les militaires canadiens sont considérés, particulièrement par nos alliés, comme une source d'inspiration constante. Pourtant, sur la scène mondiale nous projetons l'image d'un pays de plus en plus déterminé à s'asseoir sur ses lauriers.

Or, en tant que pays prospère et démocratique, nous avons vraiment la capacité d'apporter des changements et d'inspirer l'espoir un peu partout dans le monde. Notre mission en Afghanistan a confirmé la réputation du Canada aux yeux des pays qui ont le plus besoin d'espoir. Le travail que nous faisons en Afghanistan commence vraiment à provoquer les changements qui sont si désespérément nécessaires.

Initiatives ministérielles

Notre tâche en Afghanistan n'est pas terminée et ne le sera pas tant qu'un gouvernement afghan démocratiquement élu, l'armée nationale afghane et l'ensemble du peuple afghan ne se donneront pas la main pour constituer un front commun solide contre les forces qui cherchent à anéantir leur pays.

Le retrait des troupes canadiennes avant que la tâche ne soit terminée mettrait en péril le progrès que nous avons réalisé et l'espoir que nous avons créé. Nous avons commencé à donner aux Afghans les outils dont ils ont besoin pour rebâtir et protéger leur pays. Toutefois, nous devons nous assurer qu'ils savent comment utiliser ces outils de façon appropriée. À cet égard, la préoccupation la plus urgente doit être l'efficacité de nos leçons, non la vitesse avec laquelle nous les donnons. Il va sans dire qu'au fur et à mesure que nous élargissons et que nous précisons la compréhension et la capacité dans ce pays ravagé par la guerre, notre rôle de gardien deviendra un rôle de partenaire.

C'est à nous qu'il incombe, à titre de députés élus, de donner à nos militaires et à nos concitoyens canadiens un mandat et une vision clairs de la mission du Canada en Afghanistan. Nous leur devons cela. Voilà pourquoi j'appuie le rapport Manley. J'appuie également la motion dont nous sommes saisis et j'exhorte l'ensemble des députés, particulièrement ceux d'en face, à faire de même.

Ne laissons à l'ennemi aucun doute quant à la position des Canadiens. C'est une question qui va bien au-delà des allégeances politiques. Elle dépasse nettement l'opposition entre les libéraux et les conservateurs. Nous avons l'occasion de montrer une facette de la politique que bon nombre de nos concitoyens estiment perdue au Canada. C'est l'occasion de transcender la partisanerie et de nous unir à la Chambre et en tant que pays.

• (1845)

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, les propos de mon collègue me rassurent. Lui et moi avons partagé des locaux à l'édifice de la Confédération. Je lui suis très reconnaissant de l'appui qu'il donne à nos forces armées, et surtout aux soldats qui participent à la mission à haut risque de l'Afghanistan.

J'ai eu l'occasion d'entendre certains de mes collègues néo-démocrates et bloquistes au cours de la journée. Je suis très déçu qu'ils soient prêts à accepter une thèse selon laquelle nous pourrions retirer nos forces armées de l'Afghanistan et y maintenir malgré tout un semblant d'ordre et d'aide humanitaire.

L'un des députés bloquistes a même dit que nous devons retirer nos forces des régions afghanes déchirées par la guerre. Pourtant, mon collègue sait pertinemment qu'il se trouve dans ces zones des enfants et des femmes qui ont besoin de la protection assurée par nos forces et l'ISAF.

D'après mon collègue, que risque-t-il de se passer si la communauté internationale revient sur son engagement en Afghanistan et laisse ce pays se débrouiller avec ses propres moyens, aux prises avec les talibans?

M. Brian Storseth: Monsieur le Président, il est bien trop facile pour les députés d'en face qui s'opposent à la mission de prétendre que le Canada doit s'en tenir au maintien de la paix. C'est là la conception que nous nous sommes faite au Canada.

Il est vrai que l'idée du maintien de la paix est née chez nous, mais nous sommes aussi à l'origine d'une autre notion, celle de la responsabilité de protéger. Il s'agit de notre responsabilité de pays libre et démocratique de jouer un rôle dans le monde. Il est clair que l'Afghanistan est un pays où nous devons jouer ce rôle, ou nous devons aider la population à se reprendre en main. Dans cette

optique, la responsabilité de protéger entraîne clairement la responsabilité de recourir à des forces de sécurité pour instaurer la paix.

J'ignore si des spécialistes de l'aide humanitaire de ma région voudraient aller en Afghanistan s'ils ne jouissaient pas de la protection de ces forces de sécurité, qui comptent parmi les mieux formées au monde.

J'ai eu l'honneur de parler avec un grand nombre de soldats de la garnison d'Edmonton. L'autre semaine encore, j'ai discuté avec un sergent qui a participé à la première rotation en Afghanistan et vient d'en terminer une autre l'été dernier. Il estime que ses collègues et lui ont eu en Afghanistan, pendant ces sept années, une influence bien plus marquante que tout ce qu'ils auraient pu faire ailleurs dans le monde, et même au Canada. Il est fier de participer à cet effort. Tous les hommes et toutes les femmes de nos bases avec qui j'ai discuté sont également très fiers de le faire.

[Français]

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Beaches—East York.

Je suis très heureux de participer pleinement à ce débat, et je salue les centaines de milliers de téléspectateurs qui nous regardent présentement.

Samedi dernier, sur les ondes de Télé-Québec, était présenté un film extrêmement intéressant intitulé *Osama* et réalisé par Siddiq Barmak en 2003. Il a gagné des prix extraordinaires. Ce film, qui se déroulait au moment où les talibans ont repris l'Afghanistan, montrait ce que cela voulait dire pour les femmes et pour les gens qui vivaient alors là-bas.

Le Parti libéral du Canada a toujours dit qu'il était favorable à la mission en Afghanistan, malgré les boutades lancées à tort et à travers par le député de Saint-Jean. Bien sûr, nous avons des griefs à adresser au gouvernement en place relativement à l'interprétation, au manque de transparence et de cohérence. Il y avait un problème majeur.

Cependant, puisqu'à partir de 2009 on devait se pencher sur l'avenir de l'Afghanistan, nous avons effectivement dit être tout à fait favorables au Pacte pour l'Afghanistan, signé en 2006, lors de la conférence de Londres.

Maintenant, nous avons trois principes de base. Nous sommes heureux de dire, effectivement, qu'on ne doit pas faire de la politique partisane au détriment des troupes et du peuple afghan. Et il est très certainement temps que l'on fasse de la politique autrement. Cependant, il est clair qu'on doit regarder la mission autrement.

Notre chef — le chef de l'opposition officielle —, le parti que je représente, moi-même, à titre de porte-parole, et l'ensemble des gens qui siègent dans notre caucus, nous convenons tout à fait qu'il doit y avoir trois principes fondamentaux. Le premier, c'est que la mission doit changer. On a beau tenté de nous dire que « tout va bien, madame la marquise », il y a une réalité de terrain: on n'est pas dans une guerre conventionnelle; la situation est telle qu'il y a des insurgés. Toutefois, si l'on veut gagner le cœur du peuple afghan, on ne peut pas le faire de façon militaire. Cette résolution de conflit ne passera pas par une solution militaire. Je parlerai de sécurité tout à l'heure.

Initiatives ministérielles

On doit donc miser beaucoup plus sur la reconstruction et le développement. On doit très certainement rééquilibrer le tout. Par suite des questions que j'ai notamment posées à mon collègue de Crowfoot, j'affirme que nous voulons nous assurer d'avoir une stratégie beaucoup plus équilibrée, et c'est la stratégie des 3 D: défense, diplomatie et développement.

• (1850)

[Traduction]

La mission doit changer. Si nous voulons accompagner le peuple afghan, nous devons lui fournir certains outils. Comme je l'ai dit clairement, il faut cesser notre guerre anti-insurrectionnelle. Puisque la mission doit changer, nous croyons qu'une rotation s'impose.

Ce matin, j'ai demandé au ministre de la Défense nationale ce qu'il entend par « rotation ». À mon sens, et dans l'esprit de beaucoup de gens, rotation veut dire remplacement. Rotation signifie l'obtention d'aide additionnelle pour nous permettre d'assumer un rôle différent. Le ministre de la Défense nationale a dit que rotation signifie l'obtention de « renforts ». Voilà ce qu'il en est. Le gouvernement devra expliquer clairement ce qu'il entend par « rotation ».

La mission doit changer. Il faut mettre un terme à la mission actuelle, et il n'est pas question de maintenir le statu quo. Nous devons recentrer nos efforts sur la sécurité. Bien entendu, nous sommes déjà passés par là et c'est nous qui avons amorcé la mission. Nous avons indiqué clairement que nous croyons en l'importance des équipes provinciales de reconstruction. Nous croyons en la nécessité d'une présence militaire. C'est ce que j'ai toujours dit. Cependant, il faut mettre un terme au volet combat de la mission. Il faut finaliser cette stratégie offensive et trouver d'autres pays pour nous remplacer.

J'ai eu le privilège d'aller en Afghanistan. Certains de mes vis-à-vis ont essayé de m'en empêcher, mais j'ai décidé d'y aller quand même. Je n'avais pas de Joe Louis, mais j'étais là. C'était très important. Je pense que pour être crédible, il faut avoir observé ce qui se passe sur le terrain. Napoléon disait que la géographie dicte la stratégie. Lorsqu'on observe ce qui se passe sur le terrain, on comprend qu'une mission conventionnelle n'a aucune chance de réussir et qu'il faut recentrer nos efforts sur le développement.

Nous croyons qu'il faut maintenir une présence militaire. Le chapitre 7, qui contient l'essence de la résolution du Conseil de sécurité, dit qu'il faut être en mesure de protéger les civils. Nous ne voulons pas revivre le Rwanda. Nous voulons nous assurer que nos troupes seront là pour protéger les militaires et les civils.

[Français]

Il sera essentiel que l'on clarifie cette question de rotation. Malheureusement, on a perdu un an. Au nom de mon parti, j'ai moi-même déposé cette motion, qui nous demandait d'aller au-devant de l'OTAN et de trouver les outils nécessaires pour assumer cette rotation, mais on ne l'a pas fait. Aujourd'hui, on a malheureusement le pressentiment qu'on travaille encore une fois à la dernière minute.

Le gouvernement nous a malheureusement tracé un portrait un peu trop rose. Il y a une situation problématique en ce qui concerne l'opium. Dans la seule région de Helmand, tout à côté de l'endroit où se trouvent les troupes canadiennes, la production de l'opium a augmenté de 179 p. 100. En 2001-2002, lorsque nous avons mis à la porte les talibans, le pouvoir en place, on avait réduit la production de l'opium à 200 tonnes. En 2007, les prévisions sont de 8 100 tonnes d'opium, ce qui représente environ 96 p. 100 ou 97 p. 100 de la production mondiale. C'est inquiétant.

La mission doit finir. Ce n'est pas une mission canadienne, allemande ou américaine; c'est une mission de l'OTAN. Comme le

disent mes collègues qui ont soit vécu dans le monde militaire ou qui ont été à même de constater comment cela fonctionne dans le monde, c'est normal qu'il y ait des rotations dans une mission internationale. Pour ce faire, on doit s'assurer que l'OTAN pourra prendre pleinement son leadership. Ce n'est pas strictement au Canada ou à un autre pays de le faire. L'OTAN à proprement parler doit assumer son leadership et s'assurer que tous ont la même opération militaire.

Les Canadiens et les Québécois se posent des questions sur la façon de procéder de cette mission, et avec raison. Ils ne comprennent pas que des 37 pays participants, 6 ou 7 seulement sont en mission de combat. En outre, une trentaine de pays ont ce qu'on appelle des *national caveats*, des restrictions parlementaires ou constitutionnelles. Il est essentiel que nous puissions nous assurer que l'ensemble des pays pourront avoir exactement la même situation. Lorsque la mission a commencé, parmi les 36 pays, il était question d'environ 102 restrictions parlementaires ou constitutionnelles. Le général Ray Hénault, notre ancien chef d'état-major, qui est maintenant le président de la commission militaire de l'OTAN, a dit qu'on en est rendu à 52. Si l'on veut s'assurer que les choses fonctionnent et qu'il y a une rotation, il faut nécessairement que ces restrictions puissent arriver à terme.

J'ai presque le goût aussi d'offrir bien humblement cette allocution à un journaliste afghan. Ce journaliste s'appelle Sayed Parwez Kaambakhsh. C'est un journaliste de 23 ans qui est actuellement condamné à mort en Afghanistan. Son crime est d'avoir fait la promotion de l'égalité entre l'homme et la femme. Il va être essentiel — et c'est notre rôle comme Canadiens — d'envoyer un message clair, à savoir que cette condamnation est tout à fait inacceptable. De plus, si l'on veut jouer pleinement un rôle dans le concert des nations, on ne peut pas dire que tout va bien, qu'il y a là une gouvernance, qu'il y a là un gouvernement élu et que les choses fonctionnent à merveille quand on a ce genre de situation. Je crois que plusieurs parmi nous pensent exactement la même chose que moi.

Personne en cette Chambre n'est contre les troupes. Nos soldats font un travail exceptionnel. J'ai été à même de les rencontrer personnellement. Aujourd'hui, nous voulons nous assurer que le Canada pourra jouer pleinement son rôle dans le concert des nations. Pour s'assurer d'avoir un gain, il faut que cette motion soit adoptée. Cette motion signifie clairement que la mission changera — c'est le message que j'envoie aux Canadiens et aux Québécois —, que la mission finira et qu'elle se fera autrement que par des moyens militaires. On veut apporter de la sécurité, mais on veut complètement changer cette mission en mettant beaucoup plus l'accent sur le développement et la reconstruction, et, par conséquent, sur l'entraînement des forces de sécurité afghanes en présence, notamment. On ne pourra très certainement pas régler la situation sans parler de diplomatie.

• (1855)

[Traduction]

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, le député a parlé de la perception selon laquelle certains veulent seulement aborder les aspects positifs sans égard aux aspects négatifs, et ce n'est pas ce que nous faisons.

Nous n'hésitons pas à reconnaître les difficultés. Nous aimerions cependant qu'il y ait une certaine reconnaissance des progrès réalisés. Peut-être sommes-nous ceux qui voyons le verre à moitié plein ou peut-être sommes-nous ceux qui le voyons à moitié vide, je ne sais pas, mais il est bon que nous unissions nos efforts.

Initiatives ministérielles

Le député a beaucoup parlé de la mission de combat, de l'opportunité d'y participer, de nos capacités et ce genre de choses. J'aimerais savoir ce qu'il pense du rôle des talibans pour ce qui est de définir l'étendue de notre participation à la mission de combat.

[Français]

L'hon. Denis Coderre: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. On aime beaucoup croiser le fer ensemble.

Ce qui a été un peu inquiétant, c'est quand j'ai entendu malheureusement, lors de la Conférence des associations de la défense, le général Hillier dire que les talibans nous regardent, qu'il y a une extrême vulnérabilité et que, finalement, quand il y a eu des bombes humaines, c'était à cause de la façon dont le débat se déroulait ici. J'espère que l'on comprendra qu'il est sain, en démocratie, d'avoir un débat. Cela prendra le temps nécessaire. On ne peut pas dire qu'on donne la démocratie à un pays et se donner nous-mêmes des restrictions. À mon avis, c'était inacceptable.

Personne n'est pro-taliban. On doit effectivement travailler pour s'assurer de combattre cette entité. J'invite mon collègue à regarder le film *Osama*. On voit vraiment ce que cela pouvait faire quand on empêchait les femmes de travailler et qu'on s'assurait qu'elles restent à la maison. Elles ne pouvaient même pas sortir sans qu'il y ait une présence masculine. C'était absolument épouvantable.

Si on veut gagner, il faut de la sécurité. Je l'ai dit depuis le début. Si on veut gagner, on doit s'assurer de miser beaucoup plus sur le développement, sur une position diplomatique et, surtout, sur une stratégie pachtoune. Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'on doit négocier avec les talibans. On doit avoir une stratégie pachtoune. À cause de la situation ethnique, on se rend compte qu'on pourra régler la situation au plan régional en travaillant de concert avec eux.

• (1900)

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question pour mon honorable collègue d'en face, le député de Bourassa. Je voudrais aussi souligner que je trouve intéressant qu'il mentionne l'importance du respect des droits et des libertés dans les pays où le Canada vient en aide.

Dans son allocution, le député a parlé des problématiques qui affectent l'Afghanistan. Il est revenu sur un point fondamental, à savoir que gagner le coeur et l'âme des Afghans est au centre de la réussite de la mission des Nations Unies en Afghanistan. Ma question pour le député porte sur la façon de gagner le coeur et l'âme des Afghans. Selon moi, c'est en leur donnant l'espoir mais aussi l'assurance que les pays présents ont un engagement sérieux et crédible et ne vont pas nécessairement déguerpir lorsque cela deviendra difficile.

À ce sujet, l'interprétation de la notion de rotation doit être clarifiée puisque le Canada a vraiment établi des assises solides à Kandahar, a imposé le respect et a pacifié et sécurisé la région. On le voit clairement. Il est clair qu'il faut des troupes additionnelles pour continuer le travail et déployer la zone de sécurité autour de Kandahar, mais on voit que nos militaires connaissent le terrain et cette région. Ils connaissent aussi des gens et ont établi des contacts. Toute la tradition militaire canadienne fait en sorte que les missions de paix que nous avons menées nous rendent capables de développer des relations avec les gens chez qui on se rend.

Ma question cherche à savoir si on ne devrait pas justement poursuivre cette offensive diplomatique dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan et avoir un leadership international renouvelé pour, d'une certaine façon — si je peux comparer avec le Plan Marshall pour l'Europe — doubler d'ardeur et faire en sorte que, d'ici 2011,

l'Afghanistan assure sa propre sécurité et que les conditions économiques soient meilleures là-bas

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): L'honorable député de Bourassa a une minute pour répondre.

L'hon. Denis Coderre: Monsieur le Président, avec tout le respect que je lui dois, je n'embarquerai pas dans le Plan Marshall et on n'essaiera pas de l'implanter en Afghanistan. Ce ne serait pas correct et utile de le faire.

Je veux tout simplement dire que, malheureusement, le gouvernement dont il fait partie a beaucoup trop misé sur la question sécuritaire. Il y a eu un trop grand déséquilibre à cet égard par rapport au développement et à la diplomatie. Il suffit de constater que l'on revient de loin et que si l'on veut se donner une chance pour gagner, on peut rester en Afghanistan, mais on doit avoir une fin. Ce n'est pas une mission canadienne et on aura fait notre travail.

Toutefois, si on ne mise pas sur le développement et sur la diplomatie tout en étant conscients de l'importance de la sécurité et si d'autres pays n'embarquent pas, le futur de l'OTAN est intimement lié au futur de l'Afghanistan. Le Canada donne et fonctionne, mais il doit faire autrement, et c'est pour cette raison que la mission doit changer.

[Traduction]

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, comme nous le savons tous, l'Afghanistan est un dossier qui divise les Canadiens, principalement en raison du manque de transparence et de reddition de comptes de la part du gouvernement au sujet de la mission.

En 2006, le débat de six heures sur le prolongement de la mission était trop court et le gouvernement n'a pas donné suffisamment d'information à cette occasion. En fait, ce débat n'était pas vraiment sérieux à l'époque, à mon avis, car le premier ministre avait déclaré qu'il prolongerait la mission peu importe ce que dirait la Chambre.

C'est pour cette raison que j'ai voté contre. Cependant, je suis contente de voir aujourd'hui que le gouvernement a changé de position et qu'il accepte la tenue d'un débat ouvert sur le rôle futur du Canada en Afghanistan. Le rôle du Canada en Afghanistan doit changer à l'avenir, ce n'est plus un secret. Je crois que la plupart des Canadiens le souhaitent.

Il y a au moins un an, le chef de l'opposition a demandé au premier ministre d'informer l'OTAN que le Canada se retirerait de la mission de combat, c'est-à-dire de la mission contre-insurrectionnelle, d'ici 2009.

Le premier ministre, qui était manifestement contre cette idée, n'a rien fait, sachant pertinemment qu'il n'avait pas l'appui de la Chambre. Le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères ont déclaré à l'étranger qu'ils aimeraient se retirer en 2009 et qu'ils cherchaient des troupes de remplacement, mais qu'ils préféraient rester et finir le travail, comme le premier ministre l'a dit à maintes reprises, ce qui signifie pour moi qu'ils étaient disposés à rester indéfiniment.

Il n'y a pas eu de troupes de remplacement. Nous ne devrions évidemment pas être surpris qu'ils n'en aient pas trouvé. Pourquoi un autre pays voudrait-il aller contre la volonté de sa propre population, sachant que le Canada était prêt à rester? Quel pays ferait une offre, quelle qu'elle soit?

Initiatives ministérielles

En fait, nous avons perdu une année en ne laissant pas l'OTAN faire son travail. Ce n'est pas au Canada qu'il incombe de trouver des troupes de remplacement. Cette responsabilité revient à l'OTAN, et si le premier ministre avait averti l'OTAN en temps opportun, cette recherche aurait débuté il y a longtemps.

Finalement, après s'être fait pousser par le chef de l'opposition pendant un certain temps, le premier ministre a adopté la motion des libéraux, à l'exception de certains éléments dont je ne suis pas encore certaine et qu'il faudra évaluer, car je crois qu'il faut encore y apporter certains changements.

Visiblement, le Canada doit modifier sa mission. Cela ne fait aucun doute. On le dit déjà depuis un certain temps.

Nous devrions nous éloigner du rôle de combat, c'est-à-dire du volet contre-insurrectionnel, et laisser d'autres pays de l'OTAN remplir ce rôle. La mission canadienne sera ensuite axée sur la reconstruction et la diplomatie.

Le volet reconstruction comprend notamment la formation des troupes sur le terrain, ce qui serait utile, mais il y a aussi d'autres aspects qui sont très importants et absolument nécessaires. Le Canada a énormément d'expérience dans la reconstruction et le développement et peut apporter une aide vitale.

Je vais donner un exemple. Nous tentons de remplacer la culture du pavot par celle de fruits, de légumes ou par d'autres cultures. L'Afghanistan a déjà eu un très bon système d'aquifères, de tuyaux souterrains, pour irriguer les terres. Ces canalisations ont été détruites quand les Russes ont occupé le pays.

Comme les Afghans se sont servis de ces canalisations pour attaquer, elles ont été détruites. Nous devons reconstruire le système d'irrigation, sans parler du problème général d'approvisionnement en eau en Afghanistan. Ce n'est qu'un exemple des opérations de reconstruction qu'il faut mener de toute urgence dans ce pays.

Nous avons aussi besoin d'un envoyé spécial. Nous en avons déjà eu pour le Burundi, la Sierra Leone et d'autres pays. Nous avons vraiment besoin d'un envoyé spécial pour commencer à discuter d'un processus de réconciliation nationale et à examiner pareil processus. La solution en Afghanistan ne pourra pas être uniquement militaire. C'est tout simplement impossible.

C'était la même chose dans bien d'autres pays. Je pourrais en nommer plusieurs. Il faut qu'une réconciliation nationale ait lieu pour que toutes les autres parties en Afghanistan contribuent à la solution. Il faut trouver une solution politique et diplomatique.

De plus, j'aimerais que le gouvernement mette sur pied un comité de la Chambre pour assurer la transparence et la reddition de comptes et pour faire rapport à la Chambre. Sous le gouvernement précédent, quand il y avait des troupes canadiennes au Kosovo, nous avions un tel comité et cela fonctionnait très bien. La reddition de comptes est très importante.

• (1905)

Il est impératif de quitter Kandahar en 2009 et l'OTAN doit en être avisé sans tarder. Le Canada devra par la suite s'orienter vers la reconstruction, le développement et la diplomatie.

Tous s'entendent généralement pour dire que nous ne devons pas abandonner la population de l'Afghanistan pour des raisons stratégiques et humanitaires. Nous devons tout faire pour que l'Afghanistan ne devienne pas un autre État non viable.

Nos soldats ont fait un travail phénoménal et incomparable. Je les ai vus à l'oeuvre au Kosovo et en Haïti. Ils sont vraiment les

meilleurs, mais ils méritent également un répit. Ils méritent de se consacrer à d'autres tâches auxquelles ils excellent.

Je vais d'abord parler de l'aspect humanitaire de l'obligation que nous avons d'être présents en Afghanistan. En tant qu'ancienne ministre de la Coopération internationale, j'ai pu constater de mes propres yeux les conditions dans lesquelles les Afghanes vivaient sous le régime taliban, des conditions auxquelles aucun être vivant ne devrait soumis. En Afghanistan, sous le régime taliban, les femmes et les filles vivaient sous le coup d'un apartheid sexospécifique. Elles étaient privées de toute jouissance de leurs droits fondamentaux. La société afghane dans son ensemble a beaucoup à gagner en réintégrant les femmes et en les faisant participer au dialogue avec les divers secteurs qui la composent. Elles doivent faire partie de toute solution fondamentale. Elles doivent participer à la société civile, à la gouvernance et aux décisions politiques, culturelles et sociales.

À l'extérieur de Kaboul, le ministère de la condition féminine n'est même pas perçu comme une entité légale. Dans certaines régions du pays, selon Human Rights Watch, les femmes continuent d'être agressées et maltraitées pour ne pas avoir respecté les décrets encadrant étroitement leur comportement, leur façon de se vêtir et de s'exprimer, ainsi que leurs déplacements.

Sous l'ancien régime, les femmes n'étaient pas autorisées à consulter les médecins parce que c'étaient des hommes. Comme les femmes n'étaient pas autorisées à recevoir une formation médicale ou même à étudier, il y avait très peu de femmes médecins. Toutes les raisons étaient bonnes pour refuser des soins médicaux aux femmes. Les femmes étaient également mal nourries et il arrivait souvent que certaines meurent parce que la nourriture était avant tout réservée aux soldats, puis aux garçons et enfin aux filles et aux femmes. Leur ossature était fragile et faible et elles ne se développaient pas normalement. Les femmes n'avaient pas le droit de recevoir une éducation. Seuls les hommes en avaient le droit. Comment imaginer que l'espérance de vie d'une femme en Afghanistan n'était que de 32 ans?

Seulement 12,6 p. 100 des femmes de 15 ans et plus étaient alphabétisées, comparativement à 43,1 p. 100 des hommes. Le taux d'alphabétisation des Afghanes de 15 à 25 ans était de 18,4 p. 100, comparativement à 50,8 p. 100 pour les hommes du même groupe d'âge.

Le taux de prévalence de la malnutrition infantile, d'après le poids selon l'âge, était de 39 p. 100 en 2004.

Ce que ces chiffres nous disent, c'est qu'il faut faire beaucoup plus en matière de développement et de reconstruction. De plus, l'OTAN doit sans faute fournir des troupes supplémentaires et les forces nécessaires pour que le développement ait bel et bien lieu. Tout cela ne peut se faire que si l'on accorde une attention sérieuse et plus vive à la reconstruction et au développement. C'est très important.

Contrairement à ce que le gouvernement voudrait nous faire croire, l'intervention internationale en Afghanistan n'a pas procuré aux femmes un changement immédiat sous le rapport du statut, des droits et des possibilités. À cause de la détérioration de la sécurité, il est en fait devenu plus difficile pour les femmes de jouir des droits que leur a promis la communauté internationale. Par exemple, les stratégies et interventions de la communauté internationale n'ont profité que très peu, voire pas du tout, à 85 p. 100 des Afghanes vivant en milieu rural.

Les femmes continuent d'être opprimées, notamment dans les domaines de l'éducation et des soins de santé. Le taux de mortalité maternelle est encore de 1 600 pour 100 000 naissances, et le taux de mortalité juvénile est le plus élevé de la planète.

On estime généralement que la violence faite aux femmes a pris des proportions épidémiques. Cette violence prend diverses formes: viol conjugal, agression sexuelle et autres formes de violence à domicile, violence physique et psychologique liée aux mariages d'enfants et aux mariages forcés, délaissement par sous-alimentation et manque de soins de santé adéquats. Entre 60 p. 100 et 80 p. 100 de tous les mariages sont des mariages forcés ou des mariages d'enfants.

L'Afghanistan surpasserait, semble-t-il, le Canada à un égard: on y garantit aux femmes une proportion donnée des sièges à la Chambre basse et à la Chambre haute de l'Assemblée nationale. Toutefois, on estime généralement que ces femmes sont marginalisées même au sein de cette assemblée et que leur influence est fortement discutable, comme en témoigne le fait qu'une seule femme a été nommée ministre. Le programme des affaires féminine serait considéré comme l'endroit où se débarrasser des questions intéressant les femmes.

• (1910)

Le développement dont les femmes sont exclues n'est tout simplement pas du développement. Comme j'ai pu le constater dans d'autres pays du temps où j'étais ministre, lorsque les femmes ne font pas partie intégrante du processus de développement, il n'y a pour ainsi dire pas de développement. Le développement, la reconstruction et la réconciliation sont d'une importance capitale si nous voulons que l'Afghanistan devienne un pays stable et prospère et que l'on y connaisse un certain succès.

• (1915)

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'intervention de la députée. Je lui dirais que des progrès considérables ont été réalisés en Afghanistan, surtout en ce qui a trait aux femmes et aux enfants. En Afghanistan, six millions d'élèves, y compris un grand nombre de filles, vont maintenant à l'école. Il n'y avait pas beaucoup de filles à l'école au début de la mission.

Une autre question importante consiste à donner des outils financiers aux femmes afin qu'elles puissent construire leur propre économie au moyen de microfinancement. Plus de 400 000 femmes afghanes participent actuellement à ce programme. Leur taux de remboursement est de 90 p. 100. Ce n'est pas surprenant, car nous savons que les femmes prennent bien soin de l'argent.

Nous avons demandé la tenue d'un débat au Comité de la défense. Nous voulions un débat ouvert sur le rapport Manley, car nous croyons que cette mission est importante. Cela concerne non seulement nos réserves, mais également les Canadiens et les Canadiennes en uniforme. Ils prennent des risques considérables. Nous croyons qu'il est très important d'avoir un débat ouvert et franc sur la mission et son avenir.

Le développement et la diplomatie sont très importants dans cette mission, mais cela peut seulement se produire s'il y a de la sécurité. Je crois que notre rôle de députés consiste à assurer la sécurité des Afghans. De cette façon, nous pouvons préparer leur avenir.

Devrions-nous accorder plus d'importance à la diplomatie, à la reconstruction et à la gouvernance? Ensuite, la mission militaire pourrait de plus en plus se transformer en une mission de formation des forces de sécurité nationales afghanes. De cette façon, nous

Initiatives ministérielles

n'aurions pas à dire que nous quittons le pays parce que c'est ce que nous désirons; nous partirions parce que le pays serait devenu sûr.

L'hon. Maria Minna: Monsieur le Président, je suis contente d'entendre que de nombreuses femmes en Afghanistan reçoivent de l'aide. Malheureusement, comme le député le sait en raison de ce que j'ai dit, beaucoup trop d'entre elles sont hors de notre portée et il nous est impossible de leur venir en aide.

Le député fait une distinction artificielle selon laquelle la reconstruction et la formation par les voies diplomatiques n'exigeraient pas la présence de l'armée. Il sait fort bien que, lorsque nous reconstruisons un pays aussi instable que l'Afghanistan, nous devons assurer la sécurité dans les régions où se fait la construction. Bien sûr, comme cela se produit dans d'autres pays, si les personnes qui travaillent sont attaquées, alors l'armée est là pour maintenir la paix. Nous voulons que l'armée soit là pour aider à reconstruire et à permettre à la structure de gouvernance de prendre racine.

Franchement, rien de cela ne se produira à moins que nous ne commencions immédiatement et qu'un envoyé canadien ne parle de réconciliation. Il y a différentes factions en Afghanistan, comme dans d'autres pays. Nous devons commencer à rapprocher ces factions en vue d'une réconciliation. Dans beaucoup d'autres pays, les discussions en vue d'une réconciliation ont duré deux ans. Nous devons commencer immédiatement.

Il faudra un certain nombre d'années, mais si nous voulons un jour laisser derrière nous un pays stable et autonome, nous devons commencer ce processus immédiatement. Peut-être est-ce la raison pour laquelle il n'est pas question d'avoir recours à un diplomate canadien dans la motion du gouvernement. Je crois que c'est une erreur. J'espère que la motion sera modifiée, parce que je suis convaincue que, sans diplomate canadien, nous ne réussirons pas. L'action militaire en soi n'est pas la solution.

L'hon. Greg Thompson (ministre des Anciens Combattants, PCC): Monsieur le Président, je vais partager le temps qui m'est accordé avec le député de Northumberland—Quinte West.

Comme je l'ai dit plusieurs fois, je répète ce soir que le Canada est le meilleur pays au monde. C'est aussi simple que cela. Nous vivons dans un pays qui fait l'envie du monde. C'est un pays où persistent les droits et les libertés. C'est un pays libre et démocratique. C'est un pays pacifique qui offre de grandes possibilités.

Le Canada n'est pas devenu le pays qu'il est par hasard. Il a été bâti par des générations d'hommes et de femmes ordinaires qui voulaient améliorer leur sort et qui n'ont pas abandonné leurs rêves. Ils ont refusé de s'avouer vaincus. Voilà le Canada. Voilà notre tempérament national. Voilà notre pays.

Qui plus est, notre pays a pu conserver sa grandeur grâce aux efforts d'hommes et de femmes ordinaires qui ont accompli des choses extraordinaires. Des hommes et des femmes ordinaires ont accepté de risquer leur vie pour défendre le Canada alors que le pays en avait le plus besoin. Voilà notre histoire. Voilà notre tradition. Nous avons toujours su ce qu'Edmund Burke voulait dire par la phrase suivante: Il suffit que les hommes de bien ne fassent rien pour que le mal triomphe.

Initiatives ministérielles

Le Canada n'est pas le genre à être spectateur. Depuis la naissance du Canada, il n'y pas très longtemps, nous n'avons jamais été un pays de spectateurs. Voilà pourquoi nous, les Canadiens, avons accompli tant de choses. Nous avons réussi sur la crête de Vimy ce que nos alliés croyaient impossible. Voilà pourquoi les Canadiens étaient sur les plages de Normandie. Voilà pourquoi ils étaient en Corée. Voilà pourquoi ils se sont faits Casques bleus. En fait, le Canada a inventé le terme « Casques bleus ». C'est un terme canadien. Voilà pourquoi les Canadiens sont en Afghanistan aujourd'hui, pour y accomplir le dur travail que leur demandent les Nations Unies, l'OTAN et le peuple afghan lui-même.

Lorsque l'humanité a besoin d'aide, les Canadiens répondent à l'appel parce que c'est ainsi qu'ils sont faits. Nous ne sommes pas du genre à accepter seulement les missions faciles. Nous ne cherchons pas à fuir nos obligations internationales simplement parce que les missions sont difficiles. Edward R. Murrow a déjà dit ceci : « La difficulté est l'excuse que l'histoire rejette toujours. » Notre gouvernement rejettera toujours l'excuse de la difficulté. Nous n'avons pas besoin d'accepter cette excuse.

Nous avons le rapport Manley pour nous guider, pour donner forme à nos efforts et à notre avenir en Afghanistan. J'exhorte tous les Canadiens à se procurer un exemplaire de ce rapport et à le lire.

Le rapport Manley n'est pas seulement le travail de cinq éminents Canadiens. Ce rapport n'est pas un simple recueil des opinions de John Manley, Pamela Wallin, Derek Burney, Jake Epp et Paul Tellier. C'est le résultat de leurs consultations exhaustives. C'est le produit du voyage qu'ils ont fait en Afghanistan pour aller constater la situation, et de leurs discussions avec des dirigeants gouvernementaux et des organisations non gouvernementales du monde entier. Ils ont aussi entendu différents Canadiens. C'est un rapport pratique réfléchi. Ses conclusions, honnêtes et irréfutables, font certainement réfléchir.

La menace terroriste est réelle. Ce n'est pas un argument théorique, c'est réel. Nous avons vu avec horreur s'effondrer les tours jumelles. Des Canadiens ont perdu la vie dans cette tragédie. Nous avons vu la terreur se poursuivre à Londres, à Madrid et à Bali. Nous avons déjoué des complots terroristes ourdis à l'intérieur de nos frontières. Notre sécurité est plus qu'un débat abstrait.

Le rapport Manley pondère tout cela. Qu'on me permette de lire un paragraphe du rapport Manley :

Les Canadiennes et les Canadiens ont dû porter un lourd fardeau en Afghanistan. Les pertes de vie dans les rangs canadiens nous ont profondément attristés. Le coût a été substantiel sur le plan financier. Le déroulement du conflit nous a tous amenés à nous demander si la participation du Canada était justifiée, si elle était efficace et si elle allait porter fruit.

● (1920)

Ce sont les faits. Ce sont les enjeux. Ce sont les questions auxquelles nous tentons de répondre aujourd'hui. Cependant, le rapport Manley va plus loin en nous offrant des pistes à suivre. Le rapport présente des recommandations sensées et raisonnables, et nous montre la voie du succès.

Nous savons tous que cette voie ne sera pas facile à suivre mais, permettez-moi de le répéter, la difficulté est l'excuse que l'histoire rejette toujours. Je crois bien que la majorité des Canadiens n'accepteront pas cette excuse. Nos militaires ne l'accepteront pas non plus, parce que ce sont les meilleurs du monde. Ce sont des professionnels qui jouissent du meilleur entraînement et, comme nous l'avons vu en Afghanistan, ce sont les plus disciplinés.

Au cours de notre histoire, les militaires qui ont servi notre pays se sont relevés tous les défis, quelle que soit l'importance du sacrifice,

parce qu'ils savent que la liberté n'est jamais donnée. La liberté n'a jamais été acquise gratuitement, ni au Canada ni ailleurs dans le monde. Ces hommes et ces femmes ont accepté de payer un prix terriblement élevé pour défendre notre mode de vie et nos valeurs communes que sont la liberté, la démocratie et la primauté du droit.

C'est là notre fier passé, un héritage qui nous vient des générations précédentes et qui comprend son lot de responsabilités. Nous avons le devoir sacré d'honorer nos militaires et de nous engager à accorder un appui inébranlable et indéfectible à tous ceux qui portent ou ont porté l'uniforme des Forces canadiennes.

Nous devons les appuyer en temps de paix comme en temps de guerre. Voilà la mission et les responsabilités qui nous sont confiées. Nous devons soutenir ceux qui nous ont si bien servis. Au cours de notre débat sur la motion qui nous a été présentée, il est important que nous n'oublions pas la dette que nous avons envers nos anciens combattants et nos militaires et que nous continuions d'être solidaires avec eux.

Je sais que certains de nos collègues estiment qu'il est temps de mettre un terme à la mission et de quitter l'Afghanistan. Toutefois, ils sont, eux aussi, prêts à reconnaître leur grande fierté à l'égard des activités quotidiennes de nos militaires, de leurs sacrifices et de leurs réussites. Les Canadiens partagent eux aussi cette fierté. Cela n'a rien à voir avec les vœux pieux ou les belles paroles.

Un sondage mené le mois dernier a permis de souligner que neuf Canadiens sur dix sont d'avis que nos anciens combattants méritent qu'on leur rende hommage pour les sacrifices qu'ils ont faits, que l'on reconnaisse qu'ils ont joué un rôle important dans le développement de notre grand pays, et qu'en tant que Canadiens, nous devons être fiers du rôle qu'ont joué les militaires canadiens, non seulement au cours des deux guerres mondiales, en Corée ou dans le cadre des nombreuses missions de maintien de la paix auxquelles nous avons participé, mais également dans le cadre de la mission actuelle en Afghanistan. Notre gouvernement partage cette fierté. Nous partageons ces convictions. Nous partageons cet engagement.

Le premier ministre David Lloyd George de Grande-Bretagne l'a exprimé bien simplement dans un discours qu'il a prononcé au lendemain de la fin de la Première Guerre mondiale. « En quoi consiste notre tâche? », a-t-il demandé. « Faire en sorte que la Grande-Bretagne devienne un pays où il fera bon vivre pour nos héros. »

C'est la tâche qui nous est confiée aujourd'hui. Celle de faire de notre pays un endroit où il fera bon vivre pour nos héros. Si nous envoyons nos militaires affronter des missions difficiles et dangereuses, ils doivent savoir, et ils doivent le savoir d'instinct, que nous serons toujours à leurs côtés et que nous serons toujours prêts à aider leurs familles.

Et c'est ce que nous faisons. Nous leur donnons les ressources et l'équipement dont ils ont besoin pour aller au combat. Nous sommes à leurs côtés et nous leur venons en aide lorsqu'ils remettent leur uniforme. Nous sommes à leurs côtés aujourd'hui, alors qu'ils portent fièrement l'insigne « Canada » sur leurs épaulettes.

Nous sommes de tout coeur avec eux pendant leur déploiement. Nous les gardons présents dans nos coeurs, dans nos prières et dans nos gestes. Voilà ce qui est au centre même de cette motion. Nous n'abandonnerons pas nos soldats. Nous ne laisserons pas leurs efforts ou leur sacrifice ultime être en vain. Nous ne les laisserons pas tomber. Nous ne négligerons pas notre devoir envers le monde et nous respecterons notre promesse aux Afghans.

Initiatives ministérielles

• (1925)

Dans le cas du Rwanda, nous avons vu ce qui se passe quand le monde ferme les yeux, quand le monde s'abstient d'agir et quand nous tournons le dos à un problème. Cette fois-ci, nous ne concéderons pas un pouce aux terroristes, et nous ne permettrons pas à la haine et à la violence de changer notre identité et nos croyances.

Cette Chambre a toujours gardé la tête haute lorsque nos ennemis voulaient affaiblir notre détermination. Des générations de parlementaires se sont distingués ici même en se montrant à la hauteur des défis de leur époque et en prenant des décisions difficiles. Je sais que nous ferons de même.

Nous contribuons à la tradition de cette Chambre, qui est faite de débats importants et de décisions importantes. Je sais que nous nous monterons dignes de siéger dans cette enceinte pour représenter les Canadiens des grandes villes comme des petits villages et pour défendre les valeurs qui ont fait du Canada le meilleur pays du monde

• (1930)

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre, mon collègue du Nouveau-Brunswick. Elle a trait aux anciens combattants. Des militaires reviennent maintenant d'Afghanistan et nous reconnaissons tous les défis qu'ils ont à surmonter en rentrant au Canada. Aujourd'hui, les néo-démocrates ont plus ou moins reproché au gouvernement de ne pas en faire assez pour ces anciens combattants.

L'an dernier seulement, j'ai été associé à une annonce faite par le ministre à l'hôpital Chalmers au sujet d'une clinique sur le stress. Le ministre pourrait-il nous dire quelle mesure le gouvernement prend pour s'occuper des anciens combattants et s'assurer que l'on s'occupe bien d'eux lorsqu'ils rentrent au Canada?

L'hon. Greg Thompson: Monsieur le Président, un néo-démocrate m'a bien posé une question sur le sujet aujourd'hui. J'ai simplement répondu que les néo-démocrates étaient les maîtres de l'hypocrisie. Notre gouvernement a financé les cliniques sur le stress opérationnel pour les militaires qui rentrent au Canada. En fait, il a doublé le nombre de ces cliniques. Ce qui m'irrite vraiment, c'est que les députés néo-démocrates ont voté contre cette mesure.

J'ai ici le budget supplémentaire, monsieur le Président, et, comme vous le savez puisque vous présidiez la séance le soir du 6 décembre 2007, les députés néo-démocrates ont voté contre le financement de ces cliniques. Ils n'appuient tout simplement pas nos militaires. Ils peuvent bien prendre la parole à la Chambre et affirmer le contraire, mais les faits sont évidents et ils n'appuient pas nos militaires. Ils sont les plus grands hypocrites du monde lorsque vient le temps de défendre nos anciens combattants.

Comment peuvent-ils prendre la parole à la Chambre des communes et demander au gouvernement de faire quelque chose? Nous agissons. Nous avons voté en faveur de mesures. Nous avons voté pour consacrer des ressources à ces cliniques sur le stress pour nos anciens combattants, pour que plus de travailleurs s'occupent des anciens combattants. Les néo-démocrates ont voté contre cela. C'est tout à fait répréhensible.

L'hon. Peter MacKay: Ils manquent à l'appel.

L'hon. Greg Thompson: Monsieur le Président, ils manquent à l'appel, ils se cachent. Le député de Sackville est toujours en train de critiquer et de dire ce que lui ferait à notre place, mais je pense que son bilan se passe d'explications. Les députés néo-démocrates n'ont absolument rien fait. C'est tout simplement mal de leur part de laisser

entendre que nous ne faisons rien, puisque, à titre de gouvernement minoritaire, nous leur demandions leur appui, ici à la Chambre des communes. Nous leur demandions leur appui afin que cette mesure puisse être prise, mais ils ont refusé. Ils ont voté contre nos anciens combattants.

Une voix: Ils sont sortis à toute allure.

L'hon. Greg Thompson: Monsieur le Président, ils se sont effectivement empressés de sortir et ils vont continuer à agir de cette façon, parce qu'ils ne croient pas en la mission, ils n'appuient pas nos anciens combattants, et ils n'appuient pas les hommes et les femmes qui portent l'uniforme. Telle est la triste réalité du NPD: beaucoup de belles paroles, mais aucune mesure concrète. J'imagine que c'est pour cette raison que les néo-démocrates forment le quatrième parti à la Chambre. Je me demande bien où est leur appui.

Comme les députés le savent, la base de Gagetown est située dans ma circonscription. Par ailleurs, j'ai aussi rencontré un grand nombre de militaires d'un bout à l'autre du pays. Or, il est bien connu que, dans les milieux militaires, le chef du NPD est appelé « Jack le taliban ». Il n'y a rien à ajouter. Le NPD n'appuie pas les hommes et les femmes qui portent l'uniforme, et ceux-ci le savent. Le bilan du NPD est déplorable. Les députés néo-démocrates devraient avoir honte.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Monsieur le Président, je parlerai surtout ce soir de la façon dont la communauté internationale, y compris le Canada, aide l'Afghanistan à retomber sur ses pieds après trois décennies de guerre civile.

Avant de le faire, je voudrais dire quelques mots au sujet de la motion révisée que notre gouvernement a soumise à la Chambre. Tout d'abord, cette motion révisée énonce une position bien claire reposant sur des principes. C'est une position canadienne plutôt qu'une position simplement conservatrice ou libérale. En tant que position canadienne, elle peut obtenir l'appui de la majorité des représentants élus qui siègent ici dans cette Chambre.

Il est encourageant de voir que le gouvernement et l'opposition officielle s'entendent sur un principe fondamental à savoir que la mission devrait se poursuivre jusqu'en 2011. Le gouvernement et l'opposition officielle partagent les mêmes vues sur ce point.

Également, c'est aux commandants des troupes canadiennes sur le terrain en Afghanistan qu'il revient de prendre les décisions opérationnelles. Le gouvernement et l'opposition officielle sont également d'accord sur ce point.

Le gouvernement croit que cette motion révisée répond aux questions importantes que les Canadiens se posent au sujet de l'avenir de cette mission. C'est une responsabilité que nous avons envers nos troupes. Chaque jour, nos soldats risquent leur vie pour nous. Ce sont les parlementaires des deux partis qui leur ont demandé de le faire.

Plus de 80 p. 100 des Afghans ont accès à des soins médicaux de base contre 9 p. 100 seulement en 2004. C'est un changement important qui améliore la vie des Afghans. Il y a maintenant près de 6 millions d'enfants qui fréquentent l'école et dont le tiers environ sont des filles. En 2001, seulement 700 000 enfants allaient à l'école et il n'y avait aucune fille parmi eux. Ce sont ces enfants qui représentent l'avenir de l'Afghanistan et à qui sera confié l'avenir du pays.

Initiatives ministérielles

Ce sont des réalisations impressionnantes. Nous reconnaissons qu'il reste des défis à relever, mais les progrès évidents récompensent les efforts que la communauté internationale a déployés. Je n'ai pas besoin de rappeler aux députés qui siègent à la Chambre que les Canadiens ont joué un rôle clé dans ces efforts. Il nous revient maintenant de déterminer quel genre de rôle le Canada jouera en Afghanistan après février 2009.

Comme notre gouvernement l'a déjà déclaré à de nombreuses reprises, la sécurité est une condition essentielle pour réussir à reconstruire et développer l'Afghanistan. Nous savons tous que ce n'est pas une tâche facile. C'est une mission qui exige du courage et de la détermination de la part de tous les Canadiens.

Nous devons envisager un avenir dans lequel l'Afghanistan sera un pays solide, capable de vivre en paix avec lui-même et avec ses voisins. Grâce à la force et à la détermination du peuple afghan ainsi qu'aux efforts du Canada et à l'appui de la communauté internationale, de véritables changements s'opèrent actuellement en Afghanistan.

Plus de 10 millions d'Afghans ont participé à des élections libres et équitables pour élire un président en 2004 et une assemblée législative en 2005. Trois cents quarante-sept femmes ont présenté leur candidature à la Chambre basse, ce qui est remarquable étant donné la situation des femmes sous le régime taliban. De plus en plus de femmes prennent leur avenir en mains, ce qui augure bien pour l'avenir.

Cela fait suite à la décision que le premier ministre a prise, l'automne dernier, d'établir la Commission Manley. Nous voulions parvenir à un consensus bipartisan sur notre mission en Afghanistan. Nous avons des engagements solennels à tenir dans ce pays. L'Afghanistan émerge de 30 années de conflit et de guerre civile, trois terribles décennies pendant lesquelles le pays a terriblement souffert jusqu'à la fin du régime brutal des Talibans.

Au cours de cette période difficile, l'économie afghane a souffert et le peuple afghan a vécu dans une société où les soins médicaux, l'éducation et la liberté de parole ou de religion étaient limités et parfois inexistantes. Il y a plus de six ans, le régime brutal et extrémiste des Talibans a été renversé. Le Canada fait partie d'une mission internationale qui se trouve en Afghanistan sur l'invitation de son gouvernement élu démocratiquement.

● (1935)

Comme je l'ai déjà mentionné, le premier ministre a demandé à un groupe d'éminents Canadiens, dirigé par John Manley, de conseiller le Parlement sur les options à envisager pour la mission à la fin du mandat actuel. Les membres de la Commission ont présenté leurs conclusions et recommandations au gouvernement le 22 janvier dernier. Comme le premier ministre l'a déclaré, le fruit de leur travail est un rapport équilibré, réfléchi, détaillé et complet.

Le gouvernement accepte largement les recommandations de la commission quant à l'avenir du Canada en Afghanistan. Nous avons donc déposé une motion visant à prolonger l'engagement du Canada envers la mission mandatée par les Nations Unies en Afghanistan jusqu'à la fin de 2011, à la condition que le Canada obtienne un partenaire qui fournira un groupement tactique d'environ 1 000 soldats ainsi que des hélicoptères de transport de moyen tonnage et des véhicules aériens sans pilote à haute performance. Le gouvernement travaille fort pour que ces conditions soient remplies.

En résumé, le gouvernement veille à ce que les courageux Canadiens qui servent en Afghanistan, nos diplomates, nos travailleurs de l'aide au développement, nos soldats ainsi que nos

policiers et conseillers des services correctionnels reçoivent l'appui dont ils ont besoin pour que nous puissions tenir nos engagements.

Il ne faut pas prendre à la légère la décision que nous sommes invités à prendre. Nous devons être conscients de la possibilité que les troubles recommencent en Afghanistan et des conséquences que cela pourrait avoir sur les plans régional et international. Il ne faut pas non plus perdre de vue nos obligations envers l'ONU et nos alliés de l'OTAN. Quelle que soit l'orientation que nous choisirons, il faut tenir compte des conséquences pour la réputation internationale du Canada.

Le gouvernement a étudié ces questions minutieusement et il a examiné les recommandations du groupe indépendant. Il s'agit d'un moment crucial pour le Canada, et nous avons l'obligation de faire le bon choix. En fin de compte, la décision sur l'avenir de la mission militaire en Afghanistan est une question de leadership. C'est le rôle et l'influence du Canada dans le monde qui sont en cause. Par-dessus tout, il faut faire le bon choix pour le Canada, pour les Afghans et pour le monde.

Pourquoi les Afghanes ne pourraient-elles pas poursuivre leur cheminement vers l'égalité et la liberté? Pourquoi les enfants afghans, filles et garçons, ne garderaient-ils pas le droit de fréquenter l'école? Pourquoi les Afghans ne continueraient-ils pas à profiter des avantages de la démocratie et de la liberté, que les Canadiens tiennent si souvent pour acquis?

Ce sont là des valeurs que les Canadiens jugent importantes. Le maintien de notre présence en Afghanistan se traduit par des changements réels. Nous appuyons des projets de développement et des experts canadiens sur le terrain encadrent et forment des Afghans.

Les Afghans veulent une bonne gouvernance. Ils veulent que leur gouvernement assure les services de base. Ils veulent que leurs enfants fréquentent l'école. Ils veulent des emplois. Mais si nous les laissons vivre dans la peur, ils ne peuvent absolument pas espérer avoir des services d'éducation et des soins de santé, ils ne peuvent pas espérer la prospérité économique, l'égalité ni le respect de la primauté du droit.

La présence du Canada en Afghanistan assure une bonne part de la sécurité indispensable à ce pays. Nous continuons de former les Afghans pour que, un jour, ils puissent assumer la responsabilité de leur propre sécurité et tisser les divers éléments de leur propre avenir.

Nous n'en sommes pas encore là. Et si nous n'avons pas le courage de rester, le nouvel Afghanistan sera voué à un avenir sombre et incertain. Les Talibans continuent de terroriser la population pour tenter de subjuguier de nouveau le pays et de l'assujettir à un régime extrémiste et violent. Nous devons rester en Afghanistan pour que les Afghans aient droit à un meilleur avenir.

● (1940)

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'ai été tenté de répliquer à l'intervenant qui m'a précédé, mais je ne le ferai pas. En tant que fils d'un ancien combattant qui, malheureusement, s'est fait refuser l'aide offerte dans le cadre du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, je ne le ferai pas.

Que pense le député du fait que le Pakistan reçoit 1 milliard de dollars en aide et que le gouvernement de ce pays n'a presque rien fait, comme on l'a constaté? Permettez-moi de citer brièvement ce que Sarah Chayes a dit récemment au cours d'une entrevue. Elle a dit ceci:

Initiatives ministérielles

[...] nous versons 1 milliard de dollars par année au Pakistan, qui orchestre l'insurrection talibane. Ainsi, c'est l'argent des contribuables américains qui finance les insurgés qui tuent des militaires canadiens. Si j'étais le chef d'État de l'Allemagne ou de la France, j'aurais de la difficulté à placer mes militaires dans une telle situation. Je sommerais Washington d'exiger du Pakistan qu'il change de comportement.

Que pense mon collègue de ces commentaires?

• (1945)

M. Rick Norlock: Monsieur le Président, toute la communauté internationale travaille en vue de la paix et du développement en Afghanistan. Le Canada et tous nos partenaires internationaux y contribuent. En tant que gouvernement, nous en sommes très fiers.

En fait, le ministre de la Défense nationale a rencontré le président du Pakistan et lui a fait part de son désir de voir le Pakistan s'attaquer plus sérieusement aux problèmes à la frontière qui continuent de préoccuper notre pays.

Je suis très fier de représenter la circonscription de Northumberland—Quinte West, qui abrite la 8^e Escadre de la BFC Trenton. C'est de ce poste de commandement militaire que nous envoyons l'équipement et le ravitaillement à nos militaires en Afghanistan. Malheureusement, nous accueillons aussi pour la dernière fois ceux et celles qui ont donné leur vie pour une cause juste, une cause qu'ils avaient à coeur.

Nous n'abandonnerons pas le Pakistan. Nous continuerons de travailler avec le nouveau gouvernement qui sera prochainement en place afin d'assurer une meilleure stabilité dans la région et de voir les résultats des efforts que nous faisons dans ce coin du monde.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour participer au débat sur le rôle du Canada en Afghanistan. Je le fais à titre de représentant de la circonscription d'Ottawa-Centre et de porte-parole de mon parti en matière d'affaires étrangères.

La guerre en Afghanistan a touché personnellement beaucoup de Canadiens. La question est sur toutes les lèvres dans beaucoup de collectivités d'un bout à l'autre du pays. C'est sans aucun doute l'enjeu le plus important dont aient été saisis notre Parlement et notre pays.

Les Canadiens ont été affectés par ce problème et ont offert leur aide de bien des manières. Certains ont fait des dons pour aider les militaires qui servent au sein des forces. D'autres ont versé une contribution aux organismes d'aide humanitaire qui réalisent des projets en Afghanistan. Dans ma rue, un de mes voisins allume solennellement, tous les soirs, une chandelle placée dans une lanterne pour honorer nos concitoyens qui servent en Afghanistan. Je vois tous les soirs cette chandelle, et je pense alors à l'Afghanistan et au Canada.

En mai 2006, quand la Chambre a voté en faveur de la prolongation de la participation canadienne à la guerre qui se déroule dans le Sud de l'Afghanistan, j'ai posé les questions suivantes: Quel est l'objectif militaire? Quels sont les buts? Combien de temps faudra-t-il pour atteindre ces objectifs? Il y a près de deux ans que ces questions ont été posées. Les Canadiens attendent encore les réponses.

C'est intéressant de constater que, même si des milliards de dollars ont été consacrés à cette mission militaire, les Canadiens n'ont toujours pas les réponses à leurs questions, celles-là et d'autres.

Il est arrivé trop souvent que notre gouvernement cherche à gagner le coeur des Canadiens, à obtenir leur appui, sans faire de même pour les Afghans. Il est aussi troublant de voir que, à la fin de cette période, notre gouvernement n'a pas pu choisir une autre voie.

Tout le monde sait que la guerre en Afghanistan ne pourra pas être gagnée par les armes, que seule une solution politique pourrait ramener la paix. Je cite Seddiq Weera, un Afghan qui est conseiller supérieur au sein du gouvernement Karzai:

[...] la guerre en Afghanistan ne pourra pas être gagnée sans qu'on trouve une voie pacifique, une voie politique. Pourquoi? [...] Le volet politique se compose d'au moins deux dimensions: une guerre civile qui n'a jamais été réglée et la dimension régionale du conflit.

M. Weera a continué en disant qu'une guerre civile était à la racine de ce conflit, une guerre qui se poursuivra. Selon lui, la guerre en Afghanistan dure encore...

— pas [...] parce que nous avons 1 000 soldats de moins, qu'il y a moins de coordination entre les troupes alliées ou que nous manquons d'hélicoptères. Elle se poursuit à cause d'un ensemble de facteurs, dont un n'a pas été réglé. La lutte à la pauvreté est un effort très louable. C'est bien d'investir et de répondre aux besoins de base des gens. C'est très bien d'améliorer le développement. Améliorer la gouvernance, d'accord. Mais la guerre ne sera pas gagnée sans la création d'une voie politique.

Je devrais vous dire, monsieur le Président, que je vais partager mon temps de parole avec la députée d'Halifax.

« La guerre ne sera pas gagnée sans la création d'une voie politique ». Voilà ce que M. Weera a dit. Ce vide s'est agrandi et ne cessera de s'agrandir si nous poursuivons la mission de combat jusqu'en 2011. En fait, M. Weera souligne que l'ONU doit parvenir à la paix et à la réconciliation. Le Canada devrait se battre pour un mandat qui inclurait tous les acteurs dans la région, y compris le Pakistan, l'Inde, l'Iran et la Russie.

Nous devons modifier dès maintenant notre approche en conséquence. Il nous faut passer d'une optique de gains militaires à une optique de réconciliation et de négociations de paix. Comme l'a dit Gerry Ohlsen, un de nos anciens diplomates, seule l'ONU peut mandater un cadre politique légitimant une action internationale et ramener la paix en Afghanistan. C'est ce que le Canada a déjà fait auparavant. Le monde attend cette recherche de paix et de réconciliation de la part du Canada. Il serait tragique de rater cette occasion.

Le vide actuel en Afghanistan devrait être comblé par la volonté et le savoir-faire du Canada. Il est indubitable que tous les députés et tous les Canadiens souhaitent aider les Afghans à vivre enfin en paix. La motion prévoit le retrait du Canada en 2011.

• (1950)

Je crois que c'est un problème. Oui, nous devons y rester pour y apporter la stabilité, mais la seule façon d'y arriver, c'est d'emprunter une autre voie. Nous avons emprunté la voie de la contre-insurrection. Il est temps d'opter pour la voie de la réconciliation afin de faire vivre au peuple afghan la merveilleuse expérience de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement.

Le maintien de la paix et ceux qui l'assurent ont évolué. Ils ont encore une place. Nous ne pouvons pas apporter la paix en achetant plus d'hélicoptères et en nous contentant d'envoyer des soldats. Un changement d'orientation, plus nettement canadienne, s'impose. Nous pouvons changer les choses si nous agissons maintenant. Nous ne devons jamais laisser tomber les Afghans. Nous devons les écouter, maintenant. Ils ont besoin que nous procédions autrement. C'est le moment de le faire.

Je veux citer un ami qui a dit que les Canadiens ont un intérêt profond, un intérêt que nous avons acheté à grands frais, dans l'avenir de l'Afghanistan, comme pays en paix où règne la stabilité. Unissons nos efforts. Collaborons avec les Afghans, nos alliés, la communauté internationale, pour apporter la paix et non prolonger sans fin la guerre en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Je crois que c'est ce que nous permettra l'amendement que nous proposons. Mais, avec le plan du gouvernement qui veut poursuivre sur sa lancée pendant trois ans encore, je doute que nous puissions atteindre ces objectifs.

En conclusion, je dirai que, si le Canada choisit de suivre la voie indiquée par le gouvernement sans apporter cet amendement, il aura manqué une belle occasion. Je crois que tous les Canadiens veulent que nous saisissons cette occasion. J'espère que les Canadiens feront savoir à leur député ce qu'ils en pensent.

En résumé, la voie menant à la paix n'est pas facile, mais c'est une voie que nous devons suivre.

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le Président, j'ai bien écouté les observations du député. Il ne fait aucun doute que la réconciliation politique est essentielle. En effet, l'une des plus graves erreurs commises par l'OTAN et l'ONU pendant cet épisode est d'avoir failli à rallier les tribus exclues de l'accord de Bonn, soit celles qui étaient inadéquatement représentées dans le Pacte pour l'Afghanistan. Elles devraient donc participer à la prise de décisions politiques dans le pays, en particulier les tribus pachtounes, qui représentent 42 p. 100 de la population.

Une bonne partie des sous-tribus, qui ont été les dirigeants traditionnels de l'Afghanistan pendant la plus grande partie de ses 300 ans d'histoire, ont été largement exclues de la prise de décisions dans le pays.

Je tiens à poser une question au député. Nous savons tous qu'il est d'une absolue nécessité pour le développement sur le terrain de permettre aux Afghans d'être autosuffisants. Le député en conviendra sans doute lui-même. Mais que faisons-nous lorsque des insurgés entrent dans le pays, font irruption dans les hôpitaux et les cliniques, dans les écoles nouvellement créées, et décapitent les enseignants, s'attaquent à la population et la terrorisent? Comment peut-il y avoir du développement dans un climat d'insécurité?

Nous pouvons toujours souhaiter, plaider et négocier tant que nous voulons. Dans certaines circonstances, il faut donc pouvoir compter sur des forces armées pour veiller au développement durable à long terme qui est essentiel sur le terrain. Sans cette protection, le développement ne pourra durer.

Je demande donc au député comment il compte, grâce à l'amendement de son parti, faire en sorte que le travail de développement actuel atteigne le degré de durabilité requis sans aucune sécurité sur le terrain?

• (1955)

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, je crois que nous devons changer notre façon de faire parce qu'elle n'a pas donné les résultats escomptés. Tous les rapports que nous avons reçus confirment que la sécurité a diminué et que la corruption a augmenté.

Je voudrais parler tout de suite de la corruption. Nous entendons parler d'écoles remplies d'enfants. C'est vrai, mais ces écoles n'ont pas beaucoup d'enseignants. J'ai un rapport que j'ai reçu de l'Afghanistan la semaine dernière. Le fait est que les enseignants gagnent 50 \$ par mois. Et combien gagnent les gens qui travaillent dans le champ d'opium? Eh bien, ils gagnent 20 \$ par jour.

En ce moment, le problème de la sécurité est directement lié au problème de la corruption. Nous devrions savoir ici que les talibans ne sont pas tous les mêmes. Ce qui arrive par suite de la corruption au gouvernement nous a récemment été rapporté par Sarah Chaise. Elle a dit que les Afghans sont victimes le jour des fonctionnaires du gouvernement et la nuit, des talibans.

Nous devons comprendre que nous ne gagnerons pas cette guerre par des moyens militaires. Nous n'assurerons pas la sécurité en mettant en place plus d'hélicoptères, plus de soldats et plus d'avions sans pilote. Nous devons comprendre que la voie de la paix et de la stabilité pour le peuple afghan passe par la lutte contre la corruption, contre la pauvreté et contre les conditions horribles dans lesquelles vivent la plupart des gens à l'heure actuelle. Nous avons besoin d'une forme différente de sécurité.

Les gens peuvent avoir des points de vue différents sur ce que représente la sécurité. Souvent, la sécurité découle de la protection. Elle n'est pas toujours assurée au moyen d'un fusil. On a parlé de gens qui étaient fusillés ou pendus. Il importe de noter qu'entre 1992 et 1996, des dizaines de milliers d'Afghans sont morts à cause de la guerre civile. Les gens ne l'ont pas oublié. Il y a encore des comptes qui sont en train d'être réglés.

Tant qu'on n'aura pas comblé le grand fossé qui s'est creusé après la signature de l'accord de Bonn, tant qu'on n'aura pas mis en train le processus de réconciliation, les choses ne feront qu'empirer. C'est la raison pour laquelle notre parti a proposé un amendement prévoyant un nouveau mandat des Nations Unies qui rendrait possible la paix et la réconciliation.

Je suis allé en Irak l'été dernier. Le peuple irakien commence à peine aujourd'hui à atteindre ce stade. Beaucoup pensent qu'on aurait dû en arriver là depuis longtemps. Peut-être le gouvernement appuie-t-il encore la guerre en Irak. Ceux d'entre nous qui s'y sont toujours opposés croient que les erreurs commises après l'invasion ont maintenu le peuple irakien dans la misère.

Personne ne souhaite que cela se produise en Afghanistan, mais cela m'attriste de dire qu'en ajoutant des troupes, des avions sans pilote et des hélicoptères, nous nous retrouverons dans trois ans dans une situation semblable à celle qui règne aujourd'hui en Irak.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion ce soir, en dépit d'une légère laryngite, de débattre la motion qui nous est soumise.

Je suis contente de prendre la parole à la suite de mon collègue qui représente fort bien la circonscription d'Ottawa-Centre. Je constate avec plaisir également que celui qui m'a succédé comme porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière d'affaires étrangères fait un excellent travail.

Lorsque je suis entrée à la Chambre ce soir, j'écoutais de façon attentive et respectueuse le ministre des Anciens Combattants qui faisait observer, de façon tout à fait opportune, il m'a semblé, qu'un même devoir nous unissait tous.

En effet, ceux parmi nous qui ont le privilège de servir les leurs, tout comme les Canadiens en général, ont l'obligation de rendre hommage à nos hommes et nos femmes des forces armées, en temps de paix comme en termes de guerre. Je l'approuvais en hochant la tête et j'allais même le féliciter et lui dire à quel point il nous représentait tous en parlant de la sorte.

Initiatives ministérielles

Mais, soudainement, il a changé de ton pour attaquer de façon particulièrement agressive et virulente le député de Sackville—Eastern Shore, qui n'est pas ici pour se défendre et qui, permettez-moi de le dire, en a fait davantage pour les anciens combattants et pour les militaires que tout ce que j'ai pu voir ici à la Chambre, où je siége depuis dix ans.

Je laisse le soin aux Canadiens d'en juger, mais j'ai trouvé ce spectacle à la fois malheureux et cocasse. J'ai cru durant quelques instants que le ministre des Anciens Combattants allait être à la hauteur des circonstances. Cependant, il a fait preuve de la pire bassesse en se lançant dans une diatribe contre un homme qui s'est porté à la défense du Programme pour l'autonomie des anciens combattants et des veuves qui avaient été laissées pour compte. Il s'est fait le défenseur d'enfants qui ne bénéficient pas des traitements qui leur sont nécessaires, eux qui ont été traumatisés par la mort ou les blessures de membres de leur famille qui sont absents ou qui sont de retour.

Il est aussi l'homme qui s'est porté à la défense des victimes de l'agent orange. J'en aurais long à dire, mais je vais laisser le soin aux Canadiens, en observateurs avisés, de tirer leurs propres conclusions en les fondant sur les faits et non pas sur la diatribe renversante à laquelle nous venons d'avoir droit et qui sera dûment consignée au procès verbal.

J'étais à l'écoute cet après-midi lorsque le ministre des Anciens Combattants a formulé certaines déclarations à l'emporte-pièce qui étaient tout à fait erronées et témoignaient d'un manque de respect déplorable. Je ne sais trop comment ces députés peuvent réussir à élever le débat et à le rendre respectueux, mais je dois dire que le député m'a piquée à vif. Selon lui, les néo-démocrates ne se soucient aucunement de nos soldats et ne se sont jamais souciés des militaires. A-t-il dit qu'ils ne s'en soucieraient pas davantage à l'avenir? Je ne le sais pas, mais je suis convaincue que c'est aussi ce qu'il pensait.

Les propos du ministre m'ont fait revenir à mon bureau brièvement cet après-midi pour retirer de la tablette un document que je songeais depuis un certain à examiner. Il s'agit d'une publication intitulée *Marching Home to What?*, produite par le parti qui a précédé le Nouveau Parti démocratique, soit le CCF, et qui présente le programme post-guerre pour les militaires qui ont combattu au nom du Canada.

Le ministre a touché une corde sensible non seulement parce que je suis terriblement partisane, mais aussi parce que mon père est l'un des deux auteurs de ce rapport. Il travaillait sur la Colline du Parlement à titre de chercheur pour le caucus du CCF lorsque le Canada est entré en guerre; il est entré dans l'aviation. Pendant la guerre, il n'a jamais cessé de travailler sur la question de l'appui à nos militaires. Après la guerre, il est revenu travailler au programme post-guerre pour les militaires canadiens.

Il me semble que ce genre d'attaques irréfléchies ne sert pas très bien nos troupes et ne fait rien pour honorer la Chambre.

Ceci dit, ces propos m'ont ramenée à l'un des pires moments, en fait les pires heures, que j'ai passés au cours des dix années où j'ai eu le privilège de siéger à la Chambre des communes. Cela s'est passé en mai 2006, deux jours après mon retour d'un voyage en Afghanistan, que j'ai eu le grand privilège de faire. Je suis également reconnaissante d'avoir eu cette occasion.

● (2000)

À mon grand désarroi, le ministre de la Défense nationale, que nous avons accompagné en Afghanistan, a passé sous silence le fait que le gouvernement présenterait à la dernière minute une motion visant à prolonger pendant deux années de plus cette mission, qui

soulevait déjà beaucoup de préoccupations. Cette attitude nous a vraiment pris par surprise et a court-circuité tout débat significatif.

Le gouvernement a adopté un comportement qui n'a jamais cessé, c'est-à-dire les insultes et autres allégations selon lesquelles nous voudrions nous défilier. Tout cela au lieu de tenir un débat respectueux qui rendrait hommage à nos soldats, ceux qui nous ont quittés, ceux qui servent actuellement et les anciens combattants qui suivent la situation avec beaucoup d'attention et d'inquiétude.

Je ne suis pas surprise du tout que les conservateurs et les libéraux aient conclu une entente bipartite à propos de la motion. Ils ont le droit. La Chambre doit respecter cela si tel est leur point de vue. Cependant, ce qui est regrettable, c'est que nous n'avons pas beaucoup de preuves que cette entente bipartite, au sujet de laquelle nous allons voter, a tenu compte du point de vue des Canadiens.

Tout indique que les Canadiens craignent de plus en plus que la mission anti-insurrectionnelle à Kandahar empire un grand nombre de problèmes graves. Nous avons entendu les statistiques tout à l'heure. Le chef de mon parti s'est exprimé de manière très éloquente à cet égard cet après-midi, de même que la porte-parole du NPD en matière de défense. Mon chef a fait ressortir les faits et les chiffres liés à notre contribution. Ce n'est pas que nos soldats ne répondent pas à nos attentes. Je suis d'accord avec ceux qui ont déclaré pendant le débat que nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur les meilleurs soldats au monde, qui nous servent avec honneur, distinction et beaucoup de compétence. Toutefois, on les a affectés à une mission bancale qui est en train d'échouer.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi les conservateurs et les libéraux fulminent contre les pays qui refusent d'envoyer des soldats supplémentaires, par l'entremise de l'OTAN, pour prendre en main la mission anti-insurrectionnelle à Kandahar. Ils savent très bien pourquoi il n'y a pas davantage de pays qui envoient leurs militaires participer à cette mission. Ce n'est pas parce que ce sont des poules mouillées ou des lâches. C'est parce qu'ils estiment que la mission est bancale. Beaucoup de ces pays servent dans d'autres régions de l'Afghanistan et obtiennent des résultats très positifs.

Je signale respectueusement que j'ai assisté cet après-midi à une séance d'information détaillée donnée par des représentants de l'ACDI, que j'ai trouvée fort intéressante. Je ne doute pas que beaucoup des résultats positifs obtenus dans les autres régions de l'Afghanistan — et dont les représentants ont fait état — sont très bien documentés et étayés. Ces résultats sont attribuables à une approche fondamentalement différente dans ces régions.

Mon collègue vient de dire à quel point il est important de mettre en oeuvre un processus exhaustif de consolidation de la paix qui serait de nature régionale. Je n'arrive pas à croire que le ministre des Anciens Combattants ait appelé le leader de mon parti « Jack le taliban » cet après-midi. C'est on ne peut plus navrant, surtout lorsqu'on sait qu'après son discours, lors de son passage à la Chambre, le président Karzaï a discuté avec les députés et a dit qu'il fallait mettre en place un processus exhaustif de consolidation de la paix. C'était il y a presque deux ans.

Initiatives ministérielles

En ce qui concerne le développement, l'amendement que nous avons présenté repose sur le principe que pour consolider la paix en Afghanistan, il faudra déployer de véritables initiatives de développement et comprendre qu'il faut se préoccuper des intérêts du peuple afghan, et non de l'opinion des électeurs canadiens lorsqu'on s'interroge à savoir s'il faut accroître la visibilité des projets canadiens en Afghanistan. Le peuple afghan s'en portera-t-il mieux? Non. Espère-t-on gagner des votes? Ce type de discussion n'est pas digne du Parlement.

• (2005)

Même si rien n'indique que les autres partis sont prêts à appuyer nos amendements, je demande aux Canadiens d'y réfléchir attentivement et de comprendre qu'ils créeraient un terrain beaucoup plus propice à la consolidation de la paix en Afghanistan, ce qui est censé être notre objectif.

• (2010)

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je suis toujours ébahi lorsque la députée et ses collègues du NPD se permettent de dénigrer n'importe quel autre député lorsqu'ils posent des questions ou font des observations, mais qu'ils montent sur leurs grands chevaux chaque fois que quelqu'un ose faire le moindre petit commentaire qui les contrarie. Ils disent ce qu'ils veulent, mais refusent que les autres agissent comme eux.

Ce que je trouve encore plus troublant et contradictoire, c'est qu'ils laissent entendre que la paix va tomber du ciel en Afghanistan, que le développement va s'accroître, que nous allons bâtir plus d'écoles et de routes et que de nouveaux programmes vont apparaître sans l'aide des troupes chargées du maintien de la sécurité. C'est pour cela que je trouve que le NPD est complètement déconnecté, voire désillusionné.

Quant au fait que la députée s'offusque des commentaires du ministre des Anciens Combattants, elle devrait consulter le compte rendu. La vérité fait mal. Le bilan des 10 dernières années de la députée et de son parti en ce qui a trait aux votes relatifs aux militaires et aux anciens combattants est assez éloquent.

Le NPD a rejeté les demandes budgétaires du gouvernement actuel et du gouvernement précédent. Il a refusé d'appuyer les mesures d'exécution budgétaires qui auraient fourni un complément d'aide et de soutien et l'équipement nécessaire, dans certains cas, aux militaires et aux anciens combattants.

Je trouve bizarre d'entendre constamment la députée exprimer autant d'indignation à l'endroit de tous ceux qui défendent une position contraire. Parallèlement, quand quelqu'un critique toute position adoptée par le NPD ou signale des contradictions évidentes, des problèmes incontournables et l'incapacité de voir ce qui s'impose dans la réalité, cela est perçu comme une attaque personnelle. Les néo-démocrates trouvent scandaleux, ahurissant et épouvantable que quiconque puisse soulever de telles questions au sujet de leur position.

La réalité, c'est qu'en Afghanistan aujourd'hui, la sécurité est nécessaire pour le genre de panacée idéale qui devrait surgir comme par enchantement selon le NDP. Voilà la réalité.

La députée s'est rendue sur place et elle a vu de ses propres yeux ce qui se passe dans ce pays, ce qui est tout à son honneur. Il est donc encore plus déconcertant qu'à son retour elle contredise ce qu'elle a vu de ses propres yeux, soit que la sécurité assurée par les Forces canadiennes en Afghanistan fait partie intégrante du développement et du genre de travail qu'elle préconise elle-même.

J'ignore comment elle peut expliquer cela. Comment peut-elle en toute logique faire valoir que ces choses peuvent se produire en l'absence des Forces canadiennes et des militaires des autres pays?

Ensuite, elle a l'audace de prendre la parole et de laisser entendre qu'elle parle au nom de toute la communauté internationale et que si cette dernière ne va pas à Kandahar, c'est qu'elle est arrivée à la même conclusion — qui n'a rien à voir avec la réalité — selon laquelle elle ne croit pas que la mission connaît du succès.

La députée ne parle très certainement pas en mon nom ni au nom du gouvernement et je ne crois pas que les autres pays voudraient que le NPD parle en leur nom également.

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, j'ai attendu en vain qu'une question soit posée à la fin de ce long sermon.

• (2015)

L'hon. Peter MacKay: C'est une période réservée aux questions et aux observations.

Mme Alexa McDonough: Après avoir entendu les insultes que le ministre hurlait, je croyais encore qu'une question viendrait.

L'hon. Peter MacKay: La période est prévue aussi bien pour les observations que pour les questions.

M. Paul Dewar: Il sait tout.

Mme Alexa McDonough: Je suis désolée, mais je ne suis pas prête à prendre part à ce genre d'échanges. Toutefois, je dirais...

L'hon. Peter MacKay: Ce n'est pas à vous que je parlais.

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, ai-je la parole ou bien le ministre de la Défense nationale a-t-il carte blanche pour crier au point où je ne peux même plus m'entendre penser?

Le Président: La députée de Halifax était en train de parler...

Mme Alexa McDonough: En fait, monsieur le Président, j'espérais que vous rappelleriez à l'ordre le ministre de la Défense nationale, parce que je ne pouvais même pas m'entendre penser. Il me hurlait ses insultes alors que j'essayais de parler. Je l'avais pourtant écouté parler avec courtoisie, sans jamais l'interrompre.

Simplement pour la forme, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale puisqu'il ne m'a pas donné l'occasion de répondre à aucune question de sa part.

Selon le ministre, comment allons-nous prendre le chemin de la paix si nous mettons pratiquement toutes nos ressources dans une mission contre-insurrectionnelle qui fait de plus en plus de victimes parmi les civils, qui détruit des infrastructures, qui prive les gens de leurs habitations, de leurs terres et de leurs gagne-pain et qui entraîne une grave augmentation des problèmes de sécurité affligeant la population?

Initiatives ministérielles

Je n'entends pas un mot sortir de la bouche du ministre de la Défense nationale sur l'importance d'une démarche globale axée sur la paix à laquelle participeraient les acteurs de la région. Pourtant, tous les gens qui sont bien au courant de ce qui se passe là-bas et qui donnent leur opinion à ce sujet disent qu'une telle démarche aurait dû être entreprise il y a longtemps, car elle est essentielle pour établir une paix durable en Afghanistan.

Je suis désolée qu'aucune question ne m'ait été posée, mais je saisis l'occasion pour insister sur l'importance absolue de ce qui est souligné dans les amendements que nous avons soumis à la Chambre, amendements qui visent un effort diplomatique préparant le terrain en vue d'une solution approuvée par les Nations Unies. C'est la seule voie possible pour obtenir une paix durable.

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le Président, il y a six longues années, notre pays s'est joint à un effort international pour aller en Afghanistan. Nous nous sommes embarqués dans une mission dirigée par l'OTAN et appuyée par l'ONU. Notre objectif consistait à éliminer Al-Qaïda, qui utilisait l'Afghanistan comme une base de formation au moment des événements du 11 septembre. Nous sommes également allés là-bas pour éliminer les talibans.

Nous ne sommes pas allés là-bas pour rendre l'Afghanistan plus sécuritaire pour les Afghans. Nous ne sommes pas allés là-bas pour sauver des vies afghanes, comme certains d'entre nous aimeraient l'avoir fait. Si nous étions allés là-bas par pur altruisme, nous serions allés dans d'autres pays, tels que la République démocratique du Congo, où chaque mois, sans exception, 32 000 personnes meurent de causes évitables, et où cinq millions de personnes sont mortes dans le cadre du plus grand génocide depuis la Seconde Guerre mondiale.

Nous sommes allés en Afghanistan pour nos propres intérêts. Comme les députés l'ont dit aujourd'hui, nos militaires agissent courageusement et d'une manière qui nous rend tous fiers. Je peux dire en notre nom à tous ici que nous leur sommes reconnaissants de leurs sacrifices et de leur courage. Nous honorons leur bravoure. À la Chambre des communes, nous leur disons qu'ils sont les meilleurs Canadiens qui soient.

Notre tâche ici consiste évidemment à tenir ce débat, afin de veiller à ce que les conditions nécessaires pour assurer le succès de cette mission soient présentes, afin de s'assurer que l'on met en place ces conditions. En agissant ainsi, nous appuyons véritablement nos troupes.

Quel est notre objectif? Nous voulons faire en sorte que les Afghans soient en mesure d'assurer eux-mêmes leur sécurité. Nous voulons leur permettre de mettre en place les quatre piliers de la sécurité afghane, c'est-à-dire: la police afghane, l'armée afghane, le système correctionnel et le système judiciaire. Ces quatre piliers, qui nécessitent un personnel rémunéré, équipé et formé, sont absolument essentiels si l'on veut que les Afghans puissent assurer leur propre sécurité, qu'ils puissent avoir le même genre de sécurité que celui dont nous jouissons ici, dans ce pays que nous aimons tant.

Si nous n'assurons pas la sécurité, si nous ne permettons pas au peuple afghan de bâtir ces quatre piliers, nous aurons une situation que l'on pourrait comparer à une chaise qui n'aurait pas quatre pattes. La chaise tomberait, ou ne serait pas solide. Notre tâche consiste donc à faire en sorte que les Afghans aient ces quatre piliers pour assurer leur propre sécurité.

Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Scarborough-Centre.

Nous avons passé beaucoup de temps avec l'armée afghane, mais nous avons négligé la police afghane, le service correctionnel et le système judiciaire, et nous le faisons à nos risques et périls.

Nous proposons que le gouvernement se présente à Bucarest avec la demande portant que l'OTAN dispense le financement, la formation et l'équipement nécessaires à ces quatre volets ou piliers de la sécurité afghane. Si nous faisons cela, et si nous établissons des objectifs, des échéanciers et des lignes directrices, les Afghans, les Canadiens, nos forces armées et nos alliés connaîtront tous nos objectifs. Ce qui est important aussi c'est que les Afghans comprendront très clairement à quel moment nous allons quitter leur pays. À mesure que le nombre d'intervenants afghans augmentera, le nombre de nos soldats pourra diminuer. Ainsi, les Afghans sauront que nous ne sommes pas chez eux pour occuper leur territoire, mais bien pour les aider à prendre leur destinée en main.

Il faut s'occuper de ces quatre piliers. Le premier ministre devrait amener cette proposition à Bucarest. Je suis convaincu que nos alliés trouveraient que cette solution est sage. Si nous ne faisons pas cela, nous nous retrouverons avec une obligation sans fin, ce qui serait irresponsable.

Deuxièmement, il faut s'occuper des répercussions politiques. Une chose ne s'est pas produite au début. La tribu dominante en Afghanistan est constituée de Pachtounes et regroupe en fait plusieurs tribus et sous-tribus. Au cours des 300 ans d'histoire de l'Afghanistan, les Pachtounes ont traditionnellement été les dirigeants du pays. Ils ont dominé. Même si M. Karzaï est un Pachtoune, il n'est pas considéré comme un vrai membre de la tribu, et ce pour plusieurs raisons. Les Pachtounes ne vont pas tolérer le gouvernement dominé par les Tadjikes qu'ils avaient. C'est pourquoi ils ont pris les armes.

Le but recherché est d'arriver à concilier tout cela dans un pays qui est, depuis des décennies, sous l'emprise du féodalisme, du tribalisme et de la guerre. Notre tâche consiste à favoriser un genre de réconciliation tribale entre les Tadjikes, les Hazaras, les Pachtounes et les autres. En procédant de la sorte, on donnera une chance à l'établissement de la paix, mais si nous manquons notre coup, il n'y aura pas de paix en Afghanistan.

● (2020)

Troisièmement, M. Karzaï a refusé que Paddy Ashdown agisse à titre de haut-représentant. C'est une erreur. En l'absence d'un haut-représentant capable de coordonner les activités sur le terrain et, pour parler franchement, d'amener les diverses parties à cesser de se quereller et à faire des efforts raisonnables, la corruption qui ronge le gouvernement afghan comme un cancer persistera, minant continuellement les efforts déployés par la communauté internationale.

Nous ne gagnerons jamais, la population afghane ne gagnera jamais et l'Afghanistan ne connaîtra jamais la sécurité tant que des forces extérieures n'arriveront pas à travailler avec M. Karzaï et à, disons-le, adopter la ligne dure à l'égard de la corruption qui rend impossible toute collaboration avec ce pays et qui nous empêche tous d'aider la population à connaître la sécurité à laquelle elle aspire.

Initiatives ministérielles

Quatrièmement, il y a la question du pavot. On pourrait peut-être envisager un programme limité de remplacement de la culture dans le cadre duquel l'opium servirait plutôt à la production légale de narcotiques, mais à très petite échelle. Une autre culture de remplacement à envisager est celle de l'artémisinine, médicament de choix pour le traitement de la malaria, car cette plante pousse dans le même genre de sol que le pavot. Dans certains cas, des champs de pavots pourraient être transplantés ailleurs pour céder la place à l'artémisinine.

Cependant, la réalité sur le terrain est très différente. Elle est brutale. Que peut faire un agriculteur lorsque les seigneurs de la guerre viennent à lui, lui braquent une arme sur la tempe et lui dise qu'il doit cultiver du pavot sans quoi ses femmes seront violées, sa maison brûlée et lui tué? Il cultivera du pavot. C'est la réalité brutale sur le terrain parce qu'il n'y a aucune sécurité d'assurée dans de vastes régions du pays.

C'est dans notre propre cour que nous devons agir. À moins d'avoir une stratégie pour juguler la demande, de réduire la demande dans notre pays et en Occident, il y aura toujours une production de drogues illégales. Nous n'avons pas voulu accepter le travail très intelligent que font M. Julio Montaner et d'autres personnes au centre d'excellence de Vancouver et d'autres personnes encore, ailleurs au pays, qui proposent des stratégies intelligentes et efficaces pour réduire la consommation de drogues et atténuer les méfaits causés par ces substances.

À moins que le gouvernement ne soit capable de travailler d'arrache-pied avec les provinces à la mise en oeuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la drogue, il y aura toujours des gens au Canada qui achèteront de l'héroïne et d'autres drogues. Ceux qui achètent de l'héroïne mettent de l'argent entre les mains des insurgés qui tuent nos soldats. Je leur dis donc: félicitations, achetez de l'héroïne et appuyez le meurtre de nos soldats.

Nous avons donc la responsabilité d'adopter une stratégie de réduction de la demande de drogue au Canada même. Peu importe ce qu'en pensent les États-Unis, nous devons le faire. C'est notre responsabilité. Nous le devons à nos troupes.

L'autre grande question, c'est évidemment l'aide internationale. C'est la pagaille en Afghanistan. Des groupes se bousculent les uns les autres en tentant de prodiguer des soins, mais nous avons finalement un régime d'aide internationale très inefficace. Nous le savons. Nous l'avons entendu dire.

Que pouvons-nous faire pour corriger la situation? Reprenons une partie du mandat de l'ONUSIDA, celle sur l'approche des trois 1: 1 mécanisme de mise en oeuvre, 1 cadre d'intervention et 1 mécanisme de surveillance. En utilisant cette approche des trois 1, nous rationaliserons le système et pourrons avoir une stratégie efficace d'aide et de développement international sur le terrain en Afghanistan.

Nous devons aussi emprunter à des groupes comme le Peace Dividend Trust, qui s'assure très efficacement et intelligemment que l'argent envoyé en Afghanistan n'est pas remis aux travailleurs et aux entrepreneurs internationaux, mais plutôt que cet argent sert au renforcement des capacités à l'intérieur de l'Afghanistan, par des Afghans et pour l'Afghanistan. En faisant cela, on peut assurer la sécurité et le développement durables à long terme dont le pays a besoin. Faire cela est en notre pouvoir.

Je vois que mon temps de parole est écoulé. Je vais donc terminer en disant que, en fin de compte, notre objectif est de communiquer à nos soldats, à la population et au peuple afghan quelques solutions très réalistes. Nous devons aussi avoir des attentes réalistes.

L'Afghanistan, ce n'est pas la république démocratique de l'Afghanistan, mais la république islamique de l'Afghanistan, et, si certains peuvent souhaiter transformer l'Afghanistan en une pâle réplique de notre pays, cela ne va pas se produire.

Quoi que nous fassions, cela doit correspondre à ce que le peuple afghan veut. Ce doit être ce que veut la population afghane. Cela doit correspondre à ses buts et à ses objectifs et cela doit pouvoir durer, à défaut de quoi, ce sera une guerre sans fin.

Enfin, il y a confusion chez certains au sujet des différences entre les insurgés, les talibans et Al-Qaïda. Ce sont des groupes très différents. Par ailleurs, les talibans ne constituent pas une structure monolithique.

● (2025)

Il nous incombe de fournir une suite de solutions efficaces pour nos soldats et pour le peuple afghan. J'espère que le gouvernement écoute ce que notre parti et les autres partis apportent au débat qui a lieu ce soir. Nous offrons des solutions efficaces, que le gouvernement peut proposer à Bucarest, plus particulièrement l'approche des quatre piliers, qui est essentielle à la réussite à long terme, en Afghanistan, des Afghans pour leur nation.

L'hon. Maurizio Bevilacqua (Vaughan, Lib.): Monsieur le Président, comme mon collègue l'a dit dans son intervention, il est clair que de ce côté-ci de la Chambre, nous accueillons favorablement le débat sur la nouvelle motion du gouvernement concernant l'Afghanistan.

Nous sommes heureux que le gouvernement ait décidé de s'inspirer de la motion libérale présentée il y a deux semaines pour rédiger cette nouvelle motion. Je ne dis pas cela pour des raisons partisans, mais pour montrer que, à l'égard de questions comme celle-ci, il faut collaborer.

La nouvelle motion est axée sur les principes suivants: la mission doit changer, elle doit prendre fin et elle doit aller bien au-delà d'une orientation exclusivement militaire. Voilà des principes que le Parti libéral prône depuis un an déjà.

De plus, dans cette motion, le gouvernement reconnaît que la mission doit changer. Il utilise la description que le Parti libéral a donnée de la mission après février 2009. La mission changera d'orientation et sera axée sur la formation, la sécurité et la reconstruction. Par surcroît, le gouvernement a accepté aujourd'hui le fait que la mission doit prendre fin. La motion prévoit juillet 2011 comme date ferme de fin de la mission du Canada à Kandahar.

Le gouvernement conservateur a également admis que notre présence en Afghanistan ne doit pas se limiter à l'aspect militaire. Des engagements clés en matière de développement et de diplomatie, absents de la motion initiale du gouvernement, ont été directement repris de la motion libérale.

J'aimerais donner à mon collègue l'occasion de nous en dire plus long sur certaines des réponses que nous devons obtenir du gouvernement pour être en mesure d'appuyer cette nouvelle motion.

L'hon. Keith Martin: Monsieur le Président, la question que pose mon collègue sur cet enjeu extrêmement important reflète bien sa capacité d'anticipation.

Je traiterai tout d'abord du premier aspect. Nous devons faire preuve de réalisme par rapport à nos objectifs dans le contexte où nous nous situons. Il s'agit d'un pays islamique, d'un pays accablé par le pouvoir féodal et la corruption, d'un pays où la guerre a sévi durant des décennies et dont la population a été traumatisée. En effet, de nombreux Afghans n'ont jamais connu la paix.

Initiatives ministérielles

Mon collègue a parlé d'une échéance. Nous devons concilier une telle échéance aux objectifs liés aux quatre piliers de la sécurité en Afghanistan. Avec nos alliés, nous devons faire en sorte que les forces policières, l'armée, les services correctionnels et la magistrature de l'Afghanistan soient dotés d'effectifs formés, équipés et rémunérés.

Nous savons que les policiers afghans recevaient à un moment donné 40 \$ par mois. Leur rémunération est passée à 70 \$ et atteint même peut-être 100 \$. Cependant, si les gens ne sont pas assez bien rémunérés pour nourrir leur famille, on peut se demander ce qu'ils feront de l'AK-47 dont ils disposent. Leurs choix sont restreints et ils sont terribles. J'arrive à peine à croire que le gouvernement et nos alliés ne se soient pas encore souciés de cette question.

Je trouve consternant qu'en 2006, faisant totalement fi de leur responsabilité comme gouvernement, les conservateurs n'aient accordé que deux jours à la Chambre pour déterminer si la mission serait prolongée de deux ans. Il s'est agi d'un geste politique tout à fait irresponsable.

Le gouvernement ne nous avait pas donné l'occasion de proposer des solutions constructives comme nous l'avons fait ici aujourd'hui en parlant des objectifs, des quatre piliers de la sécurité de l'Afghanistan, de la réconciliation qui doit avoir lieu entre les acteurs politiques en Afghanistan et de la manière de résoudre l'insurrection soutenue de l'extérieur, ce qui implique l'intégration au processus d'un groupe de travail régional où participeraient le Pakistan, l'Inde, l'Iran et la CEI pour freiner l'insurrection qui est en train de détruire l'Afghanistan.

Le gouvernement ne nous en avait pas donné l'occasion. Nous avons donc pu constater les erreurs des deux dernières années, qui ont beaucoup nui à nos soldats, à la population canadienne et, ce qui est pire, à la population de l'Afghanistan.

Le gouvernement doit s'ouvrir à ces solutions. Il doit travailler avec nous et les proposer à Bucarest. Je dirais même que, avant la rencontre de Bucarest, le gouvernement doit communiquer avec nos alliés et les sensibiliser à ces idées. Si nous sommes en mesure de les faire valoir à nos alliés avant de nous rendre à Bucarest, nous serons en mesure de présenter un front uni et très ferme et de proposer un plan efficace pour relever les défis qui nous attendent.

● (2030)

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'Esquimalt—Juan de Fuca de partager avec moi le temps qui lui est alloué et de me donner ainsi l'occasion d'ajouter ma voix dans ce débat important.

Je suis heureux que le député ait aussi parlé du manque de temps dont ce débat a fait l'objet lorsqu'il a été lancé il y a quelques années. À l'époque, comme les députés ne l'auront pas oublié, le gouvernement était minoritaire et le peu de temps que nous avons eu ne nous a pas permis de trouver de meilleures solutions. Nous avons un autre gouvernement minoritaire et nous demandons du temps pour discuter de cette question. Pourquoi? Parce que nous demandons à nos militaires de risquer leur vie et, nous l'espérons, de contribuer à établir la paix et la sécurité et à développer la région de Kandahar, une région extrêmement défavorisée, en Afghanistan.

J'ai suivi le débat toute la journée et certains des commentaires que j'ai entendus m'ont attristé.

D'abord, je précise que je parle au nom de tous les députés de la Chambre lorsque je dis que nos interventions dans cet endroit ne visent aucunement à dresser nos militaires contre le parti A ou le parti B. Le débat est apolitique, il n'a qu'un but, la recherche de la

bonne décision à prendre. Je vais donc rappeler aux Canadiens certaines paroles que le premier ministre a prononcées dans le passé. En fait, il a utilisé les mots de George Bush lorsqu'il a dit: « Nous n'allons pas nous défilier. » Cela n'a rien à voir. Le gouvernement n'a pas dit cela, les députés ne l'ont pas dit, les Canadiens non plus et nos militaires non plus. Nous tentons simplement de définir les règles d'engagement en vue d'un dénouement réussi. Je tenais à apporter cette précision.

Au cours de la dernière législature, j'ai eu le privilège de présider le Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants, dont je suis actuellement le vice-président. J'ai eu l'occasion, et je suis persuadé que la plupart de mes collègues auraient aimé être à ma place, d'entendre un grand nombre de personnes qui sont venues témoigner devant notre comité, dont d'anciens militaires, des universitaires, des représentants d'organismes reconnus et d'ONG diverses, des militaires en fonction, ainsi que l'ancien ministre de la Défense. Nous avons recueilli les commentaires de tous ces gens.

Les députés écoutent également leurs électeurs. Vendredi dernier, j'ai rencontré un groupe d'Afghans qui m'ont dit « Vous ne savez pas réellement ce qui se passe là-bas. J'ai également entendu plusieurs autres commentaires dont je vous parlerai tout à l'heure.

Le rapport Manley renferme de bons commentaires. Au cours du présent débat, je voudrais également faire savoir aux Canadiens que les membres du Comité de la défense nationale ont travaillé très fort pour préparer le rapport contenant 12 recommandations qui a été déposé en juin dernier. Nous avions également prévu une 13^e recommandation, mais nous n'avons malheureusement pas pu l'inclure dans le rapport. Je vais vous expliquer pourquoi. Elle portait sur un point dont tout le monde parle, c'est-à-dire la formation, la formation et encore la formation.

Nous avons recommandé une plus grande participation du Canada à cet égard, afin de nous assurer que les Afghans aient la formation nécessaire pour assurer la sécurité, maintenir l'ordre et tout le reste. Les chercheurs nous sont revenus en disant « Il n'y a aucune preuve à l'appui de la recommandation telle qu'elle est formulée. Le programme actuel de la police nationale afghane relève de la responsabilité des États-Unis et de l'Allemagne et il coûte un milliard de dollars. »

De quoi s'agit-il alors? Nous parlons de formation, de formation et encore de formation. Si nous voulons réellement régler un problème, nous devons regarder la réalité en face. Les forces canadiennes ne fournissent que sept ou huit policiers pour aider à la formation de la police militaire et de la police nationale afghane, seulement dans la région de Kandahar. Je le souligne à l'intention des gens qui s'intéressent à cette question des plus importantes.

● (2035)

Le ministre de la Défense nationale s'est rendu à la récente réunion, et les Français lui ont promis qu'ils enverraient 700 soldats. Cette promesse n'a pas été tenue.

Ce qui me préoccupe dans le rapport Manley, ce sont les 1 000 soldats supplémentaires. J'espère que cela ne comprend pas les 2 500 soldats que les États-Unis enverront pour une période de sept ou huit mois. Un de leurs militaires haut gradés a dit il y a quelques semaines lors d'une conférence de presse aux États-Unis qu'on avait besoin de 400 000 soldats.

Initiatives ministérielles

Des témoins nous ont dit que, jusqu'à présent, il y a entre 50 000 et 51 000 soldats là-bas, et nous en avons formé entre 49 000 et 50 000. Le problème que nous avons est celui que mon collègue a signalé plus tôt en ce qui a trait aux zones de culture du pavot.

M. Siddiqui a écrit dans le *Toronto Star* il y a quelques semaines que c'est là où se trouve le problème. Les organisations payent un agriculteur, un agent de sécurité ou un agent de police 50 \$, 60 \$ ou 100 \$ par mois alors que les barons de la drogue les payent 300 \$, 500 \$ ou 600 \$ par mois. Pendant la journée, ils agissent comme agents de police et, le soir, ils vendent de la drogue. Ils font des centaines de millions de dollars qu'ils utilisent ensuite pour appuyer leurs activités d'insurgés. Nous nuisons à nos propres intérêts. Nous ne faisons pas de progrès.

Mon collègue d'Esquimalt—Juan de Fuca a frappé en plein dans le mille. Nous savons quel est le problème. Pourquoi ne mettons-nous pas l'accent sur les zones de culture du pavot? Le député parle d'un système féodal. Nous le comprenons. Comment convaincre les gens d'abandonner ce système? En les faisant participer, en assurant leur sécurité et en assurant le développement, mais plus particulièrement la sécurité, afin que la vie de l'agriculteur ne soit pas en danger.

J'ai une autre inquiétude en ce qui concerne les frontières. J'ai lu un grand titre: « Les talibans concluent une trêve avec le Pakistan ». À mon avis, le président du Pakistan, M. Musharraf, a besoin d'être remis à sa place. Il doit se secouer un peu ou abandonner la partie. Je me souviens que, lorsque les conservateurs étaient dans l'opposition, ils ont dit qu'ils ne négocieraient jamais avec ce genre de personnes. Aujourd'hui, nous ne voulons pas traiter avec elles, mais les gens que nous tentons de protéger traitent avec elles dans notre dos tandis que nos soldats sont en danger. Je trouve cela inacceptable et je suis convaincu que tous les Canadiens sont du même avis.

Des témoins nous racontent ce qui se passe en Afghanistan. Dans un article paru récemment, le lieutenant-général Michel Gauthier affirme que nous faisons des progrès et que les embuscades des insurgés sont tombées dans quatre des dix-sept districts de Kandahar. Cependant, plus loin dans l'article, on peut lire que le major-général Marc Lessard, nouveau commandant de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, estime que les incidents violents ont augmenté de 50 p. 100. Qui pouvons-nous croire réellement?

Permettez-moi de résumer. En ce qui concerne l'OTAN, je demanderais au ministre, lorsqu'il sera à Bucarest, de faire un effort et de faire entendre le point de vue du Canada. Le président du comité militaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, le général Henault, ancien chef d'état-major de la Défense du Canada, a témoigné devant notre comité. La question que je lui ai posée figure dans le compte rendu. Je lui ai demandé s'il se préparait pour 2009 étant donné que c'était la date convenue. J'ai dû m'y prendre par trois fois avant qu'il me dise qu'il se préparait.

Nous ne croyons pas l'argument selon lequel, à court préavis, il est impossible de remplacer les soldats. C'est de la foutaise. Je veux que tout le monde sache que l'OTAN ne réagit pas du jour au lendemain. Elle le fait s'il s'agit d'une urgence, mais elle savait que nous quitterions en 2009 et elle s'y préparait.

● (2040)

Je termine en disant à tous les partenaires de l'OTAN qu'en tant que membres de l'organisation, ils devraient participer de manière égale. Nous avons mentionné tout à l'heure le conflit en Corée. Collaborons ensemble. Ce n'est pas seulement au Canada à encaisser les coups. Faisons une rotation. Si un pays veut être membre de l'organisation, il doit en assumer les responsabilités.

[Français]

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de mon collègue avec lequel je siège au Comité permanent de la défense nationale. Il amène souvent des points de vue éclairés sur la suite des choses.

Je voudrais quand même lui rappeler qu'en 2001, lorsque le gouvernement précédent a entamé la mission, il n'y a eu aucune consultation du Parlement ni aucun débat, contrairement à l'approche conservatrice selon laquelle il est important que les militaires déployés outre-mer soient appuyés par le Parlement. C'est la raison pour laquelle nous en sommes à notre troisième débat en moins de deux ans, un débat qu'on souhaite le plus éclairé et le plus ouvert possible. De la même façon, on souhaitait aussi que le rapport Manley soit débattu au Comité permanent de la défense nationale. Malheureusement, l'opposition a refusé d'inviter les personnes concernées au comité.

Mon collègue a mentionné un aspect important de la gouvernance: il faut s'assurer que notre partenaire afghan élimine la corruption de son appareil administratif. Il a mentionné également tout le défi que représentent la stabilité régionale et la non-étanchéité des frontières.

Cependant, il est clairement conscient que notre premier ministre fera entendre à Bucarest deux demandes très claires, et il a déjà commencé à le faire: il faut des troupes additionnelles à Kandahar ainsi que des équipements additionnels, notamment des hélicoptères, pour que nos militaires puissent se déplacer en toute sécurité dans les zones où il y a du grabuge.

Étant donné que les demandes seront claires à Bucarest, comment se fait-il finalement que mon collègue d'en face ait joué sur ces dates? Qu'est-ce qui a amené son parti à rejoindre notre position voulant que ce n'est pas nécessairement aux parlementaires de déterminer comment les choses évoluent sur le terrain, mais qu'on doit aussi procéder en fonction de l'évolution sur le terrain?

J'aimerais donc savoir comment les libéraux en sont parvenus à se rallier à la position du gouvernement sur la poursuite de la mission en Afghanistan.

● (2045)

[Traduction]

M. John Cannis: Monsieur le Président, le député a posé plusieurs questions. Premièrement, quand le Canada est allé en Afghanistan, nous avons adopté la politique des trois D, à savoir le développement, la diplomatie et la défense. C'est une décision que nous avons prise étant donné les circonstances. Nous avons appris en cours de route. Nous avons eu un débat qui a été forcé par l'opposition à l'époque. Aujourd'hui, c'est plus complexe. À mesure que le temps passe, le débat s'améliore.

J'ai entendu des militaires, plus récemment le chef du commandement de la défense des États-Unis, dire que l'ajout de 1 000 soldats ne sera pas suffisant. Il a parlé de 400 000 soldats. Nous nous leurrions lorsque nous disons qu'ajouter 1 000 soldats réglerait le problème.

Initiatives ministérielles

Deuxièmement, je dois dire que nous avons eu un échange constructif à la réunion du comité et c'est pourquoi nous irons de l'avant de manière positive. C'est aussi pourquoi je suis un peu contrarié. Quand il faisait partie de l'opposition, le premier ministre actuel a affirmé qu'il aurait recours aux comités et au processus parlementaire. Les comités ont présenté le rapport. Il a participé au processus. Qu'est-ce que le premier ministre a fait? Il a jeté le rapport. Cela ne comptait pas. Il est passé par des voies indépendantes.

Si les choses se déroulent comme cela, nous devrions tous rester à la maison et ne pas prendre la peine de se rendre aux réunions de comité. Nous ne devrions pas prendre le temps d'écouter les témoins. Nous devrions plutôt engager des gens indépendants pour faire tout le travail à notre place. Que voulez-vous que je vous dise!

L'hon. Maurizio Bevilacqua (Vaughan, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à ce que le député ait l'occasion de répondre. J'ai été attentif à ses propos. Il est évident qu'au fil des ans il s'est avéré un expert en matière de défense.

J'aimerais que le député parle de nos principes fondamentaux et de ce qui nous guide en tant que libéraux en ce qui concerne l'Afghanistan. La mission devrait-elle changer, prendre fin, porter davantage sur le développement et la diplomatie, faire l'objet de plus de transparence et de reddition de comptes?

M. John Cannis: Monsieur le Président, sous la direction de son chef, le Parti libéral a réussi à recentrer l'objectif de la mission sur ce qu'il devrait être, soit le développement, la défense et la diplomatie. Nous voulons aider à construire des écoles et des routes, à rétablir la sécurité et à restaurer une fonction publique et une société parmi lesquelles les citoyens de ce pays pourront s'épanouir et prospérer dans la paix et l'harmonie. J'appuie cette motion parce que le Parti conservateur voit maintenant les choses du même oeil que les libéraux.

M. Ed Komarnicki (secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Saskatoon—Humboldt.

C'est pour moi un grand plaisir de participer à ce débat important sur l'avenir de la mission en Afghanistan. À mon avis, ce n'est pas le moment de nous replier, comme certains le souhaiteraient, car nous approchons d'un moment crucial pour l'avenir de l'Afghanistan. Ce serait une erreur colossale de se retirer juste au moment où il faut aller de l'avant et s'engager plus à fond. Lorsqu'on en arrive ou lorsqu'on vient d'arriver à un point de basculement, il faut un effort encore plus énergique et plus de détermination pour que la situation bascule du bon côté. Nous en sommes là. C'est le moment d'aller de l'avant, et non de se replier.

C'est pourquoi je me réjouis qu'il existe un terrain d'entente fondamental entre le gouvernement et l'opposition officielle pour que la mission se poursuive jusqu'en 2011. Partir en 2009, ç'aurait été prendre la fuite. Cela n'aurait pas favorisé l'évolution qui doit se faire en Afghanistan. La Chambre ne peut pas abandonner les Afghans à leur sort, comme certains l'ont proposé. Nous devons continuer de faire progresser la sécurité, le développement et la gouvernance.

Les Canadiens ont posé des questions honnêtes: pourquoi sommes-nous en Afghanistan? La guerre n'est jamais facile, ni pour les soldats, ni pour les Canadiens eux-mêmes.

Je réponds en disant que nous devons nous rappeler pourquoi nous sommes là-bas et ce que nous espérons y accomplir. Le gouvernement afghan, démocratiquement élu, a invité le Canada et

36 autres pays dans le cadre d'une mission de l'OTAN qui a l'aval de l'ONU. Un gouvernement antérieur nous a engagés dans la région de Kandahar, la plus difficile de l'Afghanistan. Par un vote à la Chambre, auquel nous avons tous pu participer, nous avons décidé d'honorer cet engagement et de prolonger la mission.

Il ne faut pas oublier non plus que nous ne sommes pas là que pour le bien des Afghans. Notre présence a aussi une utilité pour le Canada et ses citoyens.

La réalité brutale des attentats du 11 septembre nous a rappelé qu'aucun pays n'est à l'abri de la menace du terrorisme. Des Canadiens ont trouvé la mort dans les tours jumelles. Si nous préférons vivre dans un sentiment de fausse sécurité, prétendant que tout va bien et choisissant de ne pas tenir compte de ce qui s'est passé le 11 septembre ni de ceux qui étaient derrière ces attentats, nous finirons par le regretter.

Nous devons aller combattre l'ennemi, mais nous n'avons pas l'exclusivité de cette responsabilité. C'est la responsabilité de tous les pays qui sont attachés à la paix, et nous devons assumer cette responsabilité. En fin de compte, les Afghans ont aussi cette même responsabilité.

Voici un passage du rapport du groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan, dirigé par l'ancien vice-premier ministre John Manley:

Parallèlement à l'aide apportée aux Afghans, l'un des objectifs fondamentaux du Canada a consisté à assurer que l'Afghanistan ne redevienne pas un sanctuaire et une plaque tournante du terrorisme international.

Nous devons maintenir notre engagement envers les Afghans jusqu'en 2011 pour leur donner assez de temps pour se préparer à prendre la relève pour assurer la sécurité et la gouvernance. Le Canada a toujours honoré ses engagements internationaux.

De tout temps, le Canada a prouvé son engagement envers la paix et la stabilité dans le monde, qu'on pense aux deux guerres mondiales, à la Corée, à l'ex-Yougoslavie et à l'Afghanistan aujourd'hui. Notre mission en Afghanistan s'inscrit dans cette tendance historique, tout en assurant l'équilibre entre les besoins stratégiques comme la sécurité, la gouvernance et le développement. À titre de leader de la communauté internationale, le Canada a la responsabilité d'agir quand le besoin se fait sentir.

Nous ne pouvons pas intervenir dans tous les conflits du monde, mais quand nous agissons, nous devons le faire résolument et décisivement. Si nous intervenons dans un conflit, nos efforts doivent être ciblés, solides et substantiels et avoir la victoire comme objectif. Nous avons commencé par rebâtir l'armée et améliorer son équipement, mais il faut prendre des mesures bien précises en ce qui a trait à l'Afghanistan, comme l'indique le rapport Manley.

Le groupe d'experts Manley a proposé que le rôle du Canada en Afghanistan soit davantage axé sur la diplomatie, la reconstruction et la gouvernance et que le volet militaire se réoriente graduellement vers la formation des forces de sécurité afghanes.

La motion dont nous sommes saisis aujourd'hui reflète ces recommandations, que le premier ministre a acceptées dans l'ensemble.

● (2050)

La motion porte que la Chambre reconnaît que le but final de la politique canadienne est de laisser l'Afghanistan aux Afghans. Notre but est d'aider à bâtir un pays qui sera mieux gouverné, plus paisible et plus sûr. Nous voulons créer l'espace et les conditions nécessaires pour permettre aux Afghans de trouver eux-mêmes une solution politique au conflit.

Initiatives ministérielles

Pour atteindre ce but, il est indispensable d'aider le peuple afghan à se doter de membres bien formés, bien équipés et bien payés des quatre piliers de l'appareil sécurité, soit l'armée, la police, le système judiciaire et le système correctionnel.

Nous faisons des progrès dans ces domaines également. Par exemple, il y a davantage de bataillons afghans que l'année dernière. Chaque mois qui passe, ils sont mieux entraînés pour assurer la sécurité dans les localités où ils essaient de vivre en paix et d'élever leurs enfants. Notre but est de permettre aux Afghans de se défendre et de se gouverner eux-mêmes.

Le Canada aide à réformer le système judiciaire afghan, à promouvoir les droits de la personne et à assurer une meilleure protection aux citoyens du pays. Le Canada appuie directement la formation de plus de 70 procureurs, 68 défenseurs publics et plus de 200 juges. L'existence d'un système judiciaire qui fonctionne bien établit les freins et contrepoids ainsi que les fondements dont une société a besoin pour prospérer.

Plus de 600 policiers afghans ont reçu une formation dispensée par l'équipe de reconstruction provinciale. Le Canada apporte une importante contribution au fonds en fiducie international pour la loi et l'ordre qui paie le salaire de plus de 60 000 policiers répartis dans les 34 provinces de l'Afghanistan. Nous avons aidé à construire des postes de police et des postes de contrôle de la circulation pour améliorer la sécurité locale.

N'oublions pas ce que demande la motion. Elle mentionne que le Canada devrait maintenir une présence militaire à Kandahar au-delà de février 2009, jusqu'à juillet 2011, d'une manière pleinement conforme au mandat de l'ONU en Afghanistan. Cela veut dire que nous continuerons à former les forces de sécurité nationale afghanes afin qu'elles puissent assumer la responsabilité de leur propre sécurité. La sécurité permet le développement. La sécurité permet la démocratie.

Pour citer le rapport Manley, « La sécurité rend possible le développement; une gouvernance efficace contribue à la sécurité; le développement créé des occasions d'améliorer la sécurité et la gouvernance, sans compter qu'il décuple les bienfaits qui découlent d'une plus grande sécurité et d'une saine gouvernance. ».

La sécurité est une condition essentielle à la bonne gouvernance et à un développement durable, mais notre participation continue doit se faire à certaines conditions pour atteindre son objectif. Nous prenons cet engagement à la condition que l'OTAN nous fournisse un groupement tactique de 1 000 soldats. Nos soldats ont également besoin d'hélicoptères de transport de moyen tonnage ainsi que de véhicules aériens sans pilote à haute performance, aux fins de renseignements, de surveillance et de reconnaissance. Je sais que le gouvernement travaille fort pour répondre à ces exigences.

La motion ne propose pas un engagement illimité et sans conditions. Elle définit la portée et la durée de l'engagement du Canada, un engagement qui répond aux souhaits des Canadiens. Nous avons assumé jusqu'ici une énorme part du fardeau dans la région la plus difficile du pays. Comme l'a dit le premier ministre, les Canadiens veulent que nous apportions des changements positifs dans un monde dangereux. Nous apportons ces changements en Afghanistan.

Il ne faut pas oublier que le terrorisme continue de menacer la paix et la sécurité mondiales. L'Afghanistan a servi de base aux terroristes. Le Canada et ses partenaires internationaux partagent la responsabilité d'assurer notre sécurité collective. Nous devons donner au peuple afghan l'espoir d'un avenir meilleur en établissant

la sécurité nécessaire pour promouvoir le développement et les conditions qui permettront d'améliorer la vie des Afghans.

La reconstruction de l'Afghanistan est un processus lent et complexe dans un pays ravagé par plus de deux décennies d'abus des droits de la personne, de terreur, de conflit, de sécheresse et de pauvreté. Cette responsabilité n'est pas seulement la nôtre. C'est celle de tous les pays qui aiment la paix et chacun d'eux doit faire sa part avec détermination.

J'exhorte tous les députés à appuyer la motion pour que nous puissions continuer de contribuer à l'importante tâche qu'est la reconstruction de l'Afghanistan.

• (2055)

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le Président, j'ai quelques observations à formuler. Je crois que nous devrions être très prudents au sujet de nos attentes.

Premièrement, l'Afghanistan est une république islamique. Il s'agit d'une république féodale et tribale. Nous n'en ferons pas un pays démocratique et laïc qui embrasse les droits de la personne. Cela ne se produira tout simplement pas, à moins de vouloir y rester pendant plusieurs générations. Dans ce cas, nous serions perçus comme des occupants et l'insurrection viendrait empirer les choses.

Deuxièmement, toutes les batailles que nous livrerons en Afghanistan et toute la reconstruction que nous y ferons n'auront à peu près aucune incidence sur Al-Qaïda. Al-Qaïda est une organisation internationale éparse sans dirigeant en titre. Il s'agit d'un mouvement éparpillé à l'échelle mondiale. Si nous voulons vraiment nous attaquer à Al-Qaïda, qui, soit dit en passant, a quitté le pays quelques semaines à peine après les attentats du 11 septembre et qui était partie avant notre arrivée, nous devons alors régler certains dossiers difficiles et épineux, notamment l'Arabie saoudite, les régimes répressifs et brutaux du Moyen-Orient, le non-règlement du conflit entre Israël et la Palestine et l'existence de deux États côte à côte ayant 67 frontières. Nous devons régler ces choses avant de pouvoir nous attaquer à Al-Qaïda. Nous devons aussi investir dans nos propres mécanismes nationaux de surveillance et renforcer notre rôle dans Interpol et d'autres organismes.

Le député a soulevé de bons arguments en ce qui concerne la corruption. Demandra-t-il au gouvernement d'exercer plus de pression sur nos alliés, à Bucarest, pour qu'on paye adéquatement les fonctionnaires afghans ainsi que la police, l'armée, les juges et les agents de correction du pays et qu'on leur fournisse l'équipement et la formation dont ils ont besoin?

Les gens auront recours aux pots-de-vin et commettront des délits mineurs pour survivre si la fonction publique n'est pas bien rémunérée. Ce genre de corruption endémique ne disparaîtra pas si les gens n'ont pas un salaire adéquat et une structure de gouvernance convenable. En utilisant les outils extraordinaires dont il dispose, le Canada pourrait, à mon avis, véritablement changer les choses pour le mieux en Afghanistan. Nous sommes un pays exceptionnel qui pourrait fournir des solutions de gouvernance à d'autres pays et leur fournir la formation nécessaire pour mettre en place une bonne fonction publique.

Voilà une de mes convictions profondes. Notre pays pourrait jouer un rôle très efficace avec les outils dont il dispose pour permettre aux Afghans de mettre en place leur propre structure de gouvernance, établir leurs systèmes de soins de santé primaires et d'éducation, et veiller à leur développement économique.

Initiatives ministérielles

• (2100)

M. Ed Komarnicki: Monsieur le Président, je suis reconnaissant au député d'avoir dit que nos attentes ne devraient pas être très élevées, tout en reconnaissant que nous devrions tout de même en avoir.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, compte tenu de tous les événements survenus en si peu de temps, il y a eu des progrès. Je sais que les bases solides en matière de renforcement des capacités sont essentielles à la réussite. Je sais notamment que, dans le système judiciaire, il est très important d'avoir des procureurs, des avocats de la défense et des juges. Des progrès ont déjà été enregistrés et continuent d'être faits à ce chapitre.

Une contribution a été faite. Je me réjouis à l'idée que le député veuille s'assurer qu'elle soit suffisante. Cependant, une chose est certaine. Si nous quittons le pays dès 2009, les Afghans ne seront pas en mesure de réussir par leurs propres moyens.

Cependant, je constate que des progrès importants ont été réalisés. Il aurait été impossible, voilà seulement quelques années, d'imaginer les progrès réalisés jusqu'à maintenant. Par exemple, la nouvelle constitution afghane rétablit la primauté du droit en ce qui concerne les droits de la personne de tous les citoyens afghans, y compris les femmes et les enfants. Les Afghans peuvent maintenant voter. Les femmes et les filles ont des droits et les enfants vont à l'école. Les statistiques rendues publiques par différents rapports sont encourageantes.

Il ne fait aucun doute que les Afghans doivent disposer de l'infrastructure, de la capacité et des structures de gouvernance nécessaires au succès, mais nous devons être là pour accompagner la croissance de cette nouvelle pousse. En prolongeant la mission actuelle et en assurant la protection et l'épanouissement de cette nouvelle pousse, celle-ci finira par s'enraciner et ce sera la responsabilité du peuple afghan de l'amener à maturité.

M. Bradley Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de prendre part au débat que tient aujourd'hui la Chambre des communes sur l'avenir de la mission du Canada en Afghanistan.

Avant d'attaquer la partie principale de mon discours, je voudrais dire aux Canadiens qui nous regardent, en particulier aux hommes et aux femmes membres de nos forces armées, à leurs familles et à leurs amis intimes, et je pense ici à ma propre famille et à mes amis, et aux réservistes qui participent à la mission en Afghanistan que, nous qui les représentons à la Chambre des communes, nous comprenons leur sacrifice. Ils ont accepté davantage dans cette mission que n'importe lequel d'entre nous.

J'ignore comment on peut composer avec la perte d'un être cher qui se sacrifie pour son pays, mais c'est une chose que nous honorons et estimons. Tous les députés, peu importe leur position dans le débat de ce soir, tiennent à exprimer leur profonde gratitude pour ce sacrifice.

Il est important de rappeler pourquoi le Canada est allé en Afghanistan. Comme pays, nous avons toujours cru dans la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit et nous nous sommes battus pour cela. C'est une constante de l'histoire canadienne peu importe les convictions politiques du gouvernement. Pourtant, nombre de Canadiens se demandent pourquoi nous sommes en Afghanistan et pourquoi il est important de tenir bon dans un pays si éloigné de nôtre. Voilà pourquoi le débat d'aujourd'hui est si important.

Pendant la majeure partie des 30 dernières années, l'Afghanistan a été en guerre. Après le retrait de l'Union soviétique en 1989, la plupart des pays sont retournés à leurs affaires et ont oublié l'Afghanistan et ses problèmes. Pendant que le reste du monde s'occupait de ses affaires, les talibans sont arrivés au pouvoir et ont dominé l'Afghanistan. Ils ont mis en application une interprétation stricte, médiévale de la charia et sont devenus tristement célèbres pour la manière dont ils ont traité les femmes.

Je suis certain que tous les Canadiens qui les ont vues se souviennent des photos incroyables de l'exécution d'une femme dans un stade de soccer, site destiné au plaisir et au divertissement, mais utilisé alors aux fins de cruauté et de barbarie.

Puis, le 11 septembre 2001, Al-Qaïda a commis les attentats meurtriers à New York et à Washington, D.C., et comme les villes qui étaient attaquées, les victimes étaient de diverses origines: il y avait des Canadiens, des Américains, des Européens et des Asiatiques. Des gens de tous les pays et de partout dans le monde sont morts ce jour-là. Dans les années qui ont suivi, Al-Qaïda a multiplié ses atrocités de Madrid à Bali et à Londres. Sa cruauté ne connaissait pas de limites, qu'elles soient géographiques, religieuses ou culturelles.

Face à cette menace, le Canada s'est joint à une coalition internationale afin de chasser les talibans de l'Afghanistan et de détruire Al-Qaïda. Nous avons promis à l'Afghanistan d'aider à reconstruire le pays et de veiller à ce qu'il ne redevienne pas un incubateur de terroristes et une menace pour les démocraties du monde entier.

Les efforts du Canada en Afghanistan sont l'oeuvre de l'ensemble du gouvernement. Le personnel militaire, les diplomates et les travailleurs humanitaires canadiens collaborent entre eux. Le Canada coopère avec le gouvernement afghan et avec ses alliés, ce qui produit des résultats incroyables.

Cinq millions de réfugiés sont rentrés chez eux depuis 2002 et 90 p. 100 d'entre eux ont trouvé un emploi dans les six mois suivant leur retour; 10 millions d'Afghans se sont inscrits pour voter à des élections libres et équitables, soit l'élection présidentielle de 2004 et les élections législatives de 2005; 347 femmes se sont portées candidates à la chambre basse; 83 p. 100 des Afghans ont aujourd'hui accès à des soins de santé de base, comparativement à seulement 9 p. 100 en 2004; 40 000 nouveau-nés survivent chaque année en Afghanistan; dans un pays où les filles n'avaient pas le droit de s'instruire, il y en a aujourd'hui plus de deux millions qui font partie des six millions d'enfants scolarisés.

Le Canada participe directement à la construction d'écoles, établit des programmes parascolaires et forme des enseignants. Il est en train de former 9 000 enseignants, dont 4 000 sont des femmes. Des femmes font désormais partie de la police nationale afghane, et des efforts ciblés ont été faits pour inclure des femmes dans les unités d'intervention familiale.

• (2105)

Ce sont des mesures importantes puisque les policières afghanes peuvent répondre aux besoins particuliers des femmes afghanes et résoudre les problèmes qui les concernent dans le respect des valeurs et des traditions de leur société. Voilà des réalisations incroyables compte tenu de l'état dans lequel se trouvait le pays il y a à peine une dizaine d'années, alors qu'il était sous l'emprise des talibans.

Initiatives ministérielles

Nous ne devons pas oublier les réalisations des militaires canadiens. Les hommes et les femmes qui portent l'uniforme des Forces canadiennes en Afghanistan ont contribué à de grands progrès. Alors qu'elles n'avaient formé que de 30 à 40 militaires afghans au début, les Forces canadiennes peuvent dire aujourd'hui qu'elles ont participé à la formation de 35 000 soldats de l'armée nationale afghane.

Le Canada guide cinq kandaks de l'armée nationale afghane, soit l'équivalent de cinq bataillons canadiens. La formation et le mentorat de ces unités auront pour effet d'augmenter grandement la taille et les capacités de l'armée nationale afghane en vue du maintien de la sécurité.

Le Canada participe en outre à la formation de la police nationale afghane. Plus de 600 policiers afghans ont reçu la formation dispensée par l'équipe de reconstruction provinciale.

Une équipe de coopération civile-militaire comprenant des spécialistes en génie a récemment terminé la construction d'un puits pour l'Université de Kandahar. Auparavant, l'université devait consacrer une partie de ses ressources pour faire venir l'eau par camion, au lieu de les réserver à l'enseignement.

Les Forces canadiennes sont en train de participer à la reconstruction et au pavage de l'importante route entre Kandahar et Spin Boldak. Cette route aidera les agriculteurs à apporter leur production au marché, les médecins à atteindre les villages et les policiers à répondre aux urgences.

Il y a à peine un mois, les Forces armées canadiennes ont inauguré le pont-jetée de la rivière Arghandab qui relie deux routes et assure un meilleur accès à l'économie locale, tout en améliorant la capacité des forces alliées à faire face à la menace. Malgré ces progrès remarquables, il reste encore beaucoup à faire.

Le Pacte pour l'Afghanistan, qui définit des échéanciers et des repères, estime que l'armée nationale afghane devra compter environ 70 000 membres et qu'ensemble, les polices nationale et frontalière afghanes devraient réunir jusqu'à 62 000 membres.

Dans le domaine du développement économique et social, le Pacte prévoit une voie périphérique ainsi que des routes améliorées et bien entretenues qui permettraient de relier l'Afghanistan aux pays avoisinants.

Il fixe un objectif d'électrification de 65 p. 100 des foyers et de 90 p. 100 des commerces dans les régions urbaines et de 25 p. 100 dans les régions rurales d'ici 2010.

Il prévoit des plans de gestion des ressources en eau afin d'assurer un développement durable dans l'avenir.

Il fixe des objectifs sur la réduction de la pauvreté et sur l'aide aux femmes, aux handicapés et aux jeunes.

Il fixe un certain nombre d'objectifs pour le développement rural, portant entre autres sur l'eau potable et l'accès aux marchés agricoles.

La motion dont nous sommes actuellement saisis reconnaît que le Canada doit poursuivre ses efforts pour atteindre les repères prévus dans le Pacte sur l'Afghanistan. Il exhorte le Canada à poursuivre le travail qu'il a entrepris. Il nous exhorte à assurer la sécurité pour permettre la poursuite des programmes de reconstruction, afin que nous puissions atteindre les objectifs du Pacte sur l'Afghanistan.

Les efforts du Canada dans le domaine de la diplomatie, du développement et de la défense sont utiles, mais il faut faire plus.

Le groupe d'experts dirigé par M. Manley a dit:

Les efforts et les vies que le Canada a consacrés à l'Afghanistan sont l'incarnation des intérêts et des valeurs de notre nation. Les sacrifices consentis là-bas par des

Canadiens ainsi que par leurs familles méritent tout notre respect. Ce que nous accomplissons en Afghanistan [...] aura une incidence sur le peuple afghan.

Voilà une mission qui reflète le fait que le Canada a toujours su protéger les gens contre leurs agresseurs. Elle reflète la lutte que le Canada a toujours su mener pour défendre la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

C'est une mission qui est à la fois honorable et réalisable. Notre présence là-bas est fondée sur trois objectifs principaux: empêcher les mauvais éléments de reprendre le contrôle et de s'étendre au reste du monde; promouvoir les valeurs canadiennes, dont la paix, l'ordre et le bon gouvernement, et protéger la vie des innocents, tant en Afghanistan que partout ailleurs dans le monde.

• (2110)

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, je voudrais demander au député qui vient d'intervenir de nous expliquer comment on doit comprendre un fait en particulier. Depuis que nous sommes en Afghanistan, nous avons entre autres contribué à faire avancer l'Alliance du nord pour faire tomber le régime des talibans. Il y a eu une volonté d'établir une démocratie ainsi que d'établir une nouvelle économie et d'endiguer la culture de l'opium. Comment se fait-il que, depuis, on a triplé la production du pavot? Comment peut-on comprendre cela? Juste à l'égard de ce volet, ne constate-t-on pas déjà qu'il y a une faillite importante? Je reviendrai un peu plus tard sur d'autres éléments.

[Traduction]

M. Bradley Trost: Monsieur le Président, j'aimerais seulement dire à notre collègue que lorsqu'on évalue une mission ou un projet, il faut tenir compte de tous les volets.

Je ne suis pas un expert du trafic d'opium en Afghanistan, mais permettez-moi de réitérer nos nombreuses réussites: les écoles pour femmes, les droits civils, la possibilité d'avoir de l'eau, de pratiquer l'agriculture et de faire du commerce, sans compter les millions de personnes qui ont maintenant réintégré leur foyer. Ce sont de bonnes nouvelles. C'est ce que nous avons accompli. C'est notre contribution.

Le député soulève un point. Il faut remédier au trafic d'opium. Le fait qu'il faille remédier au trafic d'opium en Afghanistan n'est pas une raison pour retirer nos troupes. Bien au contraire, cela devrait nous inciter à poursuivre nos efforts là-bas. Nous ne voulons pas que cette héroïne finisse dans nos collectivités, ni où que ce soit dans le monde, en raison des dommages causés par cette drogue. Si le Canada se retire de l'Afghanistan, nous n'aurons plus la possibilité d'influencer le cours des événements et de protéger notre population contre ce fléau.

Nous pouvons donc décider de partir et de renoncer à toute notre influence, à la possibilité de protéger les Canadiens contre l'héroïne. Nous pouvons choisir de partir ou de rester et de faire changer les choses. Pour ma part, je crois que les Canadiens doivent choisir de rester et de faire changer les choses.

L'hon. Maurizio Bevilacqua (Vaughan, Lib.): Monsieur le Président, comme notre chef l'a dit plus tôt aujourd'hui, le Parti libéral estime qu'il est véritablement dans l'intérêt de notre pays que l'Afghanistan ait un bel avenir.

Initiatives ministérielles

Nous croyons que nos efforts là-bas reflètent véritablement les valeurs et les principes fondamentaux en lesquels les Canadiens croient: liberté, démocratie, égalité, sécurité et respect des droits de la personne. Nous croyons fondamentalement que ces valeurs méritent d'être cultivées. Nous croyons que nos efforts en Afghanistan, appuyés par un mandat clair de l'ONU, peuvent porter leurs fruits.

Nous sommes également très clairs quant aux principes auxquels notre pays doit adhérer, à savoir qu'il doit y avoir un changement dans la mission, qu'elle doit avoir une fin, avec un plus grand engagement en matière de développement et de diplomatie ainsi qu'une plus grande transparence et une plus grande reddition de comptes.

C'est sur ce dernier point que j'ai quelques questions à poser. Elles se rapportent à la motion du gouvernement demandant que l'OTAN assure la rotation d'un groupement tactique d'environ 1 000 soldats qui pourront appuyer les efforts dans la province de Kandahar au plus tard en février 2009.

Ma première question est: pourquoi 1 000 soldats? D'où vient ce chiffre? J'ai entendu des chiffres allant jusqu'à 5 000.

La seconde question se rapporte au processus de rotation. Pendant combien de temps le gouvernement est-il prêt à attendre pour déterminer si cette condition a été remplie?

• (2115)

M. Bradley Trost: Monsieur le Président, c'est le rapport Manley qui recommande environ 1 000 soldats de plus. Un officier avec lequel je me suis entretenu préférerait entre autres avoir davantage de soldats et d'équipement à sa disposition. Si je ne m'abuse, cette recommandation a été faite après consultation avec des militaires sur le terrain.

Pour ce qui est de la rotation des troupes canadiennes, si je comprends bien encore une fois, il s'agit de questions opérationnelles et je m'en remets aux personnes qui possèdent de l'expérience militaire pour savoir quels points de repère ils établiraient.

Je signale, à l'intention du député, que d'après ce que j'ai compris, les États-Unis et plus récemment la France, selon un rapport dont j'ai pris connaissance, songent à participer et à nous appuyer. D'autres pays ont compris que si on consent davantage d'efforts, si on déploie un nombre approprié de soldats et si on fournit l'équipement et le soutien nécessaires, il est possible d'écraser les talibans et leurs alliés.

Pas plus tard qu'hier, j'ai pris connaissance d'un rapport où il est indiqué que les forces britanniques ont constaté que, dans leur district, les talibans se sont retirés, pas complètement, mais au moins partiellement. Les Britanniques les ont épuisés, ils les ont fait déguerpir.

Je répète encore une fois que je ne suis pas un expert en la matière, mais j'ai trouvé ce rapport encourageant parce qu'on y mentionne que nous repoussons l'ennemi, que les forces que nous déployons là-bas pour appuyer l'armée et la police nationales afghanes remportent du succès. Voilà pourquoi je trouve encourageant de voir ce que font nos alliés et le Canada ainsi que le peuple afghan dans son propre pays.

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, il se trouve toujours que c'est une lourde responsabilité d'intervenir dans ce Parlement sur un sujet aussi important qui a un aussi grand champ d'application autant pour les talibans — bien sûr, ce n'est pas notre préoccupation première — que pour les Afghans;

les talibans, pour l'échec qu'on veut bien sûr leur infliger, et les Afghans, pour l'impact que la mission a sur eux.

Mon intervention veut refléter bien sûr l'opinion du Bloc québécois, mais aussi et surtout celle des citoyennes et des citoyens de mon comté, Chambly—Borduas. Majoritairement, comme les autres citoyens au Québec, ils se posent des questions très sérieuses d'abord sur le bien-fondé de la mission, et ensuite sur la réussite de cette mission. On attend des réponses. Nous attendions des réponses en 2006 et, aujourd'hui, nous attendons toujours des réponses. Les réponses qu'on nous donne manquent de crédibilité. J'en ferai plus tard la démonstration.

De plus, je suis très préoccupé par le fait que nos opinions sont partagées. Il y a dans mon comté des généraux à la retraite. Je pense à deux généraux, dont l'un entre autres, M. Rémi Landry, qui est très connu, qui intervient souvent sur le plan médiatique et qui est très respecté. Tout comme les autres militaires, ce sont des gens loyaux aux décisions prises de façon démocratique dans nos parlements. Ce sont des gens qui, en tout temps, vont défendre ces positions sur le terrain non seulement en vertu des types de mission qui vont leur être consacrés, mais aussi en vertu de l'argumentaire — ce qu'ils font bien également.

On ne peut donc pas reprocher à ces gens d'avoir une vision très précise et un parti pris très précis par rapport à un mandat. C'est le mandat qu'on leur a donné dans le passé et c'est également le mandat qu'ils défendent aujourd'hui. Avec tout le respect que j'ai pour ces gens qui servent encore très bien le pays, mais aussi le débat démocratique, je crois que nous avons une responsabilité, qui est de deux ordres. D'une part, il s'agit d'abord de regarder quel était l'objectif de notre présence en Afghanistan; d'autre part, il s'agit de se demander si c'est une réussite et si l'implication exigée de nos militaires n'est pas devenue une implication gratuite.

La question a été bien posée par le secrétaire parlementaire plus tôt. Il disait que les Canadiens veulent savoir pourquoi nous sommes en Afghanistan. Il a raison de dire qu'ils veulent toujours le savoir parce qu'il n'y a pas de réponse. Les réponses qu'on nous donne ne sont pas des réponses qu'on peut retenir.

Avec votre permission, monsieur le Président, je rappellerai que c'est bien sûr par suite des événements du 11 septembre que le Canada s'est impliqué en Afghanistan sous l'égide des Nations Unies, et c'est d'abord les États-Unis qui ont fait appel aux autres nations pour pouvoir répliquer solidairement à ceux susceptibles d'être à l'origine de cette offensive du 11 septembre 2001. L'opération visait d'abord à favoriser l'avancée — comme je le disais plus tôt — de l'Alliance du Nord pour pouvoir se diriger sur Kaboul et remplacer le gouvernement afghan. L'objectif était textuellement de reconstruire l'économie, la démocratie et faire un État viable en Afghanistan pour permettre aux Afghans de diriger eux-mêmes leur pays et leur développement.

Sont contenus là-dedans non pas les 3 D, mais les 4 D, puisqu'en plus de la défense, bien sûr, il y a le développement, la démocratie et la diplomatie.

A-t-on gardé cet équilibre? C'est toujours en fonction de cela que les débats se sont faits ici, à la Chambre des communes. Pour atteindre ces objectifs, le Canada s'était engagé à maintenir sur le terrain la majorité de ses troupes jusqu'en février 2007. Il est bon de se rappeler chacune des étapes, car vous constaterez qu'il n'y avait rien d'acquis en matière d'interrogations sur la pertinence de notre présence.

Initiatives ministérielles

• (2120)

C'est la troisième ou quatrième fois que l'on revient sur la question. Lorsque les conservateurs étaient dans l'opposition, ils avaient les mêmes interrogations que les trois partis de l'opposition maintenant. Or, il est troublant de constater que l'absence de réponses crédibles provient maintenant des conservateurs. Cela est d'autant moins crédible que, de leur propre chef, en cours de route, ils ont changé la nature de la mission. Il devait s'agir d'une mission équilibrée pour établir, bien sûr, la démocratie, la diplomatie et le développement. Les interventions de cet après-midi ont mis en lumière le fait que, il y a quelques mois à peine, sur les 2 500 soldats canadiens en Afghanistan, six militaires étaient affectés à la question du développement et six autres à la question de la diplomatie.

Je vais y revenir, parce que des choses énormes ont été dites ici. Comment six personnes affectées au développement sur une période d'environ six ans, malgré toute leur ingéniosité, peuvent-ils construire 4 000 écoles alors qu'on n'en a vu aucune? Comment peut-on prétendre avoir construit des milliers de kilomètres de nouvelles routes alors qu'on a seulement ces effectifs affectés à toute l'ingénierie des routes? Ce sont des questions qui se posent aujourd'hui, les mêmes que celles qui se posaient à l'époque et auxquelles on n'avait pas eu de réponse. On tente d'y répondre aujourd'hui, mais ces réponses ne tiennent pas la route.

Le 17 mai 2006, le gouvernement a présenté ici, à toute vapeur, une motion pour prolonger la mission qui devait se terminer en février 2007. On s'en souvient. Le vote qui s'est tenu à la Chambre sur la question de la prolongation de cette mission jusqu'en février 2009 était très divisé, à telle enseigne que l'écart n'était que de quatre voix: 149 parlementaires ont voté en faveur du prolongement de la mission jusqu'en février 2009 plutôt que jusqu'en février 2007, et 145 ont voté contre la motion.

Au Québec, des gens se posent des questions. En effet, 70 p. 100 de la population québécoise est contre notre présence en Afghanistan et trouve dommage qu'on n'ait pas élu cinq députés du Bloc québécois de plus, parce qu'on aurait alors gagné le vote et la question aurait été réglée. On a perdu le vote par quatre voix. Le Parti libéral avait aussi voté contre la prolongation de la mission à ce moment-là. En fait, les libéraux s'étaient divisés entre eux sur ce vote, ce qui a fait que les conservateurs ont gagné par quatre voix. Tout cela se passait le 17 mai 2006.

Le 19 avril 2007, les libéraux ont déposé une motion à la Chambre pour que la mission se termine en février 2009. Comme le Parlement était minoritaire et l'opposition, majoritaire, nous avons tout de suite voulu assurer nos assises, à moins d'obtenir des réponses crédibles pour nous faire comprendre l'évolution de la mission en Afghanistan relativement aux objectifs qu'on s'était donnés. Les réponses ne sont malheureusement pas venues. Or, contre toute attente, le NPD a voté avec les conservateurs. Le vote sur cette motion présentée le 19 avril 2007 s'est tenu le 24 avril. On aurait pu décider dès lors d'arrêter tout cela en février 2009, mais non, le NPD a voté avec les conservateurs pour que cela ne se produise pas.

Aujourd'hui, nous voilà encore à tenir ce débat. Aussi bizarre cela puisse-t-il paraître, le NPD dit maintenant qu'il faut voter tout de suite et qu'aussitôt le vote gagné, les troupes doivent sortir de l'Afghanistan et revenir au pays.

• (2125)

Démobiliser des troupes qui sont au combat, ce n'est pas comme déplanter une tente de camping. On ne change pas cela ainsi en une même journée. Il faut au moins six mois pour ce faire, et ainsi de

suite. Voilà donc le résultat du vote du NPD. C'est assez particulier et dramatique dans les faits.

Je mentionnais plus tôt qu'il y a 2 500 soldats là-bas, à la défense. Les trois autres D sont: la démocratie, la diplomatie et le développement. Il y a 12 personnes en tout et pour tout. Cela ne donne pas grand-chose pour résultat et cela ne vient pas soutenir beaucoup l'argumentaire des conservateurs.

On nous dit que 4 000 écoles ont été construites. C'est beaucoup. Au Canada, ce serait un grand chantier. Comment ont-ils fait cela? Il s'agit peut-être de petites écoles, je ne le sais pas, mais il faut quand même des infrastructures. On nous dit qu'il y a eu des cliniques, des puits et un système d'irrigation. On ne voit rien de tout cela. On veut bien le croire, mais tout ce qui nous a été dit s'est révélé faux. En temps de guerre, on dit que la première victime, c'est la vérité. Et celle-ci, encore comme victime, subit les assauts des affirmations faites ici. C'est assez préoccupant.

C'est pourquoi le Bloc québécois ne peut pas donner ainsi un chèque en blanc pour que cela continue, compte tenu des impacts négatifs sur le Canada.

Le secrétaire parlementaire dit qu'on est là pour deux raisons: pour les Afghans, mais surtout pour le Canada. Je ne suis pas sûr que cela ait surtout un impact positif sur le Canada. J'aimerais mieux qu'il se limite à nous dire ce qu'on fait de bien et de positif là-bas.

Plus tôt, j'ai soulevé la question de la culture du pavot. Cette culture est multipliée par trois depuis que nous sommes en Afghanistan. Or, on est là pour éradiquer le pavot, entre autres. Comment se fait-il que cela a un impact inverse? Pour la raison que je mentionnais plus tôt: c'est la vérité qui est la première victime. On en a à nouveau la preuve ici.

Tout à l'heure, je mentionnais que le Parti conservateur a détourné la mission proprement dite. C'est très négatif, on le sait. On en a fait une mission offensive au lieu d'une mission de reconstruction.

Une difficulté se pose ici, en cette Chambre: pouvoir suivre la logique et le raisonnement de chacun des partis. Souvenons-nous qu'en avril 2007, c'est le Parti libéral qui avait présenté la motion pour que tout s'arrête en février 2009. Depuis plusieurs mois, le Parti libéral réaffirme qu'il n'est plus question d'aller au-delà de février 2009. Que s'est-il passé au cours des derniers jours pour qu'on effectue un tournant à 180 degrés, et qu'à présent on épouse carrément la position des conservateurs? On nous dit qu'il y a des nuances et l'on essaie de nous les exposer, mais on ne les voit pas. Le résultat net, c'est que les libéraux appuient la position des conservateurs: « Allons-y jusqu'en 2011. » Et plus tôt, j'indiquais la position du NPD.

En ce qui nous concerne, nous gardons notre cohérence pour toutes les raisons que je viens d'indiquer. On essaie de nous envelopper et de nous faire accepter qu'il y a effectivement des impacts ou des dommages collatéraux, par exemple. Il y a eu 78 militaires qui sont morts là-bas. Ce n'est pas rien. Nous sommes solidaires de ces gens. S'ils sont là-bas, c'est parce que c'est nous, le Parlement, qui les y avons envoyés.

Initiatives ministérielles

• (2130)

Ils font leur travail comme il faut, avec dévouement et loyauté. Au Bloc, nous avons beaucoup d'estime et d'admiration pour l'ensemble des militaires. Lorsque vous allez risquer votre vie pour d'autres personnes, vous n'avez pas juste une grandeur d'âme, vous êtes d'un courage assez exceptionnel et exemplaire. Il faut le dire. Toutefois, ce n'est pas parce qu'il y a cette réalité, qu'on va continuer à les exposer alors qu'on se rend compte que les objectifs de la mission ne sont pas atteints. Ce serait irresponsable. Il faut le dire.

Chaque militaire qui est là-bas, qui avance sur le terrain et qui risque sa vie, c'est bien sûr que lorsqu'il revient, il n'est pas pour dire qu'il a fait cela pour rien. Pour lui, il a fait quelque chose de grand, et c'est vrai. Cependant, pris globalement, c'est nous qui les plaçons dans cette situation. C'est à nous de regarder si on les expose inutilement. C'est la première chose.

Jusqu'à présent, on a risqué des vies sur des à-peu-près et des faussetés qui, souvent, nous ont été dites ici. Notre responsabilité n'est pas de dire que puisqu'on est là-bas, il faut foncer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un taliban. On peut être là longtemps, très longtemps.

Il faut rappeler aussi que sur le plan pécunier, cela représente 3 millions de dollars par jour; ce n'est pas rien. Est-ce qu'on investit cette somme correctement? Nous pensons que ces 3 millions de dollars ne devraient pas être voués à l'offensive, au combat. La preuve est faite que là n'est pas notre force. Il faudrait prendre cette somme pour l'investir dans la reconstruction, pour rééquilibrer cette mission, aller dans le sens recommandé par le rapport Manley.

La Commission Manley est très critique par rapport à l'approche militariste des conservateurs. On n'a pas assez soulevé ce point ici. Revoyons le rapport. Il en vient à la même conclusion que nous, et il confirme qu'il faut rééquilibrer cette mission. Textuellement, il est dit:

Il est essentiel de corriger les déséquilibres, au chapitre du financement et du personnel, entre l'imposante mission militaire canadienne en Afghanistan et la mission civile nettement plus modeste qui oeuvre à la reconstruction [...]

C'est ce qui est dit. On n'en parle pas ici. Ces gens sont allés sur place pour étudier cela. Ils arrivent au même constat que nous. Donc, on dit qu'il faut accorder un effort plus grand à la reconstruction, au développement et à la gouvernance. D'ailleurs, le rapport stipule explicitement qu'on ne peut vaincre les forces insurrectionnelles par la seule force. Ajoutons à cela que le rapport recommande, à plusieurs reprises, la nécessité d'avoir une approche diplomatique avec les pays voisins afin de les inclure dans le développement de l'Afghanistan.

C'est une critique à peine voilée du leadership du Canada à cet égard. Cela, on ne le dit pas. C'est la pièce maîtresse. On exclut tout cela. On fait comme si cela n'existait pas, comme si ce travail n'avait pas été fait. Les conservateurs vont piquer juste ce qui fait leur affaire pour essayer de nous forcer à convenir qu'il faut continuer dans cette ligne. Or, le rapport dit bien qu'il faut rééquilibrer à tout égard cette mission.

Je terminerai en disant qu'il faut rappeler qu'en Afghanistan, un enfant sur quatre ne vivra pas au-delà de cinq ans. L'espérance de vie en Afghanistan est de 45 ans. C'est l'une des plus basses au monde. La malnutrition affecte 70 p. 100 de la population et plus de 70 p. 100 de la population n'a pas accès à l'eau potable. La majorité de la population a un accès inadéquat à des services de santé et d'éducation. Parmi les femmes sondées, 40 p. 100 sont victimes de violence physique de la part d'un membre de la famille rapprochée

ou étendue. Il y a un médecin pour 770 Afghans alors qu'il y a un soldat pour 742 Afghans.

• (2135)

A-t-on modifié ces choses? A-t-on progressé dans ce dossier? Niet, pas un mot. J'aimerais entendre les conservateurs à ce sujet.

Qu'est-ce que cela va changer si l'on continue? La position responsable serait de retirer les troupes de combat et de rééquilibrer l'intervention pour que ce soit une intervention de développement. Rappelons-nous que ces 1 000 militaires que l'on veut ajouter ne seront pas affectés à la reconstruction, mais au combat. Alors, cela ne change rien.

C'est à cela que les libéraux se sont ralliés. C'est incompréhensible. C'est un revirement incroyable. Il y a à peine quelques jours, ils disaient que la mission devait se terminer en 2009, mais voilà qu'ils se rallient aux conservateurs pour la prolonger jusqu'en 2011.

[Traduction]

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt l'intervention du député. Je suis renversé qu'il comprenne si peu ce qui se passe vraiment en Afghanistan et je m'étonne de la désinformation dans laquelle il patauge. Il dit que nous avons 2 500 soldats là-bas, dont six de l'ACDI et six du MAECI. Ce sont des civils, pas des soldats.

Il parle des projets qui ont été entrepris. S'ils étaient l'oeuvre de six ou de 12 civils, les progrès que nous avons accomplis seraient incroyables. En réalité, ce sont les soldats canadiens qui réalisent les projets. Ce sont eux qui sont dans les villages et mettent en route des systèmes d'irrigation, qui aident à bâtir des écoles et des dispensaires.

Le député a dit que la plupart des Afghans n'ont pas accès à des soins de santé. C'est tout bonnement faux. Quatre-vingt-trois pour cent des Afghans ont accès à des soins de santé de base, contre moins de 10 p. 100 il y a cinq ans.

Le député a une information complètement fautive sur ce qui se passe là-bas. Soit il est simplement mal informé, soit il a quelque chose d'autre derrière la tête. Il prétend que plus d'une centaine de Canadiens sont morts en Afghanistan. Absolument faux. Il y a eu 80 morts, dont un civil. S'il présentait des faits exacts, il jouirait peut-être d'un peu plus de crédibilité lorsqu'il intervient à la Chambre pour présenter ses thèses.

Je pourrais poursuivre encore et encore. La mortalité infantile a diminué de 22 p. 100. Chaque année, 40 000 bébés afghans ne meurent pas à la naissance grâce à la présence du Canada, grâce aux soldats canadiens et aux alliés qui dispensent des soins de santé aux Afghans.

La mission est équilibrée. Si le député cessait de ne penser qu'en fonction de la province de Kandahar et considérait les 34 provinces de l'Afghanistan, il constaterait que la mission est fort bien équilibrée. Kandahar est le bastion le plus difficile, cela ne fait pas de doute, mais c'est justement pour cela que le Canada s'y trouve. C'est que nos soldats sont les meilleurs. Ils ont abattu une excellente besogne, et le député devrait le reconnaître, mais je crains qu'il ne le fasse pas.

Initiatives ministérielles

Si le député veut observer certains projets de développement, il peut aller sur le site de Google Earth et regarder. Les images sont fournies par des satellites.

J'ai une question à poser au député. Selon lui, quel est le rôle des talibans, à l'égard de notre capacité de mener des projets de reconstruction, de notre capacité de consacrer plus d'énergie à ces travaux, à ces choses que nous faisons, mais dont il ne sait rien? À son avis, quel est le rôle des talibans dans tout cela?

• (2140)

[Français]

M. Yves Lessard: Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire aurait eu intérêt à écouter ce que j'ai dit. D'une part, j'ai bien dit que 78 militaires avaient perdu la vie. D'autre part, je n'ai jamais dit qu'il n'y avait pas eu d'évolution sur le plan de la santé. J'ai fait le constat en fonction des pourcentages existants présentement. Cette situation — et je n'y reviendrai pas en détail — sévit encore là-bas.

Les avancées réalisées ne sont pas dues aux militaires qui sont là présentement, puisque la plupart sont affectés au combat. En effet, peu sont affectés à la reconstruction. Je ne dis pas que l'intention n'est pas là, mais ce n'est pas le travail qui se fait actuellement.

Il est malheureux que le député cherche plutôt à défendre coûte que coûte cette mission, en contestant et sans entendre ce que nous disons. Il serait nettement préférable qu'il fournisse des réponses à nos questions. Or, il n'en a pas donné.

Je crois que c'est lui qui a parlé, cet après-midi, de 4 000 écoles en six ans. Je ne sais même pas si le Canada, avec l'infrastructure, l'équipement et l'ingénierie à sa disposition, réussirait à construire 4 000 écoles en six ans. Cela représente d'autant plus un défi dans un pays dévasté, à moins de transformer des maisons en écoles et de faire des choses semblables. Cela se peut, mais ce n'est pas ce que le député dit. Il affirme que les soldats ont construit 4 000 écoles en six ans. C'est le temps de rectifier ses dires, s'il s'est mal exprimé, mais c'est carrément ce qu'il a dit.

C'est ce genre d'affirmation qui enlève toute crédibilité à l'information fournie par le député.

[Traduction]

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, c'est là une diatribe déplorable. Qu'il doit être triste de vivre, comme le député d'en face, dans un monde où tout est négatif, où la réalité est régulièrement obscurcie par les histoires négatives publiées dans la presse locale et nationale. Cependant, si je me fie à ce que m'ont dit les personnes à qui j'ai parlé et à certains de mes électeurs qui se sont rendus dans ce pays, la réalité sur le terrain, en Afghanistan, est bien différente de la description qu'en fait le député.

Nous ne devrions pas nous surprendre que le député se complaise dans la négativité. Après tout, il appartient à un parti qui ne comprend pas combien il est merveilleux de vivre dans un pays comme le Canada et qui ne comprend pas comment ces hommes et ces femmes peuvent se rendre en Afghanistan pour défendre ce pays.

Mon collègue a demandé au député: « Quelles sont vos solutions au problème? » Il n'est pas acceptable, dans ce débat où nous essayons d'oublier un peu la partisanerie, de se rabattre sur la tactique politique typique, c'est-à-dire d'éviter la question. Nous voulons une réponse. Quelle est votre solution?

• (2145)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. J'ai déjà fermé les yeux une fois lorsque le député a utilisé la deuxième personne, mais

il vient tout juste de récidiver. Le député de Chambly—Borduas a la parole.

[Français]

M. Yves Lessard: Monsieur le Président, je suis heureux de la question de mon collègue. D'abord, c'est la bonne question. Il dit que je suis négatif. Ils ont une solution. C'est la guerre. Nous, nous avons plusieurs solutions. Ce sont les autres solutions qu'il ne veut pas entendre. L'autre solution est une mission équilibrée, comme le rapport Manley le dit. Nous n'avons pas nommé M. Manley et son équipe, ce sont eux qui l'ont fait. M. Manley dit qu'il faut rééquilibrer, c'est donc dire d'y aller avec des ressources plus prononcées aux plans du développement, de la diplomatie et de la démocratie.

Par rapport à la question de la démocratie, je ferai remarquer qu'en 2004, la participation au vote était de 75 p. 100. C'était extraordinaire. On se réjouissait de cela. On a dit que c'était un bon signe, que les Afghans voulaient tester ce qu'est la démocratie. Toutefois, j'ai l'impression que le régime qu'on est en train de mettre en place les a rebutés puisque lors du deuxième vote, deux ans et demi plus tard, la participation était de 30 p. 100. C'est un recul extraordinaire. Pourquoi ce recul? Les conservateurs sont tellement préoccupés idéologiquement par la guerre que c'est la guerre à tout crin. Ils nous demandent ce que l'on propose en retour.

Là où la guerre s'impose, tout le monde doit aller au combat, on est d'accord avec cela. Lorsqu'on n'est pas capable de nous expliquer la justesse des raisons pour aller au combat, on n'est pas d'accord. Il y a alors des solutions de rechange qui sont de venir en aide à ces gens aux plans de la reconstruction, de la démocratie et de la formation.

Je rappellerai que le Canada a une expertise extraordinaire à cet égard, une expertise qu'on est en train de gaspiller présentement en ce qui concerne la reconstruction et les missions de paix.

[Traduction]

M. Laurie Hawn: Monsieur le Président, le député continue de montrer combien peu il en sait sur ce qui se passe vraiment en Afghanistan. En effet, le taux de participation aux dernières élections était de 60 p. 100 et non de 30 p. 100. S'il entend citer des chiffres, qu'il cite au moins les bons.

Nous obtenons des résultats en ce qui concerne la reconstruction au meilleur de nos capacités. C'est l'oeuvre des soldats canadiens. Selon le député, quel rôle jouent les talibans dans la façon dont nos opérations sont menées en Afghanistan? C'est une question fort simple. Comment perçoit-il le rôle des talibans et son impact sur nos troupes?

[Français]

M. Yves Lessard: Monsieur le Président, je ne comprends pas où veut en venir le député. Ce n'est pas avec les talibans qu'on va reconstruire. Il faut changer notre approche. Le député revient là-dessus parce que les conservateurs sont mal à l'aise avec notre propos, et je les comprends. À leur place, je serais très malheureux. Ils sont malheureux parce qu'ils n'ont pas d'arguments.

Initiatives ministérielles

J'ai parlé aussi avec des gens là-bas qui prennent part à des missions, à des représentants d'organismes d'aide, et pas n'importe lesquels. Ils nous disent que des gens sont fonctionnaires le jour et talibans le soir. Qui est taliban? C'est une question tout à fait vicieuse. Cela démontre l'incompréhension tactique de tout le problème, l'incompréhension absolue. Cela tient à deux choses: les talibans et la guerre.

C'est comme dans n'importe quelle société, ce n'est pas écrit sur votre front que vous êtes taliban. Les gens n'agissent pas comme les motards, ils n'écrivent pas cela sur un écusson dans leur dos. Je rappellerai que des milliers de personnes sont fonctionnaires le jour et talibans le soir. Cela ne se passe pas du tout comme le député le dit.

Il faut dire les choses correctement. Les conservateurs ne l'acceptent pas et je les comprends d'en être malheureux, parce que leur position n'est pas défendable.

● (2150)

[Traduction]

L'hon. Maurizio Bevilacqua (Vaughan, Lib.): Monsieur le Président, la tribune que nous offre la Chambre des communes, au sein du Parlement du Canada, est un excellent lieu pour échanger des idées. Aujourd'hui, je crois que nous pourrions parler d'un débat. J'aime penser que c'est davantage un dialogue, une conversation entre collègues sur la meilleure chose à faire dans le dossier de l'Afghanistan.

Alors que je prends part à ce dialogue, je suis très conscient des grands sacrifices faits par les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes. Chaque fois qu'un député prend la parole, soyez assuré que nous pensons sincèrement aux familles et aux collectivités touchées par la guerre.

Au sein du Parti libéral, nous croyons fondamentalement qu'il est dans l'intérêt du Canada que l'Afghanistan ait un bel avenir. Comme le chef de l'opposition l'a déclaré plus tôt, nous croyons que nos efforts traduisent bien les valeurs et les principes auxquels croient les Canadiens.

Quelles sont ces valeurs? Ces valeurs et ces principes sont la liberté, la démocratie, l'égalité, la sécurité et le respect des droits humains fondamentaux. Notre parti croit que ces valeurs méritent d'être adoptées. Nous croyons que nos efforts en Afghanistan, soutenus par un mandat clair des Nations Unies, peuvent réussir.

Avant d'aller plus loin, monsieur le Président, je veux vous rappeler que je partagerai le temps dont je dispose avec le député de Pickering—Scarborough—Est.

Qu'est-ce que notre débat, cette aventure à laquelle nous avons tous participé, nous a enseigné au sujet du moyen de parvenir à un compromis entre les députés qui représentent différents partis politiques, mais qui ont tous pour préoccupation première le Canada? C'est que notre pays, qui a la chance d'avoir une institution démocratique, où le droit prime, qui a des valeurs que nous pouvons tous comprendre et apprécier, peut exporter ces valeurs dans un pays dans le besoin. C'est essentiellement le cas de l'Afghanistan.

Cependant, qu'avons-nous appris, peut-être en raison d'une erreur commise par le gouvernement, qui avait limité le débat sur le sujet et qui n'avait pas pris suffisamment de temps pour consulter les partis de l'opposition ou permettre au débat d'avoir lieu?

La leçon c'est que, si nous adoptons une approche raisonnable, si nos attentes sont raisonnables, si nous nous faisons un peu confiance les uns les autres et si nous pouvons nous concentrer sur un objectif commun et mettre toutes nos ressources ensemble, nous pouvons

faire du chemin, nous pouvons atteindre les objectifs bien précis que nous approuvons tous.

Je ne voudrais pas que mes propos soient perçus comme partisans, et je m'excuse si c'est le cas mais, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons accueilli avec joie le débat sur la nouvelle motion du gouvernement au sujet de l'Afghanistan. Nous sommes heureux que le gouvernement ait choisi de se fonder sur la motion proposée par les libéraux il y a deux semaines pour formuler sa nouvelle motion. Cela démontre un esprit d'ouverture. C'est comme admettre qu'on n'a peut-être pas toujours répondu à toutes les questions et qu'il peut être important d'écouter l'opinion des autres, d'accueillir les suggestions et de comprendre que c'est exactement en quoi consistent le débat et le dialogue.

● (2155)

Nous ne partageons pas tous les mêmes idées, mais si nous parvenons à tirer le meilleur de ce que chacun ici a à offrir dans ce débat, nous serons alors collectivement en mesure, en tant que Chambre des communes et en tant que pays, d'aller de l'avant. Je vais donner quelques exemples de ce qui a été accompli. Je siège de ce côté-ci de la Chambre et je vais présenter mon point de vue dans ce débat.

La nouvelle motion repose sur les principes suivants: la mission doit changer, elle doit prendre fin et elle doit aller bien au-delà d'une vision exclusivement militaire. Les libéraux ont défendu ces principes, pleins de bon sens, il y a plus d'un an déjà. Le gouvernement a peut-être dû réfléchir un peu à la question, mais il est finalement arrivé à la même conclusion. Cela fait partie du processus permettant à en arriver à un résultat mutuellement acceptable.

Avec cette motion, le gouvernement reconnaît également qu'il faut changer la mission et utilise la description libérale de la mission après février 2009 selon laquelle l'objectif portera plutôt sur la formation, la sécurité et la reconstruction. Compte tenu de la situation en Afghanistan, une telle réorientation est compréhensible. Il est logique qu'il soit maintenant davantage question de formation, de sécurité et de reconstruction, qui sont des notions qui correspondent parfaitement aux valeurs canadiennes.

Le gouvernement a également accepté le fait que la mission devait se terminer. La motion, telle qu'elle a été présentée, fixe une date ferme pour la fin de la mission canadienne en Afghanistan, à savoir juillet 2011. Le gouvernement conservateur a également accepté que notre présence en Afghanistan ne doit pas se limiter à l'aspect militaire.

Des engagements clés en matière de développement et de diplomatie, qui étaient absents de la motion initiale du gouvernement, ont été importés directement de la motion libérale. Je ne dis pas cela pour me vanter. Je veux simplement montrer aux députés de la Chambre ainsi qu'aux Canadiens qu'un esprit de coopération existe ici et que cela permettra à notre pays d'évoluer afin d'atteindre les résultats qui, nous le convenons tous, sont essentiels en Afghanistan.

Je veux également noter que le gouvernement a gardé presque la totalité de la motion libérale en ce qui a trait à la nécessité d'une plus grande transparence et d'une meilleure reddition de comptes au Parlement. Malheureusement, la motion antérieure ne traitait pas de cette question. Ce qui est arrivé à mon avis, c'est que, en raison de quelques erreurs, et les erreurs se produisent en politique, le gouvernement s'est rendu compte qu'il devait consulter les Canadiens et leur fournir des mises à jour sur ce qui se passait en Afghanistan, car les gens voulaient savoir.

Initiatives ministérielles

Les Canadiens veulent savoir pourquoi nous sommes là-bas. Ils veulent savoir quand nous partirons. Ils veulent savoir si nous obtenons du succès. Ils comprennent que nous perdons des vies en Afghanistan, et ils veulent s'assurer que nous les perdons pour une cause juste.

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. On dirait que le député s'attend à ce que le débat continue, mais il ne continuera pas.

Comme il est 22 heures, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre passe maintenant à l'étude du projet de loi C-44, sous la rubrique des initiatives ministérielles.

* * *

• (2200)

[Français]

LA LOI SUR LES PROGRAMMES DE COMMERCIALISATION AGRICOLE

L'hon. Tony Clement (au nom du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire) propose que le projet de loi C-44, Loi modifiant la Loi sur les programmes de commercialisation agricole, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Guy Lauzon (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et pour l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, nos agriculteurs de l'ensemble du pays, ces gens qui apportent de la viande à nos tables et qui produisent 23 p. 100 des recettes financières agricoles, ont besoin que leur gouvernement prenne des mesures pour les aider à passer à travers de la tempête parfaite qui menace leurs moyens de subsistance.

[Traduction]

L'industrie canadienne du bétail est un puissant moteur de l'économie du Canada. Les produits carnés constituent le plus grand secteur de la fabrication de produits alimentaires, avec des ventes de plus de 20 milliards de dollars. Le secteur des viandes rouges est le plus grand employeur au sein de l'industrie alimentaire. Les viandes rouges constituent un des principaux moteurs des exportations canadiennes.

Grâce aux mesures du premier ministre, l'avenir s'annonce prometteur pour nos producteurs de bétail. La demande de protéines animales augmente à l'échelle mondiale, surtout en Chine, en Inde et dans d'autres marchés émergents. Le Canada a une base de ressources riche et robuste, capable de répondre à cette demande.

Nous avons une culture solide au chapitre de la science et de l'innovation, culture que le gouvernement favorise encore davantage. Notre secteur agricole est incroyablement productif.

Nos producteurs de bétail sont concurrentiels, innovateurs et confiants dans l'avenir de leur secteur. Ils ont seulement besoin d'un peu d'aide afin de surmonter la tempête parfaite qui a secoué leur secteur: la valeur élevée du dollar, les surplus de production et les coûts élevés des intrants. Conjugués à d'autres éléments, ces facteurs ont exercé de fortes pressions financières sur les producteurs de bétail au Canada.

Pour demeurer viables et concurrentiels à long terme et pour tirer parti des débouchés prometteurs qui sont à portée de main, nos producteurs porcins et bovins ont besoin d'une aide immédiate qui leur permettra de surmonter la crise actuelle et de commencer à faire les ajustements nécessaires. Les gouvernements et l'industrie sont engagés pleinement dans ce dossier.

[Français]

Pour aider les producteurs de porcs à gérer les maladies, le gouvernement a lancé le programme de vaccination contre le circovirus, ouvrant droit immédiatement à une aide de 25 millions de dollars du gouvernement fédéral aux producteurs pour soumettre les porcs du Canada à des analyses et les vacciner.

Il s'agit de la première de deux phases d'une initiative de 76 millions de dollars pour aider l'industrie porcine à combattre les maladies. De plus, pour aider nos abattoirs, qui sont des membres déterminants de l'équation, notre gouvernement a investi 51 millions de dollars pour améliorer le programme des travailleurs temporaires étrangers.

Tout d'abord, le nouveau programme Agri-investissement verse 600 millions de dollars de fonds fédéraux pour lancer des comptes de producteurs. Ces paiements sont maintenant versés à nos producteurs.

Le gouvernement mettra une plus grande aide à la disposition des producteurs par des paiements provisoires et des avances ciblées dans le cadre d'Agri-stabilité, le nouveau programme fondé sur la marge.

[Traduction]

Contrairement aux libéraux qui ont eu la mauvaise idée de réduire les dépenses en agriculture de 400 millions de dollars au cours des années 1990, nous prenons des mesures concrètes. En décembre, nous avons annoncé la première étape d'un plan d'action national pour venir en aide aux éleveurs de bétail.

Grâce à la nouvelle gamme de programmes de gestion des risques de l'entreprise, les ministres ont convenu d'accélérer l'accès aux paiements dans le cadre du programme Agri-stabilité comportant des avances ciblées et des paiements provisoires. Nous avons promis d'agir et nous l'avons fait.

Pour la période allant de la fin de 2007 et incluant 2008, pratiquement 1,5 milliard de dollars de paiements en espèces seront versés aux éleveurs de bétail, selon les prévisions, dans le cadre des programmes existants et des nouveaux programmes.

Également, nous collaborons avec les provinces pour accélérer le versement des avances de fonds ciblées du programme Agri-stabilité pour 2008, les paiements provisoires de 2008 et les paiements finaux de 2007.

Le versement d'avances de fonds ciblées a déjà été déclenché pour les producteurs de porcs de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Des paiements provisoires sont disponibles pour ceux qui ne sont pas admissibles aux avances de fonds ciblées.

Il s'agit là de mesures concrètes du gouvernement actuel pour répondre aux besoins de l'industrie de l'élevage. Lorsque les agriculteurs ont besoin d'aide, ils doivent pouvoir l'obtenir sans délai.

Les gouvernements et l'industrie collaborent également pour trouver des moyens d'assurer la compétitivité à long terme de l'industrie. Ces mesures consistent notamment à réduire les répercussions financières de l'interdiction frappant les aliments du bétail; à accroître les ventes de bétail, de porc et de boeuf à l'étranger, et à favoriser l'arrivée encore plus rapide sur le marché d'intrants et de produits innovateurs dans le domaine des céréales fourragères.

Initiatives ministérielles

À l'échelle internationale, nous travaillons très fort pour trouver de nouveaux marchés pour les produits canadiens et pour maximiser ceux auxquels nous participons déjà. Il faut avoir accès aux marchés internationaux. C'est une partie importante de la viabilité économique des éleveurs canadiens.

Les possibilités d'accroissement des échanges de produits agricoles avec un grand nombre de pays sont énormes. Le monde veut nos produits, du matériel génétique aux produits finis, en passant par les animaux reproducteurs. Le gouvernement travaille fort pour offrir ces produits aux autres pays.

Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour protéger et améliorer notre accès aux marchés des États-Unis et à d'autres marchés clés pour le secteur de l'élevage. Nous avons présenté un mémoire à titre d'intervenant désintéressé pour empêcher la dernière tentative du groupe R-CALF de refermer la frontière.

Les Philippines ont rouvert complètement leurs portes au boeuf canadien. Le Japon, Hong Kong, Taïwan, l'Indonésie et la Russie ont redonné un accès partiel. Nous nous affairons actuellement à reprendre nos exportations de boeuf vers la Corée et la Chine.

Également, le gouvernement a un programme ambitieux de négociation d'accords bilatéraux de libre-échange. Nous sommes en train de négocier de tels accords avec plusieurs pays où nous exportons du boeuf et du porc, notamment la Corée, qui revêt une importance toute particulière, ainsi que la Colombie, le Pérou, la République dominicaine et d'autres pays des Caraïbes.

Je suis très heureux de dire qu'il est de nouveau possible d'exporter des animaux reproducteurs canadiens au Mexique et à la Barbade. C'est une bonne nouvelle pour les exportateurs canadiens et il s'agit d'un pas important en vue du rétablissement des échanges avec tous nos partenaires commerciaux.

La volonté du gouvernement d'élargir nos marchés agricoles ne fait aucun doute. Nous prenons des mesures pour accroître les débouchés pour le secteur dans les marchés mondiaux. Ces mesures garantiront un avenir prospère aux producteurs de bovins et de porcs.

Le monde souhaite acheter nos produits du boeuf et du porc et nous sommes plus que prêts à leur en fournir.

Le projet de loi que nous proposons est une autre preuve de la volonté du gouvernement de défendre les intérêts des producteurs canadiens de boeuf et de porc. Ces producteurs travaillent fort. Comme je l'ai dit plus tôt, nos producteurs savent où ils s'en vont, mais ils ont besoin d'une aide pour y arriver et c'est ce que le projet de loi leur offre.

Les mesures que contient le projet de loi découlent de consultations menées auprès de l'industrie, laquelle a demandé un programme de prêts pour soulager à court terme les difficultés financières de ses membres. Il est temps d'agir maintenant, sinon nous risquons de voir des producteurs viables et concurrentiels fermer leur entreprise.

Ainsi, en vertu des modifications proposées à la Loi sur les programmes de commercialisation agricole, un producteur pourra accéder plus facilement à des avances de fonds pouvant aller jusqu'à 400 000 \$ au titre du Programme de paiements anticipés. En d'autres mots, les producteurs n'auront plus besoin d'utiliser les paiements des programmes de gestion des risques de l'entreprise comme garantie d'emprunt. Ils pourront plutôt utiliser leurs stocks de bétail.

• (2205)

Ces mesures législatives répondent directement aux exigences de l'industrie visant à séparer les paiements des programmes de gestion des risques de l'entreprise et ceux du Programme de paiements

anticipés. Les paiements des programmes de gestion des risques de l'entreprise réduisaient l'efficacité du programme, car on récupérait l'argent disponible.

Nous proposons également de nouveaux facteurs déclencheurs pour l'obtention d'avances d'urgence en vertu du Programme de paiements anticipés. Nous ajoutons les difficultés économiques graves aux éléments déclencheurs existants que sont la température et les catastrophes naturelles.

En cas de difficultés économiques graves, le paiement maximal passera de 25 000 \$ à 400 000 \$. De ce montant, 100 000 \$ sera sans intérêt.

Nous prenons des mesures pour offrir aux éleveurs des paiements anticipés remboursables qui pourraient totaliser 3,3 milliards de dollars.

Nous prenons également des mesures visant directement le secteur porcin pour aider les producteurs qui désirent procéder à une restructuration et à une rationalisation compte tenu de la conjoncture.

En Amérique du Nord, nous constatons une réduction massive du cheptel de porcs. Cette situation a engendré une offre excédentaire de truies de réforme, ce qui a réduit le prix de plus de la moitié et a amené les établissements de transformation à fonctionner à pleine capacité. Par conséquent, les producteurs sont contraints de retarder leurs plans de restructuration.

En réaction à cette situation, le gouvernement investit 50 millions de dollars dans un programme de réforme des porcs reproducteurs. Administré par le Conseil canadien du porc, ce programme permettra au secteur de se restructurer et de devenir plus compétitif. Les producteurs recevront un montant X par animal abattu, et leurs coûts d'abattage et de disposition seront remboursés.

En outre, le gouvernement collaborera avec le secteur et passera en revue les frais d'utilisation liés à l'inspection de la viande afin d'en évaluer l'incidence sur la compétitivité du secteur.

Le gouvernement du Canada cherche à réduire les coûts et à augmenter la compétitivité dans le contexte du renforcement de l'interdiction frappant les aliments du bétail. Cette mesure s'ajoute à l'engagement de 80 millions de dollars du gouvernement fédéral pour aider le secteur à s'adapter aux nouvelles normes en matière d'aliments pour animaux.

À plus long terme, le gouvernement entend continuer à collaborer avec le secteur pour assurer sa compétitivité et sa rentabilité. Il le fera en bonne partie dans le cadre de Cultivons l'avenir, un nouveau plan fédéral-provincial-territorial qui non seulement assurera la viabilité du secteur canadien de l'agriculture, mais le rendra florissant. Ce plan envisage une collaboration axée sur l'avenir et met en perspective un secteur rentable et innovateur, qui peut profiter des occasions, qui réagit aux demandes du marché et qui contribue à la santé et au bien-être des Canadiens.

Cette entente tire le meilleur parti du cadre de la politique agricole. Elle permet à nos producteurs de bénéficier des programmes commerciaux de gestion du risque reconnus par les banques, dont j'ai parlé plus tôt. Elle a été élaborée à partir des idées des producteurs et d'autres travailleurs du secteur.

Initiatives ministérielles

En bref, un monde de possibilités s'ouvre à l'agriculture de notre pays. La demande mondiale d'aliments à haute teneur en protéines augmente, surtout dans les pays côtiers du Pacifique, un marché idéal pour le Canada. Nous sommes renommés mondialement pour la santé de nos animaux, le climat favorable, des lignées supérieures et d'immenses superficies de terres pour l'élevage en quantités suffisantes. Les bases sont en place, et l'avenir nous sourit. Nous avons seulement besoin d'un coup de pouce pour y parvenir. Nous devons redéfinir le cadre de discussion, le contexte de crise devant faire place à un contexte d'occasions à saisir.

• (2210)

[Français]

En appuyant ce projet de loi, je vous ai donné une idée des problèmes avec lesquels le secteur est aux prises et des moyens déterminants que notre gouvernement a pris pour aider nos éleveurs à traverser une très dure période. La loi proposée est une partie importante d'une stratégie exhaustive qui apportera une aide à court terme et qui aidera les producteurs de porcs à planifier pour l'avenir.

Je demande avec insistance à mes chers collègues d'adopter cette loi et de montrer leur appui à cette industrie qui se débat contre des problèmes.

[Traduction]

En terminant, je précise que le premier ministre, le ministre de l'Agriculture et tout le gouvernement, depuis que nous avons été élus en janvier 2006, ont toujours fait passer les agriculteurs en premier lieu.

Je suis très fier de présenter à la Chambre cette merveilleuse mesure législative qui aidera l'industrie bovine et porcine à subsister et à rester rentable pour bien des années encore.

Le vice-président: Reprise du débat. Le député de Malpeque a la parole.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Y a-t-il des questions, monsieur le Président?

Le vice-président: Je crois qu'il n'y a ni questions ni observations conformément à l'entente qui a été conclue aujourd'hui. Je cède la parole au député de Malpeque.

L'hon. Wayne Easter: Merci monsieur le Président. Je pensais qu'il y avait des questions.

De toute façon, ce que nous venons d'entendre il y a quelques instants, ce sont des paroles creuses. En ce qui concerne la dernière observation du secrétaire parlementaire qui a dit que les agriculteurs ont la priorité, rien ne saurait être plus loin de la vérité.

À maintes reprises, le député a pris la parole à la Chambre pour dire que les agriculteurs étaient contents et que le gouvernement avait agi de façon décisive. Nous avons questionné le gouvernement à ce sujet en octobre. Nous sommes aujourd'hui le 25 février.

Nous sommes le 25 février et le député reste muet. Oui, je suis frustré parce que je connais trop de gens qui ont fait faillite pendant ce temps. Quant au député là-bas qui dit que le gouvernement agit de façon décisive, rien ne saurait être plus loin de la vérité.

Dans le projet de loi d'aujourd'hui, le gouvernement admet enfin que, comme nous le disons aux députés d'en face depuis l'été dernier, ses programmes ne fonctionnent pas, surtout pas dans le cas du secteur de l'élevage qui est en crise. Au lieu d'agir comme ils auraient dû le faire, les porte-parole du gouvernement ont continué de faire croire à la population qu'ils adoptaient véritablement des mesures concrètes, comme nous l'avons entendu il y a quelques instants.

Le 30 octobre dernier, après que les questions posées au ministre à la Chambre soient demeurées sans réponse, j'ai abordé la question de la crise lors du débat d'ajournement. Il est important de signaler ce qui a été dit à ce moment là:

Le Canada atlantique est sur le point de perdre son industrie du porc. Bon nombre des producteurs de porc parmi les plus efficaces plient bagages, espérant quitter dignement cette industrie, et le ministre continue à se tourner les pouces.

L'oeuvre de leur vie s'effondrait. Des agriculteurs de la troisième, quatrième, cinquième ou même sixième génération perdaient leur ferme, leur maison et leur patrimoine.

Le gouvernement fédéral, comme je l'ai dit à ce moment-là, doit assumer un devoir et des responsabilités que les gouvernements libéraux précédents comprenaient. Ils prenaient des mesures en conséquence. Il ont réagi à des crises dans les secteurs de la pomme de terre — quand le PVYn a frappé — et de la volaille, ils ont débloqué des fonds au besoin et ils ont pris des mesures lors de la crise de l'ESB. De son côté, le gouvernement conservateur ne réagit toujours pas et continue à perpétuer le mythe qu'il fait quelque chose.

En octobre dernier, cette crise a été portée à l'attention du gouvernement, mais celui-ci n'a rien fait. Semaine après semaine, avec d'autres partis de l'opposition, nous avons posé des questions à la Chambre. La non-réponse du ministre et de son gouvernement a été, pour dire les choses crûment, tout simplement incroyable.

Monsieur le Président, comme vous le savez très bien, et nous venons encore de l'entendre, il n'est pas rare que le gouvernement nous dise quelque chose d'incroyable. Pis encore, en novembre, le ministre des Finances persistait, dans son énoncé économique, à ne faire aucun cas de la crise dans le secteur du bétail. Dans l'énoncé économique de novembre, alors que le gouvernement disposait d'énormes excédents, absolument rien n'était prévu pour une industrie en crise. C'était avant que le gouvernement commence à dilapider ces excédents.

Un gouvernement devrait toujours faire preuve de prudence, s'organiser pour avoir des réserves pour aider les industries dans le pétrin, que ce soit dans les secteurs de la fabrication, de l'agriculture ou des forêts. Mais le gouvernement, avec son ministre des Finances incompetent, a dilapidé ces ressources et ces excédents. Je ne sais pas s'il aurait l'argent pour aider l'industrie maintenant, mais je sais qu'il l'avait en novembre et qu'il aurait dû l'utiliser pour aider cette industrie.

Le 3 décembre, bon nombre de ces points ont été de nouveau soulevés à la Chambre pour faire comprendre au gouvernement qu'il devrait agir rapidement. Dans le *StarPhoenix*, un journal de l'Ouest, M. Kevin Hursh, agrologue consultant et agriculteur, a dit quelque chose dont je veux faire lecture, parce que je pense que c'est important.

Durant les dix dernières années, l'industrie agricole de la Saskatchewan a graduellement acquis un meilleur équilibre entre le bétail et le grain. Le grain est toujours roi, mais l'élevage du boeuf a pris de l'expansion. Le nombre de producteurs de porc a continué à diminuer, mais le cheptel porcin de la Saskatchewan est beaucoup plus important en nombre de têtes.

Tout le secteur est maintenant en danger. Ceux d'entre nous qui cultivent encore le grain ne devraient pas trop faire les fiers. Le marché international du fourrage ne sera pas toujours aussi fort. Si nous perdons une grande part de l'industrie du bétail, nous perdrons aussi une grande part du marché intérieur des céréales fourragères.

Initiatives ministérielles

● (2215)

Il a ajouté que, à son avis, « les éleveurs de bovins et de porcs feraient front commun face au gouvernement », en lui présentant des propositions d'aide qui ne les exposeraient pas à des mesures compensatoires. Il a conclu en disant ceci: « Il est à espérer que les gouvernements écoutent. » Ce sont là les mots clés: « Il est à espérer que les gouvernements écoutent. » Toutefois, comme nous le savons maintenant, le gouvernement n'a pas écouté. Il n'a pas agi et, à chaque jour qui s'est écoulé, des éleveurs ont dû cesser leur activité au Canada.

Le secrétaire parlementaire s'est levé et a dit ce qu'il vient de dire comme si rien ne s'était produit, comme si aucune exploitation agricole familiale n'avait été détruite, pour essayer de donner l'impression que son gouvernement agit et donne la priorité aux agriculteurs. En réalité, rien n'est plus éloigné de la vérité.

Un comité sénatorial et un comité de la Chambre des communes ont déposé des rapports en décembre, mais encore là, le gouvernement n'a pas agi. Finalement, le 19 décembre, le ministre a fait une annonce au sujet d'un soi-disant plan d'action mais, comme nous l'avions dit à ce moment-là, ce plan était voué à l'échec.

Je veux mentionner trois points. Premièrement, le ministre a communiqué avec le secrétaire américain à l'Agriculture, afin d'obtenir son approbation. Le gouvernement d'en face est le premier dans l'histoire du Canada à permettre au secrétaire américain à l'Agriculture de décider comment devrait fonctionner notre secteur agricole. Cette approche est complètement erronée. Deuxièmement, le ministre a fait naître des attentes et de faux espoirs. Troisièmement, le programme ne pouvait pas fonctionner sans une mesure législative, et il ne pouvait pas fournir les liquidités dont le secteur du bétail avait vraiment besoin.

Ce qui a vraiment mis les éleveurs en colère c'est qu'à chaque fois qu'ils en avaient l'occasion, le ministre et le secrétaire parlementaire annonçaient toujours le même programme de démarrage doté d'un budget de 600 millions de dollars. Or, ce programme était pratiquement inaccessible pour les éleveurs. C'est pour cette raison que nous sommes maintenant saisis de cette mesure législative. C'est pour cette raison que le gouvernement présente maintenant le projet de loi C-44. Il reconnaît enfin que la proposition du 19 décembre n'a vraiment pas fonctionné et qu'elle nécessitait une modification législative.

En se levant constamment pour dire que les agriculteurs étaient heureux, que le programme fonctionnait et que le gouvernement agissait, le ministre et son secrétaire parlementaire ne faisaient que tourner le fer dans la plaie des éleveurs qui souffraient. Le projet de loi illustre clairement les faussetés renfermées dans les réponses données, en particulier par le secrétaire parlementaire.

En fait, lorsque le comité permanent — et je remarque que le président du comité écoute — a convoqué l'Association canadienne des éleveurs de bovins et le Conseil canadien du porc devant le comité, le 31 janvier, pour obtenir leur réaction face à la position du gouvernement, les représentants de ces groupes ont été très clairs. Le président du Conseil canadien du porc a dit:

Soyons clairs: la réponse du 19 décembre a été une sinistre blague pour de nombreux producteurs. Il y a eu de faux espoirs, des suppositions sans fondement, des attentes qu'on ne pouvait tout simplement pas satisfaire.

Autrement dit, le programme ne fonctionnait pas, mais la seule réponse que le gouvernement nous a servie a été du déni et encore du déni. Fidèle à son habitude, le secrétaire parlementaire a déclaré le 29 janvier un peu ce qu'il a dit ce soir: « Les éleveurs de bovins et de

porcs ont actuellement accès à ces fonds. » Nous savons maintenant que ce n'était pas vrai. Les éleveurs n'avaient pas accès à l'argent.

● (2220)

Je me demande si le secrétaire parlementaire accepterait de présenter ses excuses à la Chambre et aux producteurs, qui savent maintenant que ce qu'il a dit n'était pas vrai.

Il existe même d'autres preuves à cet égard. Voici ce que disait la sixième question, dans la série de questions et de réponses fournie par le ministère avec le projet de loi.

Pourquoi adopter une loi? Ne s'agit-il pas encore une fois d'une bravade parlementaire?

Et voici la réponse que l'on donnait:

Des modifications législatives sont nécessaires pour que les avances puissent être remises aux producteurs, qui ont en grandement besoin. Si tous les partis collaborent, nous pourrions y parvenir rapidement.

Qu'est-ce que le gouvernement compte faire pour la proportion de 15 p. 100 des producteurs du Canada qui ont mis fin à leurs activités parce qu'il est demeuré les bras croisés? Qu'est-ce qu'il va faire pour la proportion de 40 p. 100 des producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont mis fin à leurs activités d'élevage parce qu'il est demeuré les bras croisés?

Nous avons téléphoné. Des producteurs ont téléphoné. Il y a eu un débat d'urgence à la Chambre. Des mois se sont écoulés sans que le problème soit réglé: septembre, octobre, novembre, décembre, janvier. Nous sommes maintenant le 25 février. Il est un peu tard. Chaque jour, des exploitations agricoles familiales mordent la poussière parce qu'aucune mesure concrète n'a été prise pour que les producteurs aient de l'argent dans leurs poches.

Quelle chance que l'opposition ait été là pour fournir idées et collaboration, parce que nous attendrions toujours. Le gouvernement veut donner l'impression que c'est l'opposition qui retarde les choses. Nous avons collaboré. Nous avons tenté de faire adopter ce projet de loi. Nous avons tenté d'encourager le gouvernement à aller de l'avant. Au cours du débat d'urgence, nous avons offert de collaborer aux travaux du comité afin de faire adopter le projet de loi le plus rapidement possible et de permettre aux gens d'avoir accès aux fonds le plus rapidement possible. C'est ce que nous faisons ici ce soir. Nous tentons de faire adopter le projet de loi C-44 pour que les producteurs puissent avoir accès à l'argent dont ils ont besoin.

Depuis les tout débuts, ce sont le ministre et son gouvernement qui retardent les choses, qui jouent à l'autruche et qui continuent de croire qu'ils ont pris des mesures positives alors que ces mesures ne veulent pas dire grand-chose pour les producteurs qui ont réellement besoin d'argent.

Je trouve intéressant que nous ayons finalement reçu, vendredi, un appel du ministre qui nous apprenait qu'il était devenu urgent que ce projet de loi soit adopté avant le dépôt du budget. Les conservateurs croient-ils qu'il y aura bientôt des élections et craignent-ils de devoir admettre qu'ils n'ont pas fait ce qu'ils auraient dû faire? Il est intéressant de voir que nous discutons de ce projet de loi ce soir et que la séance d'information aura lieu demain, une fois que nous aurons débattu de la question et adopté le projet de loi.

Le chef de notre parti nous a demandé, à Cindy Duncan-MacMillan et à moi, de mener quelques audiences rapides sur la crise du bétail et de présenter des recommandations, ce que nous avons fait. Nous avons déposé nos recommandations lundi dernier. J'aimerais vous les présenter.

Initiatives ministérielles

Je suis prêt à admettre que le projet de loi proposé par le gouvernement nous fait avancer d'un pas, mais il y a encore beaucoup de chemin à faire avant d'en arriver à une stratégie de reprise efficace dans le dossier de la crise du bétail. Pour ce qui est du programme Agri-investissement et de l'ancien Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, ou Agri-stabilité, en perdant 15 p. 100 des revenus d'Agri-stabilité à cause du programme Agri-investissement, l'industrie du bétail demande que l'on rende cette mesure optionnelle pour permettre aux agriculteurs de choisir d'avoir recours à l'un ou à l'autre de ces deux programmes. Cela leur permettrait de surmonter la crise. Il n'y a rien à cet égard dans le projet de loi.

Permettez-moi de dire quelques mots sur certaines de ces recommandations pour qu'elles soient consignées au compte rendu. Il se pourrait que le gouvernement tombe dessus dans quelques mois et qu'il décide d'aller de l'avant. Tout cela suppose bien sûr que les conservateurs seront toujours en poste dans quelques mois. Il se pourrait aussi qu'ils aient depuis longtemps mordu la poussière et que nous n'ayons plus à nous préoccuper de ce gouvernement apathique.

• (2225)

Les recommandations étaient les suivantes:

Mettre de l'argent immédiatement entre les mains des producteurs de bovins en leur versant, dans le cadre du PCSRA, un paiement anticipé spécial pour 2007 pouvant aller jusqu'à 100 \$ par vache et 150 \$ par bovin d'engraissement.

Mettre de l'argent entre les mains des éleveurs de porcs et mettre en oeuvre un programme de prêts immédiats à court terme pour les éleveurs de porcs canadiens afin d'améliorer leurs liquidités pendant que les marchés s'ajustent, les prêts étant garantis par des programmes de paiements en fonction des risques d'entreprise futurs, programmes devant être négociés avec les éleveurs de porcs. C'est essentiellement ce que prévoit le projet de loi.

Accorder une priorité immédiate aux paiements pour 2006 et 2007 dans le cadre du PCSRA ainsi qu'aux paiements provisoires et aux avances ciblées pour tous les éleveurs de porcs et de bovins.

En collaboration avec toutes les parties, déterminer comment le programme de paiements anticipés pour le bétail et son accès aux éleveurs de porcs et de bovins pourraient être améliorés, notamment par une modification des exigences en matière de garantie, qui se trouve déjà dans le projet de loi et que nous appuyons.

Dissocier les paiements du PCSRA des avances versées.

Assouplir les délais concernant les avances, ce que prévoit aussi le projet de loi, je crois.

Donner l'option aux éleveurs de porcs et de bovins de choisir la protection prévue dans le cadre du PCSRA en cas de baisses de 15 p. 100 ou de bénéficier du nouveau programme Agri-investissement, au moins pour 2007 et 2008, et maintenir l'offre de 600 millions de dollars pour l'ouverture de comptes Agri-investissement qui a déjà été annoncée.

Reporter à décembre 2008 non seulement le paiement des intérêts, mais aussi la récupération des versements excédentaires aux éleveurs de porcs et de bovins dans le cadre du PCSRA.

Créer immédiatement un groupe de travail qui élaborera un programme d'assurance pour le bétail, afin d'offrir aux éleveurs de porcs une protection équivalente à celle des cultivateurs et de les aider à compenser les diminutions de leur marge attribuables aux épidémies.

Dans l'intérêt non seulement des secteurs agricoles, mais aussi des secteurs forestier et manufacturier et des industries d'exportation, examiner les politiques monétaires de ces secteurs.

Des mesures à moyen et à long terme doivent être prises aussi. La capacité concurrentielle est la clé du succès pour les producteurs porcins et bovins.

En plus d'être confrontés à des obstacles réglementaires importants, les agriculteurs canadiens ne sont pas sur un pied d'égalité par rapport à leurs concurrents aux États-Unis et ailleurs, ce qui les empêche de percer les marchés. Plus particulièrement, la stratégie des prix du bétail devrait comprendre des initiatives à moyen et à long terme.

Il s'agirait notamment des initiatives suivantes:

Aligner les frais d'inspection et les taux de recouvrement des coûts réglementaires tels que ceux qui sont appliqués à la frontière, à la traçabilité et à l'inspection des aliments de manière à les rendre concurrentiels par rapport à ceux des principaux partenaires commerciaux du Canada.

Travailler avec l'ACIA et les industriels de manière à accélérer de façon importante l'approbation des nouveaux médicaments.

Créer une nouvelle direction commerciale spécialisée qui pourrait réunir les ressources de l'ACIA, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère du Commerce international de manière à concentrer le maximum de ressources aux ententes d'accès au marché pour la production de bétail canadien.

Créer une équipe commerciale d'intervention rapide chargée de s'occuper des recours commerciaux à l'endroit de l'industrie.

Éliminer les importations de boeuf qui excèdent les engagements commerciaux actuels du Canada.

Collaborer avec toutes les provinces afin d'abaisser de façon importante les obstacles au commerce interprovincial tels que l'inspection des viandes, un obstacle systématique à l'innovation et à l'entrepreneuriat, car les producteurs font face à une confusion ahurissante de normes et de règlements provinciaux différents.

La stratégie de recouvrement des prix du bétail que nous avons proposée il y a une semaine renferme des suggestions formulées par des agriculteurs. Cette stratégie répond aux défis à court et à long terme.

Nous croyons que si elles étaient mises en oeuvre, ces initiatives aideraient notre industrie à devenir plus innovatrice et plus solide financièrement, lui permettraient de se défendre à armes égales contre nos concurrents planétaires et libéreraient son potentiel à long terme.

Je suis déçu de voir qu'il a fallu six mois au gouvernement pour se rendre compte qu'il devait à tout le moins faire un pas dans la bonne direction et aider notre industrie à se sortir de la crise.

J'invite le gouvernement à examiner quelques-unes des autres recommandations que j'ai formulées ici ce soir.

• (2230)

[Français]

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de participer à mon tour à ce débat concernant le projet de loi C-44 que le Bloc québécois appuiera sans réserve. Il faut dire qu'il y a urgence en la matière et, évidemment, tout cela n'est pas une opération du Saint-Esprit, comme un producteur agricole me le dit souvent.

Initiatives ministérielles

À entendre tout à l'heure le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, on avait l'impression que le problème est arrivé hier et qu'aujourd'hui, le gouvernement a agi et a réglé le problème. C'est ce que je crains le plus dans cette situation, puisque même si on appuie ce projet de loi C-44, il ne faut surtout pas que le gouvernement pense que le problème est réglé, qu'il s'en lave les mains et que tout est terminé.

Tout à l'heure, le discours jovialiste du secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire me faisait craindre le pire. Or, le pire est également arrivé pas plus tard que cet après-midi lors d'une réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. En fait, j'ai réussi à faire adopter une motion grâce à mes collègues de l'opposition pour demander au président de notre comité d'écrire au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour lui dire de respecter les six recommandations du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire concernant la crise dans le secteur du bétail. Or, les membres conservateurs, les membres du gouvernement au sein du comité, ont voté contre cette motion, en arguant que le problème était réglé avec ce projet de loi. C'est loin d'être le cas. Ce n'est pas parce qu'on est en faveur de ce projet de loi qu'on dit que la crise dans le bétail est tout à fait réglée et qu'il n'y a plus de problème. C'était vraiment pathétique d'entendre le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire essayer tout à l'heure de nous faire croire que tout allait bien encore une fois, que tout était réglé, que ce gouvernement avait sorti sa baguette magique et qu'il avait arrangé toutes les choses. Ce n'est pas vrai et il faut faire bien attention.

On a bien sûr des réserves. On a quelques interrogations au regard de ce projet de loi. Le gouvernement va-t-il tout de même donner suite aux recommandations du rapport dont je parlais tout à l'heure, le rapport unanime du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui a été à l'origine du débat d'urgence que j'ai obtenu le 13 février dernier?

Y aura-t-il également des conséquences sur le Québec puisque cette loi relève du cadre stratégique agricole?

D'autre part, des 80 millions de dollars en cause, combien y a-t-il d'argent neuf?

C'est bien beau d'élargir les définitions, mais si en fin de compte les producteurs se partagent le même montant, cela n'avance personne, bien sûr. Selon certaines sources, il ne s'agirait pas d'argent neuf, mais d'un rabais d'intérêt. Il faut garder à l'esprit qu'un prêt demeure un prêt et qu'il ne fait qu'augmenter le niveau d'endettement des producteurs.

J'entendais des cris tout à l'heure du côté gouvernemental quand je parlais du rapport unanime du comité. Il y a tout de même un fait totalement illogique dans la situation qui s'est produite cet après-midi. Tous les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire ont unanimement adopté un rapport pour aider à régler ou du moins atténuer la crise qui sévit dans le secteur du bétail, dans le secteur du porc et plus particulièrement du boeuf. Si tous les membres du comité ont adopté ce rapport en constatant qu'il y avait des mesures à appliquer à long terme pour atténuer cette crise, c'est que le constat d'une crise avait bel et bien été fait et que des solutions devaient être apportées.

Le projet de loi C-44 n'est pas l'ultime et unique solution. Je trouve cela complètement incohérent et cynique de la part des membres du gouvernement d'avoir aujourd'hui, en comité, voté contre une motion qui demandait au président du comité de demander au ministre d'activer les choses pour faire en sorte que les recommandations du comité soient adoptées. D'ailleurs, je vais

les énumérer tout à l'heure, ce qui nous donnera l'occasion de constater à quel point le comité, incluant les membres du gouvernement, avait eu un éclairage intéressant sur la situation et était prêt à faire des choses pour mettre de l'avant des solutions logiques et demandées par les producteurs eux-mêmes.

Aujourd'hui, parce qu'un projet de loi a été déposé, on laisse tomber tout cela. On peut cependant être assurés que du côté du Bloc québécois, on ne lâchera pas prise. On n'a pas lâché prise d'ailleurs lorsque je suis arrivé dans le dossier de l'agriculture au sujet de la gestion de l'offre. On a obtenu une motion unanime pour protéger le système de la gestion de l'offre.

C'est la même chose concernant la demande relative aux importations de protéines laitières et l'article 28. De toutes parts, le gouvernement et les fonctionnaires du gouvernement sont venus nous dire qu'on allait se faire écraser par des pays comme les États-Unis et la Nouvelle-Zélande qui nous diraient qu'on n'a pas le droit d'avoir un article 28 et que cela n'a pas de bon sens. On allait mettre le pays dans l'embarras et on aurait plein de problèmes avec cela. Tout à coup, le ministre de l'Agriculture de l'époque est venu dire aux producteurs laitiers du Canada lors de leur assemblée générale annuelle qu'il accordait un article 28. Ce n'était pas bon lorsque le Bloc québécois le demandait, mais on constate que lorsque le gouvernement sent que des élections seront peut-être déclenchées ou qu'une manifestation s'en vient peut-être sur la Colline parlementaire, ils prennent alors les décisions qui s'imposent.

● (2235)

Il faut donc mettre les choses en perspective.

Évidemment, pour faire un discours positif, j'affirme que je me réjouis de constater que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a déposé ce projet de loi qui vise à apporter des modifications à l'accessibilité au Programme de paiements anticipés à la suite du débat d'urgence obtenu par le Bloc québécois, le 13 février dernier, au sujet de la crise dans le secteur du bétail.

Comme je le disais, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour assurer une meilleure compétitivité aux éleveurs de bétail. Ce n'est pas pour rien qu'on avait demandé un débat d'urgence. Les éleveurs de bétail sont à bout de souffle, ils doivent accepter toute aide qui leur est proposée. C'est pourquoi le projet de loi C-44 vient tout de même aider à la situation. Cependant, comme je l'ai souligné au ministre lorsque j'ai eu une conversation avec lui, vendredi dernier, le gouvernement n'a toujours pas répondu aux six recommandations du rapport unanime du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui s'intitule « Étude sur l'effondrement des revenus dans les secteurs du boeuf et du porc » et qui a été déposé le 12 décembre dernier ici même, en cette Chambre.

Le rapport recommande la mise en place de mesures transitoires pour atténuer la crise ainsi que des mesures à plus long terme liées à la compétitivité de l'industrie. On ne semble pas comprendre, du côté du gouvernement, qu'on cherche des mesures à plus long terme. Comme dans toute problématique, on ne fait pas juste voir ce qu'il y a au bout de notre nez. Pour régler un problème, on se demande ce que l'on pourrait faire dans l'avenir pour avoir des solutions qui assurent la pérennité de tel ou tel secteur. C'est ce que l'on tentait de faire avec ce rapport.

Initiatives ministérielles

Le Bloc québécois est bien sûr sensible depuis longtemps aux problèmes des éleveurs de bétail. Déjà, au mois de novembre 2006, j'ai moi-même invité les producteurs de porcs du Québec à venir témoigner devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Un an plus tard, devant l'inaction de ce gouvernement, il a fallu revenir à la charge et remettre à l'agenda le dossier de la crise du secteur du bétail. Cela a fait en sorte que j'ai aussi été obligé de demander un débat d'urgence sur ce dossier. Car rien ne se faisait.

Comme je le disais plus tôt, à entendre le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, on a l'impression que les conservateurs ont découvert qu'il y avait un problème hier et que, dès aujourd'hui, ils sont passés à l'action et ont réglé le problème. Il faut remonter beaucoup plus loin. Mon collègue, le député de Malpeque, a aussi énuméré plus tôt tout ce qui a été fait par les députés de l'opposition dans ce dossier. Depuis fort longtemps, la sonnette d'alarme a été tirée, et il était temps que le gouvernement prenne acte.

Je ne sais pas si c'est parce que cela sent les élections, mais il y a peut-être des dossiers qui se régleront un peu plus rapidement. Remarquez bien que je ne m'en plains pas. Cela ne me dérange pas. De toute façon, quand on a gain de cause pour les producteurs et les gens que l'on représente, on est toujours prêt à se promener la tête haute dans son comté et partout au Québec pour dire aux gens qu'on a fait quelque chose de bien pour eux. Cela ne pose aucun problème. Le ministre pourra aussi dire qu'il est passé à l'action avec le projet de loi C-44, et je serai le premier à reconnaître qu'il l'a finalement fait.

Toutefois, il faut des menaces de manifestation devant la Colline — c'est ce qui s'en venait, les producteurs nous l'ont dit — ainsi qu'une possibilité d'élections pour que l'on passe à l'action. Puisqu'il est au pouvoir depuis deux ans, ce gouvernement aurait pu passer à l'action bien avant. Des députés ici, en cette Chambre, me manifestent leur accord par rapport à ce que je viens de dire.

Des recommandations fort intéressantes ont donc été adoptées par le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Je rappelle que le rapport a été adopté unanimement. La première recommandation dit que:

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada mette en place des mesures transitoires spéciales pour fournir aux producteurs de porcs et de bovins [...] des liquidités sous la forme de prêts sans intérêt remboursables sur une période de trois à cinq ans et des paiements anticipés négociables en banque.

En outre, le rapport dit que:

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en partenariat avec les provinces et territoires, paye le pourcentage restant qui est dû aux producteurs au titre de l'Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES), tout en respectant l'entente fédérale-provinciale sur le financement.

Une autre recommandation intéressante dit ceci:

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) engage des discussions formelles avec le ministre des Finances pour démontrer l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur le secteur de la production et de la transformation des aliments au Canada et envisager des façons d'atténuer les pressions actuellement subies par ce secteur d'activités en raison de la hausse du dollar canadien. Les fonctionnaires d'AAC devront rendre compte au Comité des résultats de ces discussions.

Cela nous aurait évidemment permis de participer au débat soulevé dans tous les secteurs touchés par suite de la hausse subite du dollar canadien.

● (2240)

On a le devoir de se pencher sur cette situation et de voir à quel point cela touche nos secteurs. De plus, puisque les producteurs de porcs et de bovins sont des exportateurs, il aurait été important de se pencher là-dessus.

Une quatrième recommandation dit:

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire recommande que des mesures soient prises pour améliorer la capacité des programmes de GRE de réagir lorsque le secteur agricole se retrouve en manque de liquidités. Ces mesures pourraient par exemple consister à:

permettre aux producteurs, aux fins du calcul de la marge de référence, d'utiliser le chiffre le plus avantageux entre la moyenne olympique, une moyenne des trois dernières années, ou une moyenne mobile de cinq ans;

abolir le critère de viabilité qui exige que les marges des agriculteurs soient positives pendant deux des trois années visées;

augmenter la limite de contribution annuelle au programme Agri-investissement;

accélérer la mise en place du fonds fédéral de démarrage de 600 millions de dollars de façon à ce que l'argent puisse commencer à être versé plus tôt que ce qui était initialement prévu.

Dans une autre recommandation, on dit:

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire recommande que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire procède à un examen complet des mesures réglementaires susceptibles de nuire à la position concurrentielle du secteur canadien de la transformation de la viande par rapport aux autres pays et communique ensuite cette information au Comité.

Finalement, une autre recommandation dit:

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada examine le financement des programmes disponibles aux producteurs bovins, transformateurs et équarisseurs afin de les aider à absorber les coûts d'élimination et d'entreposage des matières à risque spécifiées (MRS) provenant de ruminants.

Voilà pour les six recommandations. Évidemment, j'ai juste 20 minutes et je ne lirai pas le rapport au complet. Cependant, je peux vous dire que c'est un excellent rapport qui a été adopté de façon unanime. On se serait attendu à ce que, aujourd'hui, les membres du gouvernement acceptent qu'on exerce encore de la pression sur le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour qu'il réponde favorablement à ces six recommandations. Malheureusement, on n'a pas eu cette chance parce que les membres du gouvernement ont l'impression que tout a été réglé avec le projet de loi C-44.

Pourtant tout n'est pas réglé. La preuve: conformément à un communiqué émis aujourd'hui même, le Conseil canadien du porc se réjouit de l'adoption rapide du projet de loi. C'est du moins ce qu'il souhaite et c'est ce qui va arriver, car tous les partis de l'opposition vont faire en sorte que les étapes se déroulent très rapidement pour que le projet de loi entre en vigueur. Or, si le Conseil canadien du porc se réjouit de cette situation, il dit aussi, par l'entremise de son président, M. Clare Schlegel, ce qui suit:

[...] bien que les difficultés de l'industrie soient loin d'être terminées, le gouvernement fédéral et l'industrie du porc doivent continuer à travailler ensemble en vue de trouver des solutions qui permettront à cet important secteur de l'élevage au Canada de maintenir sa compétitivité à long terme.

Cela résume bien ce que je disais plus tôt. On est évidemment satisfaits de voir que le gouvernement a finalement décidé de poser un geste, mais on s'inquiète d'assurer la compétitivité à long terme et on dit que les difficultés de l'industrie sont loin d'être terminées. Ce sont les producteurs eux-mêmes qui viennent de nous envoyer un message fort important. C'est la raison pour laquelle, de notre côté, nous allons continuer de faire en sorte que les recommandations du rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire soient mises en application une fois pour toutes.

Initiatives ministérielles

Il faut dire également que toutes les demandes des producteurs n'ont pas été remplies. C'est évident. Vous me direz que, dans tous les secteurs, on a des demandes bien spécifiques et on n'a pas toujours gain de cause. Cependant, ce n'est pas ce projet de loi qui vient régler la majeure partie des problèmes encourus par les secteurs de production du porc et du boeuf.

Dès vendredi dernier, je recevais à mon bureau de comté des représentants de la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Ce sont des gens du Centre-du-Québec, de ma région. Ils sont venus nous exposer leurs problèmes. Ils ont donné à tous les députés du Québec un petit dépliant dans lequel la fédération demande au gouvernement fédéral plusieurs solutions pour leur venir en aide. Vous allez constater que ce n'est pas le projet de loi C-44 qui vient régler tout cela.

Par exemple, la Fédération des producteurs de porcs du Québec demande que les plafonds de 1,5 million de dollars établis dans le cadre des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement soient haussés, ainsi que celui du fonds de démarrage fixé à 3 millions de dollars.

• (2245)

On demande l'ajustement des marges de référence qui assurerait un soutien adéquat aux producteurs, et ce, en raison du caractère unique de la crise et des mauvaises conditions de marché qui perdurent.

On demande le resserrement des règles d'étiquetage des produits du Canada visant à s'assurer que les consommateurs peuvent identifier clairement la provenance de leurs produits.

On demande également la mise en place d'une nouvelle enveloppe financière pour soutenir des programmes à coûts partagés qui permettraient la souplesse régionale dans le cadre de la prochaine génération de politiques agricoles.

On sait que les producteurs agricoles du Québec demandent, en plus des programmes d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement, une agri-flexibilité. On veut donc un programme beaucoup plus flexible pour les producteurs et aussi pour les provinces, évidemment.

Le Programme de paiements anticipés nouvellement élargi aux productions animales ne doit pas utiliser les programmes de gestion des risques d'entreprises en garantie et ainsi forcer le remboursement des avances lorsqu'un paiement est reçu par le producteur.

Tous les députés du Québec ont reçu la visite des producteurs de porcs de leur région pour leur faire part de ces demandes. Évidemment, je profite de ce discours pour en faire part au gouvernement et lui faire comprendre que ce n'est pas le projet de loi C-44 qui viendra mettre un terme à tout cela et fermer le clapet de tout le monde. C'est sûr qu'il préférerait que les députés de l'opposition s'assoient, restent tranquilles et ne disent plus rien, mais puisque nous représentons notre monde, nous allons continuer à agir. Personnellement, c'est avec beaucoup de rigueur et de vigueur que je vais continuer à défendre non seulement les producteurs de porcs, mais également les producteurs de boeufs qui subissent cette crise.

Je dois dire qu'il n'y a pas si longtemps, le gouvernement conservateur a livré un tout autre discours à propos de cette crise. Je me réfère au débat d'urgence que j'ai réclamé et obtenu le 13 février dernier. Je conviens que quelques députés du Parti conservateur ont fait de bonnes présentations réalistes. En tout cas, un d'entre eux, le président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire et député de Selkirk—Interlake, a même été cité dans le communiqué du Conseil canadien du porc comme ayant fait un discours éloquent et intéressant.

Cependant, on remarquera que le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire n'est pas cité dans ce communiqué, puisque, pour sa part, il a mis ses lunettes roses. Il est arrivé ici et tout ce qu'il a fait, c'est dénigrer les partis de l'opposition en leur disant que c'était de la foutaise, que l'argent avait coulé à flots dans les poches des producteurs agricoles et que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ce député n'est donc pas cité dans le communiqué du Conseil canadien du porc comme ayant fait une présentation qui répondait aux doléances des producteurs.

Évidemment, on parle de moi, député de Richmond—Arthabaska — je ne peux pas me nommer —, qui ai demandé le débat d'urgence et l'ai obtenu. On dit que le député de Malpeque a également fait une intervention fort pertinente, de même que le député de Colombie-Britannique-Southern Interior. Je dois ajouter à cette liste le député de Montcalm, la députée de Beauharnois—Salaberry et la députée de Saint-Hyacinthe—Bagot, du côté du Bloc québécois, qui ont également fait des discours où l'on reconnaissait la gravité de cette crise.

Toutefois, du côté du gouvernement, on a eu droit à la présentation du secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et surtout à celle du député de Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière. Je lui avais promis de faire imprimer son discours pour le donner aux producteurs agricoles, tellement c'était épouvantable, pitoyable et triste de l'entendre dire que tout allait bien dans le secteur du bétail. Et c'est ce que j'ai fait.

Vendredi, lorsque des gens sont venus me rencontrer pour me parler de cette crise, je leur ai remis le discours. Après avoir lu quelques lignes, ils étaient extrêmement déçus de ce député du gouvernement qui ne voulait même pas se rendre compte à quel point la crise était grave. Pourtant, même son ministre s'est rendu compte qu'il se passait quelque chose, puisque nous sommes à étudier un projet de loi qui vient d'être déposé.

Il y avait donc un problème à ce moment. Heureusement que l'opposition est là pour faire comprendre au gouvernement ce qui se passe, sinon on serait encore là et il ne se passerait rien.

Tout cela pour dire que cela me fait plaisir de faire progresser très rapidement ce projet de loi pour que les producteurs puissent au moins avoir un petit répit.

• (2250)

[Traduction]

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPDI): Monsieur le Président, je suis ravi d'intervenir encore une fois devant tous mes collègues qui sont venus écouter ce que j'ai à dire. Je me rends compte que la salle est comble. Je vais tenter d'être bref parce qu'il commence à être tard. Je laisse l'éloquence aux intervenants qui m'ont précédé.

Avant de parler brièvement de ma réaction à cette mesure législative, j'aimerais souligner ce que mon collègue, le député de Richmond—Arthabaska, a dit au sujet de notre comité.

La motion qu'il a présentée aujourd'hui était très logique. Elle demandait au président et au comité de respecter l'ensemble des recommandations qui ont été adoptées.

Nous soulignons encore une fois à l'intention du gouvernement et du ministre qu'il s'agit de recommandations importantes et qu'il semblerait plutôt étrange que le gouvernement, c'est-à-dire les conservateurs, votent contre cette motion. Je n'ai pas vraiment compris, mais comme je suis nouveau en politique, il y a bien des choses que je ne comprends pas.

Initiatives ministérielles

J'ai considéré cette motion comme une assurance. Nous avons ce projet de loi aujourd'hui, mais nous avons l'assurance de voir toutes les recommandations mises en application. En fait, si nous avions agi et suivi toutes ces recommandations en temps et lieu, nous ne serions probablement pas ici ce soir à discuter de la question. Quoi qu'il en soit, je remercie le ministre de sa décision.

J'ai donc participé à une conférence téléphonique vendredi dernier avec le ministre lui-même, le sous-ministre et M. Clare Schlegel, président du Conseil canadien du porc, qui était également en ligne. Pendant que nous parlions, le ministre a expliqué ce qu'il proposait. Ma question s'adressait à M. Schlegel. Je lui ai demandé ce qu'il pensait. Il m'a répondu qu'il s'agissait d'un bon projet de loi et d'une bonne initiative. Je lui ai dit que cela me convenait parce que nous étions là au nom des producteurs. Le ministre a été en contact avec des intervenants du secteur de l'élevage et ils lui ont dit que c'était une initiative pertinente.

Dans un sens, je me réjouis que les choses avancent enfin rapidement, maintenant que nous avons la volonté politique d'agir et l'appui de tous les députés. C'est un effort collectif de coopération.

Depuis que je suis dans ce milieu, j'ai toujours dit qu'il importait peu de savoir à qui revient le mérite, tant que nous agissons et que nous obtenons des résultats concrets. Il arrivera ce qui arrivera avec les élections, mais au moins nous accourons à la rescousse des producteurs.

Cependant, il est important, dans le cadre de ce débat, de mettre les choses en perspective. La crise n'a pas commencé hier. Elle n'a pas commencé il y a deux semaines, et c'est aujourd'hui qu'on réagit.

À la fin novembre, les éleveurs de porc et de bovin nous ont dit que la crise était bien réelle. Nous le savions, mais nous nous demandions quelles mesures étaient prises et nous avons finalement tenu une réunion d'urgence. À la suite de cette réunion, le comité a formulé des recommandations qui ont obtenu l'appui de tous les partis. Il aurait été logique de mettre en oeuvre ces recommandations dès que possible. Malheureusement, comme c'est souvent le cas, rien n'a vraiment été fait. De beaux discours ont été faits et on nous a dit que les gens recevaient beaucoup d'aide. Toutefois, à notre réunion en janvier, nous avons appris que ce n'était pas le cas et que les gens éprouvaient encore des difficultés.

Il y a eu des conférences de presse et des communiqués. J'ai écrit quelques lettres au ministre. Je dois dire que je rédige ces lettres sur un ton coopératif. J'ai simplement informé le ministre de la réunion qui avait eu lieu. J'ai souligné qu'il existait un problème et que j'aimerais voir quelles mesures étaient prises.

Nous sommes nombreux à avoir posé des questions. Le 1^{er} février j'ai posé à la Chambre la question suivante:

Monsieur le Président, les éleveurs de porc et de bovin ont dit au Comité de l'agriculture que le gouvernement les avait essentiellement laissés tomber. Certains parlent de la journée d'aujourd'hui, le 1^{er} février, comme d'un vendredi noir, tandis que d'autres qualifient les promesses de financement du gouvernement de farce cruelle.

Les exploitations agricoles sont saisies par les banques et les collectivités rurales sont menacées de disparition, mais le gouvernement n'offre aucune aide immédiate.

● (2255)

J'ai terminé mes remarques en demandant: « Quand le gouvernement va-t-il cesser de mener le Canada sur la voie du suicide agricole? » C'est le terme que j'ai employé.

Comme on peut le constater, nous avons adopté une approche fondée sur la collaboration. Il y a eu des pressions, des communiqués, des questions et un débat à la Chambre réclamé par mon collègue de Richmond—Arthabaska. Nous avons ensuite

présenté le résultat de nos consultations auprès de nos amis de l'industrie du porc et du bovin.

Il convient de mentionner certains échanges qui sont survenus au cours des derniers mois. Je vais vous lire un passage d'une lettre que le président du Conseil canadien du porc, M. Clare Schlegel, a envoyée au ministre le 23 janvier. Je cite:

Nous travaillons avec vous et vos représentants depuis quatre mois afin d'apporter des solutions à la crise que traversent actuellement les éleveurs de porc au Canada. À l'issue de longues discussions au sein de notre industrie, nous avons proposé une série de demandes raisonnables pour remédier au dilemme financier. Nous nous réjouissons de l'accélération des paiements au titre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, ou Agri-stabilité. Cependant, comme vous le savez, cette mesure seule est loin d'être suffisante pour enrayer la crise. Nous vous l'avons d'ailleurs signalé dans l'état de l'évolution de la situation financière lorsque nous nous sommes rencontrés en décembre.

● (2300)

[Français]

Il continue en disant ceci:

Nous avons demandé d'offrir un prêt sans garantie pour aider les producteurs qui font face à des problèmes aigus de liquidités. Nous reconnaissons qu'un prêt doit être garanti et nous avons modifié notre demande pour en tenir compte. Nous avons besoin que votre ministère offre immédiatement des prêts qui s'inscrivent après ceux des créanciers garantis.

Le programme de paiements anticipés, dans sa forme actuelle, est peu utile puisqu'il ne sert qu'à reporter les contrats de prêts actuels. Le programme devrait être considérablement modifié et la plupart des changements seraient de nature législative ou réglementaire. Est-ce que cela pourrait se faire rapidement?

Il a demandé: « Est-ce que cela pourrait se faire rapidement. » Ensuite, il continue:

De plus, aucune des améliorations suggérées au programme Agri-stabilité n'a été entérinée, à l'exception de l'accélération des versements d'indemnités. Cette situation met en péril la survie de certaines de nos meilleures entreprises.

Je souligne le passage qui dit: « Cette situation met en péril la survie de certaines de nos meilleures entreprises. » La lettre continue en disant ceci:

Comme vous le savez, l'industrie canadienne du porc est une industrie moderne et concurrentielle sur la scène internationale. Mais notre avenir est semé de difficultés en raison de la force actuelle du dollar canadien par rapport au dollar américain. Les producteurs de porcs sont prêts à s'adapter à la nouvelle réalité, mais ils ne peuvent pas apporter si rapidement les changements qui s'imposent.

[Traduction]

M. Schlegel a terminé sa lettre en disant ceci:

Il y a des décisions difficiles à prendre sur la ferme maintenant. Les faux espoirs comme ceux que créent l'annonce que vous avez faite avant Noël n'aident pas. Alors que beaucoup de provinces ont offert chacune leur programme, elles attendent du leadership de votre part. Il est temps que le gouvernement du Canada fasse sa part.

Nous voyons les choses se faire petit à petit. En passant le dossier en revue et en regardant ce qui a été fait ces derniers mois, je me demande pourquoi il a fallu tant de temps.

J'ai beaucoup d'admiration pour les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. Ce sont des professionnels. Ils savent faire leur travail. Le ministre lui-même m'a dit: « Nous n'en ferons pas une affaire politique. Nous n'allons pas lier la mesure au budget. Agissons rapidement afin que mes fonctionnaires puissent envoyer en mars un peu d'argent aux agriculteurs même s'il y a des élections. » Nous savons que le ministre peut agir rapidement. Si cela n'a pas été fait, ce n'est pas à cause d'eux. C'est que quelqu'un, en cours de route, n'a pas pris ces décisions importantes qu'il aurait fallu prendre rapidement.

Initiatives ministérielles

Quelques éléments des dispositions de ce projet de loi sont, selon moi, très importants. Par exemple, ce projet de loi prévoit que des avances de secours pourront également être versées aux producteurs qui éprouvent de graves difficultés financières si les ministres de l'Agriculture et des Finances conviennent tous deux qu'il s'agit bien de telles difficultés.

Il s'agit là d'un élément extrêmement important. On accorde ici au ministre une certaine souplesse afin qu'il puisse reconnaître que des gens sont aux prises avec des difficultés financières. Dans le cas présent, c'est la force du dollar canadien qui pose problème, mais qu'il s'agisse de fluctuations dans l'industrie des biocarburants ou encore de la conjoncture mondiale, il est au moins possible de prendre la décision de commencer à verser une certaine aide financière à nos agriculteurs.

Fait intéressant à noter, les agriculteurs ne demandent ni aide ni charité. Tout ce qu'ils veulent, c'est un coup de pouce qui leur assurerait une certaine sécurité et une certaine stabilité afin d'être en mesure d'obtenir des prêts et de traverser la crise. Ils ne veulent pas qu'on saisisse leur ferme. Ils veulent pouvoir continuer à l'exploiter jusqu'à ce que la conjoncture mondiale et la situation dans son ensemble s'améliorent.

Le 15 novembre dernier, le Conseil canadien du porc a émis un communiqué dont j'aimerais citer quelques paragraphes. J'ai dit ne pas vouloir parler trop longtemps. Je tiens à ce que mes collègues puissent rentrer chez eux plus tôt afin de se lever frais et dispos demain matin. Voici ce que disait ce communiqué:

Les producteurs de porc du Canada traversent une crise financière sans précédent en ce qui a trait aux causes et aux perspectives pessimistes qui s'en dégagent. En bref, les prix dégringolent, le coût des intrants a monté en flèche, et les pertes de liquidité s'accroissent à un rythme si effarant que ce sont des collectivités entières, y compris les producteurs et les fournisseurs, qui sont menacées de faillites financières. Ce qui est le plus troublant dans tout cela, c'est qu'aucune correction positive du marché ne semble prévisible dans un avenir assez rapproché.

Voilà qui est intéressant. Nous devrions relire ce passage aux personnes qui disent croire que le marché va tout régler et que, grâce à lui, tout va bien aller pour les producteurs. On voit bien que ce n'est pas toujours le cas. Je crois fermement qu'une intervention du gouvernement est nécessaire. Il ne s'agit pas de faire tout bonnement la charité aux producteurs du secteur primaire, mais de les aider.

Voici ce que dit le deuxième paragraphe:

La situation est critique. L'appréciation rapide du dollar canadien par rapport au dollar américain a un effet semblable à un choc systémique majeur. Pendant 25 ans, les producteurs canadiens ont vu la valeur du dollar baisser constamment. Ils ont bâti une industrie qui est devenue un chef de file dans le monde pour ce qui est des

exportations et de la compétitivité. Or, cet avantage s'est volatilisé en quelques mois sous l'effet de forces complètement indépendantes de leur volonté.

Nous avons parlé de l'industrie porcine, mais les conditions sont relativement semblables pour l'industrie bovine. Nous avons probablement les meilleurs producteurs du monde. Ils éprouvent des difficultés en raison de l'appréciation du dollar, des événements dans le monde et également de l'industrie des biocarburants. Nous devons nous attaquer à ces problèmes.

Si les prix augmentent et si on aide seulement un secteur de l'industrie agricole, ce qui est bien pour l'agriculture, qu'en est-il des effets sur un autre secteur? Nous devons les atténuer d'une quelconque façon. En collaborant, nous serons probablement capables d'y arriver.

• (2305)

Mon parti et moi-même appuyons le projet de loi C-44. C'est une mesure positive. Je suis un peu déçu qu'on n'ait pas donné suite à toutes les recommandations. J'espère que grâce à notre appui pour le projet de loi et à la motion présentée au comité aujourd'hui, le gouvernement prendra rapidement des mesures pour mettre en oeuvre toutes les recommandations afin que nous puissions aider les producteurs d'un bout à l'autre du pays qui sont en difficulté. Ils ne méritent rien de moins.

Le vice-président: Je pense que je devrais dire un mot de remerciement. J'ai l'impression d'avoir présidé le Comité de l'agriculture toute la soirée. Mes excuses au député de Selkirk—Interlake; je suis heureux d'avoir eu cette occasion, mais c'est maintenant terminé.

Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, le projet de loi C-44 est réputé avoir été lu pour la deuxième fois, renvoyé à un comité plénier, avoir fait l'objet d'un rapport sans propositions d'amendement, avoir été agréé à l'étape du rapport, lu pour la troisième fois et adopté.

(La motion est adoptée; le projet de loi est lu pour la deuxième fois et étudié en comité plénier; rapport en est fait sans propositions d'amendement; le projet de loi est lu pour la troisième fois et adopté.)

Le vice-président: C'est incroyable ce que la Chambre des communes peut faire quand tout le monde s'entend.

Comme il est 23 h 10, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 23 h 10.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 25 février 2008

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La Loi de l'impôt sur le revenu

Projet de loi C-219. Deuxième lecture.....	3185
M. Schellenberger.....	3185
M. Crête.....	3186
M. Stoffer.....	3187
M. Simms.....	3188
M. Sweet.....	3189
M. Szabo.....	3191
Motion.....	3191
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité.....	3192
Suspension de la séance	
Suspension de la séance à 11 h 52.....	3192
Reprise de la séance	
Reprise de la séance à 12 h 2.....	3192

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

L'Afghanistan

M. MacKay (au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique).....	3192
Motion.....	3192
M. MacKay.....	3193
M. Coderre.....	3198
M. Bachand.....	3199
Mme Black.....	3199
M. Dion.....	3199
M. Bachand.....	3203
Mme Black.....	3204
Mme Barbot.....	3204
M. Stoffer.....	3204
Mme Barbot.....	3205

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'école élémentaire Simonds

M. Warawa.....	3206
----------------	------

Le curling

M. Simard.....	3207
----------------	------

La Loi sur la sécurité de la vieillesse

M. Carrier.....	3207
-----------------	------

La Société Radio-Canada

M. Angus.....	3207
---------------	------

Les fruiticulteurs

M. Allison.....	3207
-----------------	------

Le Prix d'excellence pour les personnes âgées de l'Ontario

M. St. Amand.....	3207
-------------------	------

La galerie Marianne van Silfhout

M. Brown (Leeds—Grenville).....	3208
---------------------------------	------

La Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation

M. Ouellet.....	3208
-----------------	------

L'héroïsme

Mme Smith.....	3208
----------------	------

Le Darfour

Mme Kadis.....	3208
----------------	------

La Loi sur la lutte contre les crimes violents

M. Komarnicki.....	3208
--------------------	------

Les arts et la culture

Mme Nash.....	3209
---------------	------

Les infrastructures

M. Boshcoff.....	3209
------------------	------

Denis Lazure

M. Kotto.....	3209
---------------	------

Les mines antipersonnel

M. Eyking.....	3209
----------------	------

Le chef de l'opposition

M. Dykstra.....	3209
-----------------	------

QUESTIONS ORALES

L'environnement

M. Dion.....	3210
M. Harper.....	3210
M. Dion.....	3210
M. Harper.....	3210
M. Dion.....	3210
M. Harper.....	3210

Énergie atomique du Canada limitée

M. Ignatieff.....	3210
M. Lunn.....	3210
M. Ignatieff.....	3210
M. Lunn.....	3211

Les finances

M. Duceppe.....	3211
M. Harper.....	3211
M. Duceppe.....	3211
M. Harper.....	3211
M. Crête.....	3211
M. Menzies.....	3211
M. Crête.....	3211
M. Menzies.....	3211

L'économie

M. Layton.....	3212
M. Harper.....	3212
M. Layton.....	3212
M. Harper.....	3212

Le secteur manufacturier

Mme Barnes.....	3212
M. Prentice.....	3212
Mme Barnes.....	3212
M. Prentice.....	3212
M. McCallum (Markham—Unionville).....	3212
M. Prentice.....	3213
M. McCallum (Markham—Unionville).....	3213

M. Prentice	3213
Les travailleurs âgés	
M. Lessard	3213
M. Solberg	3213
M. Lessard	3213
M. Solberg	3213
Le Kosovo	
Mme Barbot	3213
Mme Guergis	3213
TV5	
Mme Mourani	3214
M. Abbott	3214
Les relations fédérales-provinciales	
M. Simms	3214
M. Menzies	3214
M. Simms	3214
M. Harper	3214
Le Kosovo	
M. Wilfert	3214
Mme Guergis	3214
M. Wilfert	3214
Mme Guergis	3214
Les finances	
M. Albrecht	3214
M. Menzies	3215
Les nominations publiques	
M. Angus	3215
M. Van Loan	3215
M. Angus	3215
M. Van Loan	3215
La condition féminine	
Mme Minna	3215
Mme Boucher	3215
Mme Minna	3215
M. Nicholson	3216
La contrebande de cigarettes	
Mme Folco	3216
M. Day	3216
Mme Folco	3216
M. Day	3216
M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin)	3216
M. Day	3216
M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin)	3216
M. Day	3216
La citoyenneté et l'immigration	
M. Proulx	3216
Mme Finley	3216
L'environnement	
M. Harvey	3216
M. Baird	3216
L'Afghanistan	
Mme Black	3217
M. MacKay	3217
Les Forces canadiennes	
Mme Black	3217
M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest)	3217

L'infrastructure	
Mme Neville	3217
M. Toews	3217
Les ressources humaines	
M. Van Kesteren	3217
M. Solberg	3217
Le Supplément de revenu garanti	
Mme Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques)	3218
M. Solberg	3218
Énergie atomique du Canada limitée	
Mme Bell (Île de Vancouver-Nord)	3218
M. Lunn	3218
Recours au Règlement	
La réponse à une question orale	
Mme Minna	3218
Les amendements proposés par le comité au projet de loi C-21	
Mme Neville	3218
M. Bruinooge	3219

AFFAIRES COURANTES

L'environnement	
M. Cannon	3219
Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Lukiwski	3219
La Loi sur les programmes de commercialisation agricole	
M. Ritz	3219
Projet de loi C-44. Présentation et première lecture	3219
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	3219
Les comités de la Chambre	
Condition féminine	
Mme Ratansi	3220
Comptes publics	
M. Murphy (Charlottetown)	3220
Le Code criminel	
Mme Black	3220
Projet de loi C-511. Présentation et première lecture	3220
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	3220
Le Code criminel	
Mme Black	3220
Projet de loi C-512. Présentation et première lecture	3220
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	3220
La Loi sur la défense nationale	
Mme Mourani	3220
Projet de loi C-513. Présentation et première lecture	3220
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	3221
Pétitions	
Le secteur manufacturier	
M. Silva	3221
Le Partenariat pour la sécurité et la prospérité	
Mme Bell (Île de Vancouver-Nord)	3221

Les délinquants dangereux	
Mme Mourani	3221
La laïcité dans les institutions	
Mme Mourani	3221
L'âge du consentement sexuel	
M. Poilievre	3221
L'aide internationale	
M. Poilievre	3221
Les affaires étrangères	
M. Volpe	3221
Les droits des enfants à naître	
M. Epp	3222
Le Partenariat pour la sécurité et la prospérité	
Mme Mathyssen	3222
Questions au Feuilleton	
M. Hawn	3222

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

L'Afghanistan

Motion	3222
Mme Barbot	3222
M. Ouellet	3223
Mme Black	3223
Mme Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques)	3223
M. Hawn	3224
Mme Oda	3224
M. Layton	3224
M. MacKay	3226
Mme Black	3226
Amendement	3227
M. Hawn	3228
Mme Oda	3228
Mme Oda	3228
Mme Wasylcia-Leis	3231
M. Stoffer	3231
M. Ignatieff	3232
M. Thompson (Wild Rose)	3233
M. MacKay	3234
M. Wilfert	3234
M. Hawn	3236
M. Stoffer	3236

Les travaux de la Chambre

M. Van Loan	3236
Motion	3236
Adoption de la motion	3237

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

L'Afghanistan

Motion	3237
M. Blaney	3237
M. Stoffer	3238
M. Bachand	3238

M. Hawn	3239
M. Allen	3241
M. Tonks	3241
Mme Ratansi	3241
M. Bachand	3241
M. Hawn	3244
M. Coderre	3244
M. Stoffer	3244
M. Blaney	3245
M. Sorenson	3245
M. Calkins	3247
M. Coderre	3247
M. Storseth	3247
M. Fast	3249
M. Coderre	3249
M. Hawn	3250
M. Blaney	3251
Mme Minna	3251
M. Blaney	3253
M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest)	3253
M. Allen	3255
M. Norlock	3255
M. Dewar	3256
M. Dewar	3257
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	3258
Mme McDonough	3258
M. MacKay	3260
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	3261
M. Bevilacqua (Vaughan)	3262
M. Cannis	3263
M. Blaney	3264
M. Bevilacqua (Vaughan)	3265
M. Komarnicki	3265
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	3266
M. Trost	3267
M. Lessard	3268
M. Bevilacqua (Vaughan)	3268
M. Lessard	3269
M. Hawn	3271
M. Storseth	3272
M. Bevilacqua (Vaughan)	3273

La Loi sur les programmes de commercialisation agricole

M. Clement (au nom du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire)	3274
Projet de loi C-44. Deuxième lecture	3274
M. Lauzon	3274
M. Easter	3276
M. Bellavance	3278
M. Atamanenko	3281
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi; étude en comité plénier; rapport (sans amendement); troisième lecture et adoption du projet de loi	3283

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En case de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943

Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757

publications@tpsgc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services

Public Works and Government Services Canada

Ottawa, Ontario K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943

Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757

publications@pwgsc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>